
Étude typologique du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession et au-delà de ce domaine

Auteur : Peters, Céline

Promoteur(s) : Van Linden, An

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en linguistique, à finalité approfondie

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12362>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département de langues modernes : linguistique, littérature et traduction



Étude typologique du contraste d'aliénabilité
dans l'expression de la possession
et au-delà de ce domaine

Mémoire présenté par Céline PETERS en
vue de l'obtention du grade de Master en
linguistique, à finalité approfondie.

Sous la direction de An VAN LINDEN.

Année académique 2020-2021

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département de langues modernes : linguistique, littérature et traduction

**Étude typologique du contraste d'aliénabilité
dans l'expression de la possession
et au-delà de ce domaine**

REMERCIEMENTS

Par ces quelques lignes, je souhaite tout d'abord remercier An Van linden, promotrice de ce mémoire, pour son écoute, sa disponibilité, sa bienveillance et ses nombreux conseils qui ont permis à ce projet de voir le jour.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont soutenue, épaulée et aidée, tant lors de la rédaction de ce travail que durant mes années d'études. Merci à mes parents, d'avoir toujours cru en moi. À ma sœur, pour son soutien inconditionnel et son aide précieuse pour la relecture de ce travail. À Léa, d'avoir été mon moteur ces derniers mois. À Noémie, pour sa compréhension, sa patience et son optimisme sans faille.

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	1
II. CADRE THÉORIQUE ET DESCRIPTIF	3
CHAPITRE I : LA POSSESSION.....	3
1. La définition et ses enjeux.....	3
1.1. Niveau pré-définitionnel	4
1.1.1. De la naissance à la singularité	4
1.1.2. De l'expérience à la définition	5
1.2. Niveau définitionnel.....	6
1.2.1. Pôles de définition.....	6
1.2.1.1. Pôle conceptuel	7
1.2.1.2. Pôle sémantique.....	8
1.2.1.3. Pôle grammatical.....	10
1.2.2. Enjeux linguistiques et extralinguistiques.....	11
1.2.2.1. Enjeu linguistique.....	11
1.2.2.2. Enjeux extralinguistiques	12
1.3. Niveau post-définitionnel.....	14
1.4. La possession comme concept comparatif.....	15
2. Le contraste d'aliénabilité.....	16
2.1. Présentation du contraste.....	17
2.2. Champs sémantiques	18
2.2.1. Les parties du corps.....	20
2.2.1. Les liens de parenté.....	22
2.3. L'aliénabilité comme contraste grammatical	24
2.4. Intérêt typologique du contraste.....	25
CHAPITRE II : CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES POSSESSIVES	28

1.	Possession adnominale.....	28
1.1.	Stratégies synthétiques.....	29
1.1.1.	Siège de la marque de possession.....	29
1.1.2.	Possesseur lié.....	31
1.2.	Stratégies analytiques.....	33
1.3.	Natures du marqueur possessif.....	34
2.	Possession prédicative.....	35
2.1.	Proposition transitive.....	35
2.2.	Proposition intransitive.....	35
2.2.1.	Proposition oblique.....	36
2.2.1.1.	Proposition existentielle locative.....	36
2.2.1.2.	Proposition existentielle génitive.....	36
2.2.2.	Proposition sujet.....	37
2.2.3.	Proposition conjonctionnelle.....	38
3.	Contraste d'aliénabilité.....	38
3.1.	Possession adnominale.....	38
3.1.1.	Stratégies.....	38
3.1.2.	Noms obligatoirement possédés.....	40
3.2.	Possession prédicative.....	41
3.2.1.	Degré d'informativité.....	41
	Conclusion du cadre théorique et descriptif.....	43
III.	ÉTUDE TYPOLOGIQUE.....	45
	CHAPITRE III : ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE.....	45
1.	Échantillon.....	45
1.1.	Fondements théoriques.....	45
1.1.1.	Méthode et types d'échantillons.....	46

1.1.2. Classification des langues	47
1.1.3. Degré de représentativité et contraintes	48
1.2. Constitution de l'échantillon	49
2. Interprétation des grammaires	55
2.1. Rapports	55
2.2. Répertoire d'exemples.....	58
2.2.1. Sélection	58
2.2.2. Traitement des noms de parties du corps	59
2.3. Cas particuliers de grammaires	63
3. Traitement des données	64
3.1. Exemples disponibles.....	64
3.2. Champs lexicaux du contraste d'aliénabilité.....	65
CHAPITRE IV : ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON	67
1. Le contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession	68
1.1. Possession adnominale.....	68
1.1.1. Possesseur pronominal	72
1.1.1.1. Constructions mobilisées.....	72
1.1.1.2. Configurations des combinaisons morphosyntaxiques	74
1.1.1.3. Observations générales.....	79
1.1.2. Possesseur nominal	81
1.1.2.1. Constructions mobilisées.....	81
1.1.2.2. Configurations des combinaisons morphosyntaxiques	82
1.1.2.3. Observations générales.....	83
1.1.3. Perception et traitement du contraste d'aliénabilité	85
1.1.4. Observation des marques de possession.....	86
1.2. Possession prédicative.....	87

1.2.1. Distinction et constructions mobilisées.....	88
1.2.2. Analyse des possédés selon les types de propositions	90
1.2.2.1. Manifestation du contraste d'aliénabilité	91
1.2.2.2. Types de possédés et types de propositions	92
1.3. Typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession	99
2. Le contraste d'aliénabilité dans la langue	100
2.1. Phénomènes rencontrés	101
2.1.1. Niveau du mot	102
2.1.2. Niveau du syntagme	103
2.1.3. Niveau de la proposition	104
2.2. Manifestations du contraste d'aliénabilité dans la langue.....	105
Conclusion de l'étude typologique.....	107
IV. CONCLUSION GÉNÉRALE	109
V. BIBLIOGRAPHIE	113
VI. ANNEXES	119
Annexe 1 : Rapports	119
Abui	121
Ateso.....	129
Bardi	135
Betta Kurumba	149
Carib	157
Choctaw.....	165
Chol	175
Cupeño	181
Ese Ejja.....	187
Fwe	197
Garifuna.....	207

Hittite.....	217
Khwarshi	223
Komnzo	231
Konso	239
Lao.....	247
Logba.....	255
Manchu.....	263
Mauwake	269
Moloko	279
Palula.....	287
Papuan Malay	297
Pilaga.....	311
Pite Saami.....	319
Pnar.....	327
Rapa Nui.....	335
Sierra Popoluca	347
Tlingit.....	357
Warrongo.....	363
Yakkha	369
Yanomama	377
Yupik.....	387
Annexe 2 : Noms de parties du corps relevées dans les grammaires	395

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Équilibre des langues entre macrorégions.....	51
Tableau 2: Échantillon de langues	54
Tableau 3: Langues par macrorégion	54
Tableau 4: Principaux noms de parties du corps repris dans les grammaires	62
Tableau 5: Classification de la possession adnominale vis-à-vis du contraste d'aliénabilité avec possesseur pronominal et avec possesseur nominal	69
Tableau 6: Constructions distinctives dans la possession adnominale avec possesseur pronominal	74
Tableau 7: Constructions distinctives dans la possession adnominale avec possesseur nominal ..	82
Tableau 8: Typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale	84
Tableau 9: Type(s) de possédé(s) mobilisé(s) par les langues de l'échantillon selon le type de proposition.....	98
Tableau 10: Typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale et prédicative	99
Tableau 11: Répartition des langues selon la typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale et prédicative	100
Tableau 12: Autres phénomènes reflétant le contraste d'aliénabilité selon les langues	101
Tableau 13: Manifestations du contraste d'aliénabilité en fonction des niveaux du mot, du syntagme et de la proposition	106

I. INTRODUCTION

La possession est un domaine dont l'humain fait l'expérience à de nombreuses reprises au cours de son existence. La place et l'importance occupées par les idées de propriété, d'appartenance et de possession au quotidien sont indéniables, et un regard très matériel peut être posé sur ces concepts. Ainsi, les fêtes peuvent être mentionnées comme occasions typiques de recevoir ou d'offrir des biens, qui appartiennent alors spécifiquement à une personne. Cependant, la possession ne se limite pas à ce qui se touche (*une bougie*), à ce qui se tient dans les mains (*un crayon*), à ce qui appartient légalement à quelqu'un (*une maison*) ou à ce qui est donné physiquement (*une clé*) ; au contraire, elle existe également à une échelle plus intime, plus personnelle.

En réalité, la relation de possession apparaît très tôt dans le quotidien d'un nouveau-né, lorsqu'il se rend compte que la sensation ressentie quand il se mord le doigt n'est pas la même que s'il mord le doigt de quelqu'un d'autre ; lorsqu'il prend conscience du fait que la personne qui le nourrit et s'occupe de lui est souvent la même, et que le lien qui les unit est certainement particulier. Ces formes de possession – dont l'une est certes physique mais plus inhérente que le fait que posséder un surligneur – semblent accompagner l'existence même d'une personne. En ce sens, elles appartiennent à un niveau de possession intrinsèque dont l'immutabilité s'oppose au caractère (potentiellement) changeant des autres catégories de possédés mentionnées.

Une distinction peut ainsi être établie entre les formes de possession pour lesquelles la relation n'est pas innée et les formes de possession inhérentes, dont font partie les liens de parenté (*père, mère, cousin, nièce, tante*) et les parties du corps (*tête, doigt, genou, œil, estomac*). Il s'agit d'envisager cette dualité en opposant la possession dite *aliénable* et la possession dite *inaliénable*.

La possession n'est pas uniquement une expérience et le contraste ne s'inscrit pas seulement à un niveau conceptuel des phénomènes du monde. Ils sont aussi une expression, une mobilisation de ressources linguistiques disponibles dont les spécificités sont propres à chaque langue. Il existe en effet de nombreuses manières d'exprimer la relation de possession, et le contraste d'aliénabilité est un paramètre qui peut également avoir son importance au moment de verbaliser la relation. En d'autres termes, le caractère (in)aliénable d'un possédé est un trait qui peut influencer sur la construction grammaticale permettant l'expression de la relation qu'il entretient avec son possesseur. À partir de cette constatation, de nombreuses questions se posent concernant les stratégies mises en place par les langues pour refléter une telle particularité, mais également à

propos du contraste. Il s'agit de se demander si, à partir du moment où il est admis au niveau de l'expérience, ce contraste entraîne une inscription systématique au sein des langues.

De manière à saisir en profondeur les enjeux d'un tel paramètre, nous décidons d'observer son comportement et son influence au sein d'un échantillon de langues. Cette démarche s'inscrit dans le projet plus large qu'est la réalisation d'une étude typologique du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession, mais également au niveau plus général de la langue et des ressources linguistiques dont cette dernière dispose. Le travail de recherche mis en place s'organise en deux étapes principales.

Dans un premier temps, notre propos se concentre sur la mobilisation des fondements théoriques et descriptifs nécessaires à l'étude entreprise. À cet égard, les notions de possession et d'aliénabilité sont étudiées en profondeur de manière à saisir pleinement leur nature profonde, ainsi que les enjeux linguistiques et extralinguistiques qui les animent. Cette première étape nous permet également d'envisager les principes généraux de l'expression grammaticale de la possession. À ce niveau, la possession adnominale et la possession prédicative deviennent les lignes conductrices de notre réflexion quant à l'inscription du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession.

Dans un second temps, nous abordons l'étude typologique en tant que telle, élément central de ce travail. La méthodologie et l'échantillonnage sont les premiers aspects envisagés vis-à-vis de cette entreprise. Les choix opérés sont clarifiés au mieux, avant de laisser place à l'analyse des données recueillies au moyen d'un ensemble de grammaires de langues. Cette dernière étape majeure se focalise tout d'abord sur l'étude du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale et prédicative, et se tourne ensuite vers l'étude du contraste d'aliénabilité dans la langue de manière plus globale.

II. CADRE THÉORIQUE ET DESCRIPTIF

CHAPITRE I : LA POSSESSION

1. La définition et ses enjeux

La possession est loin d'être une notion totalement claire et facile à définir. L'approche et la présentation de celle-ci sont des démarches particulières et complexes pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, il s'agit d'une notion qui repose sur plusieurs paradoxes. Elle est à la fois objective et floue ; familière et étrangère ; multiple et singulière ; concrète et abstraite. Dans un second temps, la compréhension de la notion passe inévitablement par une définition – ou au moins une tentative – s'établissant sur trois niveaux : le niveau pré-définitionnel, le niveau définitionnel et le niveau post-définitionnel. Ces niveaux, complémentaires et interdépendants, sont essentiels pour cerner les enjeux de la possession et son intégration dans une étude, qui plus est linguistique.

Le niveau pré-définitionnel ne concerne pas ce qui précède l'acte définitoire, mais plutôt les paramètres qui l'encadrent. Il s'agit principalement de l'influence du social sur la conception de la possession. Ce niveau part de l'usage quotidien et de l'usage prototypique de la possession, qui est principalement celui de la possession au sens de propriété. Le niveau définitionnel, lui, envisage la diversité des définitions que peut revêtir la notion et, ce faisant, la place occupée par le concept dans la langue. Il sert également de point d'articulation entre la perception théorique de la possession et les enjeux (extra)linguistiques qui lui sont liés. Enfin, le niveau post-définitionnel permet de présenter les manières d'envisager la possession à des fins d'étude, notamment en considérant les filtres pertinents qui peuvent lui être apposés.

Ces niveaux ne sont pas issus d'une théorie établie de la définition et ne tendent pas à représenter une approche parfaite, que ce soit au niveau de la complétude des propos ou de la successivité des étapes, mais ont pour but d'organiser les caractéristiques principales de manière claire et de mettre en évidence leur complémentarité. De plus, si la possession a souvent été considérée comme une notion insaisissable, indomptable et susceptible de désigner tout et n'importe quoi – comme si elle n'était qu'un terme servant de débarras –, le regard porté à travers ce préambule théorique a pour volonté de mettre en lumière la richesse de sens et d'actualisation à laquelle peut prétendre la possession. En proposant une vue d'ensemble des particularités de la notion, des enjeux liés à la richesse du concept et des différents niveaux de définition, nous espérons fournir les outils nécessaires et suffisants avant d'entrer dans l'étude du corpus.

1.1. Niveau pré-définitionnel

1.1.1. De la naissance à la singularité

L'expression de la possession est avant tout un concept social qui naît de l'interaction entre des individus. En effet, elle n'a de sens que lorsqu'un individu doit souligner la relation possessive qu'il entretient avec une substance ; une personne isolée, à l'écart de toute forme de socialité, n'a pas d'intérêt à exprimer ce type de relation. Un naufragé, seul sur une île, n'aura pas besoin de s'approprier quoi que ce soit – en disant, par exemple, « ceci est ma cabane » – puisque personne, au moment de l'énonciation, ne peut disposer des mêmes ressources (Underkuffler 2003 : 12).

En ce sens, la possession naît donc à partir du moment où il y a une interaction entre deux personnes, et n'a de sens que dans la société en tant qu'espace de vie collective. Verbaliser le rapport particulier entretenu, en tant que possesseur, avec un possédé, n'est pertinent que s'il existe au moins une autre personne susceptible de s'en emparer. D'ailleurs, ce rapport particulier n'existe qu'au moment où il y a une forme de socialité. Cela n'aurait pas de sens d'exprimer la possession dans une configuration telle que tout ce qui existe et est possédable n'est exploitable que par une seule personne.

De ce fait, tout individu, à partir de son statut d'être social, est familier avec la possession. Il est d'emblée confronté à un rapport intime avec cette notion et sa réalisation. Il s'agit d'une relation dont chaque individu peut jouir, mais évidemment, cette relation (bien souvent multiple) s'actualisera différemment selon l'expérience personnelle de chacun. À une échelle plus large, chaque culture adopte également une posture singulière à l'égard du concept et des substances qui peuvent lui être soumises (Perniss et Zeshan 2008 : 2). Ce paramètre, qui prédéfinit le panel de possessions auquel pourra prétendre un sujet, se reflète donc inévitablement dans les expériences de chacun.

De cette interaction entre possesseurs naît un rapport d'inclusion et d'exclusion à l'égard de ce qu'ils possèdent respectivement. Ce rapport pose des limites qui s'étendent sur deux plans. D'une part, il permet de délimiter ce qui appartient à un possesseur et pas à un autre (*ma maison* vs *ta maison*). D'autre part, il permet d'isoler un possédé de la catégorie de référents dont il fait partie initialement (*ma maison* vs *l'ensemble des maisons du monde*), en prenant un nom provenant d'une classe lexicale et en marquant la possession.

Toutefois, présenter la possession de cette manière limite la visualisation de cette notion aux possédés aliénables, c'est-à-dire dont la relation de possession vis-à-vis du possesseur n'est pas immuable (*ma voiture* peut devenir un jour *sa voiture*). Or, si l'inscription d'un individu dans un contexte social fait naître le besoin d'exprimer la possession – voire son concept même –, la naissance de cet individu a au préalable entraîné l'existence de plusieurs formes de possession, dont les parties du corps et les liens de parenté, lesquelles sont à l'origine d'énoncés tels que *ma main* et *mes parents* respectivement.

1.1.2. De l'expérience à la définition

En tant qu'expérience issue des relations humaines, la possession est fréquemment verbalisée, et ce dans des contextes divers. Plus encore, les lieux d'expression et les relations exprimées représentent une variété considérable – nous y reviendrons au niveau définitionnel. Cependant, la verbalisation fréquente de la possession en tant que fait¹ et la familiarité à l'égard du concept qui en résulte ne sont généralement pas suffisantes pour assurer à un individu un accès direct et aisé à la définition de la notion.

Dès lors, s'il est question d'en donner une définition ou une explication, celles-ci s'inscriront essentiellement dans un ou plusieurs axes reflétant l'expérience qu'a pu en faire le locuteur soumis à la tâche. De ce fait, le discours mis en place pour expliciter le terme reflètera la ou les représentations particulières de la personne interrogée.

Ce que l'actualisation des réponses représente, ce n'est pas qu'il existe une infinité de conceptions de la possession – bien que cela est largement discutable et consiste en un raisonnement valide –, mais plutôt que les définitions données reflètent généralement l'expérience à partir de laquelle la possession est appréhendée d'une part, et qu'une définition plus englobante, générale du terme implique une prise de distance par rapport aux spécificités qui sont à l'origine des premières définitions, plus spécifiques, d'autre part.

En d'autres termes, la définition qu'un locuteur ordinaire est en mesure de donner spontanément, et qui reflète l'usage prototypique du terme de possession, se rapprochera certainement de l'idée selon laquelle elle consiste en le « fait d'avoir à soi, de disposer en maître de (quelque chose) et pouvoir en tirer profit et jouissance » (CNRTL, TLFi), mais il aura

¹ « en tant que fait » = actualisation (vs définition conceptuelle).

probablement recours à ce que lui-même possède pour comprendre et verbaliser la notion. Cette démarche de définition consiste en la description de ce à quoi un terme renvoie par un locuteur lambda, et ce en ayant généralement pour source l'expérience particulière de ce dernier.

Dans le cas précis de la possession, il nous semble indispensable de considérer l'expérience comme un paramètre essentiel à la compréhension des enjeux que le concept recouvre. S'il est indispensable d'appréhender la possession en tant que terme générique et d'en fournir une définition conventionnelle, il l'est tout autant de tenir compte du fait que ce concept a un champ d'application particulièrement vaste, et que cette caractéristique essentielle se reflète dans les approches singulières des individus.

1.2. Niveau définitionnel

L'objectif principal du niveau définitionnel consiste à éclaircir le terme « possession ». Pour ce faire, il n'est pas suffisant de soumettre une définition unique du mot. D'une part, pour les différentes raisons exposées ci-avant ; d'autre part, car la possession est une notion définissable sur plusieurs axes, selon l'espace (extra)linguistique dans lequel elle s'inscrit. Dans un désir d'explicitier au mieux l'essence du terme, il s'agit donc de fournir une vue d'ensemble de ce que la possession désigne, ce à quoi elle renvoie, ce qui constitue sa nature profonde.

Dans un souci de clarté, le niveau définitionnel se construit en deux étapes. Dans un premier temps, la notion est présentée de manière théorique, à l'aide de diverses définitions complémentaires, afin que les bases nécessaires soient posées. Dans un second temps, les principaux enjeux liés à l'établissement de la définition de la possession sont exposés et questionnés.

1.2.1. Pôles de définition

Concernant les définitions que la possession peut couvrir, elles s'expriment selon trois pôles. Ceux-ci ne se veulent pas nécessairement exhaustifs, mais ils semblent être les plus pertinents dans le cadre de cette étude. La complexité et la diversité de la notion tiennent notamment à sa signification selon son champ d'étude, et c'est cet aspect qu'il s'agit de présenter ici. La possession présente plusieurs caractéristiques majeures qui s'expriment à travers trois pôles : les pôles conceptuel, sémantique et grammatical. Ceux-ci traduisent la première particularité de la

possession, qui consiste en son existence singulière au niveau de trois pans linguistiques distincts et dépendants à la fois.

1.2.1.1. Pôle conceptuel

Pour certains linguistes, dont Hansjakob Seiler, la possession est, avant toute actualisation, un concept cognitif vague et flou. En tant que telle, la possession fait partie intégrante des éléments de construction de la pensée et en est une pierre angulaire. Elle se situe à un niveau extérieur à la grammaire, mais toujours dans la langue.

Seiler (1981) soutient cette position en avançant que la variété et la variabilité de la possession ne peuvent être réduites à une catégorie sémantico-formelle. La pluralité des types de possession ne permet pas de les réunir sous une définition sémantique unique. De la même manière, la diversité des constructions syntaxiques empêche leur abstraction en une structure profonde (idée défendue par de nombreux générativistes, pour qui il existe une configuration originelle commune dérivée des constructions avec le verbe *avoir*) (Seiler 1981 : 1-3). Seiler avance ainsi que la possession est un modèle de relation conceptuel, incarnant donc la relation existante entre deux substances : le possesseur et le possédé. L'un comme l'autre présente des propriétés prototypiques, comme le caractère animé et inanimé respectivement (Seiler 1981 : 6).

Seiler propose également une présentation du concept de possession sur le fondement des notions d'objectivité et de subjectivité. Son idée consiste à envisager la possession comme une progression linéaire, évolutive et continue, d'un point de départ *subjectif* – le possesseur, l'*ego*, le *soi* issu du contexte – à un point d'arrivée *objectif* – le possédé, issu de l'instance *monde* –, ces deux points reliés par un domaine relationnel fugace. Cette relation, dynamique et statique en même temps, illustre à la fois le concept et le cheminement mental, le processus cognitif produit par son actualisation chez les individus (Seiler 2009 : 418-419).

Pour Miller et Johnson-Laird, qui ne nient pas la nature conceptuelle de la possession, l'organisation sociale est menée à bien sans recours explicite au noyau conceptuel du terme. Les individus n'auraient besoin d'accéder qu'aux principes implicites sous-jacents afin de pouvoir actualiser la possession. En ce sens, si la possession est un concept avant d'être (un peu) plus concrète, l'expérience de cette relation particulière favorise davantage l'accès à la compréhension du concept que son approche purement théorique. Ainsi, n'avoir qu'une idée très vague de ce en quoi consiste le noyau conceptuel de la possession n'empêche en rien l'accès à la connaissance et

la maîtrise des règles qui en permettent l'expérience. La possession s'incarne davantage dans ses actualisations pratiques que dans le lexique mental de l'homme (Miller et Johnson-Laird 1976 : 558).

Dans le même ordre d'idée, Taylor (1995 : 202-203) soutient la perception de la possession en tant que *gestalt expérientielle*. Ceci entend que la possession est une structure définie par l'expérience avant d'être définie en termes de paramètres linguistiques.

L'importance du pôle conceptuel se marque à la suite de cette constatation. En permettant un niveau d'abstraction de cette relation, bien plus fréquemment inscrite dans le domaine des expériences singulières, l'approche de la possession en tant que concept permet d'envisager un modèle cognitif à partir duquel se construisent les actualisations au sein de la société et leurs expressions respectives (Seiler 2009 : 419).

1.2.1.2. Pôle sémantique

La diversité des champs d'application de la notion de possession implique une multiplicité de définitions, dans un souhait de précision relative au contexte d'utilisation. La possession a des acceptions dans divers domaines, dont le droit civil, la théologie ou la psychopathologie (CNRTL, TLFi). Dans le cadre de cette étude typologique et linguistique, et puisque l'intérêt de ce point est de définir de manière succincte et complète la possession, il s'agit de considérer les définitions les plus englobantes et précises à la fois. En tant qu'unité lexicale, la possession peut revêtir – au moins – les deux définitions suivantes. Ainsi, la possession est :

- (1) la substance possédée ;
- (2) une relation particulière plus ou moins abstraite entre deux entités (Heine 1997 : 2).

Ces deux définitions sont en constante interaction, indissociables l'une de l'autre puisqu'elles coexistent systématiquement. Si une substance est possédée, la relation de possession va de pair avec elle et apparaît simultanément. L'une n'existe pas sans l'autre.

La possession en tant que « substance possédée » peut renvoyer à une variété innombrable et innommable de substances, de l'animal de compagnie à l'attribut en passant par la partie d'un tout ou la relation (sociale ou familiale). Les impératifs reposent davantage du côté de la relation possessive, qu'il est nécessaire d'explicitier d'un point de vue terminologique.

La possession en tant que relation particulière lie par cette dernière un possesseur et un possédé. Ces deux substances, linguistiques et référentielles, sont unies à travers une relation de contrôle perçue comme asymétrique. Cette perception repose sur le contrôle du possesseur sur le possédé (Vorob'jova et Novitskaja 2018 : 130). Ce rapport de contrôle peut être plus ou moins abstrait, selon les caractéristiques de la relation² (physique : *mon bras*, attributive : *sa détermination*, tangible : *ta voiture*, intangible : *leur humour*, etc.), mais aussi en fonction du caractère animé ou inanimé du possesseur. Par exemple, la relation de possession entre une tasse et son anse, où la première substance est le possesseur tandis que la seconde est le possédé, rend la perception du contrôle moins évidente.

La nature de la relation de possession peut aussi influencer l'utilisation du terme générique choisi pour en parler. Ceci signifie que des termes comme *appartenance* et *propriété* sont souvent utilisés comme synonymes de possession. En réalité, deux limites d'usage sont à souligner. Dans un premier temps, ces deux termes font sens lorsqu'ils sont mobilisés pour parler de possession aliénable – relation où le possédé peut être séparé de son possesseur et donc en changer. Dans un deuxième temps, l'appartenance et la propriété reflètent chacune une direction particulière de la relation de possession, la première mettant l'accent sur le possédé qui *appartient* à un possesseur, et la seconde mettant l'accent sur le statut du possesseur (Riegel 1984 : 3).

Ce qui précède met en évidence la difficulté à établir une définition conventionnelle de la possession. Si ce propos semble paradoxal au premier abord puisque deux définitions ont été proposées plus tôt, ces énoncés définitoires traduisent bien, en réalité, la confusion rencontrée, et qui concerne la direction de la définition. Celle-ci peut être construite *a priori* ou *a posteriori*.

Dans la première configuration, la définition crée la substance et, donc, la précède. En définissant les caractéristiques de son objet, la définition *a priori* suit la direction qui va du conventionnel, de l'objectif vers l'expérientiel, le subjectif. Dans la seconde configuration, la substance crée la définition. La direction suivie est donc inversée : il s'agit d'aller du concret, des actualisations de la possession vers une perception abstraite et générale de ce à quoi le terme renvoie.

La définition conventionnelle de la possession a ceci de particulier que la direction qui la dirige est difficile à déterminer. Est-ce le concept de possession qui détermine la liste de ce qui

² Ces caractéristiques sont exposées au niveau post-définitionnel. Il s'agit ici d'exposer les sens que peut encoder la possession dans l'absolu.

peut posséder/être possédé, ou est-ce cette liste qui charge le concept de son essence ? Plutôt que d'opter pour l'une ou l'autre direction, il convient de dire que la possession est à la fois un concept et ses actualisations, et que la définition de cette notion se situerait à la rencontre entre ces deux extrêmes, en suivant une direction *a priori* et *a posteriori*. La possession tire son sens des expériences concrètes et variées qui la mettent en scène, et en même temps, la définition conventionnelle de la possession détermine les occurrences possessives linguistiques qui peuvent exister. Au lieu de soutenir un sens de définition au détriment de l'autre, il semble plus juste de concevoir la possession comme un espace de transfert constant entre les domaines expérientiel et conceptuel.

1.2.1.3. Pôle grammatical

La possession occupe ainsi une place majeure dans le langage, et pas uniquement par *ce* qu'elle exprime, mais également par *comment* elle exprime. En tant que « mode de relation exprimé par différents procédés » (CNRTL, TLFi), la possession dispose d'un ensemble de structures grammaticales destinées (entre autres) à son expression (elles seront abordées plus en détail au chapitre II). Les ressources linguistiques disponibles à cet effet varient d'une langue à une autre, mais également à l'intérieur d'une langue.

De fait, il n'y a pas de systématisme, entre les langues du monde, des moyens morphosyntaxiques utiles à l'expression possessive. Ceci ne signifie pas que chaque langue à recours à des constructions formelles qui lui sont propres ; certaines tendances régulières peuvent être observées à travers les différentes grammaires. Cependant, rien n'est fixe ni réparti de manière identique à travers les langues.

Comme rapidement évoqué plus tôt, les générativistes ont tenté de faire remonter l'ensemble des structures possessives à une structure profonde sous-jacente commune à toutes ces formes expressives, en séparant radicalement la sémantique et la syntaxe – parfois même en les opposant (Francis 2000 : 88).

Une autre tentative, extérieure à la tradition générative cette fois et notamment soutenue par Heine (1997), consiste à étudier ces structures de manière diachronique, notamment sous le prisme de la grammaticalisation. L'objectif d'une telle démarche consiste à remettre en question les conclusions des formalistes en prouvant la dépendance de la syntaxe vis-à-vis de la sémantique. Heine défend l'idée selon laquelle l'historique d'une construction permet de mieux comprendre

son évolution et de cerner ses enjeux en synchronie. Cet angle de vue offre la possibilité d'étudier le développement des constructions grammaticales possessives à la lumière des relations qu'elles encodent, et souligne ainsi la potentielle influence desdites relations sur les moyens linguistiques disponibles pour les exprimer.

De manière générale, de nombreuses typologies de la possession ont vu le jour à partir du dernier quart du 20^e siècle principalement. Le fait qu'il s'agisse d'un domaine où les sens se croisent, se rencontrent, fusionnent parfois, et où les constructions syntaxiques peuvent servir à exprimer cette diversité et ces subtilités, a grandement attiré et inspiré les chercheurs. Ceux-ci, en prenant des points de départ et des angles de vue différents, ont proposé des classifications dans le but de saisir et de traduire l'idée de possession.

1.2.2. Enjeux linguistiques et extralinguistiques

Cette présentation de la possession permet de souligner un paramètre essentiel de la notion, directement lié aux différents pôles définitoires mis en place : il est impératif de distinguer la signification (pôle sémantique), les structures expressives (pôle grammatical) et le concept (pôle conceptuel). Ces trois niveaux ne doivent toutefois pas s'ignorer. Plus justement, ils ne le peuvent pas : n'étant pas auto-suffisants, ils doivent se rencontrer pour exposer la nature globale de la possession. En ce sens, cependant, il est désormais indéniable que les rapports existants entre chaque pôle ne sont ni directs ni univoques. L'interaction de ces trois pôles est indispensable puisque c'est précisément leur confrontation qui favorise la clarification de la notion et son existence linguistique.

La démarche d'explicitation de la possession implique plusieurs enjeux directement liés à la présentation d'une telle notion. Ces enjeux s'inscrivent sur deux axes, linguistique et extralinguistique, qui sont à la fois distincts et en interaction constante.

1.2.2.1. Enjeu linguistique

L'enjeu linguistique rencontré repose sur une des particularités de la possession ; plus exactement, sur l'une de ses caractéristiques profondes qui consiste en le fait qu'elle est un puzzle double, à la fois sémantique et morphosyntaxique (Le Bruyn et Schoorlemmer 2016 : 1).

Sa nature de puzzle fait sens à la lumière de deux précisions préalables, qui ont déjà été abordées. D'une part, les relations pouvant être exprimées par la possession sont d'une variété considérable. Il peut s'agir aussi bien de relations de parenté que de relations physiques, de relations abstraites comme de relations légales. En réalité, la liste est encore bien longue, ce qui a d'ailleurs amené certains linguistes à penser que la relation de possession n'est jamais contrainte et que toute substance peut intégrer la relation, en position de possesseur et de possédé.

D'autre part, il existe également une multiplicité de constructions disponibles pour exprimer linguistiquement l'ensemble des relations possessives, de la construction génitive à la possession prédicative en passant par les pronoms possessifs.

Pour revenir à la métaphore initiale, ce que l'étiquette de puzzle sémantique recouvre, c'est le fait qu'une relation possessive précise et unique peut être exprimée à l'aide de plusieurs constructions régies par des règles morphosyntaxiques définies. Ces structures, selon ces règles précises, peuvent révéler de manière plus ou moins claire la nature de la relation exprimée. Dans certains cas, il est nécessaire de prêter attention au contexte d'expression pour saisir l'essence de la relation encodée.

De son côté, la nature de puzzle morphosyntaxique renvoie à l'application d'une même construction grammaticale à des relations possessives distinctes. Pour être tout à fait exact, il arrive que les structures syntaxiques permettant l'expression de la possession soient également au service d'énoncés d'un autre ordre sémantique. Ce paramètre contrarie certains linguistes et les amène à dire que considérer ces constructions comme *possessives* est trompeur puisqu'elles sont parallèlement destinées à d'autres contenus sémantiques (Heine 1997 : 2). Cette position s'écarte largement de la conception de la possession qui concerne notre champ d'étude – et le précède. Ce qu'il est utile de souligner ici, c'est la diversité sémantique des utilisations d'une structure singulière (Le Bruyn et Schoorlemmer 2016 : 2-7).

1.2.1.2. Enjeux extralinguistiques

La possession est une relation dont tout un chacun peut faire l'expérience, à partir du moment où il y existe une forme de sociabilité. Ceci suppose donc que toutes les langues ont recours au moins à une manière conventionnelle de la verbaliser. Cependant, bien qu'elle puisse être perçue comme un domaine universel, la possession ne peut pas prétendre à une universalité absolue, à tous

les niveaux. C'est une difficulté qui a déjà été soulignée : la possession est un domaine conceptuel universel mais dont la signification et l'importance sont variables (Heine 1997 : 2).

En effet, cette instabilité est le résultat de différences culturelles et anthropologiques. Chaque langue représente et reflète une culture particulière. La possession n'est pas épargnée : sa signification reflète un système de croyances (Hawkins 1981 : 258) et est associée à une langue spécifique (Seiler 2009 : 419). Ceci explique le fait que l'expression de tous les types de relations n'existe pas systématiquement dans chaque langue. Il arrive que certaines formes de possession ne soient pas concevables et ne soient donc pas exprimables. À titre d'exemple, il est possible, dans certaines cultures – et langues *de facto* –, que la relation de possession ne puisse avoir pour point de départ qu'un possesseur animé, tandis que d'autres conçoivent l'occupation de cette position par une substance inanimée (Heine 1997 : 1).

L'influence de la spécificité issue du rapport culture-langue est également importante et se manifeste à deux autres niveaux. D'une part, dans le cadre de cette étude, les choix effectués (terminologiques, organisationnels, etc.) et la position à l'égard d'un sujet tel que la possession ne peuvent pas faire (complètement) table rase d'une signification originelle ethnocentrée, malgré une entreprise d'objectivisation. Du côté des langues étudiées au sein de l'échantillon, elles-mêmes défendent – de manière plus ou moins explicitée par les grammairiens (lesquels peuvent à leur tour être influencés par leur représentation subjective de la possession) – une signification singulière du concept de possession.

D'autre part – et ce deuxième niveau est directement lié au premier –, cette étude comporte une quantité d'exemples issus des différentes grammaires. Or, ces exemples incarnent, de manière plus ou moins évidente, des significations particulières et en disent certainement quelque chose. Plus exactement, les exemples disponibles dans une grammaire incarnent la signification de la possession relative à la langue de l'ouvrage (et à son auteur). Ils reflètent également une forme de prototypicalité directement liée à la perspective dans laquelle ils s'inscrivent (Heine 1997 : 6). Dès lors, il ne serait pas dénué de sens de s'interroger sur la typologie définitionnelle de la possession, dans le double but de couvrir ce qui est le point de départ des expressions proposées à travers les grammaires d'une part, et de pouvoir intégrer le paramètre supplémentaire de la signification dans une étude comme celle qui nous occupe, d'autre part.

1.3. Niveau post-définitionnel

Après avoir cerné les principales caractéristiques et les enjeux majeurs de la possession, ce troisième niveau, post-définitionnel, nous permet d'envisager la manière d'étudier une telle notion et ses moyens d'expression. Pour ce faire, il s'agit de se pencher sur la variété des relations de possession et de comprendre les terminologies qui leur ont souvent été apposées. Ces dernières représentent des sortes de filtres à travers lesquels se marquent certains contrastes.

La possession intrigue notamment parce qu'elle est multiple et dépasse le champ du perceptible. Elle encode une variété de relations aux natures bien différentes : la propriété (légale), l'état émotionnel, la partie du corps, le lien de parenté, le lien social en général, la relation partietout. Cette variété, aussi large soit-elle, peut être appréhendée en ayant recours à certaines notions structurantes. En effet, la catégorisation de la possession à l'aide de filtres permet d'organiser cette étendue sémantique, ce qui en facilite également l'étude. Il s'agit donc ci-après d'exposer certains contrastes appliqués au domaine de la possession dans le cadre d'études diverses, et qui, plus justement, ont vu le jour à l'issue des nombreuses études typologiques dédiées à la possession.

Basé sur une opposition d'ordre sensoriel, il existe un contraste qui consiste à distinguer la possession de substances tangibles et intangibles. En ce sens, le fait de posséder un meuble, un terrain, un animal, un nez, relève de la possession tangible ; le fait de posséder des droits d'auteur, des liens relationnels, un sens de l'humour, relève de la possession intangible.

Un autre filtre réside en la distinction entre noms *relationnels* et noms *sortaux* (Le Bruyn et Schoorlemmer 2016). Ces deux adjectifs caractérisent la structure interne du nom. Ainsi, un nom *relationnel* exprime la possession de manière inhérente ; c'est notamment le cas des liens de parenté. Dans cette catégorie de noms, le sens de la substance possédée détermine et exprime entièrement la relation. En revanche, le nom *sortal* ne contient pas l'information de la nature de la relation de manière intrinsèque et est, en ce sens, flexible. Pour cette raison, le contexte est nécessaire pour comprendre pleinement la relation qui unit la substance possédée à son possesseur. Par exemple, la relation qui lie *tu* à *livre* dans l'énoncé « ton livre » peut être strictement physique (*le livre que tu as dans les mains*), d'ordre professionnel et plus abstrait (*le livre que tu es en train d'écrire*), de propriété (*le livre qui t'appartient*) ou encore associatif d'un point de vue discursif (*le livre dont tu parles*).

Enfin, le contraste le plus fréquemment associé à la possession et celui sur lequel se base cette étude typologique est le contraste d'aliénabilité. Il repose sur la distinction générale des

possédés selon leur caractère plus ou moins inhérent. Selon ce filtre, il convient de distinguer la possession aliénable d'un cahier, par exemple, objet qui n'a pas de possesseur *a priori* et qui peut en changer, de la possession inaliénable d'un dos, qui a un possesseur défini et qui ne peut pas en changer. Ce contraste n'oppose pas uniquement les biens matériels aux parties du corps, catégories dont sont issus les exemples donnés pour expliciter le caractère (in)aliénable ; les relations de possession qui peuvent être abordées en regard du filtre aliénable/inaliénable sont bien plus variées, et sont présentées plus en détails dans une partie qui leur est dédiée (point 2.).

1.4. La possession comme concept comparatif

Dans le cadre de cette étude, il est trop vaste de considérer la possession sous tous les aspects présentés. Dès lors, d'un point de vue sémantique, il s'agit de considérer la possession en tant que relation qui lie deux substances de manière particulière et plus ou moins abstraite. Ensuite, puisque l'établissement de la typologie qui nous concerne porte sur les ressources linguistiques et expressives de la possession au sein de l'échantillon de langues, la possession nous sert précisément de concept comparatif au sens de structure morphosyntaxique permettant l'expression de la relation particulière. En d'autres termes, il est question de comparer les langues de notre échantillon à partir des stratégies expressives de la possession.

Établir les concepts comparatifs est une démarche indispensable dans le cadre d'une étude typologique. Leur fonction est exprimée par leur nom : les concepts comparatifs sont des outils qui servent à comparer les langues. Plus justement, ils sont nécessaires à cette comparaison, et varient selon l'objectif et la démarche du chercheur, qui les établit. À ce titre, son intuition joue un rôle important. Ce n'est donc qu'à partir des concepts comparatifs que l'établissement d'une typologie est possible (Haspelmath 2009 : 26). Il est indispensable de distinguer les concepts comparatifs des catégories descriptives, et cette distinction aide à percevoir les enjeux de chacun. Ces dernières sont des catégories spécifiques à une langue, car elles se définissent par leur distribution, leur répartition à travers les constructions – qui sont aussi spécifiques à la langue. En d'autres termes, la catégorie descriptive rend compte du fait qu'elle existe et a du sens dans une langue particulière, mais peut-être pas dans une autre langue. Le principe des concepts comparatifs est donc de permettre l'étude d'un concept, d'une construction, d'une stratégie de manière translinguistique en précisant la manière dont ils incarnent leur rôle de balises.

Au niveau de leur nature, les concepts comparatifs peuvent être répartis en deux groupes : d'un côté, les concepts comparatifs strictement sémantiques, également désignés comme strictement fonctionnels, et de l'autre, les concepts comparatifs hybrides, c'est-à-dire à la fois formels et fonctionnels. Les concepts comparatifs sémantiques ont pour but de cibler, dans un champ conceptuel et sémantique particulièrement large, la région voire le point qui sera utilisé comme concept comparatif dans une démarche comparative translinguistique. En d'autres termes, parmi toutes les facettes et tous les éléments constitutifs de la définition d'un concept, il s'agit de retenir ceux qui sont pertinents et donc retenus dans le cadre d'une étude particulière. Les concepts comparatifs hybrides, quant à eux, peuvent être de deux types : il peut s'agir, d'une part, d'une construction, et, d'autre part, d'une stratégie.

2. Le contraste d'aliénabilité

La terminologie à l'origine du contraste d'aliénabilité est attribuée à plusieurs chercheurs menant leurs études à des endroits différents du globe, et donc sur des (familles de) langues différentes. Le premier d'entre eux est l'auteur d'un article qui remonte au début du 20^e siècle : Lucien Lévy-Bruhl, anthropologue français qui s'est entre autres intéressé aux langues mélanésiennes, étudie la manière d'exprimer la possession dans ces langues. C'est dans ce cadre qu'il propose la répartition des noms en deux classes : ceux dont la « solidarité [vis-à-vis du possesseur] ne peut se rompre » (*mon bras*) et ceux pour lesquels la rupture est possible (*mon jardin*) (Jacquinod 1981 : 12). La distinction n'est pas uniquement conceptuelle – une possession fixe d'un côté, une possession potentiellement changeante de l'autre – mais aussi d'ordre grammatical, puisque Lévy-Bruhl remarque que les manières d'exprimer la possession pour chacune des deux classes sont différentes et leur sont propres.

D'autres études relativement contemporaines et centrées en Amérique du Nord mettent également ce trait en avant. Dixon (1910), qui travaille sur des langues de Californie, oppose la possession inhérente à la possession accidentelle et relève certaines particularités morphosyntaxiques réservées à l'expression de ces deux types de possession (la possession inhérente se marque par un préfixe ; la possession accidentelle par un suffixe). De son côté, Boas (1911) distingue la possession séparable de la possession inséparable, tandis que Swanton (1911) parle de possession transférable pour désigner la possession aliénable (Velásquez-Castillo 1993 : 25).

Au fil du temps et des études consacrées au caractère (in)aliénable des noms disponibles dans les langues du monde, le contraste s'est affiné, précisé, du point de vue de sa signification générale. Certaines constructions ont souvent été associées au contraste dans l'expression de la possession, et certains champs sémantiques sont devenus les représentants prototypiques du contraste. Ces tendances restent à nouveau soumises à la discussion et les variations rencontrées à travers les langues font partie intégrante de la définition de la notion, mais la dichotomie aliénable/inaliénable est un paramètre significatif dans un grand nombre de langues, indépendamment de leurs (autres) propriétés grammaticales, de leur situation géographique et de leur situation généalogique (Chappell et al. 1996 : 3).

2.1. Présentation du contraste

Le contraste d'aliénabilité distingue les termes dits *aliénables* des termes dits *inaliénables*. De manière très générale, cette distinction repose sur l'idée que l'ensemble des noms d'une langue peut être réparti en deux catégories : d'une part, la catégorie des termes qui, en tant que référents du monde, ont un possesseur qui n'aurait pas pu être un autre et ne pourra pas être un autre, et d'autre part, la catégorie des termes qui, en tant que référents du monde, sont libres d'être possédés ou non, par un possesseur qui aurait pu être un autre et pourra être un autre. Le caractère libre signifie que la relation de possession peut durer autant qu'elle peut être éphémère. En d'autres termes, le contraste d'aliénabilité permet de mettre en avant la relation de possession plus ou moins profonde entre un possesseur et un possédé ; plus encore, le caractère inhérent ou non de cette relation existant entre deux substances.

Grâce à des adjectifs divers, la relation inaliénable peut être décrite comme indissociable, permanente, inhérente, essentielle, interchangeable, stable, fixe, impermutable, parfois inextricable. Il s'agit d'une relation sur laquelle le possesseur n'exerce que peu voire pas de contrôle (Chappell et al. 1996 : 4). En ce sens, la possession inaliénable consiste en un lien bidirectionnel, dans la mesure où elle existe du possesseur vers le possédé, et vice versa.

Du possesseur vers le possédé, il faut considérer que le possesseur peut posséder diverses substances. Il a le choix quant à la possession de substances aliénables, mais les possessions inaliénables lui sont inhérentes et dépassent son unique volonté. Dans l'autre sens, en partant du possédé inaliénable, celui-ci a systématiquement un possesseur et ce possesseur ne peut pas

changer dans le temps. Le possédé inaliénable a un possesseur défini et ne pourrait prétendre à un autre. Il y a une exclusivité dans la relation de possession inaliénable. A contrario, un possédé aliénable n'a pas systématiquement un possesseur, et lorsqu'il en a un, celui-ci n'est pas immuable (Chappell et al. 1996 : 4).

Le contraste tend ainsi à mettre en lumière la nature du lien plus ou moins proche qui existe entre un possédé et son possesseur. Le degré de proximité sur lequel repose la distinction n'est pas à entendre d'un point de vue strictement physique ; la mise en avant des champs sémantiques souvent soumis au contraste d'aliénabilité (point 2.2.) éclaire ce point. Cependant, une manière de se familiariser d'emblée avec cet aspect est de se pencher sur la conception du contraste soutenue par Haiman, qui consiste à percevoir le contraste d'aliénabilité selon la distance conceptuelle qui se trouve entre le possesseur et son possédé. Il avance l'idée selon laquelle « *the conceptual distance between an inalienable possession and its possessor is less than that between an alienable possession and its possessor* » (Haiman 1985 : 130).

2.2. Champs sémantiques

Dans son étude sur les langues mélanésiennes, Lévy-Bruhl (1914) a relevé quatre sous-groupes au sein de la classe des termes inaliénables : les parties du corps (ainsi que les parties d'inanimés, donc la relation partie-tout), les liens sociaux proches (liens de parenté, qui sont biologiques, et autres liens sociaux), les relations spatiales (*devant, derrière, à côté, etc.*, qui ont des actualisations singulières mais correspondent à une situation absolue unique) et les substances essentielles à la survie. Depuis cette étude, d'autres linguistes, grammairiens, anthropologues et ethnologues se sont intéressés aux lexiques relatifs à l'une ou l'autre forme de possession, et certaines tendances en sont ressorties (Chappell et al. 1996 : 4).

Un siècle après la mise en avant du contraste d'aliénabilité et des catégories de mots inaliénables, les classes sémantiques relevées par Lévy-Bruhl se trouvent être, toujours actuellement, les prototypes de la possession inaliénable. Les études empiriques se sont accumulées et la sphère personnelle du possesseur – en tant que concept – est devenue le domaine de prédilection de la possession inaliénable. Plus encore, plusieurs chercheurs ont proposé diverses hiérarchies des substances comprises dans cette sphère. Tandis que Haiman mettait en avant les parties du corps et les liens de parenté comme champs sémantiques prototypiquement inaliénables,

Seiler soutenait la hiérarchie selon laquelle, toujours sur l'échelle de la prototypicalité, les liens de parenté précèdent les parties du corps. De son côté, Nichols, sur la base d'une étude d'un large échantillon de langues d'Amérique du Nord, propose l'organisation suivante : liens de parenté/parties du corps > relations spatiales/relations partie-tout > substances basiques culturellement possédées (Chappell et al. 1996 : 8).

Les différentes propositions de hiérarchie reflètent le souhait des chercheurs d'établir une échelle d'(in)aliénabilité, dont le but est, au-delà du fait de relever des tendances, de faciliter la visualisation du degré de proximité (physique ou psychologique) relatif à chaque champ sémantique. En d'autres termes, l'échelle d'(in)aliénabilité consiste en un moyen d'évaluer le caractère plus ou moins inhérent et fixe de la relation de possession en y plaçant le possédé selon la classe sémantique à laquelle il appartient.

Dans cette optique, Tsunoda (1995 : 576) propose une échelle de possession sur laquelle il place à une extrémité la classe sémantique des substances les plus inaliénables, et à l'autre extrémité l'ensemble des substances aliénables :

body part > inherent attribute > clothing > (kin)³ > pet animal > product > other possessee

Cette échelle met en lumière un paramètre important : si le contraste d'aliénabilité repose sur l'opposition terminologique aliénable/inaliénable et reflète, en ce sens, un système à l'allure binaire, la hiérarchisation du caractère inaliénable en fonction du degré de proximité illustre la variété de ce que l'inaliénabilité peut englober, et questionne également les limites floues entre chaque ensemble.

À l'échelle des langues directement – et non plus des tendances mises en avant après leur étude –, il arrive que ces classes sémantiques prototypiques ne soient pas perçues comme telles dans l'une ou l'autre langue, que les relations spatiales soient au sommet de la hiérarchie inaliénable, ou encore que le poids symbolique du lien d'une classe sémantique soit plus important qu'une autre. Bally (1926) le souligne : le caractère (in)aliénable de la possession et des possédés qui l'intègrent, est, dans un premier temps, une construction socio-culturelle. Dans un deuxième temps, cette construction est elle-même susceptible de montrer une forme de variation au sein de

³ Notons que *kin* est entre parenthèses car cet ensemble est placé de manière intuitive par Tsunoda sur l'échelle, et n'a pas fait l'objet d'une investigation particulière de sa part.

la langue dans laquelle elle s'inscrit, selon le phénomène de possession ponctuel qu'il s'agit d'exprimer (Chappell et al. 1996 : 8).

Dès lors, l'établissement d'une hiérarchie repose sur les tendances observables dans le cadre d'une ou plusieurs études empiriques. L'objectif de ces études est d'ailleurs bien clair, à savoir déterminer la ou les catégories inaliénables prototypiques, et de potentiellement soumettre une échelle hiérarchique de ces ensembles. Il est donc compromis de prétendre à une universalité des catégories sémantiques perçues comme inaliénables, et le projet de cette étude ne consiste pas en une telle démarche (Chappell et al. 1996 : 8).

Néanmoins, nous décidons d'étudier la représentation et l'importance du contraste d'aliénabilité au sein de l'échantillon établi, et de retenir deux catégories lexicales comme témoins de l'inscription du caractère au sein de la langue : les noms de parties du corps et les noms de liens de parenté. La raison de ce choix est double. D'une part, il semble que ces deux catégories sont les représentants prototypiques majeurs de la possession inaliénable. Ainsi, puisqu'il s'agit d'étudier, entre autres, les constructions syntaxiques possessives disponibles dans les langues de notre échantillon à la lumière de ce contraste, nous nous dirigeons vers des phénomènes dont les chances d'observation et de mobilisation sont plus stables et équivalentes entre les langues – même si nous réalisons que cela limite les possesseurs à des possesseurs animés. D'autre part, la liste des termes compris dans ces deux classes nous semble être plus régulière et limitée que les composantes d'autres catégories sémantiques, comme les attributs inhérents ou encore la dernière catégorie soulevée par Lévy-Bruhl, celle des substances essentielles, qui est assez évidemment plus propice à la variation en fonction de la langue et de la culture considérées.

Nous reviendrons ultérieurement sur les objectifs et axes d'étude de cet article, et prenons ici la peine de présenter les classes sémantiques sélectionnées, ce qu'elles recouvrent, leurs propriétés et leurs particularités.

2.2.1. Les parties du corps

Jusqu'à preuve du contraire, tout individu possède, dès sa naissance, un corps composé de systèmes, d'os, d'organes, de muscles. Plus encore, il naît *dans* ce corps, il *est* ce corps. Évidemment, certaines malformations peuvent survenir de manière pré- ou post-natale, mais lorsque le développement d'une personne se déroule sans encombre, les parties du corps dont elle

dispose sont prédéfinies. Ces différentes composantes sont (généralement, donc) communes à chaque personne – d'un point de vue général et fonctionnel – et il s'agit ici d'y référer sous l'appellation « parties du corps ». Du reste, la relation inaliénable qui lie une personne aux parties de son corps est identique.

Concernant ce champ lexical, Charles Bally (1926) l'inclut dans ce qu'il désigne la sphère personnelle de l'individu. Il y inclut également d'autres formes de possession, comme les vêtements, les liens de parenté et les aspects de la personnalité, mais l'idée d'indivisibilité dont il parle lorsqu'il présente le contraste d'aliénabilité et plus précisément la sphère personnelle semble tout à fait parlante quand elle s'applique aux parties du corps. Selon lui, les éléments de cette sphère font en réalité partie intégrante de l'individu, et cette indivisibilité est telle qu'une incidence sur l'une des composantes de la sphère personnelle d'une personne, de quelque nature qu'il soit, entraîne inévitablement une incidence sur la personne elle-même (Bally 1926 : 33).

Si le caractère défini du champ lexical des parties du corps est un paramètre décisif quant à la sélection des classes sémantiques exploitées dans le cadre de cette étude, il existe des parties du corps plus prototypiques que d'autres, au sens où elles sont plus souvent citées dans les discours des locuteurs. Ces parties plus fréquemment mobilisées au niveau linguistique peuvent dépendre de l'usage qu'en font les usagers d'une langue au sein d'une culture et d'une communauté particulières. De plus, la profession peut plus ou moins solliciter la verbalisation de parties du corps aux noms alambiqués et à l'existence insoupçonnée par un non-spécialiste. Cependant, il existe des parties du corps dont il est pertinent de dire qu'elles sont couramment connues et intégrées à des constructions possessives. En ce sens, un ensemble de noms de parties du corps a été relevé à travers les grammaires des langues de l'échantillon de cette étude. Cette liste est en mesure de renseigner sur les termes les plus utilisés au sein des exemples de possession mais aussi sur leur présence de manière générale au sein des grammaires. Cet ensemble, de son élaboration à sa signification, est abordé dans la deuxième partie de cet article.

Il est important de préciser que, malgré la provenance de ces noms d'un champ lexical commun, celui de « parties du corps », l'ensemble de ces termes n'est pas toujours perçu de la même manière au sein d'une langue. Ceci signifie que le degré de proximité entre un possesseur et ses parties du corps ne semble pas être toujours le même : selon la partie du corps vis-à-vis de laquelle la relation de possession est exprimée, il est possible que la construction grammaticale diffère. Plus encore, il arrive qu'une langue considère certaines parties du corps comme

inaliénables tandis que d'autres sont perçues – et traitées – comme aliénables (Seiler 1981 : 19). Enfin, sans remettre en question leur caractère inaliénable, l'utilisation des noms de parties du corps en tant que notion est aussi un processus fréquent, dans le but de considérer l'unité lexicale dans l'absolu, en dehors d'un contexte particulier de possession (Kpli 2014 : 2).

En ce qui concerne la nature de la relation entre les parties du corps et l'individu, il est tentant de la rapprocher de la relation plus générale « partie-tout ». Cependant, les enjeux à l'égard du caractère inaliénable ne semblent pas être équivalents et cette différence est certainement liée au caractère animé/inanimé du possesseur. Dans une relation partie-tout entre inanimés, à l'origine de la possession d'une fenêtre par une maison par exemple, il est objectivement possible et même fréquent que la relation soit remplacée parce que le possédé est changé. Ce cas s'applique, par exemple, au transfert de pièces automobiles d'un véhicule à un autre et concerne également le remplacement d'une partie défectueuse d'un électroménager. Évidemment, l'évolution de la science permet aujourd'hui la transplantation d'organes dans les cas les plus graves (Riegel 1984 : 5). Cependant, l'interchangeabilité des parties d'une relation partie-tout semble bien plus établie, plus fréquente et moins contraignante que le dernier contexte présenté concernant les parties du corps.

Selon ce point de vue, Riegel (1984) remet directement en question la pertinence de l'opposition entre possession aliénable et possession inaliénable en avançant que l'établissement de la possession en dénominateur commun trompe et laisse croire qu'il s'agit d'une même relation sous-jacente, ce qu'il ne soutient pas. Envisager ici ses idées n'a pas pour but de remettre en question notre vision de la possession (in)aliénable, mais le critère d'interchangeabilité qu'il souligne à l'égard de certaines relations partie-tout et qui questionne directement le caractère inaliénable de ces relations permet d'insister sur la pertinence de sélectionner les noms de parties du corps comme représentants inaliénables, et non pas l'ensemble des relations partie-tout.

2.2.1. Les liens de parenté

Le champ lexical des liens de parenté comprend les relations génétiques, les liens de sang (tels que *la mère, le père, les petits-enfants*) ainsi que les relations matrimoniales (telles que *l'époux, l'épouse, la belle-sœur, etc.*). D'un point de vue terminologique, les premiers liens sont désignés par l'adjectif *consanguins* en ceci qu'ils ont une origine génétique, et les seconds liens sont dits *par alliance*, puisqu'ils reposent sur l'union civile de deux conjoints. Une autre distinction

consiste à établir une sorte de hiérarchisation des relations en les classant en deux sous-groupes : les relations familiales linéaires (*mère, fille, grand-parent*) et les relations collatérales (*oncle, sœur, cousin*). Ce deuxième ensemble peut à son tour être subdivisé en relations dites parallèles (entre individus de même sexe) et les relations dites croisées (être individus de sexes opposés) (Jonsson 2001 : 1203). Cette classification, bien que reflétée dans certaines langues, n'est pas un critère distinctif pris en considération dans le cadre de cette étude et ne sert pas de filtre. L'ensemble des liens de parenté est rassemblé en une seule catégorie et sous un terme générique unique.

La liste des termes disponibles pour exprimer ces relations peut varier d'une langue à l'autre et ceci est évidemment directement lié à la perception des liens de parenté qui est en vigueur au sein des communautés linguistiques. De nombreuses études anthro-linguistiques se sont penchées sur l'expression de ces relations, dans un but parfois universaliste. En effet, certains chercheurs assument qu'il existe un modèle généalogique commun à toutes les langues. Ils tentent de le prouver en s'appuyant notamment sur l'existence, au sein des lexiques de chaque langue, d'un ensemble défini de relations encodées. D'autres études réfutent cette idée et soulignent la contrainte qu'elle représente à l'égard du domaine considéré : les liens de parenté sont des termes chargés d'un sens particulier, d'un usage et d'une fonction sociale. Si la première propriété est potentiellement plus équivalente à travers les langues, les deux dernières sont sujettes à la variation entre les communautés et les cultures qui sont les leurs. En ce sens, dans certaines cultures, il arrive que les notions de tante et d'oncle n'existent pas, et que les frères et sœurs d'un parent soient considérés par l'enfant comme ses parents également (exemple de langues). (Ball 2018 : 49).

Dès lors, il est plus risqué – impossible, même – d'assumer que la liste des termes disponibles au sein du lexique pour verbaliser les relations de parenté est identique à travers les langues. Cependant, en n'ignorant pas les fonctions particulières assignées à ces termes et relatives à chaque culture, il semble exister un ensemble de noms de liens de parenté prototypiques, de sorte que ce champ lexical et les structures syntaxiques qui servent à verbaliser ces relations puissent être analysés à travers les exemples des grammaires de l'échantillon.

En comparaison avec les parties du corps, ce type de relation inaliénable diffère à deux égards. Tout d'abord, il ne s'agit plus d'incarner une relation de partie-tout, mais bien une relation entre deux animés qui ont chacun un corps et des composantes qui leur sont propres. Ensuite, la relation n'est plus physique mais davantage symbolique, bien que la génétique qui lie la majorité des membres soit indéniable (Lødrup 2014 : 39).

Si les liens de parenté sont les deuxièmes représentants prototypiques de la catégorie inaliénable, il ne peut pas être assuré pour autant que cette distinction sémantique se reflète dans les constructions grammaticales des langues. Ceci vaut également pour les parties du corps ; il s'agit, entre autres, d'observer le comportement des constructions grammaticales à la lumière du contraste d'aliénabilité, et ce à partir d'exemples issus de ces deux classes sémantiques pour représenter la possession inaliénable, et d'exemples de possession aliénable

2.3. L'aliénabilité comme contraste grammatical

Le contraste d'aliénabilité, qui est souvent d'abord présenté comme un contraste sémantique, est également un contraste qui se manifeste au niveau grammatical. Il existe en ce sens un ensemble de langues au sein desquelles les constructions morphosyntaxiques disponibles pour exprimer la possession le reflètent. Ces structures peuvent se distinguer nettement et être réservées à la possession soit inaliénable soit aliénable – construction A pour la possession inaliénable et construction B pour la possession aliénable. Dans d'autres cas, il arrive que ces structures ne soient pas attribuées de manière stricte à ces deux types de possession, mais que l'une d'elles soit l'unique manière d'exprimer la possession inaliénable – constructions A et B pour la possession aliénable et uniquement construction A pour la possession inaliénable. Le chapitre II est consacré à la présentation des constructions de la possession en général ainsi que de la possession inaliénable. D'ores et déjà, il est possible d'envisager quelques propriétés grammaticales du contraste.

Si d'un point de vue conceptuel la possession inaliénable signifie qu'une forme de possession immuable lie un possédé à son possesseur, la représentation syntaxique de ce dernier au sein des constructions possessives peut varier. La proximité relationnelle entre les deux substances d'une relation de possession inaliénable se manifeste souvent par deux tendances. D'un côté, la présence explicite du possesseur d'un possédé inaliénable est parfois obligatoire de manière à refléter l'inhérence de la relation. Ceci implique donc l'expression du possesseur soutenue par une proximité syntaxique des éléments qui encodent les deux substances. De l'autre côté, l'inhérence du lien entraîne parfois au contraire l'effacement du possesseur, et c'est alors l'absence syntaxique de ce dernier qui incarne l'inhérence du lien (Seiler 1981 : 19).

Les constructions syntaxiques offrent également aux possédés inaliénables l'accès à un sens ponctuel aliénable, dans un contexte particulier, souvent pour mobiliser le terme inaliénable en tant

que notion absolue et non plus pour exprimer son caractère possédé. Dans certaines langues, ce qui est inaliénable ne peut jamais être intégré à des constructions aliénables, tandis que d'autres langues autorisent l'intégration de ces termes inaliénables à des structures à la base dédiées à l'expression de la possession aliénable, de manière à considérer le caractère aliénable, dans un contexte précis et inhabituel, d'un terme essentiellement inaliénable.

La présente étude consiste spécifiquement à relever les propriétés grammaticales relatives à l'expression de la possession (in)aliénable dans un échantillon de langues défini, la manière dont le contraste se manifeste dans l'expression de la possession, en tenant compte du fait que les deux classes sémantiques spécifiquement étudiées ne représentent pas, à elles seules, l'ensemble inaliénable, puisqu'elles ne rendent pas compte des cas où le possesseur est inanimé. Cependant, nous n'entendons pas nous limiter aux convergences de ces deux classes en tant que représentants du caractère inaliénable, mais allons évidemment envisager les divergences formelles de ces deux classes en dépit de leur appartenance commune à la catégorie inaliénable.

2.4. Intérêt typologique du contraste

Le contraste d'aliénabilité répartit les relations de possession en deux ensembles : d'une part, les relations au sein desquelles le possédé ne peut pas être séparé, dépossédé de son possesseur (possession inaliénable), et d'autre part, les relations au sein desquelles il est possible que le possédé soit séparé, dépossédé de son possesseur (possession aliénable). Plus encore, s'il existe une zone d'ombre entre la possession et la dépossession de certaines substances – comme les substances sécrétées et/ou produites par le corps –, celle-ci peut être résolue en tenant compte du fait que si, objectivement, ces productions corporelles ne sont plus possédées par l'individu, elles n'auraient pas pu être possédées par quelqu'un d'autre et ne pourront jamais l'être. Il existe ainsi un principe d'exclusivité qui sous-tend également la possession inaliénable.

En plus d'être associé à des champs sémantiques prototypiques, parmi lesquels sont retenus, dans le cadre de cette étude, les noms parties du corps et les noms de liens de parenté, le caractère (in)aliénable peut aussi être un contraste grammatical et se refléter dans les constructions grammaticales dont disposent les langues pour exprimer la possession. Ces constructions sont étudiées au sein de notre échantillon afin de relever les tendances et particularités des langues. Au

préalable, les structures morphosyntaxiques disponibles pour exprimer la possession sont présentées au chapitre II.

Toutes les langues n'accordent pas la même place au contraste d'aliénabilité. Pour certaines langues, ce dernier n'est pas pertinent. En outre, les linguistes chargés d'établir la grammaire des langues ne sont pas contraints de spécifier l'importance du contraste dans la langue – choix qui définit néanmoins les informations dont disposent les récepteurs des grammaires.

L'intérêt typologique du contraste d'aliénabilité n'est plus à prouver : de nombreuses études ont porté sur son inscription au sein des langues, à un niveau lexical mais aussi grammatical. À cet égard, les recherches sur l'incarnation du contraste d'aliénabilité dans la langue se sont étendues tant au niveau du mot que du syntagme et de la proposition. Le contraste au niveau de la possession adnominale a d'ailleurs fait l'objet de deux études importantes : celles de John Haiman (1983) et de Martin Haspelmath (2017).

Haiman défend le principe d'iconicité, notamment au niveau du contraste d'aliénabilité. Selon lui, la distance syntaxique et la complexité de la construction exprimant la possession aliénable sont supérieures à celles de la possession inaliénable, et il justifie ces observations formelles en avançant qu'elles reflètent la distance conceptuelle entre le possédé et son possesseur. Ainsi, la possession aliénable, plus aléatoire, incertaine, instable et surtout moins inhérente, nécessite des moyens formels plus élaborés que la possession inaliénable (Haiman 2008 : 37).

À l'inverse, Haspelmath défend l'idée selon laquelle la fréquence d'usage et la prédictibilité sont les facteurs qui expliquent la structure des constructions aliénables et inaliénables. Le fait que certaines classes de noms, comme les parties du corps et les liens de parenté, sont plus fréquemment mobilisées en tant que substances possédées que non possédées est la raison pour laquelle l'information grammaticale de possession est moins utile que pour les termes aliénables, qui, eux, sont plus fréquemment employés de manière non possédée, et pour lesquels il est nécessaire de clarifier la relation de possession à l'aide de stratégies grammaticales plus visibles.

Ces deux approches synchroniques sont notamment remises en question par Sonia Cristofaro (2020), qui adopte une position diachronique pour étudier le contraste d'aliénabilité. Elle réfute l'idée selon laquelle les marqueurs possessifs servent à expliciter et désambiguïser la relation de possession qui lie un possesseur et son possédé en soutenant qu'il s'agit d'une vision synchronique de l'utilité de ces marqueurs. En considérant l'évolution de ces éléments mobilisés, elle remet notamment en question les affirmations de Haiman et Haspelmath. Elle soutient qu'il est nécessaire

de se pencher sur la distribution d'un élément en diachronie pour comprendre en profondeur les enjeux en synchronie, et que l'origine de certains marqueurs de possession démontre qu'ils ne sont pas mobilisés pour désambiguïser la relation de possession.

Ces axes d'étude particuliers ne reflètent pas l'ensemble des possibilités quant à l'analyse du caractère inaliénable, mais soulignent le fait que les différentes méthodes et angles de vue adoptés, aussi différents soient-ils, contribuent à éclairer constamment la notion d'(in)aliénabilité, et permettent aux études postérieures d'avoir accès à une perception du contraste toujours plus riche, à quelque niveau que ce soit.

Inscrite dans une dynamique synchronique, la présente étude a pour objectif, à partir de l'analyse des stratégies d'expression de la possession dans un échantillon qui ne repose pas sur une génétique commune⁴, de rendre compte du poids du contraste d'aliénabilité et de la place qu'il joue au sein des moyens linguistiques disponibles à travers les langues de l'échantillon. En ce sens, nous cherchons à établir une typologie qui rende compte de l'influence du contraste d'aliénabilité au sein des langues de notre échantillon. Au préalable, il convient de répertorier les constructions à partir desquelles s'exprime la possession et d'évaluer la prototypicalité de certaines constructions au regard du contraste d'aliénabilité ; le chapitre II est consacré à cette tâche.

⁴ Cet aspect est abordé ultérieurement au chapitre III.

CHAPITRE II : CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES POSSESSIVES

Chaque langue dispose d'un ensemble plus ou moins fourni de constructions vouées à l'expression de la possession, et les motivations propres à l'emploi de ces structures sont spécifiques aux langues. Ce chapitre a pour objectif de présenter de la manière la plus succincte et complète les constructions grammaticales possessives pertinentes dans le cadre de notre étude. Puisqu'elles se concentrent sur l'expression de la possession adnominale et prédicative, les structures morphosyntaxiques relatives à ces types sont présentées de manière générale – c'est-à-dire sans s'attarder sur les paramètres qui peuvent motiver leur emploi si celui-ci est autre que le contraste d'aliénabilité –, tandis que d'autres constructions, dont la possession externe, ne sont abordées qu'au niveau des autres phénomènes (chapitre IV, point 2.), du moment qu'elles sont pertinentes pour au moins une langue de l'échantillon. La prototypicalité de certaines constructions vis-à-vis de l'expression du contraste d'aliénabilité est envisagée à l'issue de la présentation de chacun des niveaux d'expression.

1. Possession adnominale

Construction syntaxique majeure, la possession adnominale est une structure comprenant deux éléments, un possédé et un possesseur, et au sein de laquelle ces deux composantes font partie du même syntagme nominal. Celui-ci est désigné en tant que syntagme nominal possessif. Le possédé est le noyau du syntagme et est un nom commun. De son côté, le possesseur est l'unité dépendante du noyau ; il peut être pronominal (*votre fils*) ou nominal (*le chien de la famille*). Il est très fréquent que les syntagmes nominaux exprimant la possession impliquent la présence d'un ou plusieurs marqueurs dont la fonction est d'incarner la relation de possession, de la soutenir ou de la préciser. Dans l'absolu, ces marqueurs explicitent l'idée selon laquelle les constituants en présence (le possesseur et le possédé) entretiennent une relation particulière (Koptjevskaja-Tamm 2001 : 961).

De manière générale, les constituants du syntagme nominal possessif – le possédé, le possesseur et le potentiel marqueur de possession – entretiennent des relations morphologiques particulières. L'un peut être morphologiquement lié à un autre, de même qu'ils peuvent être des éléments libres. La présentation des différentes possibilités suit une répartition qui trouve son fondement au niveau du caractère lié ou non de ces marques de possession, et qui distingue de manière assez générale les constructions synthétiques et les constructions analytiques. Ce premier

niveau d'organisation est réducteur à certains égards, puisqu'il est possible qu'une construction soit le résultat de l'addition de plusieurs propriétés morphosyntaxiques présentées sous chaque type de constructions, les frontières étant perméables.

Il s'agit d'examiner le comportement de ce marqueur dans le syntagme et les structures possibles selon son caractère lié ou non. Notre propos s'agence selon trois critères. Dans un premier temps, il s'agit d'envisager les possibilités quant à l'endroit et la manière dont le statut de possesseur et la relation de possession se marquent au niveau du syntagme nominal. Dans un deuxième temps – et ce critère découle directement du premier –, il est question d'observer les manières dont le possesseur peut se marquer sur le possédé (noyau). Dans un troisième temps, il convient de se pencher sur les marqueurs possessifs qui peuvent intégrer le syntagme, leurs natures et leurs fonctions.

1.1. Stratégies synthétiques

Le caractère synthétique d'une langue, ou sa tendance à l'être, implique d'aller chercher l'information qui encode la relation de possession directement au niveau des constituants principaux du syntagme, c'est-à-dire le possédé et le possesseur. En ce sens, il y a un élément chargé de signaler la relation de possession, et ce morphème peut être de différente nature et être localisé sur l'un ou l'autre constituant. À cet égard, les possibilités structurales sont envisagées de manière à observer les différentes configurations mises à la disposition de l'expression de la possession.

1.1.1. Siège de la marque de possession

Dans le cas d'une langue synthétique, il existe diverses stratégies morphosyntaxiques qui permettent l'expression de la possession. Celles-ci peuvent être présentées à partir des sièges disponibles au sein du syntagme nominal pour accueillir l'inscription de la possession. Par siège, il faut entendre l'emplacement de la marque de possession – emplacement qui caractérise la construction morphosyntaxique. La possession peut être marquée par la présence du possesseur lié au noyau du syntagme (*head-marked*). Dans ce cas, le constituant lié au noyau encode généralement le possesseur en personne et en nombre, parfois en genre également. Dans l'exemple (1), le préfixe *na-* encode également le caractère inaliénable de la possession exprimée. C'est une particularité de cette construction en Abui mais cette information n'est pas toujours reprise dans la forme liée au noyau.

(1) Abui (Kratochvíl 2007 : 13)

na-min
1sg.inal-nose
« my nose »

La marque sur le noyau peut aussi ne pas encoder les informations relatives au possesseur mais la relation de possession. Dans cette configuration, le possesseur est exprimé au moyen d'un constituant autonome. Dans l'exemple (2), la personne et le nombre du possesseur sont encodés par le pronom *ax* et son statut est exprimé le marqueur possessif *-yi*, suffixé au noyau. L'exemple (3) présente la coexistence de ces deux informations (possesseur et marque de possession) sur le noyau.

(2) Carib (Courtz 2008 : 203)

Saràme aitoko Tamusi ety ta.
saràme (w)ai -toko tamusi oty **-ry** ta
peaceful become -Timppl God name **-possc** in
« Live peacefully, in God's name. »

(3) Carib (Courtz 2008 : 126)

ypiry arojempo wopyi
y- pi **-ry** aro -je -mpo w- (w)opy -i
1- brother **-possc** transport -Pv -dev 1M- come -Tnr
« I have returned from transporting your brother. »

Le possesseur en tant qu'élément morphologiquement autonome peut également prendre la marque de possession (*dependent-marked*). C'est généralement le cas de figure rencontré au sein des langues flexionnelles, qui disposent de cas pour expliciter les fonctions des éléments de la phrase. Le cas génitif est typiquement le cas qui confère son statut au possesseur (4), mais il peut également s'agir du datif (5), par exemple.

(4) Warrongo (Tsunoda 2011 : 201)

gombo-Ø jana-nggo nyaga-n warmgo-ngo.
buttocks-ACC 3PL-ERG see-NF woman-GEN
« They [the men] were watching the women's buttocks. »

(5) Betta Kurumba (Coelho, 2003 : 151)

wan ra:jəŋ ə:l a:l makkəl, a:r a:l maɖəgijəgə
wan rajən-**ka** ə|u a|u makkə-əl aru a|u maɖəwə-ki:l-j-əgə
one king-**dat** seven person children-**lc** six person marriage-do-rlf-pl
« Of a king's seven children, six had married. »

Lorsque le dépendant est le siège de la marque de possession, celle-ci peut aussi consister en un morphème qui n'est pas casuel. Ce morphème peut être préfixé (6) ou affixé au dépendant (7).

(6) Ateso (Barasa 2017 : 111)

àkòù **k**=ìtwàn
head/SG **PREP**=man/SG
« man's head »

(7) Papuan Malay (Kluge 2017 : 432)

sa bilang i, sa=**p** kaka, de bilang ko=**p** kaka?
1SG say ugh! 1SG=**POSS** oSb 3SG say 2SG=**POSS** oSb
« I said “ugh!, (that's) my older sister”, she said, “your older sister?” »

La troisième stratégie consiste à marquer doublement la possession (*double-marked*). Dans ce cas, le noyau et le possesseur sont simultanément les sièges d'une marque de possession. Autrement dit, il s'agit d'une combinaison des stratégies envisagées ci-avant. Cette double marque est visible dans l'exemple (8), qui mobilise à la fois un pronom personnel au cas possessif – cas qui consiste en une première marque de possession et placée sur le dépendant – et un suffixe possessif -*yí* – deuxième marque, placée sur le noyau.

(8) Tlingit (Crippen 2010 : 62)

ax hídi
ax hí-t-**yí**
1SG.PSS house-**PSS**
« my house »

1.1.2. Possesseur lié

Les constituants et marques liés au sein du syntagme peuvent l'être de plusieurs façons. Qu'il soit pronominal ou nominal, le possesseur peut être morphologiquement lié au possédé – en plus d'entretenir avec lui une relation sémantiquement particulière. Il s'agit de partir de ce constituant

en tant que morphème lié pour envisager les types de liens morphosyntaxiques. Dans un premier temps, il peut être affixé au possédé, c'est-à-dire préfixé (9), suffixé (10) ou les deux (11).

(9) Choctaw (Broadwell 2006 : 65)

John-at a-hóibatóba' písa-tok.

John-NM **1SIII**-picture see:N-PT

« John saw my picture. »

(10) Konso (Oda Orkaydo 2013 : 132)

ʔorra-**ayjin** i=dɛy-ay

people-**2PL.POSS.M/F** 3=come-PF[3M]

« Your (PL) people came. »

(11) Pilaga (Vidal 2001 : 81)

[lemege']

l-emek-'

Poss3-house-**PL**

« their house »

Ce troisième cas doit être appréhendé de la manière suivante : les informations du possesseur sont réparties entre un préfixe (personne) et un suffixe (nombre). Dans ce cas précis issu du Pilaga, le préfixe peut apparaître sans suffixe – le singulier ne prend pas de suffixe de nombre –, mais pas inversement. Dès lors, les préfixes sont considérés comme la stratégie primaire. Cette dernière ne doit pas être confondue avec la configuration sollicitée dans un énoncé comme l'exemple (3), où un préfixe et un suffixe possessifs coexistent et sont d'importance égale, car ils encodent des informations différentes (possesseur d'une part et relation de possession d'autre part, par exemple).

Dans un deuxième temps, le possesseur peut être un élément clitique, c'est-à-dire un élément qui se situe entre le morphème libre et le morphème lié. Il ne s'agit donc pas tout à fait d'un possesseur lié, puisque, par définition, l'élément clitique peut s'appuyer sur différents constituants en fonction de ceux qui sont en présence. De plus, ce type de morphèmes a un statut particulier, car il est souvent perçu comme une étape intermédiaire reflétant la grammaticalisation d'une forme. Toutefois, il ne nous semblait pas incohérent d'aborder les clitics à la jonction des stratégies synthétiques et analytiques. Dans cette configuration, le possesseur peut être un proclitique et précéder le noyau (12) ou un enclitique et suivre le noyau (13).

(12) Sierra Popoluca (Boudreault 2009 : 164)

ta+tobáʔypa+ʔun *jeʔm tuum jaaka jeʔm tan+tzoogoy*
ta+top-ʔaʔy-pa+ʔun *jeʔm tuum jaaka jeʔm tan+tzoogoy*
3ABS+extract-BEN-INC+DJO that one piece that 1PSR+liver
« He takes a piece of our liver. »

(13) Moloko (Friesen 2017 : 78)

hor *ahan*
h^wɔr =*ahaŋ*
woman =3S.POSS
« his wife »

1.2. Stratégies analytiques

Au sein du syntagme nominal, le possesseur ainsi que le marqueur possessif potentiellement mobilisé peuvent aussi être des constituants libres, c'est-à-dire qu'ils sont des éléments morphologiquement autonomes. Ils peuvent se placer avant (14) ou après (15) le possédé, selon un ordre des mots plus ou moins fixe établi par la langue. Évidemment, s'ils coexistent, un ensemble de possibilités vis-à-vis de l'ordre des constituants apparaît.

(14) Papuan Malay (Kluge 2017 : 27)

... sa pegang sa pu parang sa punya jubi ...
1SG hold 1SG POSS short.machete 1SG POSS bow.and.arrow
« [so, in the morning I got up, I fed the dogs,] I took my short machete, my bow and arrows... »

(15) Manchu (Gorelova 2002 : 176)

boo i ejen
house GEN master
« the master of the house »

La présence explicite d'une marque incarnant la relation de possession n'est pas un impératif et le possédé peut être simplement juxtaposé au possesseur. Ce dernier peut précéder directement ou suivre directement le possédé, sans marque supplémentaire de possession. Dans cette construction, la juxtaposition des deux éléments – le noyau/possédé et le dépendant/possesseur – consiste en la stratégie mise en place afin d'exprimer la relation de possession qui les constituants, et l'incarne. Concernant la nature du possesseur, il peut être tant pronominal (16) que nominal (17).

(16) Lao (Enfield 2017 : 429)

còp5 baaj1 tèl haang3 maa4
stalk stroke only tail horse

« All (they) do is look to stroke horse's tails. »

(17) Lao (Enfield 2007 : 94)

taa3 khòj5
eye 1SG.P

« my eye(s) »

1.3. Natures du marqueur possessif

Comme déjà avancé, la possession adnominale, avec possesseur pronominal comme nominal, implique certaines fois la présence d'une marque possessive supplémentaire. Cette marque peut incarner la relation de possession (18), être précisément une marque génitive (19) ou éclairer sur la nature de la relation de possession, auquel cas elle relève plutôt de l'ordre du classificateur (20). Dans l'exemple issu du Garifuna, le classificateur *-éygan* encode la possession d'un possédé destiné à être mangé (avec la précision supplémentaire qu'il n'y a pas de viande).

(18) Cupeño (Hill 2014 : 441)

Et-i ne-paxa-ki'a.
DDEM-NPN-O 1SG-cradle-PSD

« That's my cradle. »

(19) Pnar (Ring 2015 : 89)

i khon yong ka ri
ki=kʰɔn jɔŋ ka=ri
PL=child GEN F=country

« the country's children »

(20) Garifuna (Haurholm-Larsen 2016 : 59)

n-éygan hudútu
1.SG-CLF banana.mash

« my banana mash »

2. Possession prédicative

À la différence de la possession adnominale, la possession prédicative s'exprime et se construit à l'échelle de la proposition et plus du syntagme nominal. L'expression de cette relation se fait à l'aide de deux types de structures syntaxiques : la construction transitive et la construction intransitive. Cette première distinction peut être approfondie à partir de la typologie élaborée par Leon Stassen (2013). La construction transitive correspond à la proposition qui s'organise autour du verbe « avoir » ou des verbes équivalents. Quant à elle, la construction intransitive correspond à la proposition existentielle. Ce deuxième ensemble de structures syntaxiques peut à son tour s'organiser en trois sous-groupes : la proposition oblique, la proposition sujet et la proposition conjonctionnelle.

2.1. Proposition transitive

Au sein de la proposition transitive permettant d'exprimer la possession, le possesseur et le possédé ont la fonction respective de sujet/agent et d'objet direct/patient du verbe « avoir » (21). Plus justement, le verbe de la proposition peut correspondre à un verbe équivalent au verbe « avoir » dans sens où il permet d'exprimer la même relation de possession. À titre d'exemple, il peut s'agir des verbes signifiant *prendre, attraper, porter* (22).

(21) Ese Ejja (Vuillemat 2012 : 318)

Owe iñawewa-me eya (kwa-je).
one dog-HAVE 1SG.ABS be-FUT
« I (will) have one dog. »

(22) Warrongo (Tsunoda 2011 : 268)

jangarago-nggo ganyji-n gagabaraa-Ø.
small-ERG carry-NF big-ACC
« Small [men tend to] carry [i.e. have] a big [penis]. »

2.2. Proposition intransitive

La proposition intransitive consiste en une construction dont l'élément principal est le verbe existentiel. Le verbe peut être le verbe copule « être » ainsi que d'autres formes qui permettent d'encoder la même idée. Cet ensemble se subdivise selon trois types de propositions et ces dernières s'organisent selon les manières dont le possesseur et le possédé sont encodés (Stassen

2013). Dès lors, nous pouvons distinguer la proposition oblique, la proposition sujet et la proposition conjonctionnelle.

2.2.1. Proposition oblique

Dans cette proposition, le possédé est exprimé à l'aide d'un syntagme nominal et fonctionne en tant que sujet grammatical du verbe existentiel. Les différences structurales tiennent à la particularité de l'expression du possesseur en tant que constituant au cas oblique.

2.2.1.1. Proposition existentielle locative

La particularité de la proposition existentielle locative est exprimée à travers son nom : le possesseur est marqué de manière oblique, ce qui lui confère un sens de localisation. Il est également possible de détailler davantage cette structure expressive en distinguant les possesseurs marqués par le locatif (23) et les possesseurs marqués par le datif (24). Cependant, l'issue des stratégies étant la même, à savoir encoder le possesseur de manière à ce qu'il signifie l'emplacement d'un possédé, il convient de les envisager dans un groupe unique.

(23) Pite Saami (Wilbur 2014 : 85)

muvne lä bijjla
muvne lä bijjla
1SG.INESS be\3SG.PRS car\NOM.SG
« I have a car. » (litt. : at me is car)

(24) Betta Kurumba (Coelho 2003 : 151)

na:yka yaluwə u:ɖə
na:yə-ka yaluwə u:ɖə
dog-dat bone be
« The dog has bones (in its own body). »

2.2.1.2. Proposition existentielle génitive

Cette construction diffère de la proposition existentielle locative en ceci qu'elle ne situe pas le possédé vis-à-vis du possesseur. Cette construction se caractérise et tient son nom de la manière dont le possesseur est encodé. Marqué au génitif, il fonctionne souvent comme modificateur du possédé, qui est au nominatif (25). Dans ce cas, il s'agit d'employer une construction déjà abordée

au sein de la possession adnominale de manière prédicative. Pour cette raison, la proposition existentielle génitive n'est pas unanimement admise (Vorob'jova et Novitskaja 2018 : 131).

(25) Palula (Liljegren 2016 : 310)

har qóom-ii har qabilá-ii tēnteñii jhanii dasturá
every tribe-GEN every clan-GEN REFL marriage.GEN customs
haans-áan-u
stay-PRS-MSG

« Each tribe and clan has its own marriage customs. » (litt. : Every tribe's and every clan's custom of marriage is present.)

Deux particularités de cette construction sont à relever. Il est observé, dans plusieurs langues, que d'une part le possesseur peut ne pas être marqué, et que d'autre part le verbe copule peut ne pas être exprimé. Dans ce cas, la construction est identique à l'expression de la possession adnominale puisque le possédé et le possesseur sont respectivement le noyau et le dépendant d'un syntagme nominal unique dont l'existence n'est pas marquée par la présence d'un verbe copule. Cependant, il semble que la pertinence de la considération de cette structure en tant que proposition existentielle tiennent au fait que, en contexte, le verbe existentiel est sous-entendu (Kolawik 2016 : 38)

2.2.2. Proposition sujet

Comme les propositions obliques, la proposition sujet attribuée au syntagme nominal du possédé la fonction de sujet du verbe existentiel (26). Le possesseur, quant à lui, est encodé en tant que thème de la proposition, ce qui signifie que le syntagme nominal qui l'exprime constitue le cadre général au niveau duquel l'existence du possédé affirmée est pertinente, voire a une valeur de vérité.

(26) Tondano (Sneddon 1975 : 175)

si tuama si wewean wale rua
 ANIM.SG man TOP exist house two

« The man has two houses. » (litt. : « As far as the man is concerned, there are two houses. »)

2.2.3. Proposition conjonctionnelle

Ce type de proposition diffère de la proposition sujet et oblique sur plusieurs points. Tout d'abord, le syntagme nominal du possesseur est le sujet grammatical du verbe. Ensuite, le possédé est une forme oblique et le rapport du possesseur au possédé s'exprime à l'aide d'un marqueur qui exprime l'accompagnement, la simultanéité, et qui peut être de différentes natures (conjonction de coordination, de subordination, etc.) Le marqueur comitatif « avec » est le plus fréquemment intégré à cette construction (27).

(27) Mauwake (Berghäll 2015 : 268)

Parina ona wakesim-owa onaiya ika-i-ya.
lamp 3S.GEN cover-NMZ with be-Np-PR.3S
« The lamp has a cover. »

3. Contraste d'aliénabilité

A priori, le contraste d'aliénabilité ne peut être envisagé comme une catégorie grammaticale à proprement parler, puisque le choix établi quant à la construction adéquate à l'expression d'une relation de possession est un choix morphosyntaxique qui répond et correspond à la présence d'un élément lexical précis. Il est néanmoins fréquent qu'il se reflète dans la répartition des structures possessives. La manière dont le contraste se manifeste dans l'expression grammaticale de la possession est spécifique aux langues, mais diverses tendances peuvent être mises en lumière.

3.1. Possession adnominale

3.1.1. Stratégies

En ce qui concerne les stratégies disponibles pour exprimer la possession adnominale, certaines tendances ont été mises en avant en ce qu'elles reflètent le contraste d'aliénabilité. Ceci signifie qu'à l'issue de l'établissement de diverses typologies, d'une part, plusieurs constructions ont été associées à l'expression de la possession inaliénable en tant qu'elles sont les stratégies structurales typiquement employées pour ce type de possession, d'autre part des généralisations concernant la coexistence de stratégies qui reflèterait le contraste d'aliénabilité ont été établies.

Nichols (1988), qui soutient une explication du contraste d'aliénabilité en termes de structures formelles plutôt qu'en termes de stabilité sémantique, avance que la position typiquement corrélée à la possession inaliénable est celle de la marque possessive sur le noyau du

syntagme nominal possessif. À partir de cette observation, elle établit la généralisation selon laquelle le contraste d'aliénabilité se reflète dans la répartition des constructions : si le contraste est pertinent dans une langue, la possession inaliénable s'exprime à l'aide de stratégies proches du noyau (ou plus éloignées du dépendant) tandis que la possession aliénable s'exprime à l'aide de stratégies proches du dépendant (ou plus éloignées du noyau) (Nichols 1988 : 576).

La possession inaliénable est aussi souvent non marquée et consiste alors uniquement en la juxtaposition du possesseur et du possédé. À l'inverse, la possession aliénable est toujours marquée. C'est pour cette raison que le contraste d'aliénabilité est associé à des caractéristiques de marque, et que les noms aliénables sont décrits comme marqués tandis que les noms inaliénables sont décrits comme non marqués (Heine 1997 : 172). De manière plus générale et certainement plus juste, il est préférable de concevoir la possession inaliénable en tant qu'elle implique un lien structural plus étroit entre le possesseur et le possédé, et d'entendre cette généralisation en tant qu'elle souligne le caractère davantage marqué de la possession aliénable par rapport à la possession inaliénable, et non pas que cette dernière n'implique aucune marque. Il est plus acceptable sous cet angle de considérer certaines tendances généralisées telles que l'utilisation courante des affixes dans l'expression grammaticale de la possession inaliénable.

Cette tendance fait écho à la position de Haiman – déjà envisagée au chapitre I, point 2.4. – selon laquelle la proximité des constituants dans l'expression de la possession inaliénable reflète la proximité relationnelle qui lie le possesseur et le possédé. Nous rappelons que Haspelmath envisage quant à lui cette même proximité morphosyntaxique par l'intermédiaire de la fréquence d'usage des constructions possessives vis-à-vis des possédés inaliénables, et s'appuie sur le caractère prédictible pour expliquer la proximité en question.

Seiler (1981 : 14-20) soulève également plusieurs tendances concernant les stratégies utilisées pour marquer le contraste d'aliénabilité. En plus d'envisager lui-aussi la juxtaposition du possesseur et du possédé ainsi que l'emploi d'affixes pronominaux comme une stratégie prototypique de la possession inaliénable, il note la fréquente mobilisation de deux ensembles d'affixes possessifs dont la responsabilité est d'encoder respectivement la possession aliénable et inaliénable. Il met ensuite en lumière la présence obligatoire du possesseur pour un ensemble de noms (spécifique à chaque langue qui manifeste ce paramètre), en mentionnant que cette caractéristique ne concerne que des noms inaliénables.

3.1.2. Noms obligatoirement possédés

Il existe, au sein de certaines langues, un ensemble de noms obligatoirement possédés. Cela signifie que ces substantifs doivent impérativement apparaître avec leur possesseur. Ce caractère entretient souvent un lien étroit avec le contraste d'aliénabilité, mais il faut rester prudent quant aux particularités de chaque langue. Il est possible, en effet, que la liste des noms obligatoirement possédés ne corresponde pas au caractère inhérent de la relation entre possesseur et possédé, mais qu'elle se constitue à partir d'autres paramètres. Plus précisément, tout dépend de l'approche établie vis-à-vis du caractère (in)aliénable. Le caractère obligatoirement possédé répond à un impératif d'ordre morphosyntaxique selon lequel un nom ne peut apparaître seul – c'est-à-dire sans son possesseur –, tandis que le contraste d'aliénabilité peut s'établir au niveau du lexique [classes de noms établies selon leur champ sémantique et/ou leur (in)aliénabilité] et/ou au niveau morphosyntaxique, voire ne pas être dégagé à quelque niveau que ce soit à travers la grammaire d'une langue. Dans le deuxième cas, où le contraste d'aliénabilité se reflète au niveau des constructions grammaticales, la probabilité pour que les noms obligatoirement possédés correspondent aux possédés inaliénables est tout de même assez grande.

Concernant les implications morphosyntaxiques auxquelles ils sont soumis, les noms obligatoirement possédés ne se contentent pas toujours d'apparaître avec leur possesseur (lié), mais entraînent parfois la présence d'une marque (liée) explicitant leur caractère possédé. Ceci leur vaut la dénomination de *noms liés*. De manière générale, ils répondent à des paramètres morphosyntaxiques stricts spécifiques aux langues. Un grand nombre de langues marquant la possession sur le noyau sont concernées par la présence d'un tel ensemble de noms. D'ailleurs, ce phénomène n'est observé jusqu'à présent qu'au sein de langues ainsi marquées (Nichols et Bicker : 2013).

La particularité rencontrée à l'égard de ces termes se situe au niveau de leur utilisation de manière générique, absolue, c'est-à-dire en tant que catégorie plutôt qu'en tant que référent singulier. De multiples stratégies sont mises en place par les langues pour rendre cette expression possible, comme l'intégration du substantif au sein d'une construction à laquelle il n'a pas accès a priori en tant qu'élément obligatoirement possédé. Un autre exemple consiste en l'affixation d'un élément dont la fonction est d'attribuer au terme un caractère général non possédé (Seiler 1981 : 32).

Il existe à l'inverse des noms impossédables, qu'il convient de ne pas ignorer, car ils éclairent également le rapport particulier entre sémantique et morphosyntaxe qui se cache derrière le caractère obligatoire de la possession et de la non-possession. Il s'agit d'un impératif essentiellement morphosyntaxique pour les noms impossédables. En effet, ils ne peuvent être morphologiquement liés mais peuvent être possédés par l'intermédiaire d'un nom qui prend la marque de la possession. L'intermédiaire est souvent un nom générique, un hyperonyme du nom impossédable. Par exemple, si un nom d'animal est impossédable dans une langue, comme *mañek* « autruche » en Pilaga, l'emploi du terme signifiant « animal » peut être mobilisé en tant que nom intermédiaire pour exprimer la possession du nom d'animal impossédable.

3.2. Possession prédicative

Il semble que la possession prédicative n'est pas un champ d'expression où se marque le contraste d'aliénabilité au sens où la mobilisation prototypique d'une des propositions pour la possession inaliénable ne semble pas être déglagée. Il est possible que certaines constructions présentées coexistent et que leurs usages respectifs suivent une répartition entre possession aliénable et possession inaliénable, mais aucune attribution ne semble être soulevée comme tendance générale.

À cet égard, il convient d'envisager un paramètre déterminant et révélateur quant à cette absence d'inscription du contraste d'aliénabilité au sein de la possession prédicative, et qui concerne les caractères attributif et informatif des expressions possessives.

3.2.1. Degré d'informativité

Comprendre le rapport particulier qu'entretient la possession prédicative vis-à-vis du contraste d'aliénabilité implique de revenir à la distinction initiale établie entre possession adnominale et possession prédicative. Si notre propos ne s'est pas d'emblée organisé autour de ce paramètre, ce qui distingue les deux niveaux d'expression de la possession ne relève pas uniquement de l'ordre de la morphosyntaxe. La possession adnominale, également appelée possession attributive, se caractérise par la nature présupposée de la relation de possession qu'elle exprime. Ceci diffère de ce que la possession prédicative est en mesure d'exprimer, car cette dernière met généralement en place l'affirmation d'une information quant à la possession d'une

substance par une autre. Il est également possible que le verbe entraîne une précision quant à la nature de la relation, même si ce n'est pas le cas de tous les verbes mobilisés pour exprimer la possession prédicative (Mithun 2001 : 285).

En ce sens, l'exemple (28) présuppose la relation de possession qui existe entre la première personne du singulier encodée par le pronom possessif *mon* et le substantif *chien*. Le syntagme nominal au sein duquel s'exprime la relation ne consiste pas en l'introduction de son information mais uniquement en son expression. Quant à lui, l'exemple (29) a un caractère informatif en ceci que la relation de possession est introduite en plus d'être exprimée.

(28) Mon chien est chez le vétérinaire.

(29) J'ai un chien.

La distinction entre le caractère attributif de la possession adnominale et le caractère informatif de la possession prédicative est la raison pour laquelle cette dernière est moins propice à l'expression de la possession inaliénable, et donc moins sujette à être un lieu distinctif par rapport au contraste d'aliénabilité.

En revanche, si l'expression de la possession inaliénable en tant qu'affirmation simple est rarement mise en place au niveau prédicatif – puisqu'elle est par définition inhérente et son affirmation n'est donc pas informative –, il est fréquent que l'assertion de base soit modifiée, auquel cas la proposition retrouve un niveau d'informativité plus élevé. Dans ce cadre, la relation de possession est alors davantage présupposée. C'est ce qui est observé dans l'exemple (29), où la relation entre le sujet *elle* et l'objet *yeux* semble présupposée, ou dont le degré d'informativité est moins important que celui de l'adjectif *bleus*.

(30) Elle a les yeux bleus.

Conclusion du cadre théorique et descriptif

La possession est un concept dont la richesse est perceptible au regard de la diversité des relations qu'elle est en mesure de représenter. Elle peut être temporaire (*mon siège*), permanente (*ton emploi*), immuable (*sa sœur*), concrète (*votre chien*), abstraite (*ses sentiments*), et de biens d'autres types encore. La culture joue un rôle prépondérant dans la signification de la possession, de telle sorte que les actualisations de la relation de possession, en tant qu'expériences personnelles ainsi que constructions grammaticales mobilisées pour exprimer ces expériences, représentent le système de croyances du possesseur et, plus largement, de la communauté dans laquelle il s'inscrit.

Dès lors, l'étude de ce domaine à la lumière de certains filtres et de certaines oppositions favorise l'accès à une meilleure compréhension et aux axes de travail disponibles. Puisque la possession conceptuelle est présumée aux expressions grammaticales possessives et ce dans toutes les langues, la possession peut être entendue comme un concept universel (Seiler 1981 : 17). Ce niveau d'universalité autorise la comparaison des constructions, en dépit des différences structurales et sémantiques, relatives à la possession ainsi qu'aux contrastes. Il est justement tout à fait pertinent de prendre en considération et d'envisager ces différences en tant qu'elles permettent de cerner toujours plus profondément les perceptions variables de la possession et leur lien avec les ressources linguistiques disponibles pour les dire. L'établissement d'une typologie trouve sa richesse dans la particularité autant que dans la ressemblance. Là se situe tout l'enjeu de la discipline.

Le contraste d'aliénabilité, souvent étudié dans son rapport à la possession, se reflète de différentes manières à travers les langues également. En ce sens, certaines d'entre elles établissent une distinction au niveau des classes de noms entre les termes aliénables et inaliénables, auquel cas le contraste d'aliénabilité consiste en un contraste lexical. À cet égard, les champs sémantiques les plus souvent désignés comme représentants prototypiques du caractère inaliénable sont les noms de parties du corps – à plus large échelle les relations partie-tout – et les noms de liens de parenté.

À partir du moment où cette distinction lexicale entraîne un traitement particulier des termes au niveau morphosyntaxique, autrement dit au niveau de la construction de l'expression de leur possession, le contraste devient significatif au niveau grammatical. C'est ce dont il est question lorsque, par exemple, la possession aliénable, qui correspond à la conception de la possession la plus intuitive et la plus imposante du point de vue de la quantité des substances possédables, est celle qui reçoit potentiellement le plus de marques, tandis que la possession inaliénable est plus

« simple » en tant que construction morphosyntaxique et que la marque de possession se trouve plus proche du noyau du syntagme (c'est-à-dire le possédé).

Si plusieurs tendances et généralisations quant à l'expression de la possession (in)aliénable ont été mises en lumière grâce à diverses typologies, et si certains champs lexicaux sont typiquement associés au caractère inaliénable, le rapport entre ces deux niveaux en tant que lieux d'inscription du contraste reste encore flou. C'est à partir de cet axe que nous observons le comportement d'un ensemble de langues et que nous cherchons à établir une typologie.

III. ÉTUDE TYPOLOGIQUE

CHAPITRE III : ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Plusieurs démarches précèdent inévitablement l'analyse d'un ensemble de données et sont d'une importance égale. Globalement, ces étapes sont essentielles en ceci qu'elles déterminent notamment la centralisation et le traitement des données à exploiter. Parmi la succession de procédés méthodologiques, la constitution de l'échantillon de langues sur lequel repose l'étude typologique menée occupe une place centrale. Ce chapitre prend dès lors pour point de départ la présentation de l'échantillon établi ainsi que les réflexions sous-jacentes à cette production.

À partir des sources sélectionnées lors de cette première étape, une synthétisation des phénomènes pertinents dans le cadre de notre étude a été opérée. L'interprétation des sources constitue le deuxième paramétrage effectué et explicité dans ce chapitre. À cet égard, il s'agit d'explicitier les démarches suivies de manière générale, ainsi que les choix qui ont été réalisés pour répondre au mieux aux situations rencontrées lors de notre étude.

Enfin, en amont de l'analyse à proprement parler, nous abordons la manière dont certaines données sont traitées, notamment les cas des exemples disponibles et des exemples indisponibles dans les grammaires, ainsi que les champs lexicaux observés.

1. Échantillon

1.1. Fondements théoriques

Si l'intérêt typologique des langues et le nombre d'études s'inscrivant dans ce domaine se sont vu augmenter à la fin du 20^e siècle, la constitution des échantillons mobilisés dans le cadre de ces recherches manquait parfois de fondements solides. Sans questionner fondamentalement la pertinence ou l'utilité de ce qui avait déjà été mis en place, Rijkhoff, Bakker, Hengeveld et Kahrel proposent en 1993 une méthode destinée à encadrer et soutenir l'étape majeure qu'est celle de l'élaboration de l'échantillon au sein d'une étude typologique des langues. Cette démarche répond à la constatation selon laquelle les typologues avaient tendance à considérer et intégrer une quantité importante de langues dans leur échantillon, et ce sans réflexion particulière quant à la diversité des langues intégrées. S'observait alors une propension à favoriser la quantité des langues étudiées sur la qualité relative à leur représentativité. Le critère de représentativité n'entend évidemment

pas remettre en question la légitimité des langues. L'idée est qu'il convient de prendre en considération divers paramètres – non négligeables – lors de la mise en place d'un échantillon.

La méthode d'échantillonnage soumise par les chercheurs susmentionnés a été revue par Rijkhoff et Bakker en 1998 et c'est à partir de cette mise à jour que se constitue l'échantillon de cette étude. Avant de détailler notre réflexion et les choix réalisés à cet égard, il nous semble nécessaire de présenter globalement la méthode suivie afin d'introduire les critères selon lesquels se construit notre échantillon.

1.1.1. Méthode et types d'échantillons

La méthode proposée par Rijkhoff et Bakker (1998) défend plusieurs principes fondamentaux, dont celui de la représentativité des langues sélectionnées vis-à-vis du paramètre généalogique. L'existence d'un arbre généalogique des langues, composé d'ensembles de familles, de sous-familles, etc., doit être considérée comme un facteur déterminant lors de l'établissement d'un échantillon, et la méthode présentée entend répondre à cet impératif. En effet, peu importe la taille de l'échantillon mis en place, chaque famille de langues sera représentée de manière proportionnelle.

Les langues du monde consistent en un ensemble complexe qui est le résultat de siècles, voire de millénaires d'évolution, de contacts, de changements. Grâce aux disciplines qui se sont consacrées à l'étude de leur organisation en tant qu'elles peuvent avoir des origines plus ou moins communes, nous disposons d'une répartition des langues en familles, elles-mêmes subdivisées en sous-familles, lesquelles s'organisent toujours plus distinctement de manière arborescente. Les familles de langues sont de tailles variées en termes de quantité de langues qu'elles contiennent. Lors d'une étude typologique, il convient de représenter la diversité de ces ensembles tout en respectant leur caractère plus ou moins fourni. Il est dès lors indispensable d'adopter une approche qui tend à refléter chaque famille de manière proportionnelle, et la méthode considérée repose directement sur ce principe.

Il existe trois types d'échantillons et leur configuration reflète les enjeux spécifiques de chaque étude typologique, tant vis-à-vis des questions posées que des positions adoptées. Le type d'échantillon obtenu à l'issue de la démarche envisagée et que nous établissons au sein de ce projet est un échantillon de variété. Les deux autres options sont d'une part l'échantillon aléatoire, qui ne se base sur aucune répartition particulière, que ce soit au niveau culturel, génétique ou

géographique, et d'autre part l'échantillon de probabilité, qui répond à un souhait d'éviter totalement les résultats biaisés par divers facteurs – identiques à ceux qui sont ignorés pour l'échantillon aléatoire, par exemple – et ce en ne sélectionnant notamment que des langues de familles différentes (Rijkhoff et Bakker 1998 : 265). Cette deuxième approche rend dès lors l'échantillonnage particulièrement compliqué, puisque la probabilité que les langues ne soient pas liées d'une manière ou d'une autre est inversement proportionnelle à la taille de l'échantillon. L'échantillon de variété, lui, tient son nom de la diversité linguistique qu'il entend représenter par l'intermédiaire des langues retenues. Il peut être sollicité notamment lorsqu'il s'agit d'approcher un phénomène linguistique jusque-là peu exploré, de manière à mettre en place une vue d'ensemble dudit phénomène.

1.1.2. Classification des langues

Parmi les critères définitoires de l'échantillon, la méthode envisagée place la diversité génétique en priorité et fait dès lors passer des critères comme la situation géographique des langues en second plan. Cette méthode, dont le but est d'être applicable à tous les échantillons de variété quelle que soit leur taille, prône une diversité à deux niveaux : d'une part entre les grandes familles de langues, d'autre part entre les composantes de ces ensembles.

Le premier niveau de diversité entend fournir un échantillon au sein duquel au moins une langue représente chaque grande famille génétiquement indépendante. Pour prétendre refléter ce niveau de diversité, un échantillon doit donc comprendre au minimum autant de langues qu'il existe de grandes familles. La généalogie de ces dernières n'est pas toujours unanimement établie. Selon Ruhlen (1987), elles sont au nombre de 27 – la méthode d'échantillonnage envisagée par Rijkhoff et Bakker se base sur cette classification. Voegelin et Voegelin (1977), quant à eux, envisagent une distinction de premier niveau à 50 familles, tandis que l'Ethnologue (base de données sur les langues du monde) n'en considère pas moins de 120 (Rijkhoff et Bakker 1998 : 268).

Quelle que soit la classification à partir de laquelle un échantillon est établi, l'importance du deuxième niveau de diversité entre en jeu lorsque le nombre des langues reprises dans l'échantillon est plus petit que le nombre des grandes familles, puisqu'il convient alors de décider lesquelles ne seront pas représentées. Dans la même idée, dès lors que le nombre de langues envisagées dépasse

le nombre de grandes familles, il convient de savoir lesquelles auront plusieurs représentantes au sein de l'échantillon.

Le deuxième niveau de diversité concerne l'intérieur de ces grandes familles. Puisqu'elles ne contiennent pas toutes le même nombre de sous-familles ni le même nombre de langues dans l'absolu, il est important de représenter chaque grande famille selon son degré de diversité. Celui-ci se calcule sur base du nombre de nœuds (les subdivisions) qu'il y a entre la grande famille et les langues individuelles. En ce sens, ce n'est pas le nombre de langues qui détermine directement le degré de diversité. Par exemple, les langues amérindiennes ont un degré de diversité bien plus élevé que d'autres familles plus fournies en langues. Ceci permet de comprendre que le degré de diversité reflète une réelle variété interne et pas seulement un nombre de langues. De manière assez évidente, plus le degré de diversité est élevé, plus il est pertinent d'intégrer des représentants de la famille dans l'échantillon. À partir de cette valeur, il est plus aisé d'effectuer la sélection des langues pour constituer un échantillon pertinent (Rijkhoff et Bakker 1998 : 269-275).

La précision de la méthode proposée par Rijkhoff et Bakker permet d'anticiper un ensemble de choix auxquels peut être confronté le typologue lorsqu'il constitue son échantillon. Ces cas sont tout à fait pertinents et leur anticipation au sein de la méthode est nécessaire lorsqu'il s'agit d'établir des échantillons plus larges que celui qui nous concerne dans le cadre de la présente étude. Pour cette raison, nous ne présentons pas les niveaux de précision qui ne sont pas concernés dans la constitution de notre échantillon.

1.1.3. Degré de représentativité et contraintes

La difficulté sous-jacente à la constitution d'un échantillon dans la discipline qu'est la typologie des langues tient au fait que l'hétérogénéité et la répartition non uniforme des données à travers les langues rendent très incertaine la possibilité d'un échantillon non biaisé par divers facteurs. Se pose aussi la question de la représentativité des langues retenues, des ressources linguistiques qu'elles donnent à observer et des résultats qu'elles entraînent. Il semble délicat de proposer des généralisations à partir d'un ensemble défini, dont les propriétés le représentent mais ne peuvent pas prétendre représenter aveuglément l'ensemble des langues.

Plus encore, l'échantillon répond à une subjectivité qui précède les tendances soulevées, et qui est celle du typologue. Ce dernier est contraint de faire des choix et les motivations qui les

sous-tendent peuvent lui être plus ou moins propres. Il est d'ailleurs possible de faire remonter cette subjectivité, à un niveau antérieur, au linguiste ou anthropologue (ou autre chercheur) en charge de fournir la description d'une langue. Constituer un échantillon ne peut se faire qu'à partir des ressources nécessaires disponibles, et, à cet égard, il existe un nombre très large de langues qui n'ont pas encore fait l'objet d'une description. Il est inévitable que la constitution d'un échantillon tienne compte de la disponibilité de ressources exploitables.

Deux biais assez bien connus et déjà mentionnés sont ceux qui concernent la généalogie et leur répartition géographique des langues. S'ils sont plus facilement évitables par le typologue au moment où celui-ci établit son échantillon, il serait trop rapide de considérer les paramètres généalogiques et géographiques comme les biais uniques, alors que des facteurs tels que la taille d'une communauté, sa densité et son niveau d'alphabétisation peuvent également avoir une influence considérable sur la langue. Ce qu'il s'agit de souligner, c'est le fait qu'il peut être imprudent et trop rapide d'attribuer certaines différences, ou au contraire similitudes, aux critères généalogiques et géographiques, en ignorant d'autres potentiellement tout autant pertinents (Dahl 2008 : 208).

La question du degré de représentativité rencontre ainsi plusieurs obstacles et fait face à une ambiguïté qui relève de l'ordre de l'empirique. Celle-ci semble néanmoins se résoudre en même temps qu'elle est comprise. Au-delà du fait que certaines méthodes d'échantillonnage favoriseraient plus que d'autres la variété linguistique, la représentativité plus ou moins affirmée d'un échantillon n'a de sens qu'en regard du paramètre étudié. Le même échantillon, utilisé comme champ d'analyse au sein d'une étude typologique dont la question de recherche et les finalités sont différentes, ne pourra certainement pas prétendre au même degré de représentativité. Il faut dès lors retenir l'idée selon laquelle chaque échantillon et son degré de représentativité sont légitimes, quels que soient les choix effectués et les observations réalisées.

1.2. Constitution de l'échantillon

L'échantillon de variété est le type retenu dans cette étude. Les raisons de ce choix sont multiples et sont notamment liées au phénomène étudié, à savoir l'inscription du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession. Si l'information selon laquelle l'échantillon de variété peut être utile lorsqu'il s'agit d'étudier un domaine linguistique peu exploré a été avancée,

elle ne contraint en rien l'applicabilité de ce type d'échantillon à un phénomène déjà largement exploité, tel que la possession. Comme souligné à de multiples reprises, elle a déjà fait l'objet de nombreuses études, notamment typologiques. De son côté, le contraste d'aliénabilité, souvent approché dans son rapport à la possession et ses expressions, est également un thème fréquemment considéré par les chercheurs. Cependant, le choix d'établir un échantillon varié repose sur le souhait d'étudier le contraste d'aliénabilité dans sa diversité tant linguistique que culturelle.

La possession et le contraste d'aliénabilité sont en effet des conceptions intrinsèquement liées à la culture et dont le reflet dans les langues peut varier énormément. En ce sens, il nous semblait important, sans pouvoir affirmer *a priori* que cela aurait un reflet quelconque au niveau des ressources linguistiques disponibles, de construire notre échantillon à partir de la répartition généalogique des langues et de sélectionner en ce sens des langues représentant les différentes familles, selon un taux de représentativité relatif à chaque famille.

Si le cadre dans lequel s'inscrit cette étude rendait le traitement d'un large échantillon peu aisé, l'étude approfondie d'un ensemble de faits linguistiques a dans l'absolu été privilégiée de manière à ne pas se laisser aller à une étude superficielle d'un échantillon particulièrement large – risque directement lié au nombre de langues en tant qu'objets d'étude (Sörös 2008 : 5). De manière assez arbitraire, nous avons ainsi limité l'échantillon à 32 langues. De cette manière, il restait cohérent de prétendre à un minimum de variété. Ce paramètre de variété se construit d'ailleurs à partir de deux répartitions : d'une part la répartition génétique, d'autre part la répartition géographique.

La répartition génétique de notre échantillon prend appui sur la classification proposée par Ruhlen (1987) mais n'entend pas la suivre de manière absolue. Au-delà du fait que certaines des grandes familles qu'il considère ont, depuis, été revues – comme la famille indopacifique –, les pidgins et les langues créoles, par exemple, ne sont pas représentés dans notre échantillon. En plus de tenter de représenter les grandes familles de langues, nous nous sommes également basée sur les degrés de diversité relatifs à chaque grande famille, proposés par Rijkhoff et Bakker (1998), afin d'obtenir un échantillon à l'image de cette diversité.

Le facteur géographique a été pris en considération pour la même raison, dans une optique de maximisation de représentation de la variété, et d'éviter que les potentielles similitudes soient le reflet du partage d'une même culture – biais qui fait directement écho au caractère culturel de la conception de la possession et du contraste d'aliénabilité. Dès lors, la répartition des langues entre

les macrorégions a été un critère déterminant dans la composition l'échantillon de cette étude. Plus encore, cette répartition s'étend également à l'intérieur des macrorégions, de manière à obtenir un ensemble de langues le plus réparti géographiquement et culturellement. Pour équilibrer la répartition des langues au sein des macrorégions, nous avons établi notre échantillon à partir de l'observation de l'équilibre proposé par WALS (tableau 1).

Macrorégion	WALS-100	WALS-32	Application
Afrique	17	5,44	5
Amérique du Nord	19	6,08	7
Amérique du Sud	13	4,16	4
Australie	7	2,24	2
Eurasie	27	8,64	9
Papunésie	17	5,44	5
Total	100	32	32

Tableau 1: Équilibre des langues entre macrorégions

Une fois la répartition géographique établie, il s'agit d'envisager le paramètre de l'accès aux ressources à exploiter. Les grammaires de langues étant les sources primaires analysées afin d'établir la typologie au cœur de cette étude, il est inévitable de construire notre échantillon à partir des matériaux disponibles, tant d'un point de vue général vis-à-vis des langues ayant déjà fait l'objet d'une description – c'est-à-dire un tiers des langues vivantes seulement, sans compter, donc, les langues mortes –, que d'un point de vue strictement pratique lié à l'accès.

En résumé, la constitution de notre échantillon a été réalisée en suivant une succession d'étapes, lesquelles reflètent la prise en considération de paramètres divers. La familiarisation avec une méthode d'échantillonnage, en l'occurrence celle proposée par Rijkhoff et Bakker (1998), nous a tout d'abord permis d'appréhender et d'anticiper la concrétisation d'une telle entreprise. Ensuite, la prise en considération de divers paramètres, tels que la répartition généalogique et la répartition géographique, a soutenu le processus d'établissement d'un échantillon de variété. Enfin, la disponibilité des ressources, auxquelles notre accès était un facteur décisif, a permis la réalisation de notre échantillon (tableau 2). Puisque notre souhait de favoriser une répartition géographique

optimale sous-tend directement l'échantillon établi, l'équilibre des langues selon les macrorégions est également représenté (tableau 3).

Famille	Langue	Source	Région
Afro-asiatique, Couchitique	Konso	Orkaydo 2013	Éthiopie
Afro-asiatique, Tchadique	Moloko	Friesen 2017	Cameroun
Altaïque, Toungouse	Manchu	Gorelova 2002	Chine
Arawakienne	Garifuna	Haurholm-Larsen 2016	Honduras
Austroasiatique	Pnar	Ring 2015	Bengladesh
Austronésienne, Malayo-polynésienne, Malayo-sumbawienne	Papuan Malay	Kluge 2017	Indonésie
Austronésienne, Malayo-polynésienne, Centrale-orientale	Rapa Nui	Kieviet 2017	Île de Pâques
Caribe	Carib	Courtz 2008	Suriname
Dravidienne	Betta Kurumba	Coelho 2003	Inde
Eskimo-aléoute	Yupik	Miyaoka 2002	Alaska
Indo-européenne, Anatolienne	Hittite	Hoffner et Melchert 2008	Turquie
Indo-européenne, indo-aryenne	Palula	Liljegren 2016	Pakistan
Maya	Chol	Vázquez Alvarez 2011	Mexique
Mixe-zoque	Sierra Popoluca	Boudreault 2009	Mexique
Muskogéenne	Choctaw	Broadwell 2006	Mississippi
Na-dené	Tlingit	Crippen 2010	Alaska
Nakho-daghestanienne	Khwarshi	Khalilova 2009	Russie
Nigéro-congolaise, Bantoïde	Fwe	Gunnink 2018	Namibie
Nigéro-congolaise, Na-Togo	Logba	Dorvlo 2008	Ghana
Nilotique	Ateso	Barasa 2017	Ouganda
Nyulnyulan	Bardi	Bowern 2012	Australie
Ouralienne	Pite Saami	Wilbur 2014	Suède/Norvège
Pama-Nyungan	Warrongo	Tsunoda 2011	Australie
Pano-tacanane	Ese Ejja	Vuillermet 2012	Bolivie
Sino-tibétaine	Yakkha	Schackow 2015	Népal
Tai-kadaï	Lao	Enfield 2007	Laos
Timor-alor-pantar	Abui	Kratochvíl 2007	Indonésie
Trans-Nouvelle-Guinée	Mauwake	Berghäll 2015	Papouasie NG

Uto-aztèque	Cupeño	Hill 2014	Los Angeles
Waykuruane	Pilaga	Vidal 2001	Argentine
Yam	Komnzo	Dölher 2018	Papouasie NG
Yanomami	Yanomama	Perri Ferreira 2017	Brésil

Tableau 2: Échantillon de langues

Macrorégion	Langues
Afrique	Konso, Moloko, Fwe, Logba, Atesto
Amérique du Nord	Garifuna, Cupeño, Tlingit, Yupik, Chol, Sierra Populuca, Choctaw
Amérique du Sud	Ese Ejja, Pilaga, Yanomama, Carib
Australie	Bardi, Warrongo
Eurasie	Manchu, Pnar, Khwarshi, Betta Kurumba, Hittite, Palula, Pite Saami, Yakkha, Lao
Papunésie	Papuan Malay, Rapa Nui, Abui, Mauwake, Komnzo

Tableau 3: Langues par macrorégion

2. Interprétation des grammaires

À l'échelle d'une étude typologique des langues, il est parfois difficilement réalisable de (ne) disposer (que) de sources primaires, c'est-à-dire un ensemble de données linguistiques que le typologue récolte lui-même de manière à ne pas être contraint de recourir à un intermédiaire. Cependant, un grand nombre de travaux linguistiques divers ayant déjà été réalisés, il est évidemment fréquent de se baser sur des sources dites secondaires, à savoir dans ce cas précis les 32 grammaires, dont les données ont été recueillies et agencées par divers chercheurs.

La démarche qui réside dans le fait d'avoir recours à ces documents est donc tout à fait valide, et le travail du typologue à partir de ces sources consiste à cibler les données dont il a besoin parmi la quantité d'informations dont il dispose alors. Dans cette optique, nous avons établi un ensemble de rapports dont la fonction et la construction répondent aux besoins de cette étude.

2.1. Rapports

Au sein des grammaires mobilisées pour chacune des langues de notre échantillon, une quantité plus ou moins importante d'informations relatives à la possession et au contraste d'aliénabilité est disponible. Les rapports rédigés dans le cadre de cette étude et disponibles en annexes ont pour but de rassembler ces informations. Pour ce faire, chaque grammaire a été traitée isolément ; les données utiles à notre étude ont été réunies selon une organisation anticipée et présentée ci-après. La finalité de ces rapports en tant que tels consiste à rassembler l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement d'une typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession. Notre souhait est également qu'ils soient suffisamment riches pour que le lecteur de cette typologie puisse s'y référer sans avoir besoin d'aller consulter les grammaires pour compléter les informations mises à sa disposition dans les rapports.

La construction des rapports a été réalisée à partir de la consultation des grammaires en tant que fichiers numériques. La possession n'est pas toujours uniquement pertinente au niveau de sa construction morphosyntaxique et est, en ce sens, un domaine fréquemment abordé dans plusieurs sections au sein d'une grammaire. Il a donc été question de traiter les occurrences de la possession et de sélectionner les données pertinentes à notre étude.

L'organisation des rapports suit une succession qui tend à refléter une évolution des informations générales vers les données plus précises. À cet égard, chaque rapport suit la même

structure en cinq points. Le premier point « Informations générales » présente la source dont sont tirées les informations reprises dans le rapport – systématiquement une grammaire – ainsi que l'appartenance génétique de la langue, le(s) lieu(x) où elle est parlée et les potentiels autres noms et/ou graphies. Les informations relatives à l'affiliation de la langue, sa caractéristique géographique et les autres graphies/noms proviennent de trois sources : la grammaire considérée pour chaque langue, WALS et Glottolog – ces deux dernières sources étant des bases de données reprenant un panel d'informations relatives aux langues du monde et à leurs propriétés.

Le deuxième point des rapports, « Aperçu des constructions », consiste en un tableau récapitulatif des constructions disponibles à l'expression de la possession. Plus justement, il s'agit de lister les constructions de la possession adnominale et prédicative, qui sont les principaux lieux d'expression qui retiennent notre attention. Pour la possession adnominale, les natures grammaticale et morphosyntaxique des éléments de la construction sont mentionnées, de même que l'ordre des constituants. Pour la possession prédicative, le type de proposition dont il s'agit est précisé ainsi que les différents constituants mobilisés – par exemple le verbe quand il y en a un. L'ordre des constituants étant généralement plus libre à ce niveau qu'à celui de la possession adnominale, il est établi de manière très hypothétique dans le but principal de clarifier la nature des éléments intégrés à la construction.

L'aperçu des constructions contient également l'information relative à l'applicabilité de chaque construction à la possession aliénable et inaliénable. La légende suivante est définie :

- X : représente la possibilité d'appliquer la construction à un possédé du type concerné (aliénable, inaliénable) ;
- / : représente l'impossibilité d'appliquer la construction à un possédé du type concerné (aliénable, inaliénable) ;
- ? : représente l'absence d'exemple permettant de se positionner quant à l'applicabilité de la construction à un possédé du type concerné (aliénable, inaliénable).

En plus de ces symboles, certaines précisions peuvent directement être intégrées si l'applicabilité d'une construction est restreinte à un champ de la possession inaliénable :

- NPC⁵ uniquement : représente l'applicabilité de la construction aux noms de parties du corps uniquement ;

⁵ Cet acronyme ainsi que le suivant (NPC) sont mobilisés dans la suite de cette étude de manière à alléger le style de notre propos.

- NLP uniquement : représente l'applicabilité de la construction aux noms de liens de parenté uniquement ;
- NPC ? / NLP ? : signifie que l'absence d'exemples nous empêche de nous prononcer sur l'applicabilité de la construction vis-à-vis de ces noms.

Ces trois précisions peuvent être observées au niveau de la possession inaliénable. Lorsque la possession aliénable est soumise à certaines contraintes sémantiques, la classe générique des termes concernée par cette restriction est nommée dans la case réservée à l'information d'applicabilité. Enfin, un espace situé en bas du tableau est dédié aux éventuelles remarques nécessaires à la compréhension des informations reprises ou à la signalisation d'un fait pertinent non observable au sein de l'aperçu.

Le troisième point « Détail des constructions » consiste en un approfondissement de la description des structures abordées au point qui le précède. Il se subdivise entre possession adnominale et prédicative. Chacune des constructions est détaillée et soutenue par de multiples exemples.

Le quatrième point « Autres phénomènes » entend reprendre les éventuelles manifestations du contraste d'aliénabilité au niveau d'autres structures morphosyntaxiques que celles relevées pour la possession adnominale et la possession prédicative – comme la possession externe –, mais également à d'autres niveaux que le plan grammatical de manière générale. Le lexique, par exemple, peut en ce sens être un lieu où se reflète le contraste d'aliénabilité.

Le cinquième et dernier point des rapports, « Exemples », est mis en place de manière à fournir une multitude d'exemples dont la mobilisation vient soutenir l'information d'applicabilité des différentes constructions vis-à-vis du contraste d'aliénabilité. À cet égard, et comme annoncé au point 2.2. du chapitre I, nous ciblons les noms de liens de parenté et les noms de parties du corps comme représentants prototypiques du contraste d'aliénabilité. Dès lors, pour chacune des constructions envisagées au niveau des deuxième et troisième points – c'est-à-dire les stratégies relatives à la possession adnominale et à la possession prédicative –, trois exemples sont systématiquement donnés dans l'ordre suivant : un exemple mobilisant un nom de partie du corps, un exemple mobilisant un nom de lien de parenté et un exemple mobilisant un possédé aliénable. Pour celui-ci, et en tenant compte du fait que certains possédés nous semblent aliénables selon une conception ethnocentrée de l'aliénabilité, nous avons tenté de mobiliser des exemples prototypiques du caractère aliénable (par exemple un objet matériel).

2.2. Répertoire d'exemples

La manière dont les exemples ont été sélectionnés au cinquième point de chaque rapport a été brièvement mentionnée au niveau de la construction des rapports. Il est toutefois nécessaire de consacrer une partie de notre propos aux critères qui ont guidé nos choix quant aux exemples représentatifs des différentes structures possessives relevées, ainsi que d'envisager la manière dont les noms de parties du corps ont été traités.

2.2.1. Sélection

De manière assez évidente, il est inévitable de constituer les différents répertoires d'exemples à partir de ce qui est disponible au sein de chaque grammaire. Dès lors, si certains critères ont joué le rôle de guides *a priori*, ils sont davantage des tendances *a posteriori*, mais ne prétendent pas être des références absolues concernant les choix opérés vis-à-vis des exemples retenus.

Si la tendance à sélectionner un exemple mobilisant un possédé prototypiquement aliénable – de l'ordre du tangible, surtout, mais parfois du temporaire, de l'interchangeable vis-à-vis d'un possesseur, etc. – a déjà été mentionnée, ce n'est pas l'unique critère de sélection des exemples. En considérant deux champs particuliers pour représenter la possession inaliénable, nous avons établi une scission assez nette entre les deux types de possession issue du contraste. Dès lors, nous avons volontairement cherché à ne pas intégrer d'exemples ambigus quant à cette distinction (par exemple, la relation de possession entre un individu et son prénom, ou la possession d'une entité abstraite comme *fierté*, *découverte*, *force*, etc.)

Il convient de souligner quelques autres tendances, bien qu'elles ne relèvent pas de critères volontairement appliqués mais plutôt d'une possibilité unique. De manière générale, il n'y avait pas de contrainte établie quant à la nature animée ou inanimée du possesseur. Cependant, les catégories sémantiques retenues pour représenter la possession inaliénable inhibent la possibilité d'intégrer des possesseurs inanimés aux exemples de cette possession. Il n'est pas rare que les parties du corps soient mobilisées dans leur relation à un animal, ce qui diversifie en un sens la catégorie des possesseurs possibles. Sans que cela ne reflète une manière subjective de concevoir et percevoir le contraste d'aliénabilité, l'ensemble des exemples repris dans les répertoires de chaque rapport pour la possession inaliénable, tant pour les parties du corps que pour les liens de parenté, mettent en relation un possédé et un possesseur animé.

Globalement, le caractère animé du possesseur a primé de manière relativement naturelle, ou jamais volontaire dans tous les cas – de notre part du moins. Cet aspect dit certainement quelque chose du rapport à la possession des locuteurs des langues de manière générale, de la conception du domaine qu’ont les grammairiens (qui effectuent eux aussi des choix à partir de la quantité de données dont ils disposent), ou d’un rapport absolu entre les caractères respectifs, animés ou inanimés, des possesseurs et des possédés.

2.2.2. Traitement des noms de parties du corps

Pour chaque stratégie morphosyntaxique d’expression de la possession, il a été question de rechercher au moins un exemple exprimant la possession inaliénable d’une partie du corps – à ne pas confondre avec la possession aliénable (physique) d’une partie du corps d’un possesseur B par un possesseur A, qui n’est pas une manifestation rare. Lors de cette étape ainsi que dans le traitement général de la grammaire vis-à-vis du thème de notre recherche (la possession, le contraste d’aliénabilité), la mobilisation récurrente de certaines parties du corps s’est fait remarquer. À partir de cette constatation, l’idée a été de reprendre les parties du corps rencontrées à chaque exploration d’une grammaire afin d’établir une liste récapitulative des noms de parties du corps les plus fréquemment mobilisés à travers les grammaires. Le but de cette démarche était double : disposer d’une liste prédéfinie permettant de rechercher des exemples au sein d’une grammaire dont nous débutons l’investigation d’une part, et être en mesure de cibler les noms de parties du corps dont la probabilité d’apparition dans la grammaire est la plus grande d’autre part. Ces deux projets ont été mis en place successivement.

Dans un premier temps, notre démarche a consisté à rassembler au sein d’un document les noms de parties du corps rencontrés au fur et à mesure de la mise en place de chaque rapport. De manière à anticiper la deuxième étape – procéder à une recherche de chaque terme de la liste finale au sein de chacune des grammaires –, nous avons simultanément entrepris de signaler dans ce document l’apparition des noms selon la langue alors traitée.

Avant de progresser dans l’évolution des étapes de cette démarche, il faut préciser la méthode selon laquelle les noms de parties du corps ont été retenus et la manière dont l’encodage a été établi. Concernant le traitement des occurrences des noms de parties du corps et le relevé des apparitions pertinentes, deux conditions ont été posées : soit le nom de partie du corps est intégré à un exemple

exprimant sa possession, soit il fait partie d'une liste lexicale de la langue décrite. De cette manière, sont écartées les mobilisations de ces termes dans une approche qui ne concerne pas directement la langue décrite – et qui n'est pas pertinente au sein de notre liste. En ce qui concerne l'encodage, celui-ci s'est fait selon deux valeurs : la valeur « 1 » pour signaler la présence d'au moins une utilisation du terme dans une mobilisation pertinente, et la valeur « 0 » pour signaler l'absence d'utilisation du terme dans une mobilisation qui concerne notre étude.

Après avoir constitué le dernier rapport et intégré les noms de parties du corps relevés pour cette dernière langue traitée, nous disposons d'un document fournissant deux types d'informations. D'une part, nous avons une liste de 93 termes représentant l'ensemble des noms de parties du corps rencontrés lors de nos recherches. Ceci signifie qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des noms de parties du corps apparaissant à travers les 32 grammaires, mais d'une liste significative vis-à-vis de la possession et/ou du contraste d'aliénabilité. D'autre part, le document obtenu permettait d'avoir d'ores et déjà une idée des noms de parties du corps pertinents vis-à-vis de chacune des langues.

Dans un deuxième temps, il a été question de procéder à une recherche systématique au sein de chaque grammaire de l'ensemble des termes repris sur la liste établie (93 noms de parties du corps). La finalité de ce projet consistait à mettre en avant les éventuels noms prototypiques du champ lexical des parties du corps, tant dans l'optique de confirmer ou non la prototypicalité de certains de ces noms, que dans le but de fournir un outil de recherche utile – dans le cadre de cette étude ou dans celui d'une autre.

La recherche systématique des termes nous a permis d'établir un tableau récapitulatif de l'apparition des 93 noms de parties du corps en fonction de chaque grammaire (Annexe 2). Au-delà du fait qu'il confirme la prototypicalité de certains noms, cet état met en lumière le caractère spectral des résultats obtenus, lesquels vont de 1 à 32 en passant par presque toutes les valeurs. Nous proposons au tableau 4 les noms de parties du corps principalement repris dans les grammaires, lesquels ont un taux d'apparition égal ou supérieur à 20 grammaires – ce qui représente une probabilité d'apparition de minimum 62 %. L'idée n'est pas de traiter les résultats en établissant une distinction nette entre les noms de parties du corps prototypiques et les noms de parties du corps non-prototypiques, même si évidemment les termes ayant une probabilité d'apparition de 100 % (*head* et *leg*) représentent le niveau maximal de prototypicalité dans ce cadre.

Parties du corps	leg	head	neck	hand	foot	bone	eye	hair	skin	mouth	heart	blood	body	ear	tooth	nose	stomach	tail
Sierra Popoluca	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1
Tlingit	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	1
Yupik	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ese Ejja	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carib	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pilaga	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0
Yanomama	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1
Bardi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Warrongo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1
Betta K	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1
Hittite	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Khwarshi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Lao	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Manchu	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
Palula	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1
Pite Saami	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
Pnar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Yakkha	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Abui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Komnzo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mauwake	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0
Papuan Malay	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1
Rapa Nui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Konso	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fwe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ateso	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1	1
Logba	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moloko	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Choctaw	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chol	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
Cupeño	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Garifuna	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Total	32	32	31	31	31	31	30	30	29	29	28	28	27	27	27	26	25	25

Parties du corps	face	finger	nail	shoulder	tongue	knee	horn	back	arm	liver	forehead	throat
Sierra Popoluca	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tlingit	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	1
Yupik	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1
Ese Ejja	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carib	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pilaga	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	1
Yanomama	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Bardi	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Warrongo	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0
Betta K	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0
Hittite	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Khwarshi	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Lao	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0
Manchu	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1
Palula	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0
Pite Saami	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1
Pnar	1	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0
Yakkha	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0
Abui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1
Komnzo	1	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1
Mauwake	1	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0
Papuan Malay	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Rapa Nui	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0
Konso	0	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	1
Fwe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
Ateso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logba	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1
Moloko	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Choctaw	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Chol	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0
Cupeño	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1
Garifuna	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1
Total	24	24	24	24	23	23	23	23	22	21	20	20

Tableau 4: Principaux noms de parties du corps repris dans les grammaires

2.3. Cas particuliers de grammaires

Lors de la constitution de l'échantillon, le caractère vivant ou non des langues n'a pas été un facteur déterminant dans la sélection. Au même titre, le caractère plus ou moins en danger d'une langue n'était pas pris en considération. Sans chercher à en faire un trait pertinent, notre échantillon s'est constitué presque totalement de langues vivantes. L'unique langue morte analysée dans le cadre de cette étude est le Hittite, langue datant du deuxième millénaire avant notre ère. En partant du principe selon lequel toutes les langues, peu importe leur temps d'existence, mettent en place les ressources utiles aux besoins communicationnels des locuteurs, le fait que le hittite est une langue morte ne contraint en rien l'étude de ses constructions possessives ni l'inscription du contraste d'aliénabilité à l'un ou l'autre niveau linguistique.

La particularité de l'étude de cette langue tient davantage au fait que la grammaire du Hittite retenue envisage chaque catégorie grammaticale en fonction de trois états de la langue : le vieux-hittite, le moyen-hittite et le nouveau-hittite. Qui plus est, en étant attesté uniquement par l'intermédiaire de scripts, chaque état de langue est systématiquement associé à un type de textes – dont la date de copie varie aussi : vieux-script, moyen-script, nouveau-script –, ce qui rend l'appropriation des informations délivrées par la grammaire parfois difficile.

Puisque l'approche diachronique vis-à-vis des catégories grammaticales dépasse les attentes de cette étude, nous décidons de ne relever que les données relatives au nouveau-hittite concernant la possession et le contraste d'aliénabilité. Nous signalons également la particularité du traitement des exemples relevés, peu nombreux et surtout peu glosés.

Une seconde situation particulière rencontrée consiste en le traitement d'une grammaire inachevée. Le document numérique utilisé comme source pour le Tlingit est le brouillon du projet de l'auteur. Si le caractère incomplet de la grammaire complique notre travail de rassemblement des informations, cette contrainte est d'autant plus déstabilisante en regard de la table des matières établie qui consacre au moins un point entier à la possession et au contraste d'aliénabilité. Ce point n'est pas détaillé au sein de la grammaire et les données que nous sommes en mesure de réunir dans le rapport du tlingit sont ainsi le reflet de ce qui est disponible dans le document et non de ce que la langue offre comme possibilités vis-à-vis de ces deux domaines.

3. Traitement des données

3.1. Exemples disponibles

En présentant l'organisation des rapports, nous avons abordé la situation d'incertitude parfois rencontrée vis-à-vis de l'applicabilité d'une construction à des possédés aliénables et/ou inaliénables. Si les doutes sont plus fréquemment liés au deuxième ensemble de possédés, le résultat reste le même : il arrive qu'une absence d'exemples (suffisants) nous empêche de nous prononcer de manière certaine quant au fait qu'une construction s'applique ou non à un ensemble de possédés. Puisqu'il est question d'analyser le profil de chaque langue par rapport à la manifestation du contraste d'aliénabilité, il est nécessaire de pouvoir interpréter les données récoltées et donc de se positionner face à l'incertitude rencontrée. À cet égard, au moins deux hypothèses – qui reflètent des postures particulières – peuvent être émises.

D'une part, il est possible de considérer qu'à défaut de souligner explicitement la distinction faite à l'égard du contraste d'aliénabilité, la construction s'applique indifféremment aux possédés aliénables et inaliénables, ou du moins que le contraste n'est pas pertinent à ce niveau.

D'autre part, il est envisageable de percevoir l'absence d'exemples comme un indice potentiel de non-applicabilité d'une construction aux possédés qui ne sont pas mobilisés. Si cette hypothèse n'est objectivement pas impossible, elle semble toutefois périlleuse, et deux paramètres tendent à freiner la portée de notre choix dans cette direction.

Premièrement, les champs lexicaux envisagés sont restreints tant pour les possédés aliénables que pour les possédés inaliénables. Pour cette seconde catégorie, nous limitons dans cette étude l'observation du caractère inaliénable à deux champs lexicaux définis : les noms de liens de parenté et les noms de parties du corps. Or, il convient de ne pas ignorer le fait que l'inaliénabilité peut être étendue à d'autres ensembles tels que les attributs inhérents (*prénom, âge, taille, personnalité, etc.*), et que ces termes sont, quant à eux, peut-être mobilisés au sein d'une structure qui reste énigmatique à l'échelle de nos recherches. En d'autres termes, les noms inaliénables ciblés en tant que représentants prototypiques du contraste découlent d'un choix méthodologique qui ne doit ni devenir une contrainte, ni opacifier le traitement des résultats.

De la même manière, les termes retenus pour représenter la possession aliénable partagent une prototypicalité liée à leurs caractéristiques issues de l'ordre du tangible, du matériel, du physiquement ou temporairement possédé. Dès lors, généraliser la non-applicabilité d'une

construction possessive aux possédés aliénables ou inaliénables à partir de la non-occurrence de certains de ces possédés au sein d'une grammaire nous semble être une position bien trop opaque pour pouvoir être adoptée.

Deuxièmement, si les grammaires sont les outils de recherche majeurs dans le cadre de cette étude, leur établissement répond aux attentes du chercheur et à celles des lecteurs qu'il est en mesure de prendre en considération. Autrement dit, les matériaux que sont les grammaires ne sont évidemment pas soumis à quelque contrainte que ce soit vis-à-vis de ce qui constitue notre sujet d'étude. Il semble toutefois évident que dans la mesure où le contraste d'aliénabilité est pertinent, l'auteur lui accorde de l'importance au(x) niveau(x) le(s) plus opportun(s) de son propos, mais ce qu'il s'agit de mettre en lumière est le fait que l'absence d'exemples – dont nous aurions perçu l'utilité à l'échelle de notre recherche – relève davantage des choix du grammairien par rapport à la structure et la clarté de son ouvrage que de l'inexistence pure de tels énoncés.

Ces deux paramètres favorisent dès lors le traitement des données selon la première démarche proposée. Celle-ci nous amène à considérer l'absence d'exemples comme le reflet indirect de la non-inscription du contraste au niveau des constructions pour lesquelles un doute persiste. En s'attardant sur la manière dont le contraste d'aliénabilité est abordé au sein de la grammaire, l'idée consiste à partir du principe selon lequel si l'ouvrage n'établit pas de distinction explicite quant à la manifestation du contraste d'aliénabilité – de manière générale ou au niveau qui reste flou en ne se basant que sur des exemples –, alors la langue ne fait pas de distinction non plus. Nous traduisons cette démarche dans les différents tableaux par la présence d'un astérisque placé directement après le nom des langues concernées, lorsque cette information est utile. La présence ou l'absence de cette marque typographique peut également changer en fonction de ce que le tableau représente ; il est en effet possible que l'absence d'exemples suffisants ne concerne que la possession adnominale, par exemple, et que la démarche d'interprétation ne s'applique donc pas à la possession prédicative.

3.2. Champs lexicaux du contraste d'aliénabilité

La présentation du contraste d'aliénabilité (Chapitre I, point 2) a permis de mettre en lumière ce sur quoi il repose, à savoir – de manière très résumée – une conception de la possession selon laquelle la relation peut être plus ou moins liée et/ou plus ou moins inhérente. Si nous limitons

l'observation des champs sémantiques inaliénables à deux ensembles définis (les noms de liens de parenté et les noms de parties du corps), il convient de ne pas ignorer le fait que chaque langue est objectivement libre de considérer et de refléter le contraste d'aliénabilité comme elle l'entend – et comme elle en ressent potentiellement le besoin. Il est par exemple tout à fait possible et fréquent qu'une langue attribue le caractère inaliénable à d'autres (ensembles de) termes, selon une logique qui peut être de l'ordre de la culture ; nous avons déjà abordé rapidement cette idée au point précédent. Si nous décidons de ne pas tirer de conclusion hâtive vis-à-vis de l'absence d'exemples et nous référons aux propos des auteurs pour nous éclairer, nous prenons en revanche en considération le fait que les noms de liens de parenté et les noms de parties du corps ne sont pas systématiquement considérés comme des termes inaliénables dans les langues. En effet, il arrive que l'une de ces catégories soit lexicalement perçue comme aliénable et traitée comme telle au niveau grammatical.

Notre démarche en amont du traitement des grammaires a consisté à définir, en quelque sorte, un modèle du contraste d'aliénabilité à appliquer. Celui-ci a donc été établi *a priori*, tout comme le balisage des champs lexicaux inaliénables. Ce dont nous tenons compte dans nos rapports comme dans notre analyse, c'est du fait que les noms de liens de parenté ou les noms de parties du corps peuvent être explicitement traités comme aliénables lexicalement, grammaticalement ou les deux. Nous aurons l'occasion d'y revenir à partir de cas concrets lors de l'analyse de l'échantillon (chapitre IV), mais nous pouvons d'ores et déjà souligner l'attitude adoptée vis-à-vis d'un tel cas de figure, laquelle consiste à accueillir les particularités de chaque langue à l'égard de la perception et du traitement du contraste d'aliénabilité. Si ce dernier est communément partagé par les auteurs des grammaires consultées, les spécificités des langues permettent d'enrichir la manière dont sont perçues les actualisations du contraste.

CHAPITRE IV : ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON

Les rapports établis représentent une entreprise majeure dans le cadre de cette étude et constituent un ensemble de ressources essentiel vis-à-vis de l'inscription du contraste d'aliénabilité ; tout d'abord au sein des constructions possessives adnominales et prédicatives, mais également à d'autres niveaux syntaxiques ainsi que sur le plan lexical. Leur établissement constitue une première démarche qui laisse place ensuite à l'analyse des données qu'ils contiennent. Cette deuxième démarche se déroule en quatre étapes.

Dans un premier temps, nous nous focalisons sur la manifestation du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession. Dans ce cadre, il s'agit d'observer les stratégies mises en place au niveau de la possession adnominale et de porter une attention particulière à la manière dont certaines langues intègrent le contraste d'aliénabilité au niveau des stratégies grammaticales dont elles disposent. Nous envisageons également certaines généralités abordées lors de la présentation du contraste d'aliénabilité (chapitre I, point 2.) et les confrontons aux situations concrètes des langues de notre échantillon, de manière à souligner dans quelle mesure elles se confirment ou non, et mettent en lumière certaines particularités du contraste d'aliénabilité au sein de la possession adnominale. Les tendances générales proposées par Nichols (1988) sont prises en considération à cet égard.

Parallèlement à l'analyse tournée vers la possession adnominale, nous étudions la manière dont s'inscrit le contraste d'aliénabilité au sein de la possession prédicative. Pour ce faire, nous observons l'applicabilité des types de propositions aux possédés aliénables et inaliénables, en passant par le contraste supplémentaire qui oppose les possédés définis aux possédés indéfinis. Nous partons de la typologie proposée par Stassen, en l'adaptant aux besoins de cette étude.

Dans un deuxième temps, nous portons notre attention sur les événements grammaticaux repris dans les points « Autres phénomènes » des rapports. Ces phénomènes reflètent le contraste d'aliénabilité à des niveaux différents (mot, syntagme, proposition), et il s'agit de s'interroger sur la récurrence de certains de ces événements.

Nous suivons plusieurs conventions de notation qu'il convient de clarifier avant d'initier notre propos. Celles-ci ont pour but d'alléger le texte et de maximiser la limpidité des idées proposées. Les conventions mises en place concernent la possession adnominale avec possesseur pronominal, notée PAPP, et la possession adnominale avec possesseur nominal, notée PAPN. Les conventions déjà mobilisées restent d'application.

1. Le contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession

1.1. Possession adnominale

Chacune des langues de l'échantillon dispose d'au moins une construction pour l'expression de la possession adnominale avec possesseur pronominal, ainsi qu'au moins une construction pour l'expression de la possession adnominale avec possesseur nominal⁶. Il est même fréquent d'observer plusieurs stratégies par langue pour l'expression de la possession à ce niveau. Toutes n'ont cependant pas la caractéristique d'être distinctive vis-à-vis du contraste d'aliénabilité. Il n'est pas rare en effet qu'une construction (ou plusieurs) s'applique indifféremment aux possédés aliénables et inaliénables. Les langues qui présentent un tel cas de figure ne manifestent donc pas de caractère distinctif.

De manière à interpréter les résultats obtenus quant à l'applicabilité des constructions aux possédés aliénables et inaliénables, nous établissons une première classification selon le caractère distinctif des langues. Pour ce faire, nous prenons pour point de départ la typologie établie par Nichols et Bickel (2013). Son principe consiste à répartir les langues en fonction du nombre de stratégies distinctives dont elles disposent. La distinction dont il est question signifie que la mobilisation d'une stratégie expressive plutôt qu'une autre est motivée, et ce directement par la lexicalité du possédé. Autrement dit, si au niveau de la construction utilisée pour exprimer la possession il n'y a pas de traitement particulier sur base directe du possédé en tant qu'unité lexicale, alors il n'y a pas de distinction à relever. En revanche, si une stratégie est réservée à un ensemble de noms de manière motivée, il y a une distinction à relever. À partir de ce modèle, il s'agit donc d'observer le caractère distinctif des stratégies relevées au sein des rapports, d'appliquer le modèle envisagé et d'obtenir une première classification de la possession adnominale. Nous appliquons le modèle en distinguant d'emblée les constructions avec possesseur pronominal de celles avec possesseur nominal.

⁶ Nous ne disposons pas de suffisamment d'informations pour se prononcer sur la disponibilité d'une telle construction en Tlingit et ne pouvons donc pas nous prononcer à cet égard.

Langues	Possesseur pronominal				Possesseur nominal			
	0	2	3-5	6+	0	2	3-5	6+
Ateso*								
Konso								
Moloko								
Choctaw								
Cupeño								
Garifuna*								
Sierra Popoluca*								
Yupik*								
Carib*								
Ese Ejja								
Pilaga*								
Warrongo								
Betta Kurumba*								
Khwarshi								
Lao								
Manchu*								
Palula								
Pnar*								
Yakkha								
Komnzo*								
Mauwake								
Rapa Nui*								
Fwe*								
Chol								
Tlingit*								
Pite Saami*								
Hittite*								
Logba								
Bardi								
Papuan Malay*								
Yanomama								
Abui								
Total	23	7	2	0	27	5	0	0

Tableau 5: Classification de la possession adnominale vis-à-vis du contraste d'aliénabilité avec possesseur pronominal et avec possesseur nominal

Avant d'aborder les informations délivrées par le tableau 5, quelques précisions quant à sa lecture doivent être apportées. Tout d'abord, le tableau se compose de deux colonnes principales qui reflètent la distinction entre la première classification qui envisage les constructions avec possesseur pronominal, et la deuxième classification qui envisage les constructions avec possesseur pronominal. Ensuite, chaque classification s'établit selon quatre valeurs qui représentent le nombre de constructions distinctives observées dans chacune des langues : 0, pas de construction distinctive ; 2, deux constructions distinctives ; 3-5, entre trois et cinq constructions distinctives ; 6+, six constructions distinctives ou plus.

Concernant les langues, leur succession suit une logique qui les organise d'abord selon la valeur qui leur est attribuée, ensuite par macrorégion – par ordre alphabétique – et enfin par ordre alphabétique des langues. Celles qui sont suivies par un astérisque sont les langues pour lesquelles nous avons interprété l'absence d'exemples comme une absence de contraste, pour au moins une construction adnominale – notre démarche à cet égard est détaillée au Chapitre III, point 3. Cette marque typographique est mobilisée dans les tableaux suivants lorsque cela est pertinent.

À propos des valeurs, il est important de noter que le partage de la même valeur par plusieurs langues ne signifie pas que les configurations sous-jacentes sont identiques. Que ce soit pour les langues qui ne font pas de distinction au niveau de la possession adnominale et se voient attribuer la valeur 0, ou pour les langues dont la mobilisation d'une structure expressive dépend du caractère aliénable ou inaliénable du possédé, les stratégies qui coexistent et la manière dont cette coexistence s'organise diffèrent entre les langues. Le tableau 5 ne traduit pas cette information, mais celle-ci est traitée au point suivant.

Avant d'aborder ces divers cas de figure et les conceptions particulières du contraste d'aliénabilité qu'ils délivrent, il est nécessaire de discuter brièvement les différentes valeurs du tableau. Comme nous l'avons souligné, les langues qui partagent la valeur 0 ont ceci en commun qu'elles ne font pas de distinction entre possédé aliénable ou inaliénable dans l'expression de la possession adnominale, mais elles peuvent néanmoins disposer d'un nombre différent de stratégies. Le fait qu'elles ne fassent pas de distinction n'implique pas qu'elles ne disposent que d'une seule construction par type de possesseur qui s'applique indifféremment aux possédés aliénables et inaliénables. Le Garifuna, par exemple, dispose de trois stratégies pour exprimer la PAPP et aucune ne fait de distinction vis-à-vis du caractère (in)aliénable du possédé. Il est cependant fréquent que les langues ne disposent que d'une stratégie, au niveau de la PAPP ou de la PPN, qu'elles

appliquent indifféremment aux possédés aliénables et inaliénables. C'est notamment le cas du Cupeño qui dispose d'une stratégie unique pour la PAPP et d'une stratégie unique pour la PAPN, lesquelles ne présentent pas de restriction quant à leur application – du moins par rapport au contraste d'aliénabilité.

Les langues qui font la distinction entre possédés aliénables et inaliénables au niveau de la construction qu'elles leur appliquent peuvent avoir deux constructions distinctives (valeur 2) ou plus (valeurs 3-5 et 6+). Les langues de valeur 2 au niveau de la PAPP ne font pas toujours de distinction au niveau de la PAPN. En revanche, il semble qu'une tendance se manifeste vis-à-vis des langues de valeur 2 au niveau de la PAPN, puisque quatre d'entre elles (parmi les cinq) font également une distinction au niveau de la PAPP. Nous reviendrons sur ce paramètre ultérieurement.

Quant aux deux langues de valeur 3-5 pour la PAPP, l'une fait également une distinction pour la PAPN (Yanomama) tandis que l'autre n'a pas de distinction pour la PAPN (Abui). Ces deux langues et les langues de valeur 2 sont envisagées simultanément lors de l'observation des constructions. Nous anticipons néanmoins un peu la présentation de leur profil en éclaircissant leurs valeurs respectives et la manière de les interpréter.

Concernant l'Abui, la valeur 4 lui est attribuée – précision qui n'est pas visible dans le tableau – et cette valeur doit être interprétée de la manière qui suit. L'Abui dispose de deux constructions possessives qui mobilisent respectivement des pronoms possessifs préfixés et des pronoms distributifs préfixés. À leur tour, les pronoms possessifs préfixés se subdivisent en deux ensembles qui s'appliquent selon une logique discutée ultérieurement, et c'est au niveau de cette répartition que la distinction entre possédés aliénables et inaliénables est faite. La même subdivision est opérée pour les pronoms distributifs préfixés et la logique de mobilisation est identique à celle des ensembles de pronoms possessifs préfixés. Il convient dès lors de souligner le fait que la valeur 4 ne représente pas quatre structures dont la logique d'application serait que chacune des structures s'applique à son ensemble défini de possédés. Il s'agit en réalité de deux constructions subissant chacune une variation interne, et cette variation est à l'origine de la distinction établie entre possédés aliénables et inaliénables.

Le Yanomama dispose quant à lui de trois stratégies, dont deux sont complémentaires en ceci qu'elles s'appliquent exclusivement aux possédés aliénables et se complètent vis-à-vis du possesseur qu'elles permettent d'exprimer. La troisième stratégie est disponible pour exprimer la possession inaliénable.

De manière générale, il convient de souligner le fait que le caractère distinctif (ou non) n'entraîne aucun impératif en matière de structure morphosyntaxique. Ceci signifie que les valeurs qui peuvent être attribuées à chaque langue au sein de cette classification ne reflètent que l'influence du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession. Il est fréquent que les langues qui ne font pas de distinction ne mobilisent qu'une construction applicable à tous les possédés, mais il arrive également que plusieurs stratégies coexistent, toujours sans restriction d'application. Concernant les langues qui ont une valeur positive, elles peuvent disposer de constructions différentes, tout comme elles peuvent n'avoir qu'une construction unique (au niveau de la nature morphologique des éléments mobilisés), et que la distinction résulte d'une variation interne.

Le point suivant se concentre sur l'observation des stratégies distinctives des langues d'un point de vue essentiellement morphosyntaxique, mais également en s'interrogeant quant à la propension d'une construction à exprimer un des deux types de possession (aliénable ou inaliénable), ou les deux. De la même manière que le tableau 5 représente les types de possesseurs séparément, nous envisageons successivement les constructions avec possesseur pronominal et les constructions avec possesseur nominal. À l'issue de ces observations, une discussion à propos des manifestations du contraste d'aliénabilité est mise en place, ainsi qu'une réflexion sur certaines généralités associées au contraste d'aliénabilité et confrontées aux données de la présente étude.

1.1.1. Possesseur pronominal

1.1.1.1. Constructions mobilisées

Le tableau 6 est un récapitulatif des structures mobilisées par les langues qui font la distinction au niveau de la PAPP. Ce tableau nous renseigne quant à l'application des stratégies aux possédés aliénables (A) et inaliénables (I). Chaque ligne encode l'information relative à l'application d'une stratégie employée par une langue spécifique, aux termes aliénables et inaliénables. Chaque langue est donc représentée par autant de lignes qu'elle a de stratégies distinctives vis-à-vis du contraste d'aliénabilité. Si l'application d'une stratégie aux possédés inaliénables se limite à l'un des deux champs lexicaux définis, l'information est mentionnée.

D'un point de vue général, l'utilisation d'un ensemble de préfixes possessifs pour encoder le possesseur est une stratégie mobilisée tant pour l'expression de la possession aliénable

qu'inaliénable. Parmi les quatre langues qui ont recours à cette construction, trois d'entre elles l'utilisent pour des possédés aliénables et inaliénables (Abui, Chol, Fwe), tandis que la dernière (Bardi) ne mobilise les préfixes possessifs que pour des possédés inaliénables. La présence d'un préfixe qui encode le possesseur et d'un marqueur possessif suffixé ne s'observe que dans une langue (Chol) et s'applique uniquement à des possédés inaliénables. Les suffixes possessifs qui encodent le possesseur sont employés par deux langues (Fwe, Pite Saami) pour la possession inaliénable uniquement. La mobilisation de pronoms libres pour encoder le possesseur est une stratégie employée tant pour exprimer la possession aliénable et inaliénable (Bardi, Pite Saami, Logba) que pour n'exprimer que la possession inaliénable (Papuan Malay, Tlingit, Yanomama) ou que la possession aliénable (Yanomama). Enfin, une dernière stratégie consiste à mobiliser simultanément des pronoms libres et un marqueur possessif. Cette construction est employée par une langue pour exprimer la possession aliénable comme inaliénable (Papuan Malay), et par une autre pour exprimer la possession aliénable uniquement (Tlingit)

Si nous portons un autre regard sur les données obtenues, nous observons que les possédés aliénables peuvent intégrer une construction avec préfixes possessifs, une construction avec pronoms libres ou une construction avec pronoms libres et marqueur possessif. D'autre part, les possédés inaliénables apparaissent dans des constructions avec préfixes possessifs, affixes possessifs, suffixes possessifs et pronoms libres, seuls ou avec un marqueur supplémentaire. Globalement, la possession inaliénable peut intégrer les mêmes stratégies que la possession aliénable, tandis que la possession aliénable n'a pas accès à toutes les constructions de la possession inaliénable. Cette configuration est certainement liée au fait que la possession inaliénable a recours à des moyens qui diffèrent des stratégies basiques au sein des langues de manière à exprimer la particularité de la relation qu'elle encode.

Concernant les possédés inaliénables, un traitement différent est souvent réservé aux NLP et aux NPC. Il se traduit dans le tableau par le fait que lorsqu'une construction spécifique s'applique uniquement aux possédés inaliénables, il y a fréquemment une précision quant au champ sémantique concerné. À cet égard, la construction avec un préfixe semble être privilégiée par les NPC, tandis que les NLP semblent privilégier la construction avec un suffixe.

Langues	Préfixe		Préfixe + marqueur		Suffixe		Pronom libre		Pronom libre + marqueur	
	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I
Abui										
		NPC								
		NPC								
Bardi										
		NPC								
Chol										
Fwe*										
						NLP				
Pite Saami*										
						NLP				
Papuan Malay*										
Logba										
								NPC		
Tlingit*										
Yanomama										
								NPC		

Tableau 6: Constructions distinctives dans la possession adnominal avec possesseur pronominal

1.1.1.2. Configurations des combinaisons morphosyntaxiques

Les langues faisant la distinction à ce niveau d'expression de la possession méritent une attention particulière. Le tableau 5 représente le nombre de constructions distinctives par langue mais ne permet pas de percevoir les rapports entretenus par les différentes stratégies coexistant. Si le tableau 6 offre une meilleure visualisation de cette information pour chaque langue, un ensemble de particularités liées à la spécificité de chaque langue ne peut pas être compris sans un éclaircissement supplémentaire. L'importance d'explicitier les cas de figure rencontrés ne tient pas directement au fait de détailler les configurations rencontrées dans un souci de précision maximale, mais elle tient plutôt au fait que ces précisions permettent de mettre en lumière une caractéristique essentielle du contraste d'aliénabilité.

Nous considérons dès lors les structures mobilisées et mettons en avant leur articulation pour chaque langue reprise dans le tableau 6. Il s'agit de suivre une présentation qui reflète un premier

paramètre permettant de caractériser la répartition des stratégies selon les langues. Ainsi, dans un premier temps sont envisagées les langues qui utilisent une stratégie morphosyntaxique unique et pour lesquelles la distinction structurale se manifeste de manière interne à la stratégie. Dans un deuxième temps sont envisagées les langues qui ont recours à deux stratégies morphosyntaxiques, et pour lesquelles la distinction structurale se manifeste de manière externe à la stratégie.

Pour chacun de ces ensembles, une subdivision supplémentaire est établie et consiste à distinguer les langues qui manifestent une répartition stricte des constructions selon les possédés (construction A pour les possédés aliénables et construction B pour les possédés inaliénables), de celles qui présentent un chevauchement vis-à-vis des ensembles de possédés qui peuvent être intégrés aux constructions mises en place (construction A pour les possédés aliénables et inaliénables, et construction B pour un des deux ensembles).

a. Construction unique

Deux langues expriment la possession à l'aide d'une construction unique et mobilisent des éléments distinctifs de manière interne pour exprimer la possession aliénable et inaliénable ; il s'agit de l'Abui et du Logba.

Le Logba (Dorvlo 2018) dispose d'une construction qui consiste à exprimer le possesseur à l'aide du pronom possessif libre adéquat. Cette stratégie s'applique aux possédés aliénables et inaliénables mais une particularité morphologique intervient lorsqu'il s'agit d'exprimer la possession de NLP : le marqueur de classe tombe. En Logba, chaque classe se construit selon une logique plus ou moins motivée et est caractérisée par un marqueur spécifique. Concernant la disparition du marqueur dans l'expression de la possession adnominale, cette particularité morphologique pourrait être indépendante du caractère inaliénable si tous les NLP faisaient partie d'une classe unique et que le même marqueur s'effaçait systématiquement, ou encore si d'autres termes (aliénables) étaient concernés par un tel comportement, ce qui n'est le cas pour aucune des deux situations énoncées. La motivation d'un tel comportement est présentée par Dorvlo comme l'effet de la possession d'un possédé humain, ce qui nous semble être également la motivation sous-jacente à la considération des NLP en tant que possédés inaliénables. Nous visualisons donc cette différence structurale comme une inscription du caractère inaliénable des NLP.

Du côté de l'Abui (Kratochvíl 2007), la langue mobilise une construction morphosyntaxique unique pour exprimer la possession : la préfixation sur le possédé du pronom encodant le possesseur. La distinction établie présente une répartition stricte des stratégies. En effet, la distinction vis-à-vis du contraste d'aliénabilité tient au fait que deux ensembles de préfixes sont mobilisés et explicitement attribués respectivement à la possession aliénable et à la possession inaliénable. De prime abord, cette information ne semble pas correspondre à celle délivrée par le tableau 6, lequel signale qu'une construction s'applique aux possédés aliénables et inaliénables, et qu'une autre ne concerne que les possédés inaliénables. Au-delà du fait qu'il ne s'agit ici que d'une seule construction de base, la répartition fournie par le tableau ne reflète pas clairement la stricte répartition avancée. La spécificité de ce cas de figure est liée au traitement que la langue réserve à une partie des termes inaliénables. Les NPC sont répartis en deux ensembles dont l'un fonctionne avec les préfixes inaliénables (1) et l'autre avec les préfixes aliénables (2). Ces derniers sont également mobilisés pour exprimer la possession aliénable. La configuration envisagée peut être explicitée comme suit : si les NLP et les NPC sont considérés comme sémantiquement inaliénables en Abui, il existe deux tendances au niveau de leur traitement dans l'expression de leur possession. D'une part, un ensemble de NPC, sémantiquement inaliénable, est traité grammaticalement comme inaliénable ; cet ensemble de noms fonctionne avec les préfixes inaliénables. D'autre part, un ensemble de NPC et les NLP, sémantiquement inaliénables, sont traités grammaticalement comme aliénables.

(1) *na-min*

1SG.INAL-nose

« my nose » (Kratochvíl 2007 : 13)

(2) *ne-wil* *ne-toku* *he-fahat*

1SG.AL-child **1SG.AL-leg** **3II.LOC-embrace.CPL**

« my child embraced my leg » (Kratochvíl 2007 : 197)

En d'autres termes, la particularité de la répartition des préfixes possessifs en Abui tient au fait que les préfixes aliénables s'appliquent aux NLP ainsi qu'à certains NPC, tandis que les préfixes inaliénables ne s'appliquent qu'à des NPC. La répartition des termes est fixe mais n'est pas donnée par l'auteur. Ce qu'il convient toutefois de retenir, c'est que les NPC et les NLP sont sémantiquement inaliénables en Abui, mais que la langue traite grammaticalement certains NPC et les NLP comme des éléments aliénables. Les tableaux 5 et 6 nous renseignent quant à l'existence

de quatre stratégies possessives en Abui ; nous venons d'envisager les deux versants distinctifs de la première, et la deuxième fonctionne selon le même traitement. Il y a une information sémantique en plus au niveau de la deuxième stratégie mais elle n'est pas liée aux possédés.

b. Constructions multiples

Concernant les langues disposant de deux constructions distinctes (ou plus), deux d'entre elles ont une stratégie qu'elles appliquent aux possédés aliénables et inaliénables, et une autre qu'elles appliquent aux possédés inaliénables uniquement (NLP et/ou NPC). Ces langues sont le Papuan Malay et le Pite Saami. Le traitement des termes inaliénables est spécifique pour chacune d'elles.

Le Papuan Malay (Kluge 2017) exprime la PAPP à l'aide de pronoms personnels libres et d'un marqueur possessif. Cette construction s'applique aux possédés aliénables et inaliénables. Ce deuxième type de possédés peut également n'apparaître qu'avec les pronoms personnels – et donc sans marqueur possessif. Il n'y a pas de répartition des noms inaliénables quant à l'application d'une stratégie plutôt qu'une autre ; tous les NLP et les NPC peuvent être soumis aux deux constructions, tandis que les noms aliénables apparaissent obligatoirement avec le marqueur possessif.

En Pite Saami (Wilbur 2014), les possédés aliénables et inaliénables (NPC et NLP) sont accompagnés de pronoms personnels libres au cas génitif pour exprimer leur possession. Les NLP disposent également d'une construction qu'ils sont les seuls à pouvoir intégrer et qui consiste à suffixer le pronom encodant le possesseur sur le possédé. L'ensemble des NLP a accès aux deux stratégies, tandis que les noms aliénables et les NPC n'apparaissent qu'avec les pronoms personnels libres quand ils sont possédés.

Parallèlement à ces chevauchements lexicaux, cinq langues disposent de deux stratégies distinctives (ou plus) pour lesquelles la répartition des termes est stricte. Ces langues sont le Bardi, le Yanomama, le Chol, le Tlingit et le Fwe.

Le Bardi (Bower 2012) présente une répartition stricte de ses constructions possessives, laquelle illustre le même cas de figure que l'Abui vis-à-vis du traitement grammatical aliénable de noms sémantiquement inaliénables. En effet, le Bardi dispose d'une construction mobilisée pour exprimer la possession aliénable et inaliénable à l'aide de pronoms possessifs (libres ou enclitiques)

qui encodent le possesseur. Les noms inaliénables concernés sont les NLP et certains NPC (3). La deuxième construction dont elle dispose ne s'applique en revanche qu'à un ensemble défini de NPC, et consiste à encoder le possesseur à l'aide d'un préfixe sur le possédé (4). Les NLP et certains NPC sont donc sémantiquement inaliénables et grammaticalement traités comme aliénables.

(3) *Angginimal inarlingay ngoorra malbarra jonon.*
Anggi-nim-al i-n-arli=ngay ngóorra malbarra jon-on.
 what-ERG-INDF 3-TR-bite-1M.DO last.night buttock 1M.POSS-LOC
 « Something bit me on my bottom last night. » (Bower 2012 : 354)

(4) *Ngamarl arrarr irlin langono ngoonjoon jiiba lardamadany.*
Ngamarl arrarr i-rli-n langon-o ngoonjoon jiiba larda-madany.
 1M-hand ache 3-eat-CONT shoulder-ABL since this downward
 « My arm's hurting from my shoulder down this way. » (Bower 2012 : 565)

Le Yanomama (Ferreira 2017) dispose de trois constructions distinctives vis-à-vis du contraste d'aliénabilité, dont deux sont complémentaires dans l'expression de la possession aliénable – l'une concerne les possesseurs 1SG et 2SG, l'autre les possesseurs 3SG. Les constructions complémentaires aliénables sont d'une part l'emploi de pronoms possessifs (1SG, 2SG), d'autre part l'emploi du clitique =e/=e (3SG). La troisième construction mobilise quant à elle des pronoms personnels et s'applique aux NPC. Cette dernière information laisse entendre que, puisque les pronoms personnels ne fonctionnent qu'avec les NPC, les NLP sont traités comme des termes aliénables et soumis aux deux premières constructions ; en ce sens, le Yanomama suivrait un traitement des NLP identique au cas de figure rencontré en Bardi. La situation n'est en réalité pas tout à fait identique et une particularité régit la configuration des constructions. Si les NLP sont en effet grammaticalement traités comme aliénables, ils sont également considérés comme sémantiquement aliénables. Leur intégration aux constructions aliénables répond donc à la perception sémantique qui leur est associée.

En Chol (Vázquez Alvarez 2011), la mobilisation de pronoms possessifs préfixés concerne les possédés aliénables et inaliénables, tandis que les pronoms possessifs préfixés accompagnés d'un marqueur possessif suffixé ne s'appliquent qu'à la possession inaliénable. La répartition est stricte en ceci que l'ensemble des noms soumis à la première construction est établi et différent de celles des noms soumis à la deuxième construction. La particularité du Chol tient au fait que

certaines noms sémantiquement inaliénables sont grammaticalement traités comme aliénables, et que ce traitement ne concerne pas seulement les NPC mais aussi les NLP.

La quatrième langue à distinguer nettement l'ensemble des termes soumis à chacune des constructions est le Tlingit (Crippen 2010). Une première construction s'applique aux noms aliénables et consiste à encoder le possesseur à l'aide du pronom possessif adéquat et de suffixer un marqueur possessif au possédé, qui ne peut être qu'aliénable. Ensuite, la deuxième construction, réservée aux possédés inaliénables, est la mobilisation des pronoms possessifs uniquement. La répartition est stricte ; les NLP et les NPC sont sémantiquement inaliénables et traités comme tels. Il est cependant possible que ces noms soient soumis à la construction aliénable en entraînant inévitablement une sémantique aliénable.

En Fwe (Gunnink 2018), les pronoms possessifs libres encodent le possesseur tant pour des noms aliénables qu'inaliénables (NPC et certains NLP). Un ensemble défini de NLP est quant à lui intégré à une construction mobilisant des suffixes possessifs. Les NLP, sémantiquement inaliénables, sont donc répartis en deux ensembles : l'un est grammaticalement traité comme aliénable (5), l'autre est grammaticalement traité comme inaliénable (6).

(5) *bàmùkéntù* *wángù*
 ba-mu-kéntu u-angú
 NP₂-NP₁-woman PP₁-POSS_{1SG}
 « my wife » (Gunnink 2018 : 118)

(6) *béshwétù*
 ba-ísho-etú
 NP₂-father-POSS_{1PL}
 « our father » (Gunnink 2018 : 180)

1.1.1.3. Observations générales

L'analyse de la distinction établie par ces neuf langues au niveau de la PAPP nous amène à relever plusieurs particularités. Tout d'abord, concernant les trois langues qui font la distinction et manifestent un chevauchement – c'est-à-dire qui disposent d'une construction de base mobilisable pour tous les possédés, et une construction dont les conditions d'application sont plus spécifiques – elles restreignent chacune l'application à un ensemble de possédés différent. En Papuan Malay, la construction spécifique ne peut être appliquée qu'aux possédés inaliénables, sans distinction entre NLP et NPC. En Pite Saami, en revanche, la construction spécifique ne peut être mobilisée que

pour les NLP ; les NPC sont donc exclusivement intégrés à la construction possessive basique. Ces deux cas de figure soulignent le fait que la spécificité d'application à l'origine de la distinction des constructions vis-à-vis du contraste d'aliénabilité ne suit pas la répartition stricte entre possédés aliénables et possédés inaliénables d'une part, et que les NPC et NLP ne sont pas systématiquement traités de la même manière en tant qu'ils sont issus de l'ensemble des possédés inaliénables.

Ensuite, nous observons un paramètre essentiel du contraste d'aliénabilité, lequel concerne les niveaux de traitement du contraste. Les cas de l'Abui, du Fwe, du Chol et du Bardi mettent chacun en lumière le traitement aliénable qui peut être appliqué à des noms sémantiquement aliénables. L'Abui traite des NPC de cette manière ; le Fwe des NLP ; le Chol des NPC et des NLP ; le Bardi des NPC. Les termes concernés peuvent visiblement être issus des deux champs lexicaux. Les listes ne sont pas (souvent) présentées par les auteurs, ce qui contraint l'observation d'une éventuelle récurrence des termes concernés pour chacun des ensembles de noms. Cette information, même générale, éclaire le tableau 6 sur une de ses clés de lecture essentielles : la manière dont l'application de chaque stratégie est représentée par rapport au contraste d'aliénabilité n'envisage ce dernier que d'un point de vue sémantique. Le tableau 6 ne reflète donc pas précisément la rupture entre la perception sémantique et le traitement grammatical qui s'observe au sein de plusieurs langues.

Une troisième observation concerne un cas de figure présenté par le Tlingit (Crippen 2010). La langue considère les NPC et les NLP comme sémantiquement inaliénables et les traite grammaticalement comme tels. Cependant, moyennant une variation de la conception sémantique des termes, il est possible qu'ils intègrent la construction aliénable. De ce fait, il est possible qu'une langue autorise un transfert vis-à-vis de la manière dont est perçu sémantiquement un nom, et que ce transfert lui permette d'intégrer une construction qui ne lui est pas accessible originellement.

Enfin, le Yanomama (Ferreira 2017) présente la particularité de ne pas considérer les NLP comme sémantiquement inaliénables. Contrairement aux cas généralement observés, cette langue perçoit les NLP comme sémantiquement aliénables et les traite comme tels. Si cette spécificité permet à la langue de respecter une certaine corrélation entre la sémantique d'un nom et son traitement grammatical, elle rompt avec la conception générale – qui guide d'une certaine manière notre étude – selon laquelle les NLP sont sémantiquement inaliénables.

1.1.2. Possesseur nominal

1.1.2.1. Constructions mobilisées

Concernant la possession adnominale avec possesseur nominal (PAPN), cinq constructions sont mobilisées par les langues qui font une distinction entre les termes aliénables et inaliénables. Le tableau 7 reprend les constructions mobilisées par chacune des cinq langues.

La juxtaposition est employée par trois langues (Hittite, Papuan Malay, Yanomama) pour la possession inaliénable uniquement ; deux langues limitent même l'accès à cette construction aux noms de parties du corps (Yanomama, Hittite). La déclinaison du possesseur nominal au cas génitif/possessif est employée par une langue pour exprimer la possession aliénable comme inaliénable (Hittite). Le recours à un marqueur supplémentaire est la troisième stratégie mobilisée. Ce marqueur peut être de différentes natures et fonctions. Par exemple, le Papuan Malay mobilise un marqueur possessif dont la fonction est d'incarner la relation de possession. Le Yanomama, de son côté, ajoute un marqueur clitique au possesseur pour les possédés aliénables et sa fonction est d'identifier le possesseur. Quant à lui, le Logba mobilise un déterminant pour marquer la relation de possession aliénable comme inaliénable – la distinction se réalise de manière interne à la construction. Enfin, le Bardi exprime doublement le possesseur pour la possession aliénable comme inaliénable à l'aide d'un pronom possessif libre, et dispose aussi d'une construction réservée aux possédés inaliénables, laquelle consiste également à exprimer doublement le possesseur mais cette fois à l'aide d'un pronom possessif préfixé. À l'issue de la considération des différentes stratégies distinctives mobilisées, une construction se démarque en ceci qu'elle est réservée à un type de possession, à savoir la possession inaliénable ; il s'agit de la juxtaposition.

De la même manière que pour la PAPP, nous pouvons observer les informations selon la disponibilité des constructions vis-à-vis des deux types de possédés. La possession aliénable peut être exprimée par la déclinaison du possesseur, par la présence d'un marqueur spécifique ainsi que par la double expression du possesseur (possesseur nominal et pronom possessif libre). Quant à elle, la possession inaliénable accède à différentes stratégies : la juxtaposition (qui lui est réservée, au moins à l'échelle de ces langues), la déclinaison du possesseur, la présence d'un marqueur et la double expression du possesseur (possesseur nominal et pronom possessif préfixé). Cette dernière stratégie n'apparaît qu'une fois et est réservée aux possédés inaliénables.

Langues	Juxtaposition		Possesseur + désinence génitive /possessive		Possesseur + nominal marqueur		Possesseur + nominal + pronom possessif libre		Possesseur + nominal + pronom possessif préfixé	
	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I
Hittite										
		NPC								
Papuan Malay										
Yanomama										
		NPC								
Logba						NPC				
						NLP				
Bardi										
										NPC

Tableau 7: Constructions distinctives dans la possession adnominale avec possesseur nominal

1.1.2.2. Configurations des combinaisons morphosyntaxiques

Selon la même démarche d'observation appliquée à la PAPP, nous nous penchons sur la manière dont s'exprime et se concrétise la distinction établie par chacune des cinq langues qui ont une valeur positive pour la classification de la PAPN. Nous suivons la même organisation, dont le point de départ est la répartition primaire des langues entre celles qui distinguent le traitement des possédés à l'intérieur d'une stratégie possessive unique, et celles qui distinguent le traitement des possédés en mobilisant deux stratégies différentes.

a. Construction unique

Le Logba (Dorvlo 2018) est l'unique langue qui reflète le contraste de manière interne à la stratégie. Cette langue dispose d'une construction qui s'applique donc à tous les possédés et qui mobilise un déterminant suffixé au possédé, permettant d'incarner la relation de possession. Cette stratégie s'applique aux possédés aliénables et inaliénables, avec la même particularité morphologique que celle observée au niveau de la PAPP, qui intervient lorsqu'il s'agit d'exprimer la possession de NLP : le marqueur de classe tombe.

b. Constructions multiples

Les quatre autres langues partageant la valeur 2 pour la PAPN disposent de deux constructions différentes pour exprimer la possession et établir la distinction envisagée. Ces langues sont le Bardi, le Yanomama, le Papuan Malay et le Hittite. Concernant cette dernière langue, si nous savons que la distinction est faite et que la juxtaposition est réservée aux NPC, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'applicabilité de la deuxième construction aux différents types de possédés et au potentiel chevauchement lexical vis-à-vis des NPC.

Le Papuan Malay (Kluge 2017) mobilise le même marqueur possessif qu'au niveau de la PAPP et le même cas de figure en ce qui concerne la répartition des possédés. L'emploi du marqueur permet d'incarner la relation de possession ; cette construction s'applique aux possédés aliénables et inaliénables. Les noms aliénables ne peuvent être possédés que par l'intermédiaire de cette construction, tandis que les NPC et les NLP disposent d'une seconde stratégie qui consiste à juxtaposer le possesseur nominal au possédé, sans marque supplémentaire de possession.

Au niveau de la PAPN, le Yanomama (Ferreira 2017) mobilise non plus trois mais deux constructions qui s'appliquent respectivement et de manière exclusive aux possédés aliénables et inaliénables. Les NLP sont toujours considérés comme sémantiquement aliénables et traités grammaticalement comme tels, tandis que les NPC sont perçus comme sémantiquement inaliénables et traités grammaticalement comme tels.

Enfin, le Bardi (Bower 2012) a recours à deux stratégies similaires au niveau du schéma de double expression du possesseur mais distinctes au niveau de la manière dont le possesseur est doublement exprimé ainsi qu'au niveau des possédés auxquels elles s'appliquent. D'une part, le possesseur, nominal, est exprimé une seconde fois par un pronom possessif libre. Cette construction s'applique aux possédés aliénables, aux NLP et à certains NPC. D'autre part, le possesseur, toujours nominal, est exprimé une seconde fois par un pronom possessif préfixé au possédé. Cette construction s'applique aux possédés inaliénables grammaticalement traités comme tels, c'est-à-dire un ensemble défini (mais non précisé) de NPC.

1.1.2.3. Observations générales

La clé de lecture abordée pour la PAPP et le tableau qui lui est associé est à prendre en considération pour ce niveau d'expression également, notamment pour le Bardi. La langue ne traite

pas les NLP ni tous les NPC grammaticalement de la même manière. De ce fait, certains NPC et tous les NLP sont grammaticalement traités comme aliénables alors qu'ils sont sémantiquement considérés comme inaliénables.

Globalement, les distinctions établies par les langues au niveau de la PAPN sont identiques aux distinctions établies par les langues au niveau de la PAPP. Si le tableau 6 mettait d'emblée en évidence la tendance selon laquelle les langues présentant une distinction au niveau de la PAPN présentent également une distinction au niveau de la PAPP, l'analyse des constructions permet d'appuyer davantage cette corrélation en ajoutant que les stratégies mobilisées, en dépit d'un léger changement morphologique éventuellement, suivent une logique identique indépendante du type de possesseur (pronominal ou nominal), et traitent les possédés à partir de la même répartition. Dès lors, nous pouvons répartir les langues selon le niveau de distinction qui les caractérise. Quatre types sont possibles : la langue ne fait pas de distinction, la langue fait une distinction au niveau de la PAPP, la langue fait une distinction au niveau de la PAPN et la langue fait une distinction aux deux niveaux (tableau 8).

Nous précisons que le Tlingit est repris dans les langues qui font la distinction avec possesseur pronominal, mais que cette position reflète les informations délivrées par la grammaire utilisée, laquelle est inachevée. Il est donc possible, voire probable, que la langue se situe plutôt au niveau des langues qui font la distinction avec les deux types de possesseurs, mais ceci n'est qu'une hypothèse.

Valeurs	Représentation
Pas de distinction	22
Distinction avec possesseur pronominal	5
Distinction avec possesseur nominal	1
Distinction avec les deux types de possesseurs	4
Total :	32

Tableau 8: Typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale

1.1.3. Perception et traitement du contraste d'aliénabilité

L'analyse des stratégies mobilisées par les langues qui font une distinction entre les possédés aliénables et inaliénables au niveau de l'expression de la possession adnominale nous permet de percevoir qu'au-delà d'être à l'origine d'une potentielle distinction morphosyntaxique, le contraste d'aliénabilité peut être appréhendé plus généralement au moyen de l'adéquation entre la perception sémantique qui lui est attribuée et le traitement grammatical auquel il est soumis. À cet égard, différentes combinaisons vis-à-vis du rapport entre perception sémantique et traitement grammatical ont été abordées. Si elles ne représentent peut-être pas l'étendue des actualisations possibles, elles permettent au moins d'aborder l'idée d'une distinction à un niveau antérieur à l'expression (morphosyntaxique) de la possession. Nous envisageons successivement les situations rencontrées en précisant les langues concernées par une telle attitude. Le hittite n'est pas envisagé pour les raisons déjà énoncées.

Le premier cas de figure consiste à traiter grammaticalement un possédé en adéquation systématique avec la perception sémantique de ce possédé. Le Yanomama perçoit les NLP comme un ensemble de noms aliénables, ce qui dénote par rapport aux autres langues. Cependant, le traitement que la langue réserve à ce champ lexical répond à la perception aliénable qui lui est associée, de la même manière que les NPC, sémantiquement inaliénables, sont traités grammaticalement en adéquation avec cette perception. De son côté, le Tlingit soumet également chaque possédé à un traitement grammatical qui reflète sa perception sémantique. Si les NLP et les NPC peuvent dès lors être intégrés à une construction aliénable, c'est parce que, dans ce cas, ils sont sémantiquement aliénables.

Le deuxième cas de figure engendre un traitement grammatical en adéquation partielle avec la perception sémantique. Cela signifie qu'un ensemble défini des possédés sémantiquement inaliénables est traité grammaticalement comme tel tandis que les éléments restants sont traités grammaticalement comme aliénables. C'est le cas du Chol.

Le Papuan Malay présente un troisième cas de figure selon lequel l'adéquation entre perception sémantique et traitement grammatical est variable ; c'est-à-dire que les possédés sémantiquement inaliénables sont traités grammaticalement soit comme aliénables, soit comme inaliénables, en fonction de la construction possessive au sein de laquelle ils apparaissent.

Ces trois cas concernent les langues qui traitent l'ensemble des termes sémantiquement inaliénables de la même manière (même si celle-ci peut varier comme en Papuan Malay), c'est-à-

dire sans faire de distinction en fonction des champs lexicaux. Il existe également trois situations identiques à celles tout juste mentionnées au niveau du type d'adéquation, mais pour lesquelles les noms sémantiquement inaliénables ne sont pas tous soumis au même traitement grammatical et cette différence est directement liée aux champs lexicaux.

L'adéquation systématique mise en place en Logba ne concerne que les NLP, tandis que les NPC sont grammaticalement traités comme les possédés aliénables. L'Abui, le Fwe et le Bardi présentent la même adéquation partielle que le Chol, avec la particularité supplémentaire que chacune de ces trois langues n'applique ce traitement qu'à un des deux champs lexicaux étudiés (respectivement les NPC, les NLP et les NPC). Enfin, le Pite Saami suit la même adéquation variable que le Papuan Malay, mais uniquement vis-à-vis des NLP.

L'observation de l'adéquation en question suppose que les langues qui ne font pas de distinction quant au traitement grammatical des possédés aliénables et inaliénables, soit perçoivent les termes inaliénables comme tels sémantiquement mais les traitent grammaticalement comme aliénables, soit ne perçoivent pas les termes inaliénables comme tels sémantiquement et les traitent grammaticalement comme aliénables – auquel cas il y a une adéquation entre la perception sémantique et le traitement grammatical.

Dans l'absolu, il semble que le contraste d'aliénabilité, même s'il est un contraste déjà bien attesté et qui dispose d'une base conceptuelle relativement solide et largement admise, est avant tout une appropriation établie par chaque langue. Il existe des tendances qui permettent au contraste d'être étudié de manière translinguistique, mais celles-ci semblent être avant tout les lignes directrices ou les contours d'un ensemble de spécificités relatives aux langues.

1.1.4. Observation des marques de possession

Après avoir porté notre attention sur le rapport entre la perception et le traitement du contraste d'aliénabilité, nous établissons une dernière observation concernant la possession adnominale. En partant des constructions distinctives mises en place par les langues reflétant le contraste d'aliénabilité à ce niveau, nous nous intéressons à la manière dont les configurations reflètent les propos tenus par Nichols (1988), qui avance que la marque de la possession inaliénable est toujours plus proche du noyau que la marque de la possession aliénable – lorsque le contraste est pertinent, évidemment.

En ce qui concerne la manière dont les langues marquent la possession aliénable et inaliénable, celles qui mobilisent une seule construction et opèrent une distinction interne à la stratégie présentent une marque stable vis-à-vis des constituants. L'Abui marque donc la possession aliénable et inaliénable sur le noyau, tandis que le Logba marque la possession sur le dépendant, pour la possession tant aliénable qu'inaliénable.

Les langues qui effectuent une distinction en ayant recours à deux constructions peuvent, quant à elles, soit s'inscrire dans la lignée de ce que Nichols avance, soit défendre une autre tendance. À cet égard, une seule langue, le Chol, fait figure d'exception et dispose d'une construction possessive plus marquée pour la possession inaliénable que pour la possession aliénable. En effet, cette dernière s'exprime en préfixant le possesseur au noyau tandis que la possession inaliénable mobilise le même ensemble de préfixes ainsi qu'un suffixe possessif.

Le reste des langues vont dans le sens de la prédiction de Nichols et présentent soit une stratégie plus marquée pour la possession aliénable qu'inaliénable, soit une marque plus éloignée du noyau pour la possession aliénable qu'inaliénable. Le premier cas de figure est celui du Papuan Malay, qui mobilise un marqueur possessif dans la construction basique (applicable aux possédés aliénables et inaliénables) et la juxtaposition dans la construction spécifique aux possédés inaliénables ; du Yanomama, qui exprime la possession aliénable en marquant soit le noyau, soit le dépendant, et ne marque pas la possession inaliénable ; du Hittite, qui marque la possession aliénable et inaliénable (NLP au moins) sur le possesseur en le déclinant au cas génitif, et a recours à la juxtaposition pour la possession inaliénable (NPC) ; et du Tlingit qui marque doublement la possession aliénable en mobilisant un préfixe et un suffixe possessif, tandis que la possession inaliénable se limite à la présence d'un préfixe possessif.

Le deuxième cas de figure, qui concerne la distance de la marque par rapport au noyau, est représenté par trois langues, le Pite Saami, le Fwe et le Bardi, qui passent d'une marque sur le dépendant pour la possession aliénable à une marque sur le noyau pour la possession inaliénable.

1.2. Possession prédicative

L'approche réservée à la possession prédicative par rapport à l'inscription du contraste d'aliénabilité diffère de la manière dont a été abordée la possession adnominale. Cette dernière a déjà été énormément traitée vis-à-vis du contraste considéré, tandis que la possession prédicative,

bien qu'également soutenue par de nombreuses recherches, est essentiellement envisagée par l'intermédiaire des types de propositions qui la représentent et n'est pas spécialement traitée à partir du rapport qu'elle entretient avec le contraste d'aliénabilité.

Stassen (2013) a proposé une typologie dont nous nous sommes inspirée pour présenter les constructions grammaticales au niveau de la possession prédicative. Les exemples avec lesquels l'auteur entend matérialiser les constructions qu'il aborde sont explicitement limités à un type de possédé précis, à savoir le possédé indéfini aliénable. À cet égard, le premier exemple qu'il donne est *John has a motorcycle* (possédé indéfini aliénable), qu'il oppose, au niveau du caractère indéfini, à l'exemple *This motorcycle is John's* (possédé défini aliénable).

Le regard interrogateur que nous posons sur le potentiel rapport entre le contraste d'aliénabilité et la possession prédicative comme lieu d'expression nous amène à chercher des éléments de réponse par l'intermédiaire des langues de l'échantillon. Notre démarche se construit en deux temps. Tout d'abord, nous nous demandons dans quelle(s) mesure(s) la possession prédicative est un espace d'inscription du contraste d'aliénabilité en observant les choix effectués par les langues pour exprimer la possession aliénable ou inaliénable. Ensuite, nous nous intéressons à l'applicabilité des types de propositions mobilisées par les langues de l'échantillon à des possédés définis/indéfinis et aliénables/inaliénables.

1.2.1. Distinction et constructions mobilisées

La possession prédicative informe quant à la relation de possession existant entre deux substances, tandis que la possession adnominale présuppose cette relation. Ce paramètre a déjà été envisagé au point 3.2.1. du chapitre II, auquel est également abordé le degré d'informativité ; celui-ci est sans doute la raison pour laquelle la possession prédicative n'est pas particulièrement sujette à l'inscription du contraste d'aliénabilité – ou moins sujette que la possession adnominale peut-être.

Il serait dès lors paradoxal que la possession prédicative soit un lieu privilégié d'inscription du contraste au même titre que la possession adnominale – lieu d'expression au sein duquel les langues font une distinction quant à la manière de construire grammaticalement la possession aliénable et inaliénable –, puisque la première n'est visiblement pas un lieu d'expression particulièrement productif vis-à-vis des possédés inaliénables. Cependant, une telle situation n'est

pas inconcevable et deux des rapports établis soulignent la mobilisation particulière de la possession prédicative pour la possession inaliénable. Ces rapports sont ceux du Warrongo et du Betta Kurumba.

Le Warrongo (Tsunoda 2011) dispose d'un verbe dédié à l'expression de la possession inaliénable des NPC. Ce verbe, *ganyji-L*, se caractérise par une sémantique variable et peut, selon le contexte, exprimer la possession des parties du corps. Ce verbe signifie généralement « porter » et prend un sens possessif lorsqu'il fonctionne avec un NPC en tant qu'objet direct (7).

- (7) *jarribara-Ø ngona-Ø jalany-Ø ganyji-n jomoboro-nggo.*
 good-ACC that-ACC tongue-ACC **carry**-NF cattle-ERG
 « Cattle have that good tongue. » (Tsunoda 2011 : 665)

Le Betta Kurumba (Coelho 2003) de son côté, dispose de trois stratégies prédicatives pour exprimer la possession, et établit une distinction nette quant à l'usage de deux d'entre elles. D'une part, la proposition conjonctionnelle est mobilisée uniquement pour exprimer la possession aliénable (8) ; d'autre part, la proposition locative est réservée à l'expression de la possession inaliénable (9-10).

- (8) *na:y ipəli wand yakuwə u:ɖə*
 na:yə **ipəli** wandə yaluwə **u:ɖə**
 dog **with** one bone **exist**
 « The dog has a bone (belonging to some other animal). » (Coelho 2003 : 197)

- (9) *na:yka yaluwə u:ɖə*
 na:yə-ka yaluwə **u:ɖə**
 dog-dat bone **be**
 « The dog has bones (in its own body). » (Coelho 2003 : 151)

- (10) *yanka wan magə|ə u:ɖə – unɖi*
 yan-ka wan magə|ə u:ɖə/unɖo
 1s-dat one daughter exist
 « I have a daughter. » (Coelho 2003 : 124)

En ce qui concerne les autres langues de l'échantillon, leur rapport respectif témoigne souvent de l'absence d'exemple de proposition possessive avec un possédé inaliénable, que ce soit pour les NLP ou les NPC. Certaines langues suffisamment exemplifiées, comme le Lao ou le Logba, permettent de se prononcer sur la non-inscription du contraste d'aliénabilité au niveau de

la possession prédicative. Cependant, la situation inverse où persistent de nombreuses zones d'ombre concerne la plupart des langues analysées. La question de l'applicabilité des constructions aux possédés aliénables et inaliénables reste dès lors encore plus en suspens qu'au niveau de la possession adnominale.

Si cette situation laisse penser que la possession prédicative est moins propice à marquer le contraste d'aliénabilité que d'autres lieux d'expression et entraîne l'idée selon laquelle cette configuration est plus une question d'usage que de distinction grammaticale stricte, nous décidons tout de même de poser un regard particulier sur les exemples de possession prédicative relevés au sein des grammaires, de manière à pouvoir se prononcer avec davantage de certitude sur l'inscription du contraste d'aliénabilité à ce niveau.

1.2.2. Analyse des possédés selon les types de propositions

Les propositions possessives présentées précédemment (chapitre II, point 2.) sont toutes mobilisées par au moins une langue de notre échantillon, ce qui nous permet de les envisager successivement à ce niveau d'analyse. Si la typologie de Stassen (2013) ne prend en considération que des exemples contenant des possédés indéfinis aliénables, nous souhaitons observer dans quelle mesure ce type de possédé est prototypiquement associé à la possession prédicative.

Pour ce faire, nous avons relevé les types de possédés rencontrés pour chaque construction possessive prédicative des langues de notre échantillon. Deux langues ne sont pas reprises dans ce tableau, car elles ne semblent pas disposer de stratégie pour exprimer la possession prédicative. Ces langues sont le Komnzo et le Yanomama, qui mobilisent des stratégies (comme l'adjectivation, qui sera abordée ultérieurement) à d'autres niveaux mais pas à celui-ci. Le Tlingit ne figure pas non plus au sein du tableau, car les informations disponibles ne répondent pas à la demande de ce niveau d'analyse.

Les occurrences sont reprises dans le tableau 9 et s'organisent selon les deux contrastes mobilisés pour envisager la nature des possédés. Dans un premier temps, nous distinguons les possédés définis et les possédés indéfinis. Dans un second temps, pour chacun de ces types de possédés, nous observons la manifestation des caractères aliénable et inaliénable. Chaque ligne représente les manifestations relatives à une langue – le Yupik dispose de deux lignes, car il met en place deux formes de propositions transitives. Chaque case grisée indique la mobilisation d'un

type de possédé au moins une fois, et ce par l'intermédiaire de la construction à laquelle la colonne correspond. Si le ou les exemples référencés pour les possédés inaliénables se limitent aux NPC ou aux NLP, la précision est indiquée. Ce tableau fournit diverses informations ; certaines à propos du contraste d'aliénabilité, d'autres à propos des types de propositions.

1.2.2.1. Manifestation du contraste d'aliénabilité

En ce qui concerne le caractère aliénable/inaliénable, le tableau rend rapidement compte du fait que la possession inaliénable est généralement exprimée, au sein d'une langue, par la même stratégie que la possession aliénable, même si les occurrences de la première sont souvent moins fréquentes que celles de la seconde. Une deuxième observation est que les NLP sont plus fréquemment les seuls représentants du caractère inaliénable mobilisés au niveau de la possession prédicative que les NPC. Cet aspect peut être interprété à partir d'une considération plus générale sur le rapport entre le contraste d'aliénabilité et la possession prédicative.

Passer directement par les exemples pour appréhender le contraste d'aliénabilité au niveau de la possession prédicative permet de rendre compte du fait que la non-inscription du contraste à ce niveau d'expression est certainement avant tout le résultat d'une non-nécessité de la part des locuteurs à exprimer ce type de possession par l'intermédiaire de la proposition. Le niveau de la possession prédicative engendre par définition l'introduction d'une information, soit sur l'existence même d'une relation de possession, soit sur l'existence d'une relation de possession et de son caractère particulier. Or, l'existence des NPC n'a que rarement besoin d'être exprimée en tant que telle, ce qui réduit déjà considérablement la fréquence d'expression. Les NLP, quant à eux, sont en partie présupposés également ; c'est davantage pour les configurations familiales particulières (enfant, tante, filleul, époux, etc.) qui présentent un certain degré d'informativité que leur expression est mise en place au niveau de la possession prédicative.

Dès lors, si les langues ne semblent pas établir, au niveau de la possession prédicative, la même distinction qu'au niveau de la possession adnominale et ne mobilisent pas des constructions grammaticales selon une répartition liée au caractère aliénable/inaliénable du possédé – ou bien plus rarement du moins –, il nous semble que le contraste d'aliénabilité se manifeste tout de même d'une certaine manière. Notre idée est que la non-inscription grammaticale du contraste est en réalité la conséquence directe de l'essence de ce contraste. La possession inaliénable est inhérente et établie, par nature et par définition ; elle ne nécessite donc pas une fréquence d'expression

assertive particulière – ou moins souvent et dans des contextes particuliers. Les besoins communicationnels des deux types de possession ne sont pas les mêmes et la possession prédicative semble davantage disposée à répondre à ceux de la possession aliénable.

1.2.2.2. Types de possédés et types de propositions

Au-delà de ces quelques considérations à propos du rapport entretenu entre la possession prédicative et le contraste d'aliénabilité, nous sommes en mesure d'établir plusieurs observations supplémentaires à partir du tableau 9, qui sont quant à elles liées à l'analyse des profils de possédés selon chaque proposition.

Tout d'abord, l'observation des possibilités pour chaque langue souligne la prototypicalité du possédé indéfini aliénable, paramètre qui est certainement la raison pour laquelle Stassen se focalise sur ce type de possédé. En effet, sur les vingt-huit langues disposant d'au moins une stratégie possessive prédicative, vingt-quatre disposent d'au moins une occurrence de la possession d'un possédé indéfini aliénable. Les cinq langues qui ne présentent pas une telle expression sont l'Abui, le Chol, le Pilaga, le Yakkha et le Hittite. Pour cette dernière langue, les exemples relevés ne sont peut-être pas les seuls disponibles ; les interprétations trop rapides sont donc évitées à un niveau plus approfondi de l'analyse. En ce qui concerne les quatre autres langues, elles présentent la particularité de ne disposer que d'exemples avec des possédés définis. L'Abui mobilise pour ce faire la proposition locative – notons d'ores et déjà qu'il s'agit de la seule langue de l'échantillon à recourir à ce type de proposition pour exprimer une forme de possession définie ; nous y reviendrons ultérieurement – tandis que les trois langues restantes, le Chol, le Pilaga et le Yakkha, utilisent chacune la proposition génitive pour exprimer la possession prédicative.

Les possédés définis sont visiblement moins souvent intégrés aux stratégies expressives envisagées : 18 langues expriment la possession d'un possédé défini aliénable et 10 langues expriment la possession d'un possédé défini inaliénable. Ces occurrences peuvent être vues différemment si la mobilisation de tels possédés au sein de la proposition génitive (dont la disposition à exprimer la possession définie est abordée ultérieurement) est mise de côté ; les occurrences des possédés définis aliénables et inaliénables passent alors respectivement à 10 et à 3.

En ce qui concerne le caractère inaliénable des possédés, qu'ils soient définis ou indéfinis, sa représentativité est souvent exclusivement assurée par les NLP. La précision par rapport à l'observation d'exemples uniquement issus d'un des deux champs lexicaux inaliénables étudiés est

intégrée au tableau et témoigne de la tendance plus élevée des NLP à être les seuls représentants inaliénables disponibles (22 cas). Les NPC sont les uniques manifestations de possédés inaliénables dans seulement quatre cas et ceci se produit toujours au niveau des possédés indéfinis. Plus généralement, les NLP sont systématiquement les seuls possédés inaliénables définis observés.

En dirigeant ensuite notre attention sur les caractéristiques de chaque type de proposition, un fait se démarque et met en lumière l'idée selon laquelle la disposition des langues vis-à-vis de l'expression du caractère défini ou indéfini d'un possédé n'est pas un paramétrage directement lié à leur liberté expressive, mais davantage une contrainte liée au type de proposition dont elles disposent. Le tableau 9 met en effet en avant la prédisposition de certaines propositions à exprimer la possession d'un type de possédés ou l'autre – voire plusieurs d'entre eux – mais également ce qui semble être une restriction quant aux possibilités de chaque proposition. À cet égard, plusieurs tendances sont relevées et elles sont envisagées par ordre de traitement des propositions au sein du tableau.

Construite autour du verbe « avoir » ou d'un équivalent dans sa capacité à exprimer la possession selon la construction *X has Y*, la proposition transitive est un des lieux privilégiés d'expression de la possession au sein des rapports. Les possédés sont principalement indéfinis (11), sans restriction vis-à-vis du caractère aliénable ou inaliénable. Du côté des possédés définis, les occurrences sont plus rares, mais les possédés peuvent également être aliénables (12) – la possession de *bones* dans cet exemple relève de la possession aliénable puisqu'il s'agit de la possession d'une partie du corps d'un possesseur A par un possesseur B – ou inaliénables, mais seuls les noms de liens de parenté se manifestent en tant que possédés définis (13).

(11) Konso (Orkaydo 2013 : 174)

<i>iskatteetasi?</i>	<i>ʔinnaa</i>	<i>a</i>	<i>kuttaa?</i>	<i>ʔiɕap-t-a</i>
<i>iskatteeta-si?</i>	<i>innaa</i>	<i>a</i>	<i>kutt-aa?</i>	<i>i=ɕap-t-a</i>
woman-DEF.M/F	child	GEN	be.big-P	3=have-3F-IPF.FUT

« The woman has a grown-up child. » (litt. : « The woman has a child who is big. »)

(12) Bardi (Bower 2012 : 748)

*Ingarrananamba, ingorrondinan jardalngan agal booroo jirron ingarralabanan
jin gaanyji ginyingg aamba.*

I-ng-arr-ar-na-n=jamb,

i-ng-gondi-na-na

3-PST-AUG-perce-CONT-REM.PST=THUS 3M-PST-tie.up-CONT-REM.PST

jardal-ngan agal booroo jirr-on

bone.pillow-ALL and place 3A.POSS-LOC

i-ng-arra-laba-na-n

jina gaanyji ginyinggi aamba

3M-PST-AUG-**have**-CONT-REM.PST 3M.POSS bone 3MIN man

« They'd tie it up and use it for a bone pillow and they'd keep the bones of the people in their houses. »

(13) Yupik (Miyaoaka 2012 : 985)

mikelngu-u-m_A aata-k-aanga

child-EV-REL.sg. Fa-**have.as**-IND.3sg.1sg.

« I am the child's father. » (litt. : the child has me as the father. »)

La proposition locative semble plus radicalement associée à l'expression de la possession de possédés indéfinis (14), l'unique exception étant le cas du Abui (15). La proposition locative n'est pas représentée par un exemple de possédé défini inaliénable.

(14) Moloko (Friesen 2017 : 108)

Dala anak aka daw?

dala an=ɔk^w aka daw

money dat=2S.IO **EXT+ON** Q

« Do you have any money [located] with you? » (litt. : is there money on you?)

(15) Abui (Kratochvil 2007 : 247)

pelang buti nu raha he-ì

canoe four SPC.AD king **3II.LOC-put**

« those four canoes belong to the chief »

La proposition génitive est strictement mobilisée avec des possédés définis et permet indifféremment d'exprimer la possession de possédés aliénables (16) et inaliénables (17). Les possédés inaliénables observés au sein de cette construction sont exclusivement des NLP.

(16) Chol (Vázquez Alvarez 2011 : 158)

añ-∅ k-otyoty

E-B3 A1-house

« I have a house » (litt. : it exists my house.)

(17) Palula (Liljegren 2016 : 266)

tasíi áaşţ zára kuṇaak-á heensíl-a de maní
3SG.GEN eight thousand.PL child-PL **stay**.PFV-MPL PST HSAY
« He had 8,000 children [it has been said]. »

La proposition conjonctionnelle, certes moins fréquemment utilisée, est l’exact opposé de la proposition génitive par rapport aux possédés avec lesquels elle apparaît. Elle n’exprime que la possession de possédés indéfinis (18) et dont l’unique exemple de possédé inaliénable est mobilisé en Carib (19). Les NLP ne sont pas représentés par ce type de possession prédicative.

(18) Mauwake (Berghäll 2015 : 461)

Manina kuuf-owa mua onaiya ika-i-ya.
manina look-NMZ man **with** **be**-Np-PR.3S
« The garden has a guardian. »

(19) Carib (Courtz 2008 : 157)

mynu waty man imaro
mynu waty man i- maro
blood not **he/she/it_is** **3-** with
« He didn’t have blood. »

La proposition sujet est une stratégie mobilisée uniquement par le Papuan Malay et qui apparaît avec des possédés indéfinis aliénables (20) et inaliénables (21) – les exemples ne sont que des NLP.

(20) Papuan Malay (Kluge 2017 : 343)

dia tanya dia | Agus ni, ko ada kapur ka?
3SG ask 3SG Agus D.PROX 2SG **exist** lime or
« he asked hom, Agus here, “do you have lime (powder)?” »

(21) Kluge (2017 : 426)

sa ada ana, jadi sa kasi untuk sa pu sodara
1SG **exist** child so 1SG give for 1SG POSS sibling
« I have children, so I gave (one) to my relative. »

Un dernier type de proposition est assez fréquemment mobilisé par les langues de l’échantillon et n’apparaît pas dans la typologie de Stassen (2013) ; il s’agit de la proposition

averbale. Ce moyen est visiblement toujours accompagné d'autres stratégies expressives au sein des langues. Les possédés intégrés à cette proposition peuvent être définis aliénables (22) et inaliénables (23) – avec une restriction vis-à-vis des NPC –, ainsi qu'indéfinis aliénables (24) et inaliénables (25-26), même si l'occurrence des possédés indéfinis est moins fréquente.

(22) Warrongo (Tsunoda 2011 : 640)

ngaygo ngona-Ø (pause) ngoni minga-Ø.
 1SG.GEN that-NOM there vulva-NOM

« That vulva there [is] mine. » (A man, who is very possessive of his wife, says to her)

(23) Warrongo (Tsunoda 2011 : 397)

ngona-Ø warrngo-Ø yino
 that-NOM woman-NOM 2SG.GEN

« That woman (is) yours. »

(24) Papuan Malay (Kluge 2017 : 512)

orang Biak kang glang puti
 person Biak you.know bracelet be.white

« [About bride-price customs:] you know, the Biak people have silver/tin bracelets »

(25) Lao (Enfield 2007 : 96)

ton4 sak2 baj3 ñaj1
 tree teak leaf big

« The teak tree (has) big leaves. »

(26) Papuan Malay (Kluge 2017 : 512)

saya empat ana
 1SG four child

« I have four children »

De manière générale, nous observons que l'expression de la possession de possédés définis se réalise essentiellement à l'aide de la proposition génitive, et dans une moindre mesure à l'aide des propositions transitive et averbale. La possession de possédés indéfinis, quant à elle, s'exprime principalement par l'intermédiaire des propositions locative et transitive, ainsi qu'au moyen moins souvent mobilisé des propositions conjonctionnelle, sujet et averbale. La proposition génitive semble par définition n'exprimer que la possession de possédés définis. Dans la même idée, la proposition conjonctionnelle n'intègre que des possédés indéfinis, mais les occurrences restent

relativement peu élevées. Les propositions locative et transitive sont proportionnellement bien plus vouées à exprimer la possession de possédés indéfinis.

Langues	Transitive			Locative			Génitive			Conjonctionnelle			Sujet			Averbale				
	A	I	Déf	A	I	Déf	A	I	Déf	A	I	Déf	A	I	Déf	A	I	Déf	A	I
Ateso																				
Bardi																				
Choctaw																				
Yupik																				
Yupik																				
Cupeño																				
Ese Ejja																				
Fwe																				
Konso																				
Lao																				
Pnar																				
Papuan Malay																				
Pite Saami																				
Warrongo																				
Abui																				
Garifuna																				
Khwarshi																				
Logba																				
Manchu																				
Mauwake																				
Moloko																				
Palula																				
Betta Kurumba																				
Hittite																				
Chol																				
Pilaga																				
Rapa Nui																				
Yakkha																				
Carib																				
Sierra Popoluca																				

Tableau 9: Type(s) de possédé(s) mobilisé(s) par les langues de l'échantillon selon le type de proposition

1.3. Typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession

L'analyse de l'inscription du contraste d'aliénabilité aux niveaux de la possession adnominale et de la possession prédicative a pour finalité l'établissement d'une typologie des langues en fonction de ce paramètre. Si nous avons déjà proposé une première classification pour la possession adnominale en distinguant l'inscription du contraste avec possesseur pronominal de l'inscription du contraste avec possesseur nominal, nous en établissons une seconde à ce niveau. Celle-ci intègre le lieu d'expression qu'est la possession prédicative et permet de percevoir les langues en fonction de leur profil vis-à-vis de la distinction qu'elles font ou pas, et à quel(s) niveau(x).

Le tableau 10 propose une première représentation la propension des langues à refléter le contraste d'aliénabilité au niveau de la possession adnominale (10 langues), au niveau de la possession prédicative (2 langues), aux deux niveaux (0 langue) ou la propension à ne pas refléter le contraste à ces niveaux d'expression (20 langues). Le tableau 11 fournit une répartition claire des langues selon cette classification, en intégrant les profils particuliers des langues qui font la distinction au niveau de la possession adnominale (cf. tableau 8).

La typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale et prédicative rend compte du fait que l'inscription du contraste à un niveau n'implique pas que le second niveau manifeste également une distinction vis-à-vis du contraste. Ce n'est d'ailleurs le cas d'aucune langue de notre échantillon. Ce qui est plus fréquent, en revanche, c'est qu'une distinction au niveau de la PAPN soit accompagnée d'une distinction au niveau de la PAPP. Une influence dans l'autre sens n'est au contraire pas observée.

Valeurs	Représentation
Pas de distinction	20
Distinction au niveau de la possession adnominale	10
Distinction au niveau de la possession prédicative	2
Distinction aux deux niveaux de possession	0
Total :	32

Tableau 10: Typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale et prédicative

Pas de distinction	Distinction au niveau de la possession adnominale			Distinction au niveau de la possession prédicative	Distinction aux deux niveaux de possession
	PAPP	PAPN	PAPP et PAPN		
Ateso* Konso Moloko Choctaw Cupeño Garifuna* Sierra Popoluca* Yupik* Carib* Ese Ejja Pilaga* Khwarshi Lao Manchu* Palula Pnar* Yakkha Komnzo* Mauwake Rapa Nui*	Fwe* Chol Tlingit* Pite Saami* Abui	Hittite*	Logba Bardi Papuan Malay* Yanomama	Betta Kurumba* Warrongo	/

Tableau 11: Répartition des langues selon la typologie du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession adnominale et prédicative

2. Le contraste d'aliénabilité dans la langue

Si le contraste d'aliénabilité est particulièrement étudié dans son rapport à la possession, ce n'est pas le seul domaine dans lequel il peut s'inscrire. Les rapports consacrent tous un point aux « Autres phénomènes », lequel consiste en un ensemble de possibilités quant à la manifestation du contraste d'aliénabilité. Ces possibilités s'inscrivent à d'autres niveaux que celui de l'expression de la possession adnominale et prédicative, et viennent compléter la vision du contraste que l'analyse mise en place jusqu'ici nous propose. Les phénomènes relevés sont le reflet d'une inscription variée du contraste au sein des langues de notre échantillon. Ils rendent compte du fait que l'expression de la possession en tant que stratégie grammaticale n'est pas l'unique manière dont le contraste d'aliénabilité peut s'inscrire dans la langue et que la typologie proposée par le tableau 10 peut s'inscrire dans un projet plus large ; projet que nous envisageons à ce niveau d'analyse.

L'observation des phénomènes reflétant le contraste à un autre niveau met rapidement en lumière le fait que les mêmes espaces d'inscription du contraste sont exploités au sein des langues de l'échantillon. Cette sollicitation récurrente nous permet d'apercevoir assez rapidement diverses tendances. Les divers phénomènes rencontrés sont présentés au point suivant, avant nous puissions tenter d'établir une classification répondant aux particularités du contraste d'aliénabilité. Le tableau 12 représente la répartition des phénomènes observés selon les langues concernées. L'information relative au contraste est précisée quand cela est nécessaire.

Langues	Noms obligatoirement possédés	Affixes non-possessifs	Classes de noms	Adjectivation	Possession récursive	Incorporation de noms	Proposition subordonnée	Possession externe
Yupik							NPC	
Yakkha								
Tlingit								
Sierra Popoluca								sauf NLP
Pilaga								
Garifuna								
Choctaw								sauf NLP, NPC
Bardi								
Abui								
Carib								
Mauwake								
Yanomama				sauf NPC				
Fwe								
Warrongo								NPC
Moloko								
Lao								NPC
Chol								
Betta Kurumba								NLP

Tableau 12: Autres phénomènes reflétant le contraste d'aliénabilité selon les langues

2.1. Phénomènes rencontrés

Trois niveaux d'inscription du contraste sont distingués : le niveau du mot, le niveau du syntagme et le niveau de la proposition. Le contraste d'aliénabilité manifesté au niveau de la possession adnominale s'inscrit au niveau du syntagme et le contraste d'aliénabilité manifesté au niveau de la possession prédicative s'inscrit au niveau de la proposition. Les autres phénomènes sont répartis selon le niveau d'inscription auquel ils correspondent.

2.1.1. Niveau du mot

Déjà abordés au niveau du rapport entre le contraste d'aliénabilité et la possession adnominale (chapitre II, point 3.1.2.), les noms obligatoirement possédés se caractérisent par l'apparition systématique de leur possesseur lorsqu'ils sont mobilisés. La particularité de ces termes tient au fait qu'ils ne sont pas toujours *obligatoirement possédés* parce qu'ils sont *inaliénables*. Il existe en effet certaines langues qui définissent ce caractère à partir d'autres critères. En Sierra Popoluca (Boudreault 2009), par exemple, les noms obligatoirement possédés comprennent certains NPC et certains NLP mais également d'autres termes (non précisés par l'auteur) ; cette liste est par ailleurs changeante selon le caractère animé/inanimé du possesseur avec lequel le nom fonctionne. La corrélation entre noms obligatoirement possédés et noms inaliénables ne doit donc pas être établie trop rapidement.

Cependant, il est évidemment possible que le caractère inaliénable des noms soit la raison pour laquelle ceux-ci sont obligatoirement possédés. De plus, ce cas de figure peut être appliqué par une langue qui ne fait pas de distinction au niveau de la possession adnominale – raison pour laquelle nous n'avons pas abordé ce paramètre à ce niveau de l'analyse. Le caractère obligatoirement possédé répond avant tout à un impératif morphosyntaxique selon lequel le nom considéré comme tel ne peut pas apparaître sans possesseur explicite, ce qui n'implique pas que le nom soit traité différemment des autres du point de vue de la stratégie morphosyntaxique à laquelle il est soumis. Cette absence de corrélation systématique entre « distinction au niveau de la possession adnominale » et « noms obligatoirement possédés » se manifeste par le nombre de langues qui s'inscrivent uniquement à l'un de ces niveaux. De manière à visualiser cette répartition, il suffit d'observer simultanément les langues qui s'inscrivent respectivement à l'un et à l'autre niveau. D'un côté, les langues faisant une distinction au niveau de la possession adnominale sont le Fwe, le Chol, le Tlingit, le Pite Saami, l'Abui, le Hittite, le Logba, le Bardi, le Papuan Malay et le Yanomama. De l'autre côté, les langues établissant la liste des noms obligatoirement possédés à partir du caractère inaliénable des noms repris sont le Yupik, le Tlingit, le Pilaga, le Garifuna, le Choctaw, le Bardi et l'Abui. Il n'y a donc que trois langues qui partagent les deux caractéristiques : le Tlingit, l'Abui et le Bardi.

Le caractère obligatoirement possédé est donc envisagé au niveau du mot et pas au niveau du syntagme, car ce n'est pas au niveau de l'expression de la possession d'un tel nom que son caractère obligatoirement possédé se manifeste, mais à un niveau antérieur. Cette particularité d'un

nom dépasse l'expression de la possession, puisque c'est un paramètre qui *implique* l'expression possessive et donc qui la précède.

À côté des noms obligatoirement possédés, il existe des stratégies qui permettent justement d'employer de manière non possédée les noms qui le sont généralement. À nouveau, il n'y a pas de corrélation systématique entre « noms obligatoirement possédés » et « stratégie de non-possession ». Les deux langues qui sont caractérisées par l'application d'un tel phénomène aux possédés inaliénables sont le Carib (Courtz 2008) et le Garifuna (Haurholm-Larsen 2016)

Une troisième occurrence de la manifestation du contraste d'aliénabilité au niveau du mot apparaît au niveau de la constitution des classes de noms par les langues. Le caractère aliénable ou inaliénable des noms peut en effet motiver leur organisation. C'est le cas notamment en Yanomama (Ferreira 2017), langue qui distingue quatre classes de noms dont l'une contient l'ensemble des méronymes (c'est-à-dire les noms représentant la partie d'un tout), qui sont les noms considérés sémantiquement et traités grammaticalement comme inaliénables dans la langue. La deuxième langue à distinguer les noms inaliénables est le Mauwake (Berghäll 2015), qui considère uniquement les NLP comme inaliénables et leur consacre une classe de noms.

2.1.2. Niveau du syntagme

Au niveau du syntagme, deux stratégies sont mises en place dans les grammaires de l'échantillon et sont relevées dans le cadre de cette étude, car elles présentent des contraintes d'application qui répondent directement au contraste d'aliénabilité. La première est l'adjectivation, procédé mobilisé par plusieurs langues de l'échantillon et que nous décrivons à partir du Carib (Courtz 2008). Dans cette langue, le recours à un ensemble de suffixes permet d'exprimer l'attribution. Pour ce faire, le suffixe est ajouté au nom qu'il s'agit d'adjectiver (1). En Carib, ce procédé est réservé aux noms inaliénables.

(1) *porito* « power » + *-pe* : *paripe* « powerful » (litt. : having power) (Courtz 2008 : 131)

La deuxième stratégie relevée est observée en Garifuna uniquement et concerne la récursivité de la possession. Si cette langue n'effectue pas de contraste au niveau des stratégies possessives adnominales en tant que telles, elle présente un traitement particulier des possédés lorsqu'ils sont possédés à la fois de manière aliénable et inaliénable. Ce traitement consiste à exiger l'expression

du possesseur le plus intimement lié à un possédé lorsque ce dernier est possédé de manière aliénable par un possesseur A mais de manière inaliénable, antérieurement, par un possesseur B (2).

- (2) ti-réüreü ni-bímina
 3.F-small 1.SG-banana
 « my small banana » (litt. : « its child, my banana ») (Haurholm-Larsen 2016 : 55)

En d'autres termes, il n'est pas permis d'exprimer la possession d'un possédé A par un possesseur C si le possédé A est inaliénablement possédé par un possesseur B intermédiaire. L'idée est que le possesseur C doit posséder le possesseur B, et c'est par l'intermédiaire de ce possesseur que la possession du possédé A peut être exprimée. Ainsi, une forme de possession A doit toujours être exprimée en tenant compte de la relation inaliénable B qui peut intervenir entre le possesseur et le possédé de la possession A, même si la relation est d'un autre ordre.

2.1.3. Niveau de la proposition

Le niveau de la proposition, en plus d'avoir été abordé par l'intermédiaire de la possession prédicative, est exploité par diverses constructions qui, au même titre que le niveau du mot et celui du syntagme, reflètent à certains égards le contraste d'aliénabilité. Nous relevons trois stratégies mobilisées par certaines langues de l'échantillon.

Tout d'abord, le mécanisme le plus fréquemment utilisé est celui de la possession externe. Il consiste à exprimer la relation entre le possesseur et le possédé en dehors du syntagme, sans que le possesseur soit explicitement marqué. C'est le cas en Warrongo (Tsunoda 2011), par exemple, langue pour laquelle ce mécanisme se limite aux NPC et attributs inhérents (taille, température, langue, nom, etc.). À partir de l'exemple (3), cette situation de possession externe se manifeste par le partage du même cas par le possesseur et le possédé, lesquels occupent la même fonction syntaxique.

- (3) ngaya **warrngo-Ø** **mara-Ø** moga-n.
 1SG.ERG **woman-ACC** **hand-ACC** hold-NF
 « I held the woman's hand. » (Tsunoda 2011 : 545)

Un autre phénomène s’observe en Yupik (Miyaoka 2012). Il s’agit d’une proposition subordonnée mobilisée pour décrire un état ou un mouvement (involontaire ou difficilement contrôlable) simultané au verbe principal. Cette construction ne s’applique qu’aux NPC (4).

- (4) *Aqvaqu-llru-uq* *nuya-niP* *teng-aur-(tel-)luki.*
 run-PST-IND.3Rsg.sg. **hair**-ABS.3Rsg.pl. fly-STT-(CRF-)APP.3pl.
 « She ran with her hair flying around. » (Miyaoka 2012 : 1465)

Enfin, un dernier événement s’observe au niveau des grammaires des langues de l’échantillon et consiste en l’incorporation de noms au niveau du syntagme verbal. En Moloko (Friesen 2017), cette stratégie permet d’incorporer des NPC au syntagme verbal et de modifier le sens de ce verbe (5).

- (5) *Ma ango agəsaw har.*
 ma= aŋg^wo a-gəs=aw **har**
 word=2S.POSS 3S-catch=1S.IO **body**
 « It pleases me. » (litt. : it catches body to me) (Friesen 2017 : 295)

2.2. Manifestations du contraste d’aliénabilité dans la langue

Cette présentation (appréhendue de manière relativement superficielle) des divers événements grammaticaux pouvant refléter le contraste d’aliénabilité tend à mettre en lumière le fait que ce dernier ne se manifeste pas uniquement au niveau de l’expression de la possession en tant que telle, mais s’inscrit à bien d’autres niveaux. De plus, une distinction au niveau de la possession adnominale n’est en rien un impératif pour que le contraste se manifeste à d’autres niveaux de la grammaire d’une langue.

Le tableau 13 entend représenter, à cet égard, l’ensemble des manifestations du contraste d’aliénabilité pour chacune des langues de l’échantillon, en distinguant le niveau du mot, le niveau du syntagme et le niveau de la proposition. Évidemment, chaque niveau comprend une variété plus ou moins prononcée d’événements grammaticaux au sein desquels le contraste se manifeste, et cette variété n’est pas représentée dans le tableau. Il faut, pour mieux la saisir, se référer aux analyses menées jusqu’ici ainsi qu’aux informations disponibles au sein des rapports de langues qui se trouvent en annexes.

Langues	Manifestation du contraste d'aliénabilité		
	Mot	Syntagme	Proposition
Pilaga*			
Yakkha*			
Mauwake			
Garifuna*			
Tlingit*			
Yanomama			
Bardi			
Abui			
Fwe*			
Logba			
Hittite*			
Pite Saami*			
Papuan Malay*			
Chol			
Warrongo			
Moloko			
Sierra Popoluca*			
Betta Kurumba*			
Lao			
Carib*			
Choctaw			
Yupik*			
Ateso*			
Konso			
Cupeño			
Ese Ejja			
Khwarshi			
Manchu*			
Palula			
Pnar*			
Rapa Nui*			
Komnzo*			

Tableau 13: Manifestations du contraste d'aliénabilité en fonction des niveaux du mot, du syntagme et de la proposition

Conclusion de l'étude typologique

Les diverses analyses réalisées au niveau de la possession adnominale ont mis en lumière la possibilité d'inscription du contraste de manière interne à la langue. En effet, chaque langue est libre de marquer le contraste que ce soit au niveau de la PAPP, de la PAPN, les deux ou à aucun niveau. Lorsqu'une langue distingue les possédés aliénables et inaliénables en les soumettant à un traitement grammatical particulier, elle n'est objectivement pas contrainte de mobiliser tel ou tel élément morphosyntaxique ; la configuration qu'elle adopte reflète les ressources linguistiques dont elle dispose et les choix qu'elle effectue. Il est certes relativement aisé d'imaginer une distribution des configurations dans une direction qui va d'une construction aliénable (davantage) marquée vers une construction inaliénable (moins ou) non marquée, mais au-delà de ce principe qui sous-tend généralement la répartition des stratégies, il n'existe pas d'impératif particulier.

La possession prédicative, quant à elle, ne permet pas vraiment d'observer ses actualisations de la même manière que la possession adnominale, car ce lieu d'expression ne semble pas être sollicité de manière évidente et stable par les langues – de notre échantillon du moins – pour exprimer la possession inaliénable. De ce fait, une forme de déséquilibre entre les langues se manifeste et déstabilise (par définition) l'application d'une démarche identique à celle apposée à la possession adnominale. Cependant, cette différence de traitement permet justement de souligner la particularité sous-jacente à la possession prédicative dans son rapport au contraste d'aliénabilité : le caractère inaliénable, par définition inhérent et profondément lié, a certainement moins (souvent) besoin des procédés communicationnels mis en place par la possession prédicative, et la non-inscription grammaticale du contraste à ce niveau est un indice de la manifestation de sa nature profonde.

À l'issue de la première classification des langues selon leur(s) niveau(x) d'inscription – possession adnominale et possession prédicative –, nous sommes en mesure de rendre compte de deux principes. D'une part, la manifestation du contraste d'aliénabilité à l'un des niveaux n'est pas un facteur déterminant en ce qui concerne l'inscription du contraste à l'autre niveau ; aucune langue de notre échantillon ne représente une telle configuration. D'autre part, l'inscription du contraste au niveau de la possession adnominale semble plus productive que l'inscription du contraste au niveau de la possession prédicative.

Au-delà de ces deux espaces d'expression majeurs de la possession, notre champ d'observation s'est étendu aux phénomènes rencontrés au cours de la constitution des rapports de

langues. L'importance de ces phénomènes tient au fait qu'ils rendent compte d'une caractéristique essentielle du contraste d'aliénabilité : s'il est largement exploité et mobilisé au sein des nombreuses recherches, il semble s'inscrire à bien d'autres niveaux et domaines de la langue que celui de l'expression de la possession. Il semble évident que ce domaine soit mis en avant lorsqu'il s'agit d'appréhender le contraste d'aliénabilité, puisque celui-ci est par nature fondé sur une relation profonde entre deux substances, et que cette relation peut être exprimée par les ressources linguistiques disponibles pour exprimer la possession. Il convient cependant d'enrichir le regard porté sur les nombreuses possibilités quant à l'inscription du contraste dans la langue, ce que nous avons tenté d'exécuter à travers cette étude.

IV. CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail a été introduit par l'affirmation selon laquelle la possession est une expérience commune aux hommes. Si cette proposition couvre de nombreux enjeux culturels, ces derniers sont également linguistiques. Au-delà d'être un phénomène de vie qui se manifeste depuis la plus jeune enfance, la possession constitue aussi l'origine de la mise en place de procédés linguistiques destinés à *dire* la possession, à l'exprimer et à l'incarner. De plus, aussi basique qu'elle soit, la possession est multiple et les précisions quant à sa nature peuvent être perçues comme plus ou moins nécessaires selon les langues.

Le contraste d'aliénabilité est en mesure de répondre directement au besoin, ressenti par un ensemble de langues, d'exprimer différemment les diverses formes de possession. Si la mobilisation de certaines constructions grammaticales possessives peut dépendre d'impératifs de plusieurs ordres, l'influence du caractère aliénable ou inaliénable du possédé, à partir duquel la relation de possession est exprimée, est prégnante dans certaines langues. À cet égard, nous nous sommes intéressée aux manifestations d'une telle influence de la part du contraste, ainsi qu'à la manière dont il s'inscrit à plusieurs niveaux de la langue.

Après avoir envisagé l'essence profonde des caractères aliénable et inaliénable, qui se définissent respectivement par des adjectifs tels que *changeant*, *créé*, *permutable* et *inhérent*, *immuable*, *fixe*, nous nous sommes attardée sur les stratégies expressives mises en place au sein des langues de notre échantillon, de manière à observer tant la propension du contraste d'aliénabilité à s'inscrire à ces niveaux que les moyens sollicités pour le faire. Les deux niveaux principaux analysés dans cette optique sont la possession adnominale et prédicative, dont les analyses respectives mettent en lumière leur attitude particulière vis-à-vis du contraste d'aliénabilité.

D'une part, la possession adnominale est un domaine d'expression particulièrement propice à la manifestation d'une distinction vis-à-vis du traitement réservé aux possédés, lequel est directement lié à leur caractère aliénable ou inaliénable. Plus spécifiquement, la possession adnominale avec possesseur pronominal est un champ d'expression dans lequel le contraste d'aliénabilité se manifeste plus vivement qu'au niveau de la possession adnominale avec possesseur nominal. Par ailleurs, lorsque ce deuxième niveau reflète une distinction vis-à-vis du

contraste, celle-ci est généralement simultanée à une distinction (morphosyntaxiquement identique ou non) au premier niveau.

L'analyse des stratégies possessives adnominales a également permis de percevoir une distinction au sein même de l'ensemble de noms sémantiquement considérés comme inaliénables. Le traitement particulier réservé aux possédés inaliénables au sein des constructions mobilisées dans certaines langues souligne l'inscription du contraste d'aliénabilité à ce niveau. Il convient cependant de ne pas ignorer la différence de traitement au sein même de la catégorie de noms inaliénables, et les configurations qui en découlent.

D'autre part, la possession prédicative semble être un lieu d'expression moins fréquemment sollicité pour y inscrire le contraste d'aliénabilité. Si nous avons émis l'hypothèse selon laquelle cette différence est certainement la réponse à un ensemble de besoins communicationnels, il nous semble également que les constructions grammaticales mobilisées par les langues configurent, avant d'être utilisées, les types de relations qu'elles peuvent exprimer. En ce sens, les différentes propositions (transitive, locative, génitive, conjonctionnelle, sujet et averbale) se définissent par une applicabilité réservée à un (ou plusieurs) type(s) de possédé, lequel peut être défini ou indéfini, et aliénable ou inaliénable. En d'autres termes, la possession prédicative est un domaine d'expression au sein duquel le contraste d'aliénabilité se manifeste différemment, en regard de la possession adnominale. La particularité du niveau prédicatif est liée aux profils des informations qu'il livre, auxquels le contraste d'aliénabilité est contraint de se soumettre.

En tant que domaine intuitivement associé au caractère aliénable ou inaliénable des noms, l'expression de la possession a été définie comme l'espace d'analyse privilégié de cette étude. Cette dernière, en plus de porter une attention particulière aux stratégies grammaticales strictement destinées à exprimer la relation de possession, a également considéré un ensemble de phénomènes grammaticaux qui tendent à rendre compte de l'incarnation multiple du contraste au sein de la langue. Par ailleurs, les résultats obtenus à l'issue de l'analyse des données sont une ouverture à une discussion approfondie de cette incarnation multiple.

Le contraste d'aliénabilité, s'il est assez naturellement associé à la notion de possession, semble être en mesure de s'inscrire à de nombreux autres niveaux que celui de la stricte expression grammaticale possessive. Cette diversité d'espaces d'inscription représente une sphère au sein de laquelle les niveaux essentiels étudiés dans le cadre de cette étude – la possession adnominale et la possession prédicative – occupent successivement une place centrale et introductrice. La place

centrale est appuyée par le fait que les langues disposent toutes d'une stratégie (au moins) pour exprimer la possession, ce qui nous permet de baser notre étude sur un paramètre commun. Par ailleurs, l'étude approfondie de ces domaines permet de prendre conscience d'une variété d'enjeux liés à la possession ainsi qu'au contraste d'aliénabilité. L'expression de la possession, en plus d'être un espace favorable à l'observation des stratégies plus ou moins communes mises en place par les langues pour refléter (ou non) le contraste d'aliénabilité, autorise le questionnement implicite des fondements du contraste par l'intermédiaire de l'appropriation culturelle et linguistique auquel il est soumis.

En d'autres termes, la richesse des données rassemblées dans le cadre de cette étude tient au fait que l'analyse à laquelle elles sont confrontées enrichit notre perception à au moins deux égards. En nous intéressant aux particularités des langues, nous mettons en place des démarches dont la finalité est de rendre compte de faits strictement grammaticaux, mais ces faits ont également permis l'enrichissement de notre vision du contraste d'aliénabilité, de ce à quoi il renvoie et de la manière dont il peut influencer le niveau morphosyntaxique. Les particularités des langues n'ont pas uniquement été appréhendées au niveau du projet général de l'étude typologique, mais nous ont permis de prendre conscience que les manifestations variées, de même que les non-manifestations, contiennent également une quantité d'informations, parfois insoupçonnée.

La place introductrice ensuite occupée par le champ d'expression de la possession est le résultat direct des paramètres que nous venons d'évoquer. L'étude du contraste d'aliénabilité dans l'expression de la possession nous semble être en effet une porte d'entrée vers une multitude de possibilités en ce qui concerne l'inscription du contraste dans la langue. Si notre approche s'est principalement focalisée sur la possession adnominale et la possession prédicative – qui disposent d'une matière particulièrement riche et significative au niveau de leurs analyses respectives –, un espace considérable en ce qui concerne l'inscription du contraste ne demande qu'à être abordé à son tour. Un champ d'étude s'ouvre vis-à-vis d'une inscription qui ne se cantonne pas au domaine typiquement associé à la notion d'aliénabilité.

La dernière démarche entreprise dans le cadre de cette étude entend proposer une approche de la diversité des stratégies grammaticales au sein desquelles le contraste d'aliénabilité se manifeste. La considération de ces phénomènes – externes au domaine envisagé initialement – met en lumière le fait que l'expression de la possession n'est pas un lieu de passage obligatoire pour que le contraste se marque à d'autres niveaux la langue – et selon une logique potentiellement

changeante également. La distinction entre les niveaux du mot, du syntagme et de la proposition répond avant tout à une classification des phénomènes, mais permet ensuite d'observer la mesure dans laquelle ces niveaux d'inscription du contraste se manifestent dans les langues de notre échantillon.

Nous soutenons, de ce fait, la mise en place de projets s'inscrivant dans la lignée de ces possibilités, qui nous apparaissent, à l'issue de l'étude menée, comme des sources de manifestations du contraste qui ne peuvent qu'enrichir davantage ce que nous savons, ou pensons savoir, du contraste d'aliénabilité et de son inscription multiple au sein des langues.

V. BIBLIOGRAPHIE

1. Grammaires

BARASA David (2017), *Ateso Grammar : A Descriptive Account of an Eastern Nilotic Language*, Thèse de doctorat, sous la direction de A. Deumert et al., Afrique du Sud, Université du Cap.

BERGHÄLL Liisa (2015), *A grammar of Mauwake*, Berlin, Language Science Press.

BOUDREAULT Lynda J. (2009), *A Grammar of Sierra Popoluca (Soteapanec, a Mixe-Zoquean Language)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Nora England et Roberto Zavala, Université du Texas, États-Unis.

BOWERN Claire (2012), *A Grammar of Bardi*, Berlin, De Gruyter Mouton.

BROADWELL George Aaron (2006), *A Choctaw Reference Grammar*, États-Unis, University of Nebraska Press.

COELHO Gail Maria (2003), *A Grammar of Betta Kurumba*, Thèse de doctorat, sous la direction de A. C. Woodbury, États-Unis, Université du Texas.

COURTZ Hendrik (2008), *A Carib grammar and dictionary*, Thèse de doctorat, sous la direction de W. F. H. Adelaar, Pays-Bas, Université de Leiden.

CRIPPEN James A. (2010), *A Grammar of the Tlingit Language*, Hawaï, The Crippen Press.

DÖHLER Christian (2018), *A Grammar of Komnzo*, Berlin, Language Science Press.

DORVLO Kofi (2008), *A Grammar of Logba (Ikpana)*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Mous, Pays-Bas, Université de Leiden.

ENFIELD N. J. (2007), *A Grammar of Lao*, Berlin, Mouton De Gruyter.

FERREIRA Helder Perri (2017), *Yanomama Clause Structure*, Thèse de doctorat, sous la direction de P. C. Muysken, São Paulo, Université Radboud de Nimègue.

FRIESEN Dianne et al. (2017), *A Grammar of Moloko*, Berlin, Language Science Press.

GORELOVA Liliya M. (2002), *Manchu Grammar*, Pays-Bas, Brill.

GUNNINK Hilde (2018), *A Grammar of Fwe*, Thèse de doctorat, sous la direction de K. Bostoen, Belgique, Université de Gant.

HAURHOLM-LARSEN Steffen (2016), *A Grammar of Garifuna*, Thèse de doctorat, sous la direction de F. Zúñiga, Suisse, Université de Berne.

HILL Jane H. (2005), *A Grammar of Cupeño*, États-Unis, University of California Press.

HOFFNER Harry A. et MELCHERT H. Craig (2008), *A Grammar of the Hittite Language*, États-Unis, Eisenbrauns.

KHALILOVA Zaira (2009), *A Grammar of Khwarshi*, Thèse de doctorat, sous la direction de F. Kortlandt et B. Comrie, Pays-Bas, Université de Leiden.

KIEVIET Paulus (2017), *A Grammar of Rapa Nui*, Berlin, Language Science Press.

KLUGE Angela (2017), *A grammar of Papuan Malay*, Berlin, Language Science Press.

KRATOCHVIL František (2007), *A Grammar of Abui*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Mous, Pays-Bas, Université de Leiden.

LILJEGREN Henrik (2016), *A Grammar of Palula*, Berlin, Language Science Press.

MIYAOKA Osahito (2012), *A Grammar of Central Alaskan Yupik (CAY)*, De Gruyter Mouton, Berlin.

ORKAYDO Ongaye Oda (2013), *A Grammar of Konso*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. P. G. M. Mous, Pays-Bas, Université de Leiden.

RING Hiram (2015), *A Grammar of Pnar*, Thèse de doctorat, sous la direction de A. Coupe et F. Kratochvil, Singapour, Université de technologie de Nanyang.

SCHACKOW Diana (2015), *A grammar of Yakkha*, Berlin, Language Science Press.

TSUNODA Tasaku (2011), *A Grammar of Warrongo*, Berlin, De Gruyter Mouton.

VÁZQUEZ ÁLVAREZ Juan Jesús (2011), *A Grammar of Chol, a Mayan Language*, Thèse de doctorat, sous la direction de N. C. England et R. Zavala Maldonado, États-Unis, Université du Texas.

VIDAL Alejandra (2001), *Pilaga Grammar (Guaykuruan family, Argentina)*, États-Unis, Bell & Howell Information and Learning Company.

VUILLERMET Marine (2012), *Grammaire de l'ese ejja, langue takana d'Amazonie bolivienne*, Thèse de doctorat, sous la direction de C. Grinevald, France, Université de Lyon.

WILBUR Joshua (2014), *A grammar of Pite Saami*, Berlin, Language Science Press.

2. Ouvrages

BALLY Charles (1926), « The expression of concepts of the personal domain and indivisibility in Indo-European languages » (traduction), in Chappell Hilary (éd.) *et al.* (1996), *The grammar of Inalienability (Part 1), A Typological Perspective on Body Part Terms and Part-Whole Relation*, Berlin, De Gruyter, coll. « Empirical Approaches to Language Typology », Vol. 14, p. 31-61.

- CHAPPELL Hilary et MCGREGOR William (1996), « Prolegomena to a theory of inalienability », in Chappell Hilary (éd.) *et al.* (1996), *The grammar of Inalienability (Part 1), A Typological Perspective on Body Part Terms and Part-Whole Relation*, Berlin, De Gruyter, coll. « Empirical Approaches to Language Typology », Vol. 14, p. 3-30.
- CLARK Eve V. (1978), « Locational : Existential, Locative and Possessive Constructions », in Greenberg Joseph H. (éd.) (1978), *Universals of Human Language Volume 4 : Syntax*, Stanford, Stanford University Press, p. 85-126.
- HAIMAN John (1995), *Iconicity in Syntax*, Amsterdam, John Benjamins.
- HEINE Bernd (1997), *Possession : Cognitive sources, forces and grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JONSSON Niklas (2001), « Kin terms in grammar », in Haspelmath Martin *et al.* (2001), *Language Typology and Language Universals : An International Handbook* (Tome 2), Berlin, De Gruyter, p. 1203-1214.
- KÖNIG Ekkehard (2001), « Internal and external possessors », in Haspelmath Martin *et al.* (2001), *Language Typology and Language Universals : An International Handbook* (Tome 2), Berlin, De Gruyter, p. 970-978.
- KOPTJEVSKAJA-TAMM Maria (2001), « Adnominal possession », in Haspelmath Martin *et al.* (2001), *Language Typology and Language Universals : An International Handbook* (Tome 2), Berlin, De Gruyter, p. 960-970.
- MILLER George A. et JOHNSON-LAIRD Philip N. (1976), *Language and Perception*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MITHUN Marianne (2001), « The difference a category makes in the expression of possession and inalienability », in Baron Irène (éd.) *et al.* (2001), *Dimensions of Possession*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, coll. « Typological Studies in Language », Vol. 47, p. 285-310.
- NICHOLS Johanna (1988), « On alienable and inalienable possession », in Shipley William (éd.) (1988), *In Honor of Mary Haas*, Berlin, de Gruyter, p. 557-609.
- PERNISS Pamela et ZESHAN Ulrike (2008), « Possessive and existential constructions : Introduction and overview », in *Possessive and existential constructions in sign languages*, Nijmegen, Ishara Press, p. 1-31.

SEILER Hansjakob (1981), *POSSESSION as an Operational Dimension of Language*, Köln, Institut für Sprachwissenschaft Universität, coll. « AKUP », Vol. 42.

STASSEN Leon (2009), *Predicative Possession*, New York, Oxford University Press, coll. « Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory », 2009.

SWANTON John R. (1911), « Haida », in Boas Franz (éd.), *Handbook of American Indian Languages*, Washington, Bureau of American Ethnology, Bulletin 40, Vol. 1, p. 205-282.

TAYLOR John R. (1995), *Linguistic Categorization : Prototypes in Linguistic Theory*, Oxford, Clarendon Press.

TSUNODA Tasaku (1995), « The possession cline in Japanese and other languages », in Chappell Hilary (éd.) *et al.* (1996), *The grammar of Inalienability (Part 1), A Typological Perspective on Body Part Terms and Part-Whole Relation*, Berlin, De Gruyter, coll. « Empirical Approaches to Language Typology », Vol. 14, p. 565-630.

UNDERKUFFLER Laura S. (2003), *The Idea of Property : Its Meaning and Power*, Oxford, Oxford University Press.

3. Articles de revue

BALL Christopher (2018), « Language of Kin Relations and Relationlessness », in *Annual Review of Anthropology*, Vol. 47, p. 47-60.

CROFT William (2016), « Comparative concepts and language-specific categories: Theory and practice », in *Linguistic Typology*, Vol. 20 (2), p. 377-393.

DAHL Östen (2008), « An exercise in a posteriori language sampling », in *Sprachtypologie und Universalienforschung*, Vol 61 (3), p. 208-220.

DIXON Roland B. (1910), « The Chimariko Indians and Language », in *American Archaeology and Ethnology*, Vol. 5 (5), p. 293-380.

FRANCIS Elaine J. (2000), « Two perspectives on the grammar of possession », in *Language Sciences*, Vol. 22 (1), p. 87-107.

HAIMAN John (2008), « In defence of iconicity », in *Cognitive Linguistics*, Vol. 19 (1), p. 35-48.

HASPELMATH Martin (2009), « Pourquoi la typologie des langues est-elle possible ? », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Vol. 104 (1), p. 17-38.

HASPELMATH Martin (2010), « Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies », in *Language*, Vol. 86 (3), p. 663-687.

HASPELMATH Martin (2017), « Explaining alienability contrasts in adpossession constructions : Predictability vs. iconicity », in *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, Vol. 36 (2), p. 193-231.

HAWKINS Roger (1981), « Towards an account of the possessive constructions : *NP's N* and *the N of NP* », in *Journal of Linguistics*, Vol. 17 (2), p. 247-269.

JACQUINOD Bernard (1981), « La notion de possession inaliénable et les langues classiques », in *L'information Grammaticale*, Vol. 10 (1), p. 12-16.

KPLI Jean-François (2014), « Syntaxe des possessions inaliénable et aliénable : approche métaopérationnelle », in *Multilinguales*, Vol. 3, p. 171-184.

LE BRUYN Bert et SCHOORLEMMER Erik (2016), « Possession : puzzles in meaning and form », in *Lingua*, Vol. 182, p. 1-11.

LØDRUP Helge (2014), « Split possession and the syntax of kinship nouns in Norwegian », in *The journal of comparative Germanic linguistics*, Vol. 17 (1), p. 35-57.

RIEGEL Martin (1984), « Pour une redéfinition linguistique des relations dites de “possession” et d’“appartenance” », in *L'information Grammaticale*, Vol. 23 (1), p. 3-7.

RIJKHOFF Jan et BAKKER Dik (1998), « Language Sampling », in *Linguistic Typology*, Vol. 2, p. 263-314.

SEILER Hansjakob (2009), « Subjectivity and objectivity in the domain of POSSESSION », in *Semiotica*, Vol. 2009 (173), p. 417-429.

SIMATOS Isabelle (2015), « Les noms de parties du corps et la possession inaliénable : le cas des constructions datives », in *Langue française*, Vol. 185, p. 127-140.

VOROB'JOVA Viktoria et NOVITSKAJA Irina (2018), « Possessive constructions in the obdorsk dialect of the khanty language », in *Linguistica Uralica*, Vol. 54 (2), p. 129-150.

4. Articles universitaires

KOLAWIK Richard (2016), *Predicative possession in South Saami*, projet indépendant, sous la direction de Veselinova Ljuba et Blokland Rogier, Université de Stockholm.

MYLER Neil J. (2014), *Building and Interpreting Possession Sentences*, Thèse de doctorat, sous la direction de Marantz Alec, Université de New York.

VELÁSQUEZ-CASTILLO Maura (1993), *The grammar of inalienability : Possession and noun incorporation in Paraguayan Guaraní*, Thèse de doctorat, Université de Californie.

5. Liens internet

DRYER Matthew S. (2013), « Position of Pronominal Possessive Affixes », in Dryer Matthew S. et Haspelmath Martin (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Disponible en ligne : <http://wals.info/chapter/57>)

NICHOLS Johanna et BICKEL Balthasar (2013), « Locus of Marking in Possessive Noun Phrases », in Dryer Matthew S. et Haspelmath Martin (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Disponible en ligne : <https://wals.info/chapter/24>)

NICHOLS Johanna et BICKEL Balthasar (2013), « Possessive Classification », in Dryer Matthew S. et Haspelmath Martin (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Disponible en ligne : <https://wals.info/chapter/59>)

NICHOLS Johanna et BICKEL Balthasar (2013), « Obligatory Possessive Inflection », in Dryer Matthew S. et Haspelmath Martin (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Disponible en ligne : <https://wals.info/chapter/58>)

STASSEN Leon (2013), « Predicative Possession », in Dryer Matthew S. et Haspelmath, Martin (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Disponible en ligne : <http://wals.info/chapter/i17>)

VI. ANNEXES

Annexe 1 : Rapports

1. Informations générales

Source :

KRATOCHVIL František (2007), *A Grammar of Abui*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Mous, Pays-Bas, Université de Leiden.

Affiliation :

Glottolog : Timor-Alor-Pantar > Alor-Pantar > Alor > Abui

WALS : Timor Alor-Pantar > Greater Alor > Abui

Auteur : Trans-New Guina > Timor-Alor-Pantar > Abui

Lieu(x) :

Glottolog : Indonésie

WALS : Indonésie

Auteur : Alor

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Barawahing, Barue, Namatalaki

WALS : aucun

Auteur : Abui tanga (nom employé par les locuteurs de la langue)

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Préfixes possessifs : > Set I : possession aliénable > Set III : possession inaliénable Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X /	X NPC
	Préfixes distributifs : > <i>te-</i> : possession aliénable > <i>ta-</i> : possession inaliénable Ordre : possesseur (préf. distr.) + possédé (N)	X /	NLP (NPC ?) NPC
Possesseur nominal	Possesseur nominal et pronom possessif préfixé : Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	X
POSSESSION PREDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Verbe générique à « put » + possesseur préfixé au verbe (préfixe locatif)	X	?
Remarque(s) : - Les noms sont répartis en deux catégories selon leur caractère obligatoirement possédé ou non. À cet égard, les noms de liens de parenté sont majoritairement optionnellement possédés (sauf deux termes), et les noms de parties du corps sont majoritairement obligatoirement possédés.			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

Les préfixes possessifs (figure 1) encodent le possesseur en genre et en nombre. Il existe un ensemble de préfixes pour les termes aliénables (1) et un ensemble différent pour les termes inaliénables (2). Les noms de liens de parentés fonctionnent avec les préfixes aliénables et la plupart des noms de parties du corps avec les préfixes inaliénables. (p.13)

(1) *ne-fala*

1SG.AL-house

« my house » (p. 13)

(2) *na-min*

1SG.INAL-nose

« my nose » (p. 13)

Personnes	Set I (aliénable)	Set III (inaliénable)
1SG	<i>ne-</i>	<i>na-</i>
2SG	<i>e-</i>	<i>a-</i>
1PL.E	<i>ni-</i>	<i>ni-</i>
1PL.I	<i>pi-</i>	<i>pi-</i>
2PL	<i>ri-</i>	<i>ri-</i>
3I	<i>de-</i>	<i>da-</i>
3II	<i>he-</i>	<i>ha-</i>

Figure 1 : Préfixes possessifs (p. 140)

L'utilisation des préfixes possessifs des personnes 3I et 3II est la suivante : les préfixes de la 3I s'utilisent lorsque le référent est le même que le sujet grammatical de la proposition, tandis que les préfixes de la 3II s'utilisent lorsque le référent n'est pas le même que le sujet grammatical de la proposition.

B. Préfixes distributifs

Ordre : possesseur (préf. distr.) + possédé (N)

Les préfixes distributifs – *ta-* pour les noms inaliénables (3) et *te-* pour les noms aliénables (4) – sont utilisés lorsque le possesseur est pluriel et qu'il y a une répartition des possédés entre eux. (p. 80)

(3) *ta-táng*

DISTR.INAL-hand

« our hands » (litt. : hands of each of us) (p. 80)

(4) *te-faling*

DISTR.AL-axe

« axes of each of us » (p. 80)

En Abui, les possesseurs pluriels sont rares avec les parties du corps, mais quand ils sont exprimés, ce sont davantage les préfixes distributifs qui sont utilisés pour les encoder. (p. 142)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et préfixe possessif

Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

Le possédé est précédé de son possesseur, lequel est doublement exprimé (5) : à travers le nom (propre ou commun) et à travers le préfixe possessif adéquat (voir possesseurs pronominaux). (p. 139)

(5) *maama he-fala*

father **3II.AL**-house

« father's house » (p. 13)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative avec le verbe générique *ì* « put »

Le verbe générique⁷ *ì* « put » peut être mobilisé pour exprimer la possession. Le possesseur est préfixé au verbe à l'aide d'un préfixe locatif qui l'encode en personne et en nombre (6). L'ensemble des préfixes locatifs sont un réemploi du set de préfixes aliénables employés au niveau de la possession adnominale avec possesseur pronominal. (p. 173, 399-400)

(6) *ma el adat he-ì ba nala nu bai, ri*

be.PRX before custom **3II.LOC-put** LNK what SPC.AD as.well 2PL

« and those things that belong to kepala adat⁸ » (p. 173)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables.

⁷ Un verbe générique est un verbe dont la sémantique est très générale et dont l'interprétation dépend du contexte. (p. 98)

⁸ « The Malay word *kepala adat* refers to the 'head of custom, habits'; that is somebody with the traditional knowledge who is able to negotiate and enter various contracts in a culturally recognized way. » (p. 166)

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

À côté de la distinction des noms selon leur déclinaison possessive (set I pour les termes aliénables et set III pour les termes inaliénables), les noms sont également répartis en deux groupes selon leur caractère obligatoirement possédé ou non. Autrement dit, il y a des noms pour lesquels le caractère possédé est obligatoirement marqué (ensemble fermé), et des noms pour lesquels le caractère possédé est optionnel (ensemble ouvert).

Les distinctions soulignées ici se superposent majoritairement puisque les noms aliénables (dont les liens de parenté) sont le plus souvent optionnellement possédés tandis que les noms inaliénables (les parties du corps) sont le plus souvent obligatoirement possédés. Cependant, certains termes aliénables sont obligatoirement possédés : c'est le cas des deux liens de parenté *ai* « wife » et *kuta* « grandparent », dont la forme non-possédée n'existe pas et qui prennent toujours un préfixe possessif aliénable. (p. 13, 141-144)

Les noms de parties du corps qui fonctionnent avec les préfixes possessifs aliénables font partie des termes optionnellement possédés, comme *toku* « leg » et *pikai* « head », et que ceux-ci peuvent donc apparaître sans préfixe possessif. C'est le cas quand ils sont utilisés de manière générique ou métaphorique. (p. 145)

5. Exemples

– Préfixes possessifs aliénables

<i>ne-wil</i> 1SG.AL-child « my child embraced my leg » (p. 197)	<i>ne-toku</i> 1SG.AL-leg	<i>he-fahat</i> 3II.LOC-embrace.CPL					
<i>he-kuta</i> 3II.AL-grandparent « his grandfather hits the carani nuts up there » (p. 75)	<i>wó</i> DIST.H	<i>kanai</i> canari.nut	<i>do</i> PRX	<i>bol</i> hit			
<i>ama</i> person	<i>luuk</i> dance	<i>do</i> PRX	<i>di</i> 3A	<i>ning</i> be.QNT	<i>ayoku</i> two	<i>de-meting</i> 3I.AL-betel.vine	<i>takai</i> bite.CPL

– Préfixes possessifs inaliénables

<i>na</i> 1SG	<i>n-ièng</i> 1SG.INAL-eye	<i>ha-ran-r-i</i> 3II.PAT-be.quiet-reach-PFV	<i>ba</i> LNK	<i>mit-i</i> sit-PFV
------------------	-------------------------------	---	------------------	-------------------------

« I took a rest » (litt. : I made my eyes quiet and sat down » (p. 186)

∅
∅

– Préfixe distributif aliénable

pas d'exemple
<i>te-tai</i> DISTR.AL-wife « wives of each of us » (p. 144)
<i>te-feela do+ he-l yoikoi do di maran-i ya</i> DISTR.AL-friend PRX 3II.LOC-give turtle PRX 3A come.up.CPL-PFV SEQ « being each other's friends, the turtle came up and » (p. 435)

– Préfixe distributif inaliénable

<i>di wò melang pe mi-a, t-ièng akun-r-a</i> 3A DST.L village near be.in-DUR DISTR.INAL-eye dark.CPL-reach-DUR « he was below there nearby the village (and) it was getting dark » (litt. : he was below there nearby the village (and) our eyes were darkened » (p. 142)
∅
∅

– Possesseur nominal et préfixe possessif

<i>na Simon ha-wa ha-ak-i nala ma mi</i> 1SG name 3II.INAL-mouth 3II.PAT-open.mouth-PFV what ripe take <i>ha-wa=ng ari-ng</i> 3II.INAL-mouth=see appear-see « I opened Simon's mouth and crammed it with some food » (p. 304)
<i>Fani he-ya di ía mi ba Bui he-h-ién-r-i</i> name 3II.AL-mother 3A moon take LNK name 3II.LOC-3II.PAT-see-reach-PFV « Fan Malei's mother showed Bui the moon » (p. 263)

<i>ama</i>	<i>nu</i>	<i>miei</i>	<i>ba</i>	<i>Timo</i>	<i>he-fala</i>	<i>on-i</i>
person	SPC.AD	come.CPL	LNK	name	3II.AL-house	make.CPL-PFV
« a certain man came and built Timo's house » (p. 79)						

– Proposition locative avec le verbe *í* « put »

pas d'exemple

pas d'exemple

<i>pelang</i>	<i>buti</i>	<i>nu</i>	<i>raha</i>	<i>he-ì</i>
canoe	four	SPC.AD	king	3II.LOC-put
« those four canoes belong to the chief » (p. 247)				

1. Informations générales

Source :

BARASA David (2017), *Ateso Grammar : A Descriptive Account of an Eastern Nilotic Language*, sous la direction de A. Deumert et al., Afrique du Sud, Université du Cap.

Affiliation :

Glottolog : Nilotic > Eastern Nilotic > Teso-Lotuxo-Maa > Teso-Turkana > Teso

Auteur : Nilotic > Eastern Nilotic > Non-Bari > Teso-Turkana > Ateso

Lieu(x) :

Glottolog : Kenya, Uganda

WALS : Uganda

Auteur : sous-région de Teso en Uganda, et les villes de Busia et Bungoma au Kenya.

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Teso, Bakedi, Bakidi, Elgumi, Etossio, Ikumama, Wamia

WALS : Teso

Auteur : /

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs Ordre : possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	Marqueur possessif Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif <i>ka/k=</i> ^ possesseur (N _{GEN})	?	NPC (NLP ?)
	Possesseur au cas génitif et marqueur possessif Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif <i>ka/k=</i> ^ possesseur (N _{GEN})	X	NLP (NPC ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>-jas(i)</i> « avoir/posséder » et marqueur <i>k=</i> : > sur le possédé (proposition positive) > sur le verbe et sur le possédé (proposition négative)	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) : - Les parties du corps sont très peu présentes dans les exemples car ces noms font partie des thèmes qui ne sont abordés qu'en famille, d'où les zones d'ombre quant à l'application des constructions.			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs

Ordre : possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)

Les pronoms possessifs encodent le possesseur en personne et en nombre. Au niveau morphologique, les pronoms possessifs se composent d'une racine possessive qui représente la personne et le nombre, et cette racine peut être précédée d'un augment qui représente le genre du possédé (féminin, masculin, diminutif⁹) (figure 1). (p. 128-129)

Personne	Genre	Nombre			
		Singulier		Pluriel	
1 ^{ère}	M	<i>l-áńí</i>	mine	<i>lú-ók</i>	ours
	F	<i>n-áńí</i>		<i>nú-ók</i>	
	D	<i>á-áńí</i>		<i>óók</i>	
2 ^e	M	<i>ló-kón</i>	yours	<i>lú-kón(i)</i>	yours
	F	<i>nó-kón</i>		<i>nú-kón(i)</i>	
	D	<i>ní-kón</i>		<i>nú-kús</i>	
3 ^e	M	<i>ló-kén</i>	his/her	<i>lú-kés</i>	theirs
	F	<i>ná-kén</i>		<i>nú-kés</i>	
	D	<i>ní-kén</i>		<i>nú-kés</i>	

Figure 1 : pronoms possessifs (p. 129)

D'après l'auteur, c'est le possédé qui prend le marqueur de genre (1) et l'augment n'est présent que lorsque le pronom est utilisé de manière autonome et remplace donc le possédé (éclidé). Cependant, certains exemples montrent qu'il est possible qu'un pronom avec augment accompagne le possédé (2), ce qui remet en question la première affirmation. (p. 129)

(1) è-sápàtà **kòn**
 M-boy **2SG/POSS**
 « your boy » (p. 130)

(2) íkókù **lúók**
 child **1PL/POSS**
 « our child » (p. 131)

⁹ Les genres masculin et féminin renvoient au sexe des animés envisagés : le masculin pour ceux de sexe masculin, le féminin pour ceux de sexe féminin. Le genre diminutif, lui, est celui des entités qui n'ont pas de sexe particulier, mais peut également être utilisé pour « diminuer » le genre des animés. Il arrive aussi qu'une entité masculine ou féminine au singulier puisse être genrée au diminutif quand elle est au pluriel. Notons également que tous les objets inanimés et/ou abstraits sont genrés. (p. 74-75)

3.2.1. Possesseurs nominaux

A. Marqueur possessif

Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif *ka/k=* ^ possesseur (N)

Le marqueur possessif *ka/k=* peut incarner à lui seul la relation de possession (3). (p. 111)

- (3) àkòù **k=ìtwàn**
head/SG **PREP=man/SG**
« man's head » (p. 111)

Le marqueur *ka* est utilisé lorsque le nom du possesseur commence par une consonne et le marqueur *k=* quand le possesseur commence par une voyelle.

B. Marqueur possessif et possesseur au cas génitif

Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif *ka/k=* ^ possesseur (N_{GEN})

La relation de possession est marquée par la présence du marqueur possessif *ka/k=* ainsi que par le cas génitif du possesseur (4). (p. 211)

- (4) à-kàcìt **k=ètògò**
F-roof **PREP=house/GEN**
« the roof of the house » (p. 212)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition transitive avec *-jas(i)* « avoir/posséder »

La possession s'exprime à l'aide du verbe *-jas(i)* « avoir/posséder » et du marqueur possessif *k=* qui se joint au possédé. Le verbe est précédé d'un préfixe qui encode le possesseur (5), lequel peut être en plus exprimé explicitement par un nom (6). (p. 224)

- (5) á-**jásí** **k=éítàbò**
1SG-**have** **PREP=book/ABS**
« I have a book » (p. 224)

- (6) é-**jàsì** é-twàn **k=àkìtùk** àúní
3SG-**have:PAST** M-man/NOM **PREP=cattle/ABS** three
« the man had three cows » (p. 225)

La négation – exprimée en début de proposition par la particule *màm(ò)* – entraîne une légère modification dans la construction de la possession prédicative : la racine verbale est également précédée du clitique *k=* (7). (p. 225)

- (7) **màmò** **k=é-jásí** **k=éítàbò**
NEG **PREP=3SG-have** **PREP=book/ABS**
« they do not have a book » (p. 225)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP), ainsi qu'à des possédés définis aliénables (8).

(8) *màmò k=é-jásí k=ésìrìgít kòn*
 NEG PREP=3SG-have PREP=money/ABS yours
 « (s)he does not have your money » (p. 225)

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

– Pronoms possessifs

pas d'exemple
<p><i>à-àpùn Okunyuk màràí kèn?</i> PFV-see NP uncle POSS « Will Jane meet her uncle? » (p. 235)</p>
<p><i>màmò éòŋ á-ŋàdàki àpéséí kón</i> NG 1SG/ABS 1SG-keep:PAST money/ABS 2SG/POSS « I have not kept your money. » (p. 221)</p>

– Possesseur nominal et marqueur possessif *ka/k=*

<p><i>àkwès k=itùŋà</i> head/PL PREP=man/PL « men's heads » (p. 111)</p>
pas d'exemple
pas d'exemple

– Possesseur nominal au cas génitif et marqueur possessif

pas d'exemple
<p>í-kókù k=ábèrò D-child/SG PREP=woman/GEN « the woman's child » (p. 211)</p>
<p>è-kítàbò kà Lètìfà D-book/SG PREP Letìfà/GEN « Letisha's book » (p. 211)</p>

– Possession transitive avec le verbe *jas(i)* « avoir, posséder »

pas d'exemple
<p>é-ǰásí k=íkókù SG-have PREP=child/ABS « (s)he has a child » (p. 224)</p>
<p>é-ǰásí k=éítàbòì 3SG-have:PAST PREP=book/ABS « They had books » (p. 225)</p>

1. Informations générales

Source :

BOWERN Claire (2012), *A Grammar of Bardi*, Berlin, De Gruyter Mouton.

Affiliation :

Glottolog : Nyulnyulan > Western Nyulnyulan > Bardic > Bardi

WALS : Nyulnyulan > Bardi

Auteur : Nyulnyulan > Western Nyulnyulan > Bardi

Lieu(x) :

Glottolog : espace protégé Bardi Jawi, Australie

WALS : espace protégé Bardi Jawi, Australie

Auteur : pointe de la péninsule de Dampier, Australie

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Ba:d, Ba:di, Baada, Baadi, Baard, Baardi, Bad, Badi, Bard, Barda, Boardybahrde

WALS : Baadi

Auteur : Bard, Baardi, Bad, Bād

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs (pron. obl. libres) : > libres, composés (encode le possesseur et le possédé) Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (suff. poss.) ^ possédé (N)	X	X
	> enclitiques (encode le possesseur) Ordre : possédé (N) + possesseur (clit. poss.)	X	X
	Pronoms possessifs préfixés Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	/	NPC seulement
	Pronoms absolutifs + pronoms possessifs libres Ordre : possesseur (pron. abs. libre) ^ possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	Syntagme possessif Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)	X	X
	+ pronom possessif préfixé Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	/	NPC seulement
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Proposition avec le verbe <i>laba</i> « hold, possess »	X	NPC (NLP ?)
Averbale	Possesseur au cas absolutif (hypothèse de l'auteur : verbe élidé)	X	?

Remarque(s) :

- L'ordre des constituants est relativement libre en Bardi. Celui présenté pour chacune des constructions possessives permet plutôt de préciser les éléments qui interviennent.

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs

Les pronoms possessifs représentent un usage particulier des pronoms obliques libres. Ces derniers servent ici à encoder le possesseur (personne et nombre) dans une construction possessive. Les pronoms possessifs peuvent être libres (et fonctionner avec le marqueur possédé – figure 1) ou clitiques. (p. 301-304)

Personnes	Pronoms obliques libres	Marqueurs possédés
1MIN	<i>(nga)jana</i>	= <i>ngay</i>
2MIN	<i>jiya</i>	= <i>iy</i>
3MIN	<i>jina</i>	= \emptyset
1+2MIN	<i>(a)jowa</i>	= <i>ayoo</i>
1AUG	<i>jarda</i>	= <i>arr</i>
2AUG	<i>joogarra</i>	= <i>goorr</i>
3AUG	<i>jirra</i>	= <i>irr</i>

Figure 1 : pronoms possessifs (p. 302)

A.1.) Libres

Ordre : possesseur (pron. obl.) + possédé (suffixe) ^ possédé (N)

Quand ils sont libres, les pronoms s'accordent avec le possédé ; pour ce faire, ils prennent le suffixe qui encode le possédé (personne et nombre). Ainsi, ils forment ensemble un pronom possessif qui renseigne autant le possesseur que le possédé¹⁰ (1, 2). Au niveau de la forme, la voyelle finale des pronoms libres est optionnelle et s'efface quand le marqueur du possédé commence par une voyelle – sauf pour 3MIN + 3AUG qui donne *jiyarr* plutôt que *jiyirr*. (p. 301-302)

- (1) *ngajana irrol*
ngajana irrol
1M.POSS spear
 « my spear » (p. 302)

¹⁰ Cette particularité est assez complexe. Le possédé est renseigné à partir du point de vue de l'énonciateur. Dès lors, si le possédé est l'énonciateur (comme dans l'exemple (2)), le suffixe sera *-ngay*, si le possédé est son interlocuteur, le suffixe sera *=iy*, si le possédé est un référent 3sg le suffixe sera *= \emptyset* , etc.

- (2) *Arra goolarrjargajan* *ngay joogarrangay gooloo.*
Arra goo-l-arr-jarg-a=jan *ngay joogarra-ngay góoloo.*
 NEG 2AUG-IRR-AUG-be.frightened-FUT=1M.IO 1MIN 2A.POSS-1M father
 « Don't be frightened of me, I'm your dad. » (p. 356)

A.2.) Clitiques

Ordre : possédé (N) + possesseur (clit. poss.)

Les pronoms possessifs peuvent se cliticiser au possédé, auquel cas le processus de lénition peut s'observer certaines fois. Plus précisément, c'est le pronom oblique qui encode le possesseur et qui se cliticise ; il n'y a plus de marque d'accord du possédé. Les clitiques apparaissent souvent avec les liens de parenté (3, 4) mais ce processus ne leur est pas réservé. (p. 304)

- (3) *bo=yin*
 woman's.child=3M.POSS
 « her son/daughter » (p. 304)

- (4) *gool=an*
 father=1M.POSS
 « my father » (p. 304)

B. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

Il y a un ensemble de noms qui doivent obligatoirement prendre un préfixe possessif (5), lequel encode le possesseur (figure 2) : ce sont les noms inaliénables (voir point 4.1.). La liste de ces termes (p. 154) comprend des parties du corps et des termes inaliénables plus abstraits (*knowledge, appearance, spirit, smell*). (p. 305)

- (5) *gorna ni-yarra*
 good 3M-taste
 « It's got a good taste. » (p. 156)

Personnes	Formes
1MIN	<i>nga-</i>
1+2MIN	<i>a-</i>
2MIN	<i>nyi-</i>
3MIN	<i>ni-</i>
1AUG	<i>arr-</i>
2AUG	<i>goorr-</i>
3AUG	<i>irr-</i>

Figure 2 : préfixes possessifs (p. 304)

B. Pronoms absolutifs libres et pronoms possessifs

Ordre : possesseur (pron. abs. libre) ^ possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)

Dans cette construction possessive, les pronoms absolutifs (figure 3) sont coréférentiels aux pronoms possessifs (6) – ils encodent tous les deux le possesseur. (p. 289)

(6) *Ngayoo jana gandoorroman.*

Ngayoo jana gandoorroman ?

1MIN 1M.POSS country.man

« He is my countryman. » (p. 289)

Personnes	Formes
1MIN	<i>ngay(oo)</i>
1+2MIN	<i>ayoo</i>
2MIN	<i>joo</i>
3MIN	<i>ginyingg(i)</i>
1AUG	<i>arrodoo</i>
1+2AUG	<i>arridil</i>
2AUG	<i>goorr</i>
3AUG	<i>irr</i>

Figure 3 : pronoms absolutifs libres (p. 287)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Syntagme possessif

Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)

Le syntagme possessif consiste en un syntagme nominal chargé d'exprimer le possesseur. Il se compose de la forme nominale du possesseur et de sa forme pronominale. Ce syntagme possessif fait partie du syntagme nominal du possédé (7). (p. 333)

(7) *Marynim jina birrii injalagal.*

[*Mary-nim*]_{NP1} *jina* [birrii]_{NP2} *i-n-jala-gal.*
M.-ERG **3M.POSS** **mother** 3-TR-see-REC.PST=3MDO.
« Mary's mother sees her. » (p. 600)

B. Possesseur nominal et préfixe possessif

Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

Cette construction s'applique aux noms obligatoirement possédés (voir point 4.1.). Le possesseur nominal précède le possédé inaliénable, lequel prend obligatoirement un préfixe possessif qui encode son possesseur (8). (p. 305)

(8) *Aamba ninga Ngoolmoongoolmoo.*

Aamba ni-nga Ngoolmoongoolmoo.

man **3-name** Ng.

« The man's name was Ngoolmoongoolmoo. » (p. 305)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition transitive avec le verbe *-laba-* « hold, have, possess »

Le verbe *-laba-* signifie « hold, have, possess » et permet d'exprimer la possession physique ou lorsqu'il s'agit de tenir quelque chose dans ses mains. (p. 359) Il semble cependant que cet aspect relativement strict puisse être entendu de manière plus large et générale (9).

(9) *Nimana boongginy arralabanjirr Ardiyooloon.*

Nimana boongginy a-rra-laba-n=jirr Ardiyooloon.

many eagles 1-AUG-**have**-CONT=1A.IO One.Arm.Point

« We have lots of eagles around One Arm Point. » (p. 273)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables et inaliénables, ainsi qu'à des possédés définis aliénables (10). Notons que cet exemple est un cas de possession aliénable d'un nom inaliénable de base.

- (10) *Ingarrananamba, ingorrondinan jardalngan agal booroo jirron ingarralabanan jin gaanyji ginyingg aamba.*
I-ng-arr-ar-na-n=jamb, *i-ng-gondi-na-na*
 3-PST-AUG-perce-CONT-REM.PST=THUS 3M-PST-tie.up-CONT-REM.PST
jardal-ngan agal booroo jirr-on
 bone.pillow-ALL and place 3A.POSS-LOC
i-ng-arra-laba-na-n jina gaanyji ginyinggi aamba
 3M-PST-AUG-**have**-CONT-REM.PST 3M.POSS bone 3MIN man
 « They'd tie it up and use it for a bone pillow and they'd keep the bones of the people in their houses. » (p. 748)

3.2.2. Proposition averbale

Cette construction permet d'exprimer la possession prédicative d'un possédé défini. La grammaire ne contient que des exemples de possédés aliénables. Le possesseur est au cas ergatif et le possédé peut être élidé (11). Le possesseur est accompagné du pronom possessif qui lui correspond. (p. 201)

- (11) *Liinanimjin*
Liina-nim=jin
 Lena-ERG-3M.POSS
 « It's Lena's. » (p. 201)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables.

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

Les noms se divisent en deux catégories : aliénables et inaliénables. Les noms inaliénables doivent obligatoirement apparaître avec un préfixe qui dénote le possesseur. L'ensemble des termes inaliénables, qui comprend environ 30 mots (p. 154), représente principalement des parties du corps, ainsi que quelques noms abstraits, comme *+moongoon* « knowledge ». Concernant les parties du corps, elles ne font pas toutes partie de la catégorie inaliénable et ne prennent pas toutes de préfixes. En résumé, si les noms traités comme inaliénables au niveau grammatical – et donc obligatoirement possédés – ne sont que des noms de parties du corps et quelques noms abstraits, tous les noms inaliénables d'un point de vue sémantique ne sont pas repris sur cette liste. (p. 153)

La majorité des termes inaliénables n'apparaissent jamais sans préfixe possessif, et ceux qui le peuvent prennent alors un sens un peu différent. Les termes concernés sont *+alma* « head » > *alma* « attentiveness », *+jambala* « foot » > *jambala* « dugong flipper » et *+anmurru* « thigh » > *moonmoorroo* « side by side ».

De plus, certains noms inaliénables qui prennent le préfixe possessif peuvent avoir deux sens dont l'un ne désigne pas une forme de possession, comme *nankarra* « forehead ; promontory », *niyalanga* « tongue ; flame) ou encore *niya* « back » / *niyamarr* « ridge of hill » (p. 155)

5. Exemples

– Pronoms possessifs libres

<p><i>Angginimal inarlingay ngoorra malbarra jonon.</i> <i>Anggi-nim-al i-n-arli=ngay ngóorra malbarra jon-on.</i> what-ERG-INDF 3-TR-bite-1M.DO last.night buttock 1M.POSS-LOC « Something bit me on my bottom last night. » (p. 354)</p>
<p><i>gooyarrnim jinirr malarr</i> <i>gooyarr-nim jin-irr malarr</i> two-ERG 3M.POSS-3A wife « his [Arriyana's] two wives/ both of his wives » (p. 333)</p>
<p><i>goolboo arinyji moorrool jin-irr</i> rock one little 3M.POSS=3A « his single little rocks » (p. 332)</p>

– Pronoms possessifs clitiques

<p><i>Ngoojinigidijirr, ngoojini agal boolgoo amboonamboon irr ginyingg gooyarra.</i> <i>Ngoojini=gidi=jirr, ngoojini agal boolgoo amboon-amboon irr ginyingg</i> guts=THEN=3A.POSS guts and small.intestine REDUP-together 3AUG 3MIN <i>gooyarra</i> two « There's their guts too, the small intestine and the large (bitter) intestine – both together. » (p. 295)</p>
--

Ingirrinajirr “aalajanarrirr indankaljirr agal malarr janagoorroo indankalgarda boordardabina goongoorrogalji.”

I-ng-irr-i-na=jirr

“aala=jana-rr=irr

3-PST-AUG-do/say-REM.PST=3A.IO man’s.child=1M.POSS-3A=3A.PRED

i-n-d-an-kal=jirr

agal malarr jana-goorroo

3-TR-do/say-CONT-REC.PST=3A.IO and wife 1M.POSS-2A

i-n-d-an-kal=garda

boordardabina goo-ng-orr-o-gal-ji.”

3-TR-do/say-CONT-REC.PST=INTERROG properly 2-PST-AUG-kill-REC.PST-?

« The men told them, “it’s my kids he came for, and you, my wives, that he came for, and it’s good you killed him.” » (p. 303)

Ngayoonim ngankayarr gaanyji barda Ardiyooloonjoon booroonganjan.

Ngayoonim ngankayarr gaanyji barda Ardiyooloonjoon booro-ngan=jan.

1MINERG 1-TR-tak=3.A.DO shell back A.-SOURCE place-ALL=1M.POSS

« I’ll take shell from One Arm Point to my country. » (p. 343)

– Préfixes possessifs

Ngamarl arrarr irlin langono ngoonjoon jiiba lardamadany.

Ngamarl arrarr i-rli-n langon-o ngoonjoon jiiba larda-madany.

1M-hand ache 3-eat-CONT shoulder-ABL since this downward

« My arm’s hurting from my shoulder down this way. » (p. 565)

∅

∅

– Pronoms absolutifs libres et pronoms possessifs

pas d’exemple

Ngarri ngay injilnganjan goolan.

Ngarri ngay i-n-jilngi-n=jan gool=an

a.lot 1MIN 3M-TR-tell-CONT=1M.IO father=1M.POSS

« ... My father is telling me all the time : » (p. 707)

Ngay jana wiliwili minnyagal.

Ngay jana wiliwili mi-n-nya-gal.

1MIN 1M.POSS fishing-line 2-TR-pick.up-REC.PST

« You picked up my fishing line. » (p. 290)

– Syntagme possessif

moowarn jinirr jiwarra

moowarn jin-irr jiwarra

hair 3M.POSS-3A corpse

« the corpse's hairs' » (p. 333)

Gilinin ingarramananirr ginyinggi niyalboon bardoono ingoorroomoornanajin, ginyinggi ingarranana Jawananyj, Arriyananim jinirr malarr.

Gilinin i-ng-arr-a-ma-na-n=irr ginyinggi niyalboon bardoono
clean'im 3-PST-put-REM.PST-3A.DO this bush.onion skin

i-ng-oorr-oo-moor-na-na=jin, ginyinggi i-ng-arr-a-na-na Jawananyj
3-PST-clean-CONT-REM.PST=3MIO this 3-PST-give-CONT.REM.PST J.

Arriyana-nim jin-irr malarr

A.-ERG 3M.POSS-3AUG wife

« They used to clean those bush onions. Arriyana's wives would take off the skin for him and give them to Jawananyj. » (p. 193)

Ooloomanko jin booroo darr nganargal.

Oolooman-ko jin booroo darr nga-n-ar-gal.

old.woman-ABL 3M.POSS place come 1-TR-pierce-REC.PST

« I've come from the old lady's place. » (p. 232)

– Possesseur nominal et préfixe possessif

<p><i>Rinyi oolirrinjirr yirrnim rooban malarrnganim irrmarla.</i> <i>Rinyi oo-li-rr-i-n=jirr yirr-nim rooban malarr-ngan-nim irr-marla</i> think 3-IRR-AUG-do/say-CONT=3A.IO 3AUG-AUG in.return wife-ALL-ERG 3A-hand « They must have thought that they were a wife exchange. » (litt. : wife’s hand) (p. 434)</p>
∅
∅

– Proposition transitive avec le verbe *-laba-* « hold, have, possess »

<p><i>Janinmarr ngalalabanjirrin miinybal.</i> <i>Janin-marr nga-la-laba-n=jirr=in miinybal</i> bird.sp.-SEMBL 1-IRR-have-CONT/PAST=3MIN.FOC.IO wing « I wish I had wings like a <i>janin</i> bird’s [because then I would fly to see my wife, but I don’t]. » (p. 434)</p>
pas d’exemple
<p><i>Niiman arralabanjirr garrabal alboorroo jirrarr ramb.</i> <i>Niiman a-rra-laba-n=jirr garrabal alboorroo jirr-arr ramb.</i> many 1-AUG-have-CONT=3A.IO bird much 3A.POSS-3A color « We also have a lot of colorful birds. » (p. 275)</p>

– Proposition averbale

pas d’exemple
pas d’exemple
<p><i>Nganynginy jarri gaanyganim ambooriny jirra.</i></p>

Nganynginy jarri gaanyg-anim ambooriny jirra.

song.type this mainland-ERG people 3AUG

« Nganynginy [turtle increase song] is mainland people's. » (p. 201)

1. Informations générales

Source :

COELHO Gail Maria (2003), *A Grammar of Betta Kurumba*, Thèse de doctorat, sous la direction de A. C. Woodbury, États-Unis, Université du Texas.

Affiliation :

Glottolog : Dravidian > South Dravidian > South Dravidian > Tamil-Kannada > Badaga-Kannada > Kannadoid > Betta Kurumba

WALS : Dravidian

Auteur : Dravidian > Southern Group > Kurumba > Betta Kurumba

Lieu(x) :

Glottolog : état de Tamil Nadu, Inde

WALS : état de Tamil Nadu, Inde

Auteur : montagnes Nilgiri, état de Tamil Nadu, ainsi que plusieurs espaces des états de Karnataka et de Kerala

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Betta Kurumba Nonstandard Tamil, Kadu Kurumba, Kurumba, Betta, Urali Kurumba

WALS : Kurumba, Betta

Auteur : /

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels au cas génitif Ordre : possesseur (pron. poss. _{GEN}) ^ possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	Juxtaposition Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N)	X	NPC (NLP ?)
	Possesseur au cas datif Ordre : possesseur (N _{DAT}) ^ possédé (N)	?	NLP (NPC ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Conjonctionnelle	Verbe copule <i>uŋɔ</i> ~ <i>uŋɔi</i> ~ <i>uŋɔu</i> « exister » / <i>u:ɔi</i> « exister » et particule <i>ipəli</i> « avec »	X	/
Locative	Verbe copule <i>uŋɔ</i> ~ <i>uŋɔi</i> ~ <i>uŋɔu</i> « exister » / <i>u:ɔi</i> « exister » et possesseur au cas datif	/	X
Génitive	Possesseur au cas génitif nominal	?	NPC (NLP ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. poss.-GEN) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels au cas génitif (figure 1) encodent le possesseur (1). (p. 135)

(1) *yan ki:ri moʎal awoɖɖə*
yan ki:ri moʎali awoɖ-əɖə
1s.gen house down.below exist-sg
 « My house is down below. » (p. 123)

Personnes	Formes
1sg	<i>yan</i>
2sg	<i>nin</i>
3 proximate	<i>iɖen ~ i:n</i>
3 remote	<i>aɖen ~ a:n</i>
3 anaphor	<i>ɬan</i>
1pl	<i>yan(ɣə)</i>
2pl	<i>nin(ɣə)</i>
3 proximate	<i>iɬir</i>
3 remote	<i>aɬər</i>
3 anaphor	<i>ɬan(ɣə)</i>

Figure 1 : pronoms personnels au génitif (p. 137)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Juxtaposition

Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N)

Le possesseur et le possédé sont juxtaposés et ne sont pas marqués (2). Si le possesseur est un mot se terminant par une voyelle, celle-ci est généralement effacée. (p. 142)

(2) *aɬali ɖyar bəŋgəl uŋɖi*
 aɬali ɖyari bəŋgəli uŋɖi
 over.there sahib bungalow exist
 « There is a sahib's house over there. » (p. 125)

B. Possesseur au cas datif

Ordre : possesseur (N_{DAT}) ^ possédé (N)

Le possesseur peut être au cas datif (3) ; c'est une alternative à la juxtaposition simple. (p. 151)

- (3) *wan ra:jəŋ ə:l a:l makkəl, a:r a:l maḍəgijəgə*
wan **rajən-ka** ə|u a|u makkə-əl aru a|u maḍəwə-ki:l-j-əgə
one **king-dat** seven person children-lc six person marriage-do-rlf-pl
« Of a king's seven children, six had married. » (p. 151)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition conjonctionnelle

Les verbes copules *uŋdo ~ uŋdi ~ uŋdu* « exister » et *u:ḍi* « exister » permettent d'exprimer la possession. Il semble qu'il n'y ait pas de conditions concernant l'usage de l'un des verbes ou de l'autre, ni concernant l'usage de l'une ou l'autre forme du premier verbe copule. Cette construction ne peut être utilisée que pour exprimer un événement vrai – une possession dans ce cas-ci – au moment de l'énonciation. (p. 123-124)

La postposition *ipəli* « with » apparaît avec le verbe copule pour exprimer la possession physique, donc aliénable. L'exemple (4) exprime la possession physique d'une partie du corps d'un possesseur A par un possesseur B ; il ne s'agit donc pas d'une forme de possession inaliénable. (p. 196)

- (4) *na:y ipəli wand yakuwə u:ḍə*
na:yə **ipəli** wandə yaluwə **u:ḍə**
dog **with** one bone **exist**
« The dog has a bone (belonging to some other animal). » (p. 197)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables.

3.2.2. Proposition locative

La proposition locative avec le possesseur au cas datif permet d'exprimer la possession inaliénable (5). (p. 151)

- (5) *na:yka yaluwə u:ḍə*
na:yə-ka yaluwə **u:ḍə**
dog-dat bone **be**
« The dog has bones (in its own body). » (p. 151)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis inaliénables.

3.2.3. Proposition génitive

Cette construction averbale permet d'exprimer la possession de possédés définis aliénables (6). (p. 143-144)

- (6) *i: pandə na:yḡə*
i pandə na:ye-ḡə
this ball dog-g.nml
« This ball is the dog's. » (p. 144)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables et inaliénables (NPC).

4. Autres phénomènes

4.1. Possession externe

Cette construction permet d'exprimer les liens de parenté uniquement (7). Elle consiste en un possesseur non-marqué suivi par un syntagme nominal comprenant un pronom personnel anaphorique au cas génitif qui l'encode et par le possédé. (p. 142)

- (7) *a magg ṭan abbi banda*
a maggi tan abbi ban-t-a
that child 3sa.gn mother come_R-rlf-3sg
« That child's mother came. » (p. 142)

5. Exemples

– Pronoms personnels au cas génitif

<i>yan manḡka onnu wanmu:r(u) uḡsagəy</i>
yan manḡi-ka onnu wanmu:ru uḡ-w-s-agəy
1s.gn head-dat oil some wear-irf-caus-sg.p.im
« Please put some oil on my head. » (p. 148)

<i>yan magə ə pormi awoḡa</i>
yan magə ə pormi awoḡ-a
1s.gn daughter outside exist-3sg
« My daughter is outside. » (p. 124)

<i>yan ki:dl wan na:k kəyli</i>
yan ki:ri-əl wan na:ku kəyli
1s.gn house-lc about four hen
« There are 4 hens in my house. » (p. 141)

– Juxtaposition

na:y ba:lə kartənaɖa
na:yə ba:lə kartənaɖ-a
 dog tail black-st.dur-3sg
 « The dog's tail is black. » (p. 143)

pas d'exemple

a magg na:yə banda
a maggi na:yə ban-t-a
 that child dog come_R-rlf-3sg
 « That child's dog came. » (p. 143)

– Possesseur au cas datif

pas d'exemple

exemple (4)

pas d'exemple

– Proposition conjonctionnelle

non-applicable

non-applicable

yan ipəli wan bokkə u:ɖə ~ uŋɖo
yan ipəli wan bokkə u:ɖə / uŋɖo
 1s.gen with one book exist
 « I have one book. » (p. 124)

– Proposition locative

exemple (5)

yanka wan magə|ə u:ɖə – unɖi
 yan-ka wan magə|ə u:ɖə/unɖo
 1s-dat one daughter exist
 « I have a daughter. » (p. 124)

non-applicable

– Proposition génitive

pas d'exemple

pas d'exemple

i: ɬi:rgə udgiɬəɖə
 i ɬi:ri-gə udgiɬi-ɖə
 this cloth-pl y.woman-g.nml
 « These clothes are the young woman's. » (p. 145)

1. Informations générales

Source :

COURTZ Hendrik (2008), *A Carib grammar and dictionary*, Thèse de doctorat, sous la direction de W. F. H. Adelaar, Pays-Bas, Université de Leiden.

Affiliation :

Glottolog : Cariban > Guianan > Galibi Carib

WALS : Cariban > Cariban > Carib

Auteur : Cariban > Carib > Eastern Surinamese Carib

Lieu(x) :

Glottolog : côtes du Brésil, de la Guyane française, du Suriname, du Guyana et du Vénézuéla

WALS : Suriname

Auteur : côtes du Vénézuéla, du Guyana, du Suriname et de la Guyane française mais se concentre sur le dialecte du Suriname (eastern surinamese Carib), village de Galibi

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Caribe, Cariña, Galibi, Galibí, Kali'na, Kalihna, Kalinya, Kari'nja, Kari'nya, Karínya, Maraworno, Marworno

WALS : Galibi, Kari'nya, Kalihna

Auteur : Galibi, Karaëb, Caribe

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels préfixés + marqueur possessif suffixé Ordre : possesseur (pron. pers.) + possédé (N) + suffixe <i>-ry/-`po</i>	X	X
Possesseur nominal	+ marqueur possessif suffixé sur le possédé Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N) + suffixe <i>-ry/-`po</i>	X	NPC (NLP ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Conjonctionnelle	(<i>w</i>) <i>a</i> « être » + postposition <i>maro/ekosa</i> « with »	X	NPC (NLP ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Affixes possessifs

Ordre : possesseur (préfixe pronominal) + possédé (N) + suffixe *-ry/-`po*

La possession adnominale peut se construire à l'aide de la combinaison d'un préfixe pronominal et d'un suffixe possessif joints à un nom. Le préfixe encode le possesseur en personne (figure 1), tandis que le suffixe indique le type de possession dont il est question (contrôlée, incontrôlée, non-possédé).

Personne(s)	Préfixe pronominal
I	<i>y-</i>
you	<i>a-</i>
you and I	<i>ky-</i>
he/she/it	<i>i-</i>
he/she/it (same as subject)	<i>ty-</i>
himself, herself, itself, themselves, each other	<i>ase-</i>

Figure 1 : préfixes pronominaux (p. 63)

Les suffixes qui expriment le pluriel peuvent être *-kon*, qui est le suffixe pluriel le plus courant, ou *-jan*, qui ne se combine qu'à certains animés. Quand le préfixe qui encode le possesseur n'est pas une 1^e personne, le suffixe pluriel peut concerner le possesseur, le possédé ou les deux. Par exemple, *akurijararykon* peut vouloir dire « your (pl.) boat », « your (sg.) boats » ou « your (pl.) boats ». (p. 59) Pour exprimer la première personne du pluriel, il faut utiliser le préfixe *ky-* si l'interlocuteur (« you ») est compris, et le pronom *nàna* s'il est exclu. (p. 67) Concernant les suffixes possessifs, il en existe deux :

1) *-ry*

L'ajout de ce suffixe à un nom est la manière la plus fréquente de créer une forme possédée (1). Il indique la possession contrôlée (glose : **-poss**), c'est-à-dire la possession présente. Il existe certaines variantes du suffixe, notamment la perte du *-r-* lorsque le nom possédé se termine par un *n* (*asin* « heat » > *asiny*), ou encore la forme *-ty* (*anau* « sister » > *enauty*). Il existe aussi des formes irrégulières (*pi* « hide, skin » > *pìpo*, *auto* « house » > *auty*). (p. 56)

(1) *aina* « hand »

yjainary « my hand »

ajainary « your hand »

kainary « hand of yours and mine »

ainary « his/her/its hand »

tainary « his own/her own/its own hand » (p. 64)

2) -`po

Ce suffixe indique la possession incontrôlée (glose : **-possuc**), c'est-à-dire la possession passée¹¹ (2). Il apparaît essentiellement avec les parties du corps et les liens de parenté (*aina* « hand » > *ainary* « hands of... » vs *ainàpo* « former hand of... »). Au pluriel, le suffixe devient -`san (*ainàsan* « former hands of... »). Il existe trois parties du corps pour lesquelles le suffixe -`po indique une possession présente et non passée : *pi* « hide, skin », *turu* « heart » et *upu* « head ». Pour ces trois termes, la possession passée peut-être encodée par le suffixe *-mpo* (*upùpompo* « his former head »). (p. 58)

(2) *ikupìpo*

i- kupi -`po

3- bathe -possuc

« his bathing » (i.e. : his having been bathed) (p. 95)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et possédé suffixé par -ry/-`po

Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N) + suffixe possessif -ry/-`po

Il n'y a pas de théorie explicite sur une éventuelle construction à l'aide d'un possesseur nominal, mais la grammaire contient des exemples, dont (3), qui témoignent d'une construction où le possédé est précédé de son possesseur et prend un suffixe possessif -ry ou -`po.

- (3) *mòko noky ekep̀̀po `wa tàkaka*
mòko noky akepy -`po `wa ty- àkaka -je
that **somebody (dead)_body -possuc** to 3aml- take_away_the_spirit_from -Av
wa!, kynkanon.
w- (w)a ky- ni- (w)yka -non
1M- be alleg- aeo- say -Tprau
« 'That creature's body has bewitched me !' he said. » (p. 175)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition conjonctionnelle

Plusieurs exemples attestent du rôle du verbe (*w)a* « be » et d'une postposition pour exprimer la possession, mais il n'y a pas de théorie explicite. Le verbe fonctionne avec les postpositions *maro* « with, accompanied by » ou *ekosa* « with, in the company of » (4).

¹¹ L'opposition entre possession contrôlée et incontrôlée des suffixes -ry et -`po quand ils sont ajoutés à des noms se traduit par une opposition présent/passé quand ils sont ajoutés à une racine verbale. Par exemple, *ikupirykon* « their bathing » (i.e. : their being bathed) vs *ikupìsan* « their having bathed » (i.e. : their having been bathed). (p. 95)

- (4) *mynu waty man imaro*
mynu waty man i- maro
 blood not he/she/it_is 3- with
 « He didn't have blood. » (p. 157)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis, aliénables comme inaliénables (NPC).

4. Autres phénomènes

4.1. Forme non possédée de possédés inaliénables

Il existe un suffixe qui s'ajoute aux entités qui sont généralement possédées pour former leur forme non-possédée : *-nano/-(w)ano*. Celui-ci n'apparaît donc pas avec un préfixe possessif. Par exemple, l'unité lexicale *aina* signifie « hand » et apparaît sous la forme *ainanano* lorsqu'elle n'est pas possédée. Ce suffixe s'applique aux parties du corps mais également à d'autres termes du type *auran* « language », *ai* « shout », *pyi* « shame ». (p. 56)

4.2. Incorporation de noms

Les noms de parties du corps peuvent être incorporés dans des verbes transitifs ou intransitifs (5). (p. 91)

- (5) *je* « tooth » + *paika* « knock, tap » = *jepaika* « knock the teeth of » (p. 91)

Une autre forme d'incorporation consiste en celle de la postposition *po* « at, in, on » à un nom (apparemment souvent une partie du corps), et l'ajout du préfixe *ty-* « himself » (2). Cette forme est utilisée pour désigner un point de contact, pour les première, deuxième et troisième personnes. (p. 103)

- (6) *òmata* « hip » > *tòmatapo* « on his hip » (p. 103)

4.3. Adjectivisation

En Carib, le processus d'adjectivisation a plusieurs applications, dont certaines permettent d'exprimer la possession/l'attribution. Pour ce faire, plusieurs suffixes peuvent être mobilisés. (p. 118)

- Les suffixes *-ke*, *-re*, *-ne*, *-je*

Ceux-ci permettent de créer :

- des adjectifs de type *tymarijake man* « he is with knife. » (i.e. : he has a knife), pour lesquels ils fonctionnent avec le préfixe *ty-* ;
- des postpositions adjectivales exprimant une comparaison quand elles suivent un nom (*ajenuke* « having the same (kind of) eyes as you ». (p. 118-119)

Le suffixe *-ke* se combine à des noms dénombrables (7) ; le suffixe *-re* se combine à des noms de masse (indénombrables) (8) ; le suffixe *-ne* se combine aux noms en forme possédée (9) ainsi que dans des cas exceptionnels ; le suffixe *-je* se combine à des racines verbales (10). (p. 121-122)

(7) *pana* « ear »

> *typanake* « with ears »

> *panake* « with ears like... » (p. 120)

(8) *ùwei* « fair hair »

> *tùweiije* « having fair hair »

> *ùweiije* « having fair hair resembling... » (p. 121)

(9) *auty* « house » (forme possédée)

> *tautyne* « having a house »

> *autyne* « having a house like... » (p. 121)

(10) *ero wara, tamòmerèke tàsakoto* *man*
 ero wara tamòmerèke ty- *àsakoto* *-je* *man*
 this like round 3aml- *cut_the_(neck)_hair_of* *-Av* *he/she/it_is*
 mòko Karina
 mòko Karina
 that Carib
 « That Carib man's hair was cut like this, all around. » (p. 152)

- Les suffixes *-`pa*, *-mene*

Les noms qui apparaissent avec ces suffixes sont également combinés à un préfixe ou précédés d'une unité nominale. (p. 126)

Le suffixe *-`pa* se combine à des noms (et fonctionne avec le préfixe *-i*) ou des verbes, devient *`ma* dans certains cas et ces deux formes deviennent respectivement *-pyn* et *-myn* dans leur forme adnominale¹² (11) ; le suffixe *-mene* se combine à un nom (et fonctionne avec le préfixe *-i*) et souligne la présence de l'entité à laquelle le nom réfère (12) et devient *-menan* dans des formes adnominales. (p. 129)

(11) *je* « tooth »

> *ijèpa* (forme adverbiale sg.)

> *ijèpaine* (forme adverbiale pl.)

> *ijepyn* (forme adnominale sg.)

¹² En Carib, les adjectifs ont deux formes : une forme adverbiale et une forme adjectivale. D'une part, le sens d'une forme adverbiale est indirectement connecté au sens de l'entité ; cela se fait via un verbe. D'autre part, le sens de la forme adnominale est directement connecté au sens de l'entité. Souvent, cette deuxième forme se construit en ajoutant le suffixe *-no* à la forme adverbiale. Le pluriel se forme respectivement à l'aide des suffixes *-ine* et *-kon*. (p. 71)

> *ijepynkon* (*ijèpon*) (forme adnominale pl.) (p. 126)

(12) *pana* « ear »

> *ipanamene* « with big ears » (forme adverbiale sg.)

> *ipanameneine* « with big ears » (forme adverbiale pl.)

> *ipanamenan* « with big ears » (forme adnominale sg.)

> *ipanamenankon* « with big ears » (forme adnominale pl.) (p. 129)

- Le suffixe *-pe*

Ce suffixe signifie « (affected) with, having » et peut fusionner avec le nom qui le précède ou non (13). Le cas échéant, il s'agit d'une postposition. (p. 130)

(13) *porito* « power » > *paripe* « powerful » (litt. : having power) (p. 131)

5. Exemples

- Affixes possessifs

ajainarykonympo

a- aina -ry -kon -mpo

2- hand -possc -pln -dev

« your hands which are not what they should be » (p. 70)

ypiry

y- pi -ry aro -je -mpo w- (w)opy -i

1- brother -possc transport -Pv -dev 1M- come -Tnr

« I have returned from transporting your brother. » (p. 126)

amainarymempo

a- maina -ry -`me -mpo

2- garden -possc -little -dev

« your little garden which is not what it should be » (p. 70)

- Possesseur nominal et possédé suffixé par *-ry/-`po*

<i>kusari</i>	<i>jèpompo</i>	<i>`wa taro</i>	<i>ìwa man.</i>
kusari	je -`po	-mpo `wa ty-	aro -je i- `wa man
red_brocket_deer	bone -possuc	-dev to 3aml-	take -Av 3- to he/she/it_is

« He brought him to the deer bones. » (p. 164)

pas d'exemple

<i>Saràme</i>	<i>aitoko</i>	<i>Tamusi</i>	<i>ety</i>	<i>ta.</i>
saràme	(w)ai -toko	tamusi	oty -ry	ta
peaceful	become -Timppl	God	name -possuc	in

« Live peacefully, in God's name. » (p. 203)

- Proposition conjonctionnelle avec verbe *(w)a* « être » et postposition *maro/ekosa* « with »

Exemple (4)

pas d'exemple

<i>amu marija</i>	<i>punùpo tywaije</i>	<i>man</i>	<i>tyjeke</i>	<i>ekosa.</i>
amu marija	punùpo ty-	(w)ai -je	man	tyjeke i- ekosa
a knife	piece 3aml-	become -Av	he/she/it_is	sharp 3- with

« He had a little knife with him, very sharp. » (p. 153)

1. Informations générales

Source :

BROADWELL George Aaron (2006), *A Choctaw Reference Grammar*, États-Unis, University of Nebraska Press.

Affiliation :

Glottolog : Muskogean > Western Muskogean > Chocktaw

WALS : Muskogean

Auteur : Muskogean

Lieu(x) :

Glottolog : Mississippi, États-Unis

WALS : Mississippi, États-Unis

Auteur : Mississippi, Alabama, Louisiane, Oklahoma.

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Chocta

WALS : aucun

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs préfixés : > sII (possédés principalement inaliénables) > sIII (possédés principalement aliénables) Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X X	X X
Possesseur nominal	+ pronom possessif préfixé au possédé Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>ishih</i> « to take, get »	X	?
Locative	Verbes de position > avec possesseur animé : n'importe quel verbe > avec possesseur inanimé : verbe défini par les caractéristiques du possesseur	X	NLP (NPC ?)
Averbale	Possesseur = pronoms possessifs libres	X	?
Remarques(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

Personne	Préfixes de type II	Préfixes de type III
1sg	<i>sa</i> ¹³	<i>am</i> ¹⁴
2sg	<i>chi</i> -	<i>chim</i> -
3	∅	<i>im</i> -
1pl	<i>pi</i> -	<i>pim</i> -
2pl	<i>hachi</i> -	<i>hachi</i> -

Figure 1 : Préfixes possessifs (p. 54)

En Choctaw, il existe un accord entre le possédé et le possesseur dans une construction possessive. Cet accord se fait à l'aide d'un préfixe, qui peut être de type II ou III (figure 1). Ces types correspondent essentiellement au caractère aliénable ou inaliénable de la possession, mais cette répartition n'est pas absolue.

Principalement, les préfixes possessifs de type II apparaissent avec les parties du corps et les noms de liens de parenté, donc des possédés inaliénables (1). Les préfixes possessifs de type III, eux, apparaissent surtout avec des entités aliénables (2). Cette répartition n'étant pas absolue, il apparaît que certains noms de liens de parenté ainsi que des parties du corps s'emploient avec un préfixe de type III¹⁵ (3). (p. 53)

(1) *sa-shki'*

1sII-mother

« my mother »¹⁶ (p. 53)

(2) *i-katos*

1sIII-cat

« his/her/its/their cat » (p. 49)

¹³ Le préfixe devient *si*- devant une racine qui commence par une voyelle. Certains locuteurs utilisent aussi le préfixe *si*- devant une racine qui commence par un *h*.

¹⁴ Les préfixes de type III connaissent des allomorphes en fonction de l'initiale de la racine.

¹⁵ Il semblerait également que les préfixes de type III soient plus productifs, et ce serait pour cette raison que certains termes inaliénables sont combinés à ces préfixes. Les nouvelles générations de locuteurs favoriseraient le généralisation (en cours) de l'utilisation des préfixes de type III. De plus, les emprunts – à l'anglais, par exemple – s'accompagnent des préfixes de type III même si leur équivalent en Choctaw fonctionne avec les préfixes de type II. (p. 57)

¹⁶ Il existe plusieurs termes pour exprimer un même lien de parenté, et c'est le sexe de la personne à partir de laquelle on envisage la relation à X qui détermine le terme lexical qui sera utilisé. De plus, les locuteurs utilisent des termes différents en fonction de l'origine de la relation (par le sang ou par le mariage).

(3) *a-ki'*

1sIII-father

« my father » (p. 54)

Le suffixe possessif permet également de distinguer clairement la nature aliénable ou inaliénable d'une relation. Les exemples (4) et (5) mettent en scène les mêmes constituants mais une relation différente, la première aliénable et la seconde inaliénable. (p. 65)

(4) *John-at a-hólbátóba' písa-tok.*

John-NM **1sIII**-picture see:N-PT

« John saw my picture. » (p. 65)

(5) *John-at sa-hólbátóba' písa-tok.*

John-NM **1sII**-picture see:N-PT

« John saw a picture of me. » (p. 65)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et pronom possessif préfixé au possédé

Ordre : possesseur (N) ^ préfixe possessif + possédé (N)

Il est possible d'exprimer la possession en construisant un syntagme nominal qui fait précéder le possédé par son possesseur (6). Dans cette construction, le possédé prend le préfixe possessif adéquat. (p. 49, 64)

(6) **John i-katos**

John III-cat

« John's cat » (p. 49)

Le syntagme ne prend pas de marque de cas, à l'exception de l'accusatif pour mettre le focus sur le possesseur (7). (p. 64)

(7) *Katah-o im-ofi-it illi-h?*

who-PART:AC III-dog-NM die-TNS

« Whose dog died? » (p. 69)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition transitive avec le verbe *ishih* « to take, get »

La première construction possessive prédicative a recours au *n-grade*¹⁷ du verbe *ishih* « to take, get ». Quand le possesseur est un nom, il se place devant le possédé (8) ; quand le possesseur est un pronom, il est un préfixe attaché au verbe (9). (p. 339)

- (8) *John-at skali' íshi-h.*
John-NM money have:N-TNS
« John has money. » (p. 339)

- (9) *Shapo' ish-íshi-h-o?*
hat 2SI-have:N-TNS-Q
« Do you have a hat? » (p. 339)

Notons que les locuteurs plutôt conservateurs n'utilisent ce verbe qu'avec des objets qui sont physiquement possédés, c'est-à-dire dans les mains de quelqu'un. Cependant, parmi les locuteurs plus jeunes ou moins conservateurs, le verbe *ishih* apparaît dans des contextes plus nombreux et plus variés. Une des raisons est que cette construction permet de contourner les particularités (sémantiques et syntaxiques) liées au second type de possession prédicative (voir point 3.2.2.). (p. 339-340)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et définis aliénables.

3.2.2. Proposition locative

Les verbes de position (figure 3) peuvent être utilisés afin d'exprimer la possession. Si les animés peuvent apparaître avec n'importe lequel de ces verbes (sauf *talaya*) (10), les inanimés fonctionnent avec l'un ou l'autre verbe de position en fonction de caractéristiques dimensionnelles définies (11). (p. 336)

- (10) *John-at ofi-yat im-átta-h.*
John-NM dog-NM III-be:SG:N-TNS
« John has a dog. » (p. 340)
- (11) *HoIisso'-mat am-ittóla-h.*
book-D:NM 1SIII-1ie:N-TNS
« I have a book. » (litt. : the book lies to me.) (p. 36)

¹⁷ Le *n-grade* est une forme aspectuelle durative qui traduit une action continue et non-achevée. Cependant, cet aspect n'est pas d'application quand il s'agit des verbes de position. (p. 161-162)

Verbes			Sens général	Particularités
Singulier	Duel	Pluriel		
<i>attah</i>	<i>ashwah</i>	<i>ayyaashah,</i> <i>áashah, áshah*,</i> <i>máyah</i>	« to sit, dwell »	*pour les inanimés si 3 ou +, et noms de masses
<i>biniilih</i>	<i>chiiyah</i>	<i>binohlih,</i> <i>binohmáyah</i>	« to sit »	
<i>talaayah</i>	<i>taloohah</i>	<i>talohlih,</i> <i>talohmáyah</i>	« to lie, sit »	avec inanimés sphériques
<i>hikiiyah</i>	<i>hiilih</i>	<i>hiyohlih,</i> <i>hiyohmáyah</i>	« to stand »	avec inanimés verticaux
<i>ittolah</i>	<i>kahah</i>	<i>kahmáyah</i>	« to lie »	avec inanimés horizontaux
<i>takaalih</i>	<i>takoohah</i>	<i>takohlih,</i> <i>takhmáyah</i>	« to hang »	

Figure 3 : verbes de position (p. 336)

Dans cette construction, les verbes apparaissent avec le préfixe datif III (*dative applicative*) qui réfère au possesseur. Le possédé (et le possesseur s'il est exprimé en plus du préfixe datif) est en général au cas nominatif, mais celui-ci peut être omis soit sur lui, soit sur le possesseur. Quand il s'agit d'exprimer la non-possession, c'est le verbe *ikshoh* « to not exist » qui s'utilise systématiquement. (p. 340)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables.

3.2.3. Proposition averbale avec pronoms possessifs libres

Un ensemble de pronoms possessifs (figure 2) permet d'exprimer la possession dans un contexte prédicatif (12). (p. 95)

Personne	Pronom possessif
1sg	<i>ámmi'</i>
2sg	<i>chímmi'</i>
3sg/pl	<i>ímmi'</i>
1pl	<i>pímmi'</i> (peu)
1pl	<i>hapímmi'</i> (beaucoup)
2pl	<i>hachímmi'</i>

Figure 2 : pronoms possessifs (p. 95)

- (12) *Ofi'-mat ámmi'*.
 dog-D:NM **mine**
 « That dog is mine. » (p. 95)

Il existe des divergences entre les différents groupes de locuteurs du Choctaw¹⁸ en ce qui concerne la morphologie et/ou de l'usage de ces pronoms possessifs. L'exemple 7 est admis par les OC mais pas par les MC. Ceux-ci utilisent le pronom indépendant *ano'* (13) dans une telle construction, ce qui est rejeté par les OC. (p. 95)

- (13) *Ofi'-mat ano'*.
 dog-D:NM **I**
 « That dog is mine. » (p. 95)

De jeunes MC utilisent également la forme *sashno'* (14), qui serait une forme légitime, reconnue, bien que les locuteurs plus âgés ne l'utilisent pas. Cette forme se compose du préfixe possessif de type II *sa-* et de la base pronominale *-shno'*. (p. 96)

- (14) *Ofi'-mat sashno'*.
 dog-D:NM **mine**
 « That dog is mine. » (p. 96)

Le pronom réfléchi *ilaap* « his own, her own, its own » s'utilise également dans ce contexte (15), peut-être parce qu'il n'y a pas de pronom indépendant à la 3^e personne et qu'il s'agit donc de le remplacer. Pour la 3^e personne du pluriel, le mot pluriel *oklah* se place devant *ilaap*. (p. 96)

- (15) *Ofi'-mat ilaap*.
 dog-D:NM **self**
 « That dog is his. » (p. 96)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables.

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

Certains noms n'existent qu'en relation avec un possesseur. Ils sont obligatoirement possédés et ne peuvent pas apparaître sans préfixe possessif. Il s'agit notamment des noms de parties du corps et des noms de liens de parenté. (p. 57)

4.2. Possession externe

En Choctaw, il existe un type de construction au sein de laquelle le possesseur du sujet ou de l'objet apparaît avec la désinence casuelle nominative ou accusative. Il s'agit respectivement de « *subject possessor raising* » (16) ou de « *object possessor raising* » (17). (p. 303)

¹⁸ Les quatre groupes principaux de locuteurs sont les suivants : Mississippi Choctaws (5000), Oklahoma Choctaws (entre 4000 et 6000), Oklahoma Choctaws du Mississippi (une centaine) et Louisiana Choctaws (presque plus de locuteurs). (p. 1-3)

- (16) *John-at ofi' im-illi-h.*
 John-NM dog III-die-TNS
 « John's dog died. » (p. 303)

Cette structure désolidarise le possesseur du possédé d'un point de vue syntaxique et élève le possesseur du sujet au statut de sujet. En effet, dans les constructions présentées aux points précédents, le possesseur et son possédé forment un syntagme nominal tandis que dans la structure envisagée à présent, le possesseur et son possédé sont contigus mais ne font plus partie du même syntagme. Qui plus est, dans cette structure, il est possible de placer un adverbe entre le possesseur et le possédé, ce qui n'est pas possible lorsqu'ils appartiennent au même syntagme nominal. Au niveau de la structure, le cas nominatif apparaît sur le possesseur, le possédé ne prend pas de préfixe possessif et un préfixe III se lie au verbe. Le SPR ne peut s'appliquer qu'aux verbes intransitifs. (p. 303-304)

- (17) *Ofi'-at ihoo-a paska im-apa-tok.*
 dog-NM woman-AC bread III-eat-PR
 « The dog ate the woman's bread. » (p. 306)

Le OPR consiste en la même désolidarisation possesseur-possédé mais élève cette fois le possesseur de l'objet au statut d'objet. Au niveau de la structure, il n'y a plus de préfixe possessif sur l'objet (initial) et un préfixe III se lie au verbe. (p. 306)

La possession externe ne peut pas s'appliquer aux noms inaliénables.

5. Exemples

- Préfixes possessifs de type II

<p><i>Yakni' moma hach-iyypatha-yat aay-o-hik-ahii-h pootta-hoo-kano . . .</i> land all 2PII-foot-NM LOC-on-step-IRR-TNS all-LINK-COMP:DS2 « Every place that your foot treads on . . . » (p. 300)</p>
<p><i>Si-alla-h moma-kg a-ki' anoti' ha-shki-yat kowi' toklo-h</i> 1SII-child-TNS still-COMP:DS 1SIII-father and 1SII-mother-NM mile two-TNS <i>mahli-mma' kowi' toklo-h hashi' okattola-imma tamaaha' bilika'</i> south-towards mile two-TNS [sun go:down]-towards town near <i>hohchifo-kat Stratford-ako ashwa-ttook.</i> named-COMP:SS Stratford-CON:AC live:DU-DPAST « When I was a child, my father and mother lived two miles west and two miles south of a town called Stratford. » (p. 355)</p>

Chi-cake-ma ashshowa-li-makall-aachi-h.
 2sII-cake-D:AC smell-1sI-only-IRR-TNS
 « I'm only going to smell your cake. » (p. 241)

– Préfixes possessifs de type III

a-talop
 1sIII-testicle
 « my testicle » (p. 54)

Am-aafo-yat ohooyo' kanohmi-h ittihaalalli a-ttook.
 1sIII-grandfather-NM woman several-TNS marry be-DPAST
 « My grandfather was married to several women. » (p. 234)

A-skali' móyyoma-kg am-alla' alhiha' im-aa-li-tok.
 1sIII-money all:Y-COMP:DS 1sII-child group III-give-1sI-PT
 « I gave every bit of my money to my children. » (p. 228)

- Possesseur nominal et préfixe possessif sur le possédé

Jesus-at ilaap chukash-akili-ka isht-akostinichi-hmat . . .
 Jesus-NM self heart-indeed-COMP INSTR-find:out-when:SS
 « When Jesus perceived it in his heart . . . » (p. 102)

Ópah tíkchi-it alla(-ya) i-paya-ttook.
 owl wife-NM child(-AC) III-call-DPAST
 « The owl's wife called the children. » (p. 68)

Haknip-a i-palah-at nishkin-ak-okii.
 flesh-AC III-light-NM eye-OBL-indeed
 « The light of the body is the eye. » (p. 69)

- Proposition transitive avec le verbe *ishih*

∅
∅
<p><i>Katimma-k-o hoshi' híshi-ano aay-ishi-tok-ba?</i> where-TNS-PART:AC bird feather-AC2 LOC-get-PT-DOUBT « Where did she get the feathers? » (p. 117)</p>

- Proposition locative avec verbe de position

pas d'exemple
<p><i>Ohooyo-ot tóchchiina-sh oshi' toklo-baano-sh im-ashwa-h.</i> woman-NM three-PART:SS son two-each-PART:SS III-exist:DU-TNS « Those three women have two sons each. » (p. 245)</p>
<p><i>John-at aayípa' i-hikiiya-h.</i> John-NM table III-stand-TNS « John has a table. » (p. 341)</p>

- Proposition averbale

pas d'exemple
pas d'exemple
<p><i>Issi' alhiha-mat ano'.</i> deer group-D:M mine « That bunch of deer is mine. » (p. 66)</p>

1. Informations générales

Source :

VÁZQUEZ ÁLVAREZ Juan Jesús (2011), *A Grammar of Chol, a Mayan Language*, Thèse de doctorat, sous la direction de N. C. England et R. Zavala Maldonado, États-Unis, Université du Texas.

Affiliation :

Glottolog : Mayan > Core Mayan > Western Mayan > Cholan-Tzeltalan > Cholan > Chol-Chontal > Chol

WALS : mayan

Auteur : Mayan > Greater Tseltalan > Cholan > Western Cholan > Chol

Lieu(x) :

Glottolog : états de Chiapas et de Tabasco, Mexique

WALS : état de Tabasco, Mexique

Auteur : états de Chiapas, de Tabasco et de Campeche, Mexique

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Ch'ol, Ch'ol de Sabanilla, Tumbalá

WALS : Tila, Tumbalá

Auteur : Tila, Tumbalá (qui sont des dialectes)

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom possessif préfixé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	X
	Pronom possessif préfixé + marqueur possessif suffixé - <i>VI</i> Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) + suffixe possessif - <i>VI</i>	/	X
Possesseur nominal	+ pronom possessif préfixé au possédé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) ^ possesseur (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Proposition existentielle avec particule <i>añ</i>	X	X (? BP)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

L'ensemble des préfixes possessifs correspond aux marqueurs de personnes du Set A (figure 1). Ils encodent le possesseur en personne et en nombre (1). (p. 256)

(1) *k-ts'i'*

A1-dog

« my dog » (p. 117)

Personne	<i>I__C</i>	<i>I__V</i>
1sg	<i>k-</i> (<i>k-</i> → <i>j-</i> <i>I__k</i>)	<i>k-</i>
2sg	<i>a-</i>	<i>aw-</i>
3sg	<i>i-</i>	(<i>i</i>) <i>y-</i>
1sg (exclusif)	<i>lon=k-</i> / <i>k-...-lo(jo)ñ</i>	<i>lon=k-</i> / <i>k-...=lo(jo)ñ</i>
1sg (inclusif)	<i>la=k-</i> / <i>k-...=la</i>	<i>la=k-</i> / <i>k-...=la</i>
2pl	<i>la'=a-</i> / <i>a-...=la</i>	<i>la'=aw-</i> / <i>aw-...=la</i>
3pl	<i>i-...-ob</i>	<i>y-...-ob</i>

Figure 1 : Set A – marqueurs de personnes¹⁹ (p. 77, 256)

B. Suffixe possessif -*Vl*

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) + suffixe possessif -*Vl*

Certains noms prennent le suffixe -*Vl* quand ils sont possédés (2). Ce sont des noms qui renvoient à un homme ou une femme, des liens de parenté, parties du corps, phénomènes naturels, possédés de localisation ou possédés avec possesseur inanimé.

(2) *mu'=bi* *i-käy-ø* *i-pächäl-e* *iwä'*

IMFV=REP A3-leave-B3 A3-skin-POS here

« It is said that it leaves his skin here. » (p. 276)

¹⁹ Pour les personnes plurielles, les suffixes/clitiques marquent le nombre. Les clitiques peuvent précéder ou suivre la racine. Les locuteurs préfèrent placer ces clitiques devant la racine mais les deux configurations sont possibles. Concernant le suffixe -*ob*, il est régulièrement réalisé comme -*o'*. (p. 80-82)

Notons qu'un nom peut être soumis aux deux constructions et donc appartenir aux deux classes. Par exemple, le mot *chij* « cord » peut être possédé de deux manières différentes (3) et le sens du mot découlera de la construction qui lui est appliquée.

(3) k-chij « my cord » vs k-chijil « my vein » (p. 117)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et préfixe possessif sur le possédé

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) ^ possesseur (N)

Quand le possesseur est exprimé, il suit le possédé, lequel prend un préfixe possessif qui encode le possesseur en personne et nombre (4). Une construction possessive peut elle-même être possédée (5). (p. 258)

(4) *y-alo'bil* *aj-wañ*
A3-son NCL-**Juan**
 « Juan's son » (p. 23)

(5) *tyi* *i-mali* *y-otyoty-lel* *aw-ixim=i*
 PREP **A3-inside** **A3-house-ABST** **A2-corn=FIN**
 « inside of your corn's house » (p. 148)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition génitive

La particule existentielle *añ* permet d'exprimer l'existence d'une entité et est utilisée pour construire cette proposition possessive (6). (p. 157-158)

(6) *añ-ø* *k-otyoty*
E-B3 A1-house
 « I have a house » (Litt. : It exists my house.) (p. 158)

Cette construction s'applique aux possédés définis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

4.1. Possession externe

La possession externe consiste en le placement du possesseur en dehors du syntagme nominal du possédé. Dans des constructions transitives actives, le suffixe du Set B sur le verbe indique l'objet, qui n'est que le possesseur et plus le syntagme nominal [possesseur ^ possédé]. Dans l'exemple

(7), le suffixe B3 renvoie uniquement à *Beto* et non pas à *Beto's son*. Cette nuance est plus évidente lorsque le possesseur est la 1SG (8). (p. 320)

(7) *tyi k-il-ä-b-e-ø y-alo'bil aj-Betuj*
 PRFV A1-see-DT-APL-DT-B3 A3-son CL-Beto
 « I saw Beto's son. » (p. 320)

(8) *tyi aw-il-ä-b-oñ k-alo'bil*
 PRFV A2-see-DT-APL-B1 A1-son
 « You saw my son. » (p. 321)

5. Examples

- Préfixes possessifs

<i>tyi j-k'äs-ä-ø si' tyi j-k'ä' cha'añ k-ijts'iñ</i>
PRFV A1-cut-TV-B3 firewood PREP A1-hand PREP A1-sister
« I cut firewood with my hands for my sister. » (p. 283)

<i>ma'=ix kux-u-ø k-papaj k-mamaj</i>
NEG-already alive-STAT-B3 A1-SP:father A1-SP:mother
« My father and my mother are no longer alive. » (p. 77)

<i>mi i-weñ-k'ux-ø k-ixim</i>
IMFV A3-SP:much-eat-B3 A1-corn
« He eats a lot [of] my corn » (p. 75)

- Préfixes possessifs + suffixe possessif -*VI*

<i>mu'=bi i-käy-ø i-pächäl-e iwä'</i>
IMFV=REP A3-leave-B3 A3-skin-POS here
« It is said that it leaves his skin here. » (p. 276)

<i>i-yalob-i(l), tyi sajty-i-ø</i>
A3-son-POS PRFV die-IV-B3
« His son (Peter's son) died. » (p. 286)

non-applicable

- Possesseur nominal et préfixe possessif sur le possédé

pech-el- ϕ =ix *i-ñäk'* *x-'i'b*
flat-STAT-B3=already A3-belly NCL-armadillo
« The belly of the armadillo is already flat » (p. 214)

y-ijñam *aj-Wañ Xañtyes*
A3-wife NCL-Juan Sanchez
« Juan Sanchez's wife. » (p. 76)

ba' *tsop-ol- ϕ* *y-otyoty xux*
where hang-STAT-B3 A3-house wasp
« Where the wasp's house is hanging. » (p. 257)

- Proposition génitive avec particule *añ*

pas d'exemple

añ- ϕ =x=ta' *i-ñox-al* *y-ixik'-al* *y-ijñam- ϕ =bä*
E-B3=already=REA A3-husband-POS A3-daughter-POS A3-wife-B3=REL
« His wife's daughter already has a husband. » (p. 318)

añ- ϕ *k-lum* *ya'=i*
E-B3 A1-land there=ENC
« I have my land there » (Litt. : exist my land there) (p. 364)

1. Informations générales

Source :

HILL Jane H. (2005), *A Grammar of Cupeño*, États-Unis, University of California Press.

Affiliation :

Glottolog : Uto-Aztecan > Northern Uto-Aztecan > Californian Uto-Aztecan > Cupan > Cahuilla-Cupeno > Cupeño

WALS : Uto-Aztecan

Auteur : Uto-Aztecan > Northern Uto-Aztecan > Cupan > Cupeño

Lieu(x) :

Glottolog : Californie, États-Unis

WALS : Californie États-Unis

Auteur : villages de Wilaqalpa, Cupa et Palulqa (San Diego, Californie, États-Unis)

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Cupeno

WALS : aucune

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom possessif préfixé + marqueur possessif suffixé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé + suffixe marqueur de possession	X	X
Possesseur nominal	+ pronom possessif préfixé au possédé Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>nengu</i> « have »	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Affixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) + suffixe possessif (marqueur de possession)

Les noms possédés apparaissent avec un préfixe qui encode le possesseur en personne et en nombre (figure 1), ainsi qu'avec un suffixe. (p. 169, 170)

Personne	Singulier	Pluriel
1	<i>ne-</i>	<i>chem-</i>
2	<i>e-</i>	<i>em-</i>
3	<i>pe-</i>	<i>pem-</i>

Figure 1 : préfixes personne-nombre (p. 170)

Le suffixe, lui, peut être : (p. 170-176)

- \emptyset : cette classe concerne des noms aliénables et inaliénables (1) ;
- *- 'a* : ce suffixe se joint à des noms aliénables et inaliénables (2) ;
(*- 'i* : seulement quelques formes attestées, il s'agit d'une variation du suffixe *- 'a*) ;
- *-ki* : ce suffixe se joint à des noms aliénables (dont une majorité des emprunts espagnols) (3) ;
- *-ki- 'a* : cette combinaison de suffixe se joint à des noms aliénables (4) ;
- *-wi, -w(vi)* : ces suffixes sont rares et non-productifs.

(1) *Mu=ku'ut pe'=e pem-ye pe-yax*, "Aya=*n ha\$h-i-qat*."
and=REP DET=CF **3PL**-mother 3SG-say now=1SABS go-YAX-IFS
« And it is said their mother said, "I'm going now." » (p. 236)

(2) *Ne-nawik-'a eve-'aw hiw-qa*.
1S-woman-**PSD** DDEM-at be.there-**PRS**
« My wife is there. » (p. 219)

(3) *Ne' ne-yupi-ki-m we'*.
1SPRO **1S**-brush-**PSD**-**PL** be.there
« My brushes are there. » (p. 235)

(4) *Et-i ne-paxa-ki'a*.
DDEM-NPN-O **1SG**-cradle-**PSD**
« That's my cradle. » (p. 441)

Il y a également des noms qui ne peuvent pas être possédés directement et n'apparaissent donc pas avec un suffixe possessif. Ils doivent passer par l'intermédiaire d'un classificateur, lequel est *-ash* pour les animaux²⁰ (5) et *-mixan* pour les inanimés (6). Ce classificateur est joint au préfixe qui encode le possesseur en personne et en nombre et est suivi par l'entité (indirectement) possédée. (p. 176)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et préfixes possessifs

Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)

Dans cette construction, le possesseur est exprimé à la fois par un nom et un préfixe possessif sur le possédé (5). (p. 364)

- (5) *ne-t* *pe-ki*
chief-NPN **3S-house**
 « the chief's house » (p. 363)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Verbe *nengu* « avoir »

Cette construction n'est pas théorisée dans la grammaire mais de multiples exemples permettent de remarquer un ordre régulier dans cette construction possessive. En général, quand le possesseur est un nom, il précède le possédé et le verbe (6). Quand il s'agit d'un pronom personnel, il est suffixé au verbe (7).

- (6) *Me pem-em pem-ne'e-m qichi-ly nengu-wen-t-im pe-chi*
 and 3PLPRO-PL 3PL-**relative-PL** **money-NPN** **have-PIPL-NPN-PL** 3S-OBL
 mi=nameqin-we.
 3PLO-meet-PRPL
 « And those of their relatives who have money meet them with it. » (p. 236)

- (7) *Asuukar-i chem-nengu-wen.*
sugar-O **1PL-have-PIPL**
 « We did have sugar. » (p. 454)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

²⁰ Seuls deux (noms d') animaux peuvent être directement possédés : puce et pou. (p. 177)

5. Exemples

- Affixes possessifs

Pimi-qi me=l=pe pem-taxwi kwa-wene.
 3PL-REFL and=3PLERG=IRR 3PL-body eat-FIPL
 « They will eat their own bodies. » (p. 185)

Pe'=\$he=pe pe' ne-na-y pe-ta meqni-ve-l.
 DET=RUB=IRR DET 1S-father-O 3S-PLACE kill i-SUBR-NPN
 « It must be the place where my father was killed. » (p. 352)

Axwe-ch-i ni-qi kuchiiyu ne-mixan.
 ODEM-NPN-O 1S-REFL knife AS-POSSESSION
 « That's my own knife. » (p. 185)

- Possesseur nominal et préfixes possessifs

Axwe-ch-i naxani-ch-i pe-xuchi pilyev-i-qat
 ODEM-NPN-O man-NPN-O 3S-foot break.long.object-IN-IF
 « I'm gonna break that man's leg. » (p. 365)

Pe'=qwe-p kutve'-ve'e-sh pe-nawik-'a mi=humi-ne tu-l
 DET=NONI=3SERG fire.tender-AG-NPN 3S-woman-PSD 3PLO=paint-CUSTS black-NPN
tawalaxa-t pe-chi.
 white.clay-NPN 3S-OBL
 « The wife of the fire tender paints them with charcoal and white clay. » (p. 354)

Amay chem-em peta'a-nim yel-yel-in-we xwayaxwen-t-im pe'-mi-mx-i.
 today 1PLPRO-PL all-PL DUP-imitate-IN-PRPL white-NPN-PL 3PL-DUP-custom-O
 « Today we imitate everything that the whites do (lit.: all the white people's customs) »
 (p. 343)

- Proposition transitive avec verbe *nengu* « avoir »

pas d'exemple

Mik-ch-am=el e-na'aqwa-nim nengu-qa?
how.many-NPN-PL=3PLABS 2S-child-PL have-PRS
« How many kids do you have? » (p. 386)

Qay hi-sh ki-sh chem-nengu-wen.
not what-NPN house-NPN 1PL-have-PIPL
« We had no homes. » (p. 259)

1. Informations générales

Source :

VUILLERMET Marine (2012), *Grammaire de l'ese ejja, langue takana d'Amazonie bolivienne*, Thèse de doctorat, sous la direction de C. Grinevald, France, Université de Lyon.

Affiliation :

Glottolog : Pano-Tacanan > Tacanan > Takanik-Chamik > Ese Ejja

WALS : Tucanan

Auteur : famille takana (lien plus lointain possible avec la famille pano)

Lieu(x) :

Glottolog : Bolivie, Pérou

WALS : Bolivie, Pérou

Auteur : Bolivie (basses terres), Pérou

Graphies/noms alternatifs :

Glottolog : Chama, Chuncho, Guacanawa, Huarayo, Tambopata-Guarayo, Tiatinagua, Ese-ejja, Eseejja, Essejja, Ese Exa, Ese'eha, etc.

WALS : Chama (Tiatinagua), Tiatinagua, Ese'ejja, Ese'eha, Essejja, Eseejja.

Auteur : Ese Ejja (Bolivie), Ese Eja (Pérou), Ese'ejja, Esse Eja (erroné), Ese Exa, Esse Exa, Esse Ejja, Chama et Guarayo (péjoratifs), Huarayo (très péjoratif).

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs > libres Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N) / possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)	X	X
	> clitiques Ordre : possesseur (pron. poss. clitique) + possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	+ marqueur possessif (modificateur génitif = <i>ja</i>) Ordre : possesseur (N) + = <i>ja</i> ^ possédé (N) / possédé (N) ^ possesseur (N) + = <i>ja</i> / possesseur (N) + = <i>ja</i> = + possédé (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Verbes de posture et marqueur existentiel	X	X
Transitive	Suffixe <i>-me</i> « have »	X	X (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

Les possesseurs pronominaux présentés ci-dessous peuvent intégrer deux types de construction génitive : une construction large, où le modificateur génitif et la tête du syntagme possédé sont syntactiquement indépendants l'un de l'autre, et une construction étroite, où le modificateur génitif et la tête du syntagme possédé sont liés (forment un seul mot et n'ont qu'un accent). (p. 329)

A. Pronoms possessifs

Ordre CGL : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N) ou possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)

Ordre CGE : possesseur (pron. poss. clitique) + possédé (N)

Ces pronoms encodent le possesseur en personne et en nombre. Chacun d'eux peut se décliner selon deux formes (figure 1) : une forme A, indépendante, qui intègre la construction génitive « large » et une forme B, courte et liée (clitique), qui intègre la construction génitive « étroite ». Les formes A se terminent par *ya* et ne doivent pas nécessairement être adjacentes au possédé. (p. 329)

Personne	Forme A	Forme B
1sg	<i>ekweya</i>	<i>ekwe=</i>
1 incl.	<i>esejaya</i>	<i>eseja=</i>
1 excl.	<i>ekwanaja(ya)</i>	<i>?ekwanaja=</i>
2sg	<i>mikyeya</i>	<i>mikye=</i>
2pl	<i>mikyanaja(?ya)²¹</i>	<i>?mikyanaja=</i>
3 (sg/pl)	<i>ojaya</i>	<i>oja=</i>
3 indef.	<i>onaja(ya)</i>	<i>?onaja=</i>

Figure 1 : Pronoms possessifs (p. 348)

Cette construction s'applique de la même manière pour chaque classe de noms, et permet d'exprimer la possession aliénable et inaliénable. Ce qui varie potentiellement est interne à chacune des classes. Application selon chaque classe de noms²² :

A.1.) E-nouns

La nature du pronom possessif semble avoir une conséquence sur le fait que le préfixe *e-* tombe ou non (p. 303-304) :

- Forme A : en général, les locuteurs optent pour le maintien du préfixe *e-* quand ils utilisent la forme indépendante du déterminant possessif (1).

²¹ Les formes précédées d'un point d'interrogation ne sont pas attestées dans le corpus. (p.346)

²² Voir point 4.1. pour une présentation des classes de noms en Ese Ejja.

(1) *Chamá, ojaya enawyó poki-'yo-naje.*
 none 3GEN frog go-TEL-PAS
 « There was none, his frog had gone for good. » (p. 328)

- Forme B : en général, les locuteurs optent pour la chute du préfixe *e-* (2), mais il arrive que les deux formes coexistent (3).

(2) *ekwe=bakwase*
 1SG.GEN=daughter
 « my daughter » (p. 303)

(3) *oja=__wanase* vs *oja=e-wanase*
 3GEN=__woman 3GEN=NPF-woman
 « his wife » (p. 303)

Au-delà de la préférence des locuteurs, il semble que le fait que le préfixe *e-* tombe ou non dépende du lexème directement. Ainsi, le préfixe *e-* de *esapa* tombe toujours avec le pronom clitique (4) mais est toujours maintenu dans *esheana* avec le pronom clitique (5).

(4) *oja=__-sapa=byaxe*
 3GEN=__-head=ON
 « on its head » (p. 304)

(5) *oja=e-sheana=byaxe*
 3GEN=NPF-horn=ON
 « on its horn » (p.304)

A.2.) Noms de liens de parenté

Le circonfixe *e-...-mese* ('KIN-...-KIN') tombe souvent lorsque le nom est possédé (ce qui est souvent le cas), mais ce n'est pas systématique (6). (p. 307)

- Forme A : pas d'exemple

- Forme B : (6)

(6) *Oja=chawa jaadojo-ka-a=pwa oja=e-doe-mese=a.*
 3GEN=young_brother spy_on-3A-RPAS=RPAS 3GEN=KIN-old_brother-KIN=ERG
 « The older brother spied on his younger brother. » (p. 307)

A.3.) Noms indépendants

- Forme A (7)

(7) *Ekwéya iñowewa*
1SG.GEN dog
« my dog » (p. 203)

- Forme B (8)

(8) *Ekwe=iñawewa*
1SG.GEN=dog
« my dog » (p. 202)

3.1.2. Possesseurs nominaux

Les constructions génitives étroite et large existent également avec les possesseurs nominaux, mais la distinction est plus subtile. Dans la construction génitive étroite, le clitique =ja= lie le possesseur au possédé – ils forment une unité liée –, tandis que dans la construction génitive large, le clitique =ja n'est lié qu'au possesseur. C'est la chute du préfixe -e des e-noms qui entraîne la construction étroite. (p. 302, 329)

A. Possesseur nominal et modificateur génitif =ja

Ordre CGL : possesseur (N) + =ja ^ possédé (N) ou possédé (N) ^ possesseur (N) + =ja

Ordre CGE : possesseur (N) + =ja= + possédé (N)

Le clitique =ja est ajouté au possesseur. Ce modificateur s'applique aux trois classes de noms et sans différence entre les termes aliénables et inaliénables. Pour la construction large, l'ordre possesseur/possédé n'est pas fixe. (p. 329)

A.1.) E-noms

Il arrive que le préfixe *e-* tombe lorsque le possédé est un e-nom. Cela peut être obligatoire, comme pour *e-sapa* « head » (9), libre, comme pour *e-bakwa* « child » (10) ou directement dépendant du discours. Il faudrait investiguer davantage l'influence pragmatique sur l'effacement du préfixe *e-*, mais il semble, de manière générale, que le caractère obligatoire/libre du maintien/de la chute soit spécifique au lexème, comme pour *e-wa'o* « tail » (11) qui garde son préfixe. Les exemples (9) à (12) reflètent l'influence de la chute du *-e* sur le caractère lié ou non du clitique au possédé et au possesseur. (p. 302-303)

(9) *e-sho'i=ja=__sapa=byaxe*
NPF-child=GEN=__head=ON
« on the child's head » (p. 302)

(10) *dexa=ja=__bakwa*
 man=GEN=__child
 « the child of a non-Ese Ejja » (p. 302)

(11) *beka=kwana=ja e-bakwa*
 some=PL=GEN NPF-child
 « the children of some people » (p. 302)

(12) *soowi=ja e-wa'o*
 opossum=GEN NPF-tail
 « the tail of the opossum » (p. 302)

Un contexte fixe où le préfixe *e-* est maintenu est lorsque le possesseur est identifié par son nom (propre) (13). (p. 302)

(13) *Ote=ja e-bakwa*
 Lidia=GEN NPF-child
 « Lidia's child » (p. 302)

A.2.) Noms de liens de parenté

Dans la construction génitive avec modificateur =*ja*, le circonfixe *e-...-mese* tombe (14). (p. 307)

(14) *Se'ao=ja=no=a oya xasowa-ka-naje.*
 agouti=GEN=brother=ERG ABS frighten-3A-PAS
 « The brother of the agouti scares him (the boy). » (p.329)

A.3.) Noms indépendants (15)

(15) *E-bakwa=ja daki*
 NPF-child=GEN clothes
 the children's clothes" (p.328)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative

En Ese Ejja, il existe 4 verbes de posture : *ani* « sit », *neki* « stand », *jaa* « lie » et *ba'e* « hang, float ». Ces verbes peuvent être utilisés avec des entités animées humaines et non humaines (animaux), et des entités inanimées (objets). En effet, « snakes can lie, dogs can sit or lie while spiders float » et « an apple can sit, a book can lie ». (p. 606-607)

Il est possible d'exprimer la possession avec un VP mais celui-ci ne permet pas d'exprimer une relation spécifique entre un possesseur et un possédé. Le VP est sélectionné en fonction de critères physiques liés à la forme de l'entité possédée (ou plutôt comme une métaphore de sa forme). Le

VP est précédé du marqueur existentiel *e-*, qui devient *y-* pour le verbe *ani* « sit ». (p. 613) Le possesseur est marqué par le cas génitif mais il occupe un rôle d'agent.

Cette construction s'applique aux noms de chaque classe et vaut pour la possession aliénable (16) comme inaliénable (17).

- (16) *Ojaya mochila e-ba'e. Ojaya ejawoxa sombrero y-ani.*
 3GEN backpack(Sp) **EXS-float** 3GEN cap hat(Sp) **EXS-sit**
 « She had her backpack (litt. : her backpack floats to her), she had her hat (litt. : her hat sits to her)... » (p. 613)

- (17) *Ekweya owe ekwe=bakwa'exa e-neki.*
 1SG.GEN one 1SG.GEN=child.man **EXS-stand**
 « I have one son (litt. : one son stands to me). » (p. 614)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables et inaliénables.

3.2.2. Le suffixe *-me* « have »

Il s'ajoute au possédé et permet au possesseur et au possédé de se comporter respectivement comme un sujet copule et un complément copule. Cette construction s'applique à chaque classe de noms et permet d'exprimer une possession tant aliénable (18) qu'inaliénable (19). Avec les *e*-nouns, le préfixe *e-* tombe systématiquement. (p. 318)

- (18) *Owe iñawewa-me eya (kwa-je).*
 one dog-HAVE 1SG.ABS be-FUT
 « I (will) have one dog. » (p. 318)

- (19) *Marina, ache-wiso bakwa-me=mi kwa-je?*
 M. HOW-much children-HAVE=2SG.ABS be-FUT
 « Marine, how many children will you have? » (p. 318)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis, aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Examples

- Pronoms possessifs indépendants

Parado kwa-naje ojaya e-ná
 stop(Sp) be-PAS 3GEN NPF-blood
 « His blood stopped. » (p. 385)

Eyaya oya ba-naje ekweya wanase e-po-xi kya-pame.
 1SG.ERG 3ABS see-PAS 1SG.GEN wife NMZ-be-NMZ APF-good
 « I found her good to be my wife. » (p. 552)

Chamá, ojaya enawyó poki-'yo-naje.
 none 3GEN frog go-TEL-PAS
 « There was none, his frog had gone for good. » (p. 328)

- Pronoms possessifs clitiques

Oja=__-bose=jo pya oja=e-me... jaa, no?
 3GEN=__-face=LOC other 3GEN=NPF-hand lie.PRS no(Sp)
 « Her other hand lies on her face, no? » (p. 303)

oja=__wanase oja=e-wanase
 3GEN=__woman 3GEN=NPF-woman
 « his wife » (p.303)

Maaje mikye=daki e-joka.
 take_this 2SG.GEN=clothes RES-dry
 « Take your dry clothes. » (p. 556)

- Possesseur nominal et modificateur génitif =*ja*

dokwei=ja=__sapa=jo
 NPF-stag=GEN=__head=LOC
 « on the stag's head » (p.302)

(*ma*) *kwiixi=ja e-wanase*
 DEM2 man=GEN NPF-wife
 « the wife of that man » (p. 302)

E-bakwa=ja daki
 NPF-child=GEN clothes
 « the children's clothes » (p.328)

- Proposition locative avec verbe de posture

ibya=ja e-se y-ani.
 tiger=GEN NPF-tooth EXS-sit
 « Tigers have teeth (litt. : there sit teeth to the tiger). » (p. 614)

Ojaya e-wanase y-ani Jewa, Teresa.
 3GEN NPF-wife EXS-sit Rita Teresa
 « He has (two) women (lit. women sit to him), Rita and Teresa. » (p. 614)

Ekweya mei kya-sha'a y-ani, ejewixi isho-xi.
 1SG.GEN stone APF-rough EXS-sit knife sharpen-PURP
 « I have a rough stone (lit. a stone sits to me) to sharpen my knife. » (p.614)

- Proposition transitive avec le suffixe *-me* « have »

pas d'exemple

Dos awe-me oya.
two(Sp) husband-HAVE 3ABS
« She has two husbands. » (p. 318)

Exemple (18)

1. Informations générales

Source :

GUNNINK Hilde (2018), *A Grammar of Fwe*, Thèse de doctorat, sous la direction de K. Bostoen, Belgique, Université de Gant.

Affiliation :

Glottolog : Atlantic-Congo > Volta-Congo > Benue-Congo > Bantoid > Southern Bantoid > Narrow Bantu > East-Bantu > Botatwe > Western Botatwe > Zambezi Hook > Fwe

WALS : /

Auteur : Niger-Congo > Bantu > Bantu-Botatwe > Western Bantu-Botatwe > Few

Lieu(x) :

Glottolog : Namibie, Botswana, Zambie

WALS : /

Auteur : Imusho, Sinjembela, Mutomena (Zambie), Zambezi (Namibie)

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Namibia

WALS : /

Auteur : Cifwè (par les locuteurs), sifwe

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs Ordre : possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)	X	X
	Pronoms possessifs suffixés Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)	/	NLP seulement
Possesseur nominal	+ connecteur clitique (possesseur-possédé) Ordre : possédé (N) ^ connecteur ^ possesseur (N)	X	NPC (NLP ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>kwesi</i> « have »	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs libres

Ordre : possédé ^ possesseur (pron. poss.)

La possession peut être exprimée à l'aide de pronoms possessifs. Ces pronoms s'accordent avec le nom qu'ils modifient. Ils peuvent également être utilisés de manière autonome et remplacer le nom. Le pronom possessif se compose d'un préfixe pronominal (figure 1) suivi d'une racine possessive (figure 2). (p. 153 ; 175)

Classe du nom	Préfixe nominal (NP) ²³	Préfixe pronominal (PP)
1	<i>mu-</i>	<i>u- / zyu-</i>
2	<i>ba-</i>	<i>ba-</i>
1a	<i>∅- / mu-</i>	<i>y- / zyu-</i>
3	<i>mu-</i>	<i>u-</i>
4	<i>mi-</i>	<i>i-</i>
5	<i>∅- / ri-</i>	<i>ri-</i>
6	<i>ma-</i>	<i>a-</i>
7	<i>ci-</i>	<i>ci-</i>
8	<i>zi-</i>	<i>zi-</i>
9	<i>N- / ∅-</i>	<i>u-</i>
10	<i>N- / ∅-</i>	<i>zi-</i>
11	<i>ru-</i>	<i>ru-</i>
12	<i>ka-</i>	<i>ka-</i>
13	<i>tu-</i>	<i>tu-</i>
14	<i>bu-</i>	<i>bu-</i>
15	<i>ku-</i>	<i>ku-</i>
16	<i>ha-</i>	<i>ha-</i>
17	<i>ku-</i>	<i>ku-</i>
18	<i>mu-</i>	<i>mu-</i>

Figure 1 : Préfixes nominaux et pronominaux (p. 153)

²³ En Fwe, chaque nom appartient à une classe et est accompagné d'un préfixe nominal qui sert à marquer cette appartenance.

	Singulier	Pluriel
1	-angú	-etú
2	-akó	-enú
3	-akwé	(-abó) ²⁴

Figure 2 : Racines possessives (p. 178)

- (1) *mùnzí* *'wétù*
 mu-nzí **u-etú**
 NP₃-village **PP₃-POSS_{1PL}**
 « our village » (p. 178)

Dans l'exemple (1), le possédé est *nzí* « village », un nom de la classe 3 précédé du préfixe nominal correspondant *mu-*, et le possesseur est la première personne du pluriel, la racine *-etú* précédée du préfixe pronominal correspondant *u-*.

Il existe des particularités dans le fonctionnement de ces déterminants et de leur accord :

- *mùkèntù* « épouse » / *múkw'ámè* « époux » et le préfixe honorifique (p. 118)
 L'utilisation du préfixe honorifique (classe 2) avec un nom implique généralement l'accord du reste des compléments de ce même nom avec cette classe 2. Ainsi, le pronom possessif devrait s'accorder selon la classe 2 également. Cependant, les termes *mùkèntù* et *múkw'ámè*, qui appartiennent à la classe 1, continuent d'accorder le pronom possessif (pas les autres compléments) avec lequel il fonctionne (si tel est le cas) selon leur classe et non la classe 2 (2). (p. 118) L'exemple (3) permet d'observer la différence d'accord malgré la présence d'un préfixe honorifique dans les deux exemples.

- (2) *bàmùkèntù* *wángù*
 ba-mu-kèntu **u-angú**
 NP₂-NP₁-woman **PP₁-POSS_{1SG}**
 « my wife » (p. 118)

- (3) *bàmùrúti* *bó'ngánà*
 ba-mu-rutí **ba-ó=nganá**
 NP₂-NP₁-teacher **NP₂-CON=smart**
 « a smart teacher » (p. 118)

- marquer le contraste : (p. 129)
 Quand un pronom possessif est employé pour marquer le contraste et insister sur ce pronom possessif, il se place devant le nom qu'il modifie et non plus derrière (4). (p. 129 ; 179)

²⁴ Il manque un déterminant possessif propre à la troisième personne du pluriel. Ici, *-abó* est en réalité le démonstratif de la classe 2, réutilisé pour combler le manque.

- (4) *mùwètú* *mùshòbò*
mu-u-etú mu-shobo
 NP₁₈-PP₃-POSS_{1PL} NP₃-language
 « in *our* language » (p. 129)

B. Suffixes possessifs

Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)

Certaines fois, la racine possessive peut fusionner directement avec le nom qu'elle modifie, et occuper la position de suffixe. Ce phénomène se produit quand il s'agit de relations sociales et familiales (5, 6). (p. 179) Dans ces cas-là, la forme des suffixes est différente de la forme de la racine possessive pour certaines personnes. (p. 180)

	Singulier	Pluriel
1	-àngú	-ètú
2	-ó	-ènú
3	-é	-àbó

Figure 3 : Suffixes possessifs (p. 180)

- (5) *mùyé'nzàngù*
 mu-énz-angú
 NP₁-friend-POSS_{1SG}
 « my friend » (p. 179)

- (6) *béshwètù*
 ba-ísho-etú
 NP₂-father-POSS_{1PL}
 « our father » (p. 180)

Il y a des noms en Fwe qui ne peuvent pas apparaître sans suffixe possessif. D'autres noms, quant à eux, prennent le suffixe possessif pour les deuxième et troisième personnes du singulier (7), mais le pronom possessif adnominal pour les personnes restantes (8). Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas précisé de quels noms il s'agit. (p. 180)

- (7) *mùkúrwé*
 mu-kúrw-é
 NP₁-elder_sibling-POSS_{3SG}
 « [his/her]²⁵ (elder) sister » (p. 180)

²⁵ Correction que j'apporte car je ne suis pas sûre que la traduction de l'exemple dans la grammaire soit correcte.

- (8) *mùkúru* *wángù*
 mu-kúru **u-angú**
 NP₁-elder_sibling PP₁-POSS_{1SG}
 « my (elder) sister » (p. 180)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et connecteur clitique

Ordre : possédé (N) ^ connecteur ^ possesseur

Les connecteurs sont des unités qui permettent de lier des noms ou pronoms. Ils peuvent avoir plusieurs fonctions, dont celle d'incarner la possession. (p. 174) Le connecteur en lui-même consiste en une racine et un préfixe pronominal qui s'accorde avec le noyau du syntagme au sein duquel il trouve sa place, c'est-à-dire le possédé (9), (10). Quant à elle, la racine du connecteur consiste en une voyelle et celle-ci est identique à la voyelle de l'augment²⁶. (p. 167-168)

- (9) *mìnwè* *yómwáncé*
 mi-nwe **i-ó=** mu-áncé
head **connective** *dependent*
 NP₄-finger PP₄-CON= NP₁-child
 « the fingers of the child » (p. 167)

- (10) *mùbára* *'wènjúò*
 mu-bará **u-é-N=júo**
 NP₃-color PP₃-CON=NP₉-house
 « the color of the house » (p. 168)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Le verbe *kvesi* « have »

La possession prédicative n'est pas théorisée ni expliquée dans la grammaire, mais les exemples semblent indiquer un fonctionnement récurrent. Ainsi, le verbe *-kvesi* « have » permet d'exprimer la possession prédicative, aliénable (11, 12, 13) comme inaliénable (14). (p. 340)

- (11) *ndìkwèsí* *bámbwà*
 ndi-kwesí a-ba-mbwá
 SM_{1SG}-have AUG-NP₂-dog
 « I have dogs. » (p. 108)

²⁶ Ceci est valable pour la langue Fwe parlée en Namibie. En Zambie, la voyelle de la racine du connecteur est toujours /o/. (p. 169)

- (12) *ndikwèsí njúò mwàimúshò nòkwàsìnjèmbèrà*
ndi-kwesí N-júo mwa-imúshono=kwá-sinjembera
SM_{1SG}-have NP₉-house NP₁₈-Imusho COM=NP₁₇-Sinjembela
 « I have a house in Imusho and in Sinjembela. » (p. 186)
- (13) *kùbònàhàrá yé òkwèsí mùsébézi òkò*
 ku-bon-ahar-á yé **o-kwesí** mu-sebézi o-ko
 INF-see-NEUT-FV that **SM_{2SG}-have** NP₃-job AUG-DEM.III₁₇
kòshákí nòkùàmbà nàbàntù
 ka-o-shak-í no=ku-amb-a na=ba-ntu
 NEG-SM_{2SG}-want-NEG COM=INF-talk-FV COM=NP₂-person
 « It seems you have a job where you don't want to talk to people. » (p. 429)
- (14) *mùzyí: òmfúmù kùtèè àkwèsí bânà*
 mu-zyí: o-ø-mfúmu kuteye **a-kwesí** ba-ána
 SM_{2SG}-know.STAT AUG-NP_{1a}-chief COMP **SM₁-have** NP₂-child
bèná bânà bàsépahàrá 'cáha
 bená ba-ána ba-sep-ahar-á cáha
 DEM.IV₂ NP₂-child SM₂-trust-NEUT-FV very
 « You know, a chief, if he has children, those children are highly respected. »
 (p. 434)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

- Pronoms possessifs

vùmó 'ryángù
 ø-vumó ri-angú
 NP₅-stomach NP₅-POSS_{1SG}
 « my stomach » (p. 178)

bàwáyìsì mbàmùkéntù 'wángù
 ba-wáyisi N-ba-mu-kéntu u-angú
 NP2-vice COP-NP2-NP1-woman PP1-POSS1SG
 « The vice is my wife. » (p. 195)

òmùsèbèzí 'wángù nkùùrìsà
 o-mu-sebezí u-angú N-ku-urisa
 AUG-NP3-work PP3-POSS1SG COP-NP15-sell
 « My job is selling. » (p. 196)

- Suffixes possessifs

Ø

èwé wèmwá'nángù
 ewé we-mu-án-angú
 PERS2SG APP2SG-NP1-child-POSS1SG
 « You, my child... » (p. 197)

mùyé'nzángù
 mu-énz-angú
 NP1-friend-POSS1SG
 « my friend » (p. 179)
(limité aux relations sociales, sont certainement perçues comme inaliénables)

- Possesseur nominal et connecteur clitique

té'ndé 'ryókàzyùnì
 ø-téndé ri-ó=ka-zyuni
 NP5-leg PP5-CON=NP12-bird
 « the leg of the bird » (p. 169)

pas d'exemple

èziàmbò zàshùnu nzìcìkóró !cámàyùni

e-zi-ambo zi-a=shùnu N-zí-ci-koró ci-á=mayuni
AUG-NP8-topic PP8-CON=today COP-PP8-NP7-school PP7-CON=Mayuni
« Today's topic is Mayuni school. » (p. 170)

- Verbe *-kwesi* « have »

pas d'exemple

kàpá shòshùwírè iyé shàkwèsí òmúkwàmé 'kwímbari

kàpá sha-o-shu_H-íre iye sha-a-kwesí o-mú-kwamé kú-e-N-bari
or INC-SM_{2SG}-hear-STAT COMP INC-SM₁-have AUG-NP₁-man NP₁₇-AUG-NP₉-side
« Or you hear that she now has a man on the side. » (p. 432)

ècìntù nècìntù cìkwèsì òbùrótù bwácò
e-ci-ntu ne=ci-ntu ci-kwesì o-bu-rótu bu-a=có
AUG-NP₇-thing COM=NP₇-thing SM₇-have AUG-NP₁₄-good PP₁₄-CON=DEM.III₇
nòbùbbí 'bwácò
no=bu-bbí bu-a=có
COM=AUG-NP₁₄-bad PP₁₄-CON=DEM.III₇
« Everything has its advantage and its disadvantage. » (p. 174)

1. Informations générales

Source :

HAURHOLM-LARSEN Steffen (2016), *A Grammar of Garifuna*, Thèse de doctorat, sous la direction de F. Zúñiga, Suisse, Université de Berne.

Affiliation :

Glottolog : Arawakan > Northern Maipuran > Caribbean Arawakan > Island Carib-Garifuna > Garifuna

WALS : Arawakan > Caribbean Arawakan

Auteur : Arawak

Lieu(x) :

Glottolog : Guatemala, Belize, Honduras, Nicaragua

WALS : Guatemala, Belize, Honduras

Auteur : Guatemala, Belize, Honduras, Nicaragua (son usage y est proche de l'extinction)

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Moreno, Black Carib, Caribe, Central American Carib, Island Carib, Garfuna, Garífuna

WALS : Garífuna, Carib, Island Carib, Black Carib

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom possessif préfixé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	X
	Pronom possessif préfixé et marqueur possessif suffixé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) + suff. poss. (marqueur de possession)	X	X
	Pronom possessif préfixé sur classificateur relationnel Ordre : possesseur (préf. poss.) + class. rel. ^ possédé (N)	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	+ pronom possessif préfixé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) ^ possesseur (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Proposition existentielle avec le verbe <i>ha/heyn</i> « exister » et la préposition <i>úma</i> « with »	X	?
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Préfixes possessifs

Ordre : préfixe possessif + possédé (N)

Dans cette construction, le préfixe possessif encode le possesseur en personne et en nombre (1) (en genre quand le possesseur est la 3^e personne du singulier (2)) sur le possédé. (p.47)

Personne	Préfixe possessif
1SG	<i>n-</i>
2SG	<i>b-</i>
3 M	<i>l-</i>
3 F	<i>t-</i>
1PL	<i>wa-</i>
2PL	<i>h-</i>
3PL	<i>ha-</i>

Figure 1 : préfixes possessifs (p. 48)

(1) **n-á:gey**

1.SG-container

« my vehicle » (p. 47)

(2) **l-úguchu**

3.M-mother

« his mother » (p. 34)

B. Préfixes et marqueur possessif

Ordre : préfixe possessif + possédé (N) + suffixe possessif

Certains noms prennent aussi un marqueur possessif suffixé en plus du préfixe possessif. C'est le cas des termes aliénables²⁷, qui prennent un des suffixes suivants : *-n* (3), *-te* (4), *-ri* (5), *-∅* (6). Tandis que le premier s'applique à un plus grand nombre de noms (variés), le suffixe *-te* fonctionne avec les noms de la catégorie « insectes et [ce qui est relatif aux] plantes », mais aussi les noms *n-eyéri-te* « ma femme » et *n-inyá:ru-te* « homme »²⁸. Le suffixe possessif *-∅* serait entre autres celui des termes inaliénables. (p. 55)

²⁷ Les termes inaliénables n'apparaissent généralement pas avec ce suffixe, puisque la relation qu'ils entretiennent avec leur possesseur est inhérente. Il peut cependant y avoir des exceptions. (p. 49)

²⁸ De prime abord, ce sont des formes inattendues puisque les termes inaliénables, en général, ne prennent pas de suffixe possessif. Cependant, il existe également les formes *wû:ri* « femme » et *wügû:ri* « homme », qui eux ne

(3) **nu-báruru-n**
1SG-plantain-POSS
 « my plantain » (p. 56)

(4) **n-ará:nsu-te**
1SG-orange-POSS
 « my orange » (p. 56)

(5) **ni-dúna-ri**
1SG-water-POSS
 « my water » (p. 56)

(6) **n-éde-Ø**
1.sg-anus-POSS
 « my anus » (p. 50)

Les suffixes *-nye*, *-dina* et *-ni* sont aussi des suffixes possessifs mais ne s'applique qu'à trois noms spécifiques (respectivement *áti* « chili », *agûley* « grease » et *ri* « rice »). (p. 56)

C. Préfixes possessifs et classificateurs relationnels

Ordre : possesseur (préfixe possessif) + classificateur relationnel ^ possédé (N)

Il existe cinq classificateurs relationnels dont la présence sert à refléter la relation qui lie le possédé à son possesseur. Il se joint au préfixe possessif (7, 11). (p. 59-61)

Classificateur	Relation
<i>-éygan</i>	à manger (sans viande)
<i>-úyi</i>	à manger (viande)
<i>-uníye</i>	à boire, sucer/téter/aspirer (bruyamment)
<i>-áni</i>	possession neutre
<i>-ilûgiin</i>	gardé comme animal domestique

Figure 2 : classificateurs relationnels (p. 60-61)

(7) a. **n-éygan** hudútu
1.SG-CLF banana.mash
 « my banana mash » (p. 59)

prennent pas de suffixe possessif dans une construction possessive. Il semble que la distinction entre le caractère aliénable et inaliénable ici relève d'une attribution discursive spécifique : les formes aliénables sont utilisées dans le discours des femmes tandis que les formes inaliénables sont utilisées dans le discours des hommes. (p. 56-57)

(8) **n-úyi** hû:rü
1.SG-CLF crab
« my crab » (p. 60)

(9) **n-uníye** charígi
1.SG-CLF grapefruit
« my grapefruit » (p. 60)

(10) **n-áni-gu** aféyandi-ha-ti-nyu
1.SG-CLF-COL paint-DISTR-AGT-3.PL
« my painters » (p. 61)

(11) **b-ilûgün** gabáyu
2.SG-CLF horse
« your horse » (p. 61)

3.2.1. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et préfixe possessif sur le possédé

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) ^ possesseur (N)

Le possédé prend un préfixe possessif qui encode le possesseur en personne et en nombre (voir figure 1), et le possesseur est aussi explicitement exprimé. Le préfixe s'accorde en genre mais uniquement quand le possesseur est la 3SG (12). (p. 33)

(12) **t-íra** fáluma
3.F-juice coconut
« coconut water » (p. 33)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative *ha/heyn* « exister » et préposition *úma*

Cette construction implique le verbe existentiel, le possédé et son possesseur qui fonctionne avec la préposition *úma* « avec ». Dans l'ordre, le verbe existentiel *ha/heyn* prend le préfixe qui encode le possédé et est suivi par l'entité possédée, elle-même suivie par la préposition *úma* « avec », laquelle est préfixée par le possesseur (personne et nombre) (13). (p. 63)

(13) **ní-heyn** ában ará:nsu bíme-t-i **n-úma**
3.M-exist one orange sweet-TI-3.M **1.SG-with**
« I have a sweet orange. » (p. 63)

La négation de cette construction implique le verbe *úwa* « ne pas exister » (14). (p. 63)

- (14) **úwa-t-i** sáldu **t-úma**
 not.exist-TI-3.M minutes **3.F-with**
 « she does not have any more minutes (on her cell phone) » (p. 63)

Ces constructions peuvent également être utilisées pour parler d'un état, physique ou mental (15). Dans ces cas-là, le possesseur est indexé à une préposition autre que *úma* (par exemple *uwágu* « sur »). Il s'agit d'une construction possessive prédicative oblique. (p. 63)

- (15) **ní-heyn** yadúnu **n-uwágu**
 3.M-exist flu **1.SG-on**
 « I have a cold. » (p. 63)

La proposition locative s'applique à des possédés indéfinis aliénables – au-delà des états.

4. Autres phénomènes

4.1 Noms obligatoirement possédés

En Garifuna, la distinction est faite entre les entités aliénables et inaliénables, les premières étant optionnellement possédés tandis que les secondes le sont toujours. Objectivement, il s'agit plutôt d'une généralisation à partir de l'usage des locuteurs, qui utilisent (beaucoup) plus fréquemment les formes possédées de ces entités car elles sont conceptualisées comme étant liées/appartenant à quelqu'un. Cette catégorie comprend les liens de parenté et les parties du corps, mais également les noms relatifs à l'idée de « partie-tout » (d'application avec les plantes, arbres, etc.). (p. 48-49).

4.2. Les affixes non possessifs

Ordre : préfixe non-possessif + nom OU nom + suffixe non-possessif

Les noms inaliénables (obligatoirement possédés) prennent un préfixe ou un suffixe non possessif quand ils sont utilisés de manière non possédée²⁹. Plusieurs suffixes permettent de constituer cette forme, le plus commun étant *-ni* (16). Les suffixes *-ru* et *-li* en sont d'autres³⁰.

- (16) **anága-ni**
 back-NPOSS
 « back » (p. 54)

²⁹ C'est-à-dire une forme particulière qui permet de les utiliser dans un contexte de non-possession (ce qui n'est pas dans leur nature).

³⁰ Les termes *úguchu-ru* « mère » et *úguchi-li* « père » apparaissent tous les deux avec ces suffixes. Cependant, dans ces deux cas précis, les suffixes reflètent une étymologie particulière et non pas l'idée de non-possessivité (p. 49). Quant à *ibányani* « petits-enfants », il s'agit d'un irrégulier – dans sa forme plurielle. (p. 51)

Le préfixe *h-* concerne d'autres noms inaliénables (17). Il a cette particularité qu'il se joint également aux noms aliénables (18). (p. 53-54)

(17) **h-ítai**
 NPOSS-blood
 « blood » (p. 54)

(18) **h-aráwa**
 NPOSS-ax
 « ax » (p. 54)

4.3. Possession récursive

Concernant la possession récursive, elle suit une logique précise. Il y a des termes qui sont possédés de manière inaliénable par un possesseur 1 et de manière aliénable par un possesseur 2. Or, un terme inaliénable ne peut être possédé que par son possesseur le plus direct (possesseur 1). S'il est nécessaire, dans un certain contexte, d'exprimer la possession aliénable de ce terme, il faut alors utiliser le possesseur direct comme intermédiaire (19, 20). La construction signifie de manière non littérale « il y a un possesseur 1 qui possède un possédé de manière inaliénable, et il y a un possesseur 2 qui possède ce possédé de manière aliénable par l'intermédiaire du possesseur 1 ». (p. 55) L'ordre pourrait être présenté comme suit : possesseur 1 (préf. poss.) + possédé (N) ^ possesseur 2 (préf. poss.) + possédé/possesseur 1 (N).

(19) **t-íleve nu-fáluma**
 3.F-flower 1.SG-coconut
 « the flower of my coconut » (litt. : its flower, my coconut) (p. 55)

(20) **ti-réüreü ni-bímina**
 3.F-small 1.SG-banana
 « my small banana » (litt. : « its child, my banana ») (p. 55)

5. Exemples

- Préfixes possessifs

b-úbara

2.SG-nail(s)

« your nail(s) » (p. 49)

n-amúle:-nu

1.SG-younger.brother-PL

« my younger brothers » (p.48)

nu-fáluma

1.SG-coconut

« my coconut(s) » (p. 38)

- Préfixes et suffixes possessifs

n-úra-Ø

1.SG-skin-POSS

« my skin » (p. 50)

t-iráhü-nyü wûri

3.F-child-PL woman

« the woman's children » (p. 35)

n-éyfi-te

1.SG-bean-POSS

« my bean(s) » (p. 48)

- Préfixes possessifs et classificateur relationnel

pas d'exemple

l-áni=meha wéyriya:-r-u
3.M-CLF=DPST old-DI-3.F
« was she his wife? » (p. 172)

b-ilûgü-nyu wayámaga
2.SG-CLF-PL iguana
« your iguanas » (p. 36)

- Possesseur nominal et préfixes possessifs

hére-t-i l-átawha-n l-iyúma iráhü lé dan
strong-TI-3.M 3.M-chew.loudly-USPEC 3.M-mouth child 3.M.DET when
l-éygi-n
3.M-eat:SU1-USPEC
« the child's mouth chewed very loudly when he ate. » (p. 75)

l-úguchi Bogóne:ro l-uma Wáyu aban=giyen=buga l-aféydiru-n Pápa aban
3.M-father B. 3.M-with W. CONN=TC=PST 3.M-lose-USPEC P. CONN
l-ídi-n l-igíya Nuévo Yóri-ny-ey=nege
3.M-go:SU1-USPEC 3.M-DEM N. Y.-COP-3M=HS
« He is the father of Bogonero and Wayu. Papa went missing, they say he went to New York. » (p. 167)

San Juan ní-heyn fulásu nú-heyn fáluma nyén, há-bi-nya gürigiya.
S. J. 3.M-COP place 3.F-COP coconut there 3.PL-house-LOC people
Nú-ha-gwa?
3.F-COP-still
« in San Juan there are places where there are coconuts, at people's houses. Are there still? »
(p. 139)

- Proposition locative avec verbe *ha/heyn* « exister » et préposition *úma* « with »

pas d'exemple

pas d'exemple

anyá-ha ûrüwa huláhünyü n-uma
3.PL-exist three wasp 1.SG-with
« I have three wasps » (p. 40)

1. Informations générales

Source :

HOFFNER Harry A. et MELCHERT H. Craig (2008), *A Grammar of the Hittite Language*, États-Unis, Eisenbrauns.

Affiliation :

Glottolog : Indo-European > Anatolian > Hittite

WALS : /

Auteur : Indo-european > Anatolian > Hittite

Lieu(x) :

Glottolog : Turquie

WALS : /

Auteur : /

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Hati, Hatti, Nesian, Nesite

WALS : /

Auteur : /

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms au cas génitif, libres	X	X
Possesseur nominal	Possesseur nominal au cas génitif	X	NLP NPC ?
	Juxtaposition	/	BP
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Verbe copule « to be » et possesseur au cas datif	?	NLP (NPC ?)
<p>Remarque(s) :</p> <p>- Nous ne proposons pas d'ordre des constituants car les informations disponibles à cet égard ne sont pas suffisantes (difficultés liées aux gloses).</p>			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms libres au cas génitif

Les pronoms au cas génitif indépendants encodent le possesseur en personne et en nombre (1). (p. 137)

(1) *apēl waštul*

« his sin » (p. 137)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Le cas génitif est mobilisé dans cette construction et est le cas du possesseur (2). (p. 251)

(2) ^{URU}*Nešaš LUGAL-uš*

« Neša's king » (p. 251)

B. Juxtaposition

La juxtaposition du possesseur et du possédé est réservée à l'expression de la possession inaliénable des parties du corps (3). (p. 252)

(3) *takku LÚ₁₉.LU-aš ELLAM-aš QASSU našma GÌR₂ šU kuiški tuwa [rnizzi]*

« If anyone breaks a free person's arm or leg » (p. 252)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative

Le possesseur au cas datif-locatif intègre cette construction possessive, avec le verbe copule « to be » (4). (p. 258)

(4) *k(ēzza>ma mahḥ)an (ANA šEš>YA) . . . (. . . ḥuiššuwališ) DUMU-aš [(ŪL) ēš(ta)]*

« Now at this time since there was not a son entitled to rule belonging to my brother » (i.e.

« since... my brother has no son ») (p. 258)

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Examples

- Pronoms possessifs indépendants

<p><i>nu=za kē</i> KUR.KUR LÚ.KUR <i>INA</i> MU.10.KAM <i>ammēdaz</i> SU- <i>az tar (a)h̄hun</i> « I conquered these hostile lands in ten years with my (own) hand » (p. 137)</p>

<p><i>apē[(l=pa)]t annaš=šaš katta</i> « with his own mother » (p. 387)</p>

<p><i>tuel</i> KUR-<i>i</i> « your land » (p. 137)</p>
--

- Le cas génitif

<p>pas d'exemple</p>

<p><i>GÉME-aš šarḫuwanduš=šuš</i> « the slave woman's unborn child » (p. 251)</p>

<p><i>attaš=šaš=a É-ri aki</i> « and (if) she dies in her father's house » (p. 251)</p>

- Juxtaposition

<p>exemple (3)</p>

<p>∅</p>

<p>∅</p>

– Proposition locative

?
exemple (4)
?

1. Informations générales

Source :

KHALILOVA Zaira (2009), *A Grammar of Khwarshi*, Thèse de doctorat, sous la direction de F. Kortlandt et B. Comrie, Pays-Bas, Université de Leiden.

Affiliation :

Glottolog : Nakh-Daghestanian > Daghestanian > Avar-Andic-Tsezic > Tsezic > West-Tsezic > Khwarshi-Inkhoqvari

WALS : Nakh-Daghestanian > Daghestanian > Avar-Andic-Tsezic

Auteur : Nakh-Daghestanian > Daghestan > Avar-Andic-Tsezic > Tsezic > West Tsezic > Khwarshi

Lieu(x) :

Glottolog : Russie

WALS : Russie

Auteur : montagnes de Tsumada (République du Daghestan, Russie)

Graphie(s)/Nom(s) alternatif(s) :

Glottolog Kedaes hikwa, Khvarshi, Khvarshin, Inkhokvari, Javarsí, Xvarshi, Xvarshik

WALS : Xvarshi, Khvarsh, Xvarshik, Khvarshi

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels au cas génitif, libres Ordre : possesseur (pron. pers. _{GEN}) ^ possédé (N)	X	X
	Pronoms démonstratifs au cas génitif, libres Ordre : possesseur (pron. dém. _{GEN}) ^ possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	Possesseur nominal cas génitif > génitif 1 -s > génitif 2 -lo/-la Ordre : possesseur (N _{GEN}) ^ possédé (N)	X	X
		X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Verbe <i>goli</i> « to be » + possesseur au génitif	X	NLP (NPC ?)
Locative	Verbe <i>goli</i> « to be » + possesseur au contessif	X	/
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels libres au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. pers._{GEN}) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels au cas génitif encodent le possesseur (1). Les pronoms (figure 1) valent pour les premières et deuxièmes personnes (singulier et pluriel), mais il n'y a pas de pronom personnel pour les troisièmes personnes (voir point 3.1.1.b.). Le génitif 1 est employé quand le noyau (le possédé) est au cas absolutif, et le génitif 2 est employé quand le noyau (le possédé) est à un cas oblique. (p. 141)

	Génitif 1	Génitif 2
1SG	diyó	di-íó
2SG	dubó	dub-ló
1PL	il'ó	il'-íó / il'u-ló
2PL	mižó	mií'-íó

Figure 1 : pronoms personnels au génitif (1 et 2) (p. 142)

- (1) *diyo tarpa dublo tarpa-λ'a-zi í-uq'ʹu goli.*
1SG.GEN1 bag(IV) **2SG.GEN2** bag-SUP-ABL IV-big be.PRS
 « My bag is bigger than your bag. » (p. 289)

B. Pronoms démonstratifs au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. dém._{GEN}) ^ possédé (N)

Les pronoms démonstratifs au cas génitif (figure 1) encodent le possesseur si celui-ci est une troisième personne (singulier ou pluriel) (3). (p. 141, 143)

- (2) *alal l-olonuqa goli íles aq.*
 village.INTER IV-in.center be.PRS **that.GEN1** house(IV)
 « Her house is in the center of the village. » (p. 80)

	Génitif 1	Génitif 2
that (male)	isó	isu-ló
that (others)	íles	íle-lo
that.PL (proximal)	izzó	izzu-ló
that.PL (distal)	židó	židu-ló

Figure 2 : pronoms démonstratifs au génitif (1 et 2) (p. 144)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Ordre : possesseur (N_{GEN}) ^ possédé (N)

Deux désinences sont possibles pour le cas génitif : (p. 70)

- le suffixe *-s* (génitif 1), qui marque le possesseur d'un nom qui est au cas absolu (3) ;
- le suffixe *-lo/-la* (génitif 2), qui marque le possesseur d'un nom qui est à n'importe quel cas oblique (4).

(3) *obu-t'-is* *tubi*
father-OBL-GEN1 gun
« father's gun » (p. 70)

(4) *hos heč'eč y-ug'q'cu y-ek'l-un čamassek'-lo hast'ina-ma-li.*
one most II-big II-fall-PSST.UW date-GEN2 trough.OBL-IN-LAT
« The eldest one fell into the trough of dates. » (p. 70)

Il n'y a pas de distinction entre possession aliénable et inaliénable : les deux désinences génitives apparaissent dans les deux cas. (p. 70)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. La proposition locative

Le verbe *goli* « to be » permet d'exprimer la possession. Le possesseur est au cas contessif. Cette construction permet d'exprimer la possession temporaire (5). Le possédé, qui est le sujet de la phrase, doit être à l'absolutif. (p. 85, 302)

(5) *baba-qa* *os* *goli.*
mother-CONT money.ABS **be.PRS**
« The mother has money. » (litt. : The mother has money with her.) (p. 85)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables.

3.2.2. La proposition génitive

Le verbe *goli* « to be » permet d'exprimer la possession. Le possesseur est au cas génitif pour exprimer la possession permanente (6). Le possédé, qui est le sujet de la phrase, doit être à l'absolutif. (p. 85, 302)

(6) *baba-s* *os* *goli.*
mother-GEN1 money.ABS **be.PRS**
« The mother has money. » (p. 85)

Construction s'applique aux possédés définis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

– Pronoms possessifs au cas génitif

diyo sil-a-ba l-el-še goli.
1SG.GEN1 tooth-OBL-PL.ABS NHPL-be.ill-PRS be.PRS
« My teeth ache. » (p. 484)

do č'uħid-in goli diyo q'ala b-ogu b-eq-nu-λ'o.
1SG.ABS be.proud-PRV.CVB be.PRS 1SG.GEN1 children HPL-good HPL-happen-MASD-SUP
« I am proud that my children are growing up properly. » (p. 371)

diyo šayix b-uwox-i [q^ʷwbene om^ʕoq^ʕe-n tuλ-un
1SG.GEN1 talisman(III) III-kill-PST.W two donkey(III)-AND give-PFV.CVB
b-ezz-u] λin.
III-take-PST.PTCP QUOT
« (He said), “My talisman is killed, which I have bought having given two donkeys.” »
(p. 360)

– Pronoms démonstratifs au cas génitif

t'it'ihú b-ez-un ḡⁿču, ḡⁿču-t hadal ile-lo
hawk.OBL.ERG III-take-PFV.CVB hen(III).ABS hen(III)-INTER together that.OBL-GEN2
k'ak'a-qa-n y-oⁿc-un gollu ḡⁿče-č huⁿho-n y-ez-un
leg-CONT-AND V-tie-PFV.CVB be.PRS.PTCP nine-COLL chick(V).ABS-AND V-take-PST.UW
« The hawk took the hen with nine chicks that were tied to her leg. » (p. 80)

hobole zamana-λ'a ø-ot'q'-un iles xol γobo-ho ø-ečč-u.
 this.OBL time.OBL-SUP I-come-PST.UW thatGEN1 husband(I) mill.OBL-AD I-be-PST.PTCP
 « At this time her husband came, who was at the mill. » (p. 150)

gaziyat c'alış-še rela čul-i iso.
 newspaper read-IPFV.CVB night dawn-PST.W that.GEN1
 « Reading a newspaper, his night passed. » (p. 395)

– Possesseur nominal au cas génitif

ise nartaw-i biλ' l-ešut'-še l-eč-un m'āγ'ul hos-t'a, žib.žib
 that.OBL giant-ERG herd(IV) IV-let-IPFV.CVB IV-be-PST.UW outside one-DISTR every
ħayman-la (aⁿx'aλ'a) liλ'a-n l-ex-un.
 animal-GEN2 stomach.SUP hand(IV)-AND IV-touch-PFV.CVB
 « That giant was letting the heard outside one by one, touching each animal (stomach) with his hand. » (p. 332)

uža-s haq'u Maħačqala-λ'a-γul m-eλ'-i.
 boy.OBL-GEN1 family.ABS Makhachkala-SUP-VERS HPL-go-PST.W
 « The boy's family went to Makhachkala. » (p. 352)

hada žik'o-s eⁿs b-it'-x-in b-eč-in.
 one.OBL man-GEN1 ox(III) III-divide-CAUS-PFV.CVB III-be-PST.UW
 « The ox of one man was stolen. » (p. 70)

– Proposition génitive

pas d'exemple

iles *oλ* *kad-in* *y-eč-un*, *b^huβ^ha-xe*, *beta-xe*, *kuta-xe*,
 that.GEN1 seven daughter(II)-AND II-be-PST.UW bald-NMLZ herpes-NMLZ sore-NMLZ
q'ebure, *liq^{sw}e*, *ξadala-y*, *cdodora-y*.
 lame crooked fool-II clever-II
 « And she had seven daughters : Bald, Herpes, Sore, Lamé, Crooked, Fool, and Clever. »
 (p. 312)

diyo *ōⁿču* *b-eč-i*.
 1SG.GEN1 hen(III) III-be-PST.W
 « I had a hen. » (p. 302)

– Proposition locative (possesseur au cas concessif)

pas d'exemple

pas d'exemple

Pat'imat-qa-n *Muhamad-qa-n* *haduyad-is* *surat-ba* *goli*
 Patimat-CONT-AND Magomed-CONT-AND each.other-GEN1 picture-PL.ABS be.PRS
 « Patimat and Magomed have pictures of each other. » (p. 449)

1. Informations générales

Source :

DÖHLER Christian (2018), *A Grammar of Komnzo*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Yam > Morehead-Maró > Tonda > Eastern Tonda > Anta-Komnzo-Wára-Wéré-Kémä
WALS : /

Auteur : Yam > Tonda > Komnzo (l'auteur avance ne pas pouvoir répondre à l'hypothèse selon laquelle le Komnzo serait un dialecte du Wára)

Lieu(x) :

Glottolog : Papouasie Nouvelle-Guinée

WALS : /

Auteur : Nouvelle-Guinée

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Ara, Kamindjo, Rouku, Tjokwai, Tokwasa, Upper Morehead, Vara, Wára, Yumbar

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom personnel au cas possessif Ordre : possesseur (pron. pers.POSS) ^ possédé (N)	X	X
	Pronom possessif, préfixé Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	Possesseur au cas possessif Ordre : possesseur (N _{POSS}) ^ possédé (N)	X	X
	Possesseur au cas temporel possessif Ordre : possesseur (N _{TEMP. POSS.}) ^ possédé (N)	X	/
	Nom composé (possesseur préfixé) Ordre : possesseur (nom propre) (+-a-) + possédé (N)	?	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels au cas possessif

Ordre : possesseur (pron. pers._{POSS}) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels sont déclinables selon plusieurs cas, dont le cas possessif (figure 1). Ces formes permettent d'encoder le possesseur (1). (p. 99)

(1) *nafa bone zokwasi nzun w-a-rbänzr-th*
 3PL.ERG 2SG.POSS speech(ABS) 1SG.DAT 1SG-VC-explain-3PL
 « They explain your message to me. » (p. 186)

Personnes	Formes
1SG	<i>nzone</i>
1NSG	<i>nzenme</i>
2SG	<i>bone</i>
2NSG	<i>benme</i>
3SG	<i>nafane</i>
3NSG	<i>nafanme</i>

Figure 1 : pronoms personnels au cas possessif (p. 99)

B. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) ^ possédé (N)

Le possesseur peut également être encodé à l'aide d'un préfixe possessif (figure 2). Il s'agit d'une construction possessive dite *proche* (*close possession*) car elle est utilisée pour des entités inaliénables mais pas toutes. Les parties du corps n'apparaissent que rarement avec ces préfixes tandis que ces derniers sont plus fréquemment utilisés avec les liens de parenté, l'origine d'une personne (2) – mais ce n'est pas obligatoire. Notons que lorsqu'un mot peut fonctionner avec ou sans préfixe possessif, il y a une différence sémantique entre les deux formes. (p. 146)

(2) *nzungath, rar karo zane erä?*
nzun-gath ra=r karo zane e\rä/
 1SG.POSS-friend what=PURP earth.oven DEM:PROX 2|3PL :SBJ :NPST :IPFV/be
 « My friend, what is this earth oven for ? » (p. 154)

Personnes	Formes
1SG	<i>nzu-</i>
1NSG	<i>nze-</i>
2SG	<i>bu-</i>
2NSG	<i>be-</i>
3SG	<i>nafa-</i>
3NSG	<i>nafa-</i>

Figure 2 : préfixes possessifs (p. 146)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas possessif

Ordre : possesseur (N_{POSS}) ^ possédé (N)

La possession peut s'exprimer grâce à un syntagme nominal où le possesseur est au cas possessif et suivi par le possédé (3). Le possédé peut être omis lorsqu'il est induit par le contexte. Le cas possessif se marque par les enclitiques suivants :

- =*ane* pour les possédés animés singuliers et les possédés inanimés singuliers et pluriels ;
- =*aneme* pour les possédés animés pluriels. (p. 144-145)

(3) *fī miyomär yé. wri kabeaneme ttrikasi*
*fi miyo=mär \yé/ wri kabe=**aneme** t-trik-si*
 3.ABS desire=PRIV 3SG.MASC.α.COP.ND drunk man=**POSS.NSG** REDUP-tell-NMLZ
naf krarizr.
naf k-ra-ri-zr-Ø
 3SG.ERG M.β-IRR.VC-hear.EXT-ND-2|3SG

« He doesn't want to listen to those drunk people's stories. » (p. 119)

B. Possesseur nominal au cas temporel possessif

Ordre : possesseur (N_{TEMP. POSS.}) ^ possédé (N)

Le cas temporel possessive se traduit par l'enclitique =*thamane*. Ce cas est utilisé pour marquer l'origine temporelle d'une entité (4). Autrement dit, l'origine correspond au possesseur, lequel est un nom de temps, qui apparait au cas temporel possessif. Le possédé ne peut être qu'inanimé. (p. 5, 154)

(4) *keke ... kadakada sutränwé ... kayé.*
keke (.) kadakada su\trän/wé (.) kayé
 NEG (.) yamcake 1SG:SBJ>3SG.MASC:OBJ:RPST:IPFV/slice (.) yesterday
kaythamane karo rä!
*kayé=**thamane** karo \rä/*

yesterday=**TEMPS.POSS** ground oven 3SG.FEM:SBJ:NPST:IPFV/be
 « No, I cut the yam cake ... yesterday. This is yesterday's oven. » (p. 154)

C. Nom composé (possesseur préfixé)

Ordre : possesseur (nom propre) (+ *a*) + possédé (N)

Lorsque le possesseur est un nom propre, il peut venir se préfixer à son possédé (5). Cette construction est l'équivalent de la possession proche (point 3.1.1.b.) avec un possesseur nominal. En général, le possesseur est préfixe au possédé sans marqueur possessif explicite, mais, pour certains termes, il arrive qu'un marqueur *a*³¹ se place entre le possesseur et le possédé (6). (p. 147-148)

(5) *wati, bäyfazenzf zwäkor* "bone dagon
wati **bäi-fenz**=f *zwä\kor/* bone dagon
 then **bäi-wife**=ERG 2|3SG:SBJ>1SG:OBJ:RPST:PFV/speak 2SG.POSS food
fof erä!"
fof e\rä/
 EMPH 2|3PL :SBJ :NPST :IPFV/be
 « Then, Bai's wife said to me "Your food is here !" » (p. 147)

(6) *fi kowiafisanimanzo* *fthé z*
fi **kowi-a-fis**=ane=ma=nzo *fthé z*
 but **kowi-POSS-husband**=POSS.SG=CHAR=ONLY when ALR
änathre ... *kowiane kabe fthé*
ä\na/thre (.) *kowi=ane kabe fthé*
 1PL:SBJ>2|3PL:OBJ:NPST:IPFV/eat (.) *kowi=POSS.SG man when*
srarä
sra\rä/
 3SG.MASC:IO:IRR:IPFV/be

« Only from Kowi's husband we will eat (food)... If Kowi had a husband. » (p. 148)

3.2. La possession prédicative

Pas de construction relevée.

³¹ Ce marqueur est possiblement une réduction du marqueur =ane. (p. 148)

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

– Pronoms personnels possessifs

<p><i>wati, bthan tmatmme nafane fam zwarmänwrmth</i> <i>wati bthan tmatm=me nafane fam zwa\rmän/wrmth</i> then magic action=INS 3SG.POSS thought 2 3PL:SBJ>3SG.FEM:IO:PST:DUR/close « Okay, they were distracting her mind with magic. » (p. 370)</p>
<p><i>nzone amayé bä thfamrnm ksi karen.</i> nzone ama=é bä thfa\rn/m ksi kar=en 1SG.POSS mother=ABS.NSG MED 2 3DU:SBJ:PST:DUR/dwell bush place=LOC « My two mothers lived there in the bush. » (p. 140)</p>
<p><i>nafan twof kresöbäth nzafarfo.</i> nafane twof kre\söbäth/ nzafar=fo 3SG.POSS heat 2 3SG:SBJ:IRR:PFV/ascend sky=ALL « Its heat rose up to the sky. » (p. 86)</p>

– Préfixes possessifs

<p><i>nzesinenwä ane fof komnzo thfrnm ane eda ...</i> nze-si=en=wä ane fof komnzo thf\rn/m ane eda (.) 1NSG.POSS-eye=LOC=EMPH DEM EMPH still 2 3DU:SBJ:PST:DUR/be DEM two (.) <i>eda rokar fof.</i> eda rokar fof two things EMPH « We still saw those two with our own eyes ... those two stones. » (p. 405)</p>
--

fof nrä! miyatha kākōr! buŋame
 fof n\rä/ miyatha kāk\kor/ bu-ŋame
 EMPH 2SG:SBJ:NPST:IPFV/be knowledgeable 2SG:SBJ:IMP:PFV/become 2SG.POSS-mother
zakiyar!
 za\kiyar/
 2SG :SBJ>3SG.FEM:IMP:PFV/copulate
 « It is you ! You feel it now ! Fuck your mother ! » (p. 305)

be nzun fof kwathungr! bukaren
 be nzun fof kwa\thung/r bu-kar=en
 2SG.ERG 1SG.DAT EMPH 2|3SG:SBJ>1SG:IO:RPST:IPFV/trick 2SG.POSS-village=LOC
ane fof bä safak emgthkwa.
 ane fof bä safak e\mgth/kwa
 DEM EMPH MED saratoga 2|3SG:SBJ>2|3PL:OBJ:PST:IPFV/feed
 « You have played a trick on me ! In your place there, you have been feeding these saratogas. » (p. 147)

– Possesseur nominal au cas possessif

kofä ane zätr ... ymdane zr yföfa ŋathadbo.
 kofä ane zä\tr/ (.) ymd=ane zr yfö=fa ŋatha=dbo
 fish DEM 2|3SG :SBJ :RPST :PFV/fall (.) bird=POSS tooth hole=ABL dog=ALL.ANIM
 « That fish fell down... from the bird's mouth to the dog. » (p. 151)

bafane mezü rera ... masenane mezü.
 bafane mezü \rä/ra (.) masen=ane mezü
 RECOG.POSS.SG widow 3SG.FEM:SBJ:PST:IPFV/be (.) masen=POSS.SG widow
 « She was this one's widow... Masen's widow. » (p. 145)

nafaŋafeane trikasi ŋariznth.
 nafa-ŋafe=ane trik-si ŋa\ri/znth
 3.POSS-father=POSS.SG tell-NMLZ 2|3DU :SBJ :NPST :IPFV/hear
 « They are listening to their father's story. » (p. 147)

– Possesseur nominal au cas temporel possessif

∅				
∅				
<i>nima</i>	<i>befe</i>	<i>we</i>	<i>zakwther!</i>	<i>zenathamane</i>
nima	befe	we	za\kwther/	zena=thamane
like.this	2SG.ERG.EMPH	also	2SG:SBJ>3SG.FEM:OBJ:IMP:PFV/change	today=TEMP.POSS
<i>be</i>	<i>katrikwé!</i>			
be	ka\tri/wé			
	2SG.ERG	2SG:SBJ:IMP:IPFV/tell		
« You change it like this ! You tell it from today. » (p. 154)				

– Nom composé

pas d'exemple				
<i>nzä</i>	<i>tosaiayama</i>	<i>kma</i>	<i>kwräkor</i>	<i>“käthf!”</i>
nzä	tosai-a-ayame	kma	kwrä\kor/	kä\thf/
1SG.ABS	baby-POSS-mother	POT	2 3SG:SBJ>1SG:OBJ:IRR:PFV/speak	2SG:SBJ:IMP:PFV/walk
<i>nzä</i>	<i>nima</i>	<i>fefe</i>	<i>kwamnzrm</i>	<i>kifa</i>
nzä	nima	fefe	kwa\m/nzrm	kifa
1SG.ABS	like.this	really	1SG:SBJ:PST:DUR/sit	rattan.wall
	<i>sfrwrmé.</i>			
	sf\ɾ/wrmé			
		1SG:SBJ>3SG.MASC:OBJ:PST:DUR/weave		
« The baby's mother could have told me “You go!” but I was just sitting like this and weaving the rattan wall. » (p. 123)				
pas d'exemple				

1. Informations générales

Source :

ODA ORKAYDO Ongaye (2013), *A Grammar of Konso*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. P. G. M. Mous, Pays-Bas, Université de Leiden.

Affiliation :

Glottolog : Afroasiatic > Cushitic > East Cushitic > Lowland East Cushitic > Southern Lowland East Cushitic > Mainstream Lowland East Cushitic > Oromoid > Konsoid > Konso

WALS : /

Auteur : Afroasiatic > Lowland East Cushitic > Omoroid > Konsoid > Konso

Lieu(x) :

Glottolog : Éthiopie

WALS : /

Auteur : Segen (Éthiopie)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Af-Kareti, Conso, Gato, Karate, Kareti, Komso

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom possessif, suffixé (+ genre du possédé) Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)	X	X
Possesseur nominal	Possesseur au cas génitif > possesseur humain : <i>ʔa</i> > possesseur non-humain : <i>ʔa ... ʔ</i> Ordre : possédé (N) ^ <i>ʔa</i> ^ possesseur (N) (^ <i>ʔ</i>)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>ɕap-</i> « have »	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Suffixes possessifs

Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)

Il existe deux ensembles de suffixes possessifs (figure 1) qui encodent le possesseur en personne et en nombre (1, 2). Ces deux ensembles permettent de référer au genre du possédé³², sauf lorsque le possesseur est une troisième personne du singulier (qui ne présente qu'un seul suffixe, identique pour tous les possédés). (p. 131)

Possesseur	Possédé (M/F)	Possédé (P)
1SG	-awu	-yyu
1PL	-aynu	-nnu
2SG	-ayti	-tti
2PL	-ayjin	-ssin
3SG.M/F	-adi	-adi
3PL	-ayju?	-ssu?

Figure 1 : suffixes possessifs (p. 131)

(1) tika-**awu** i=sek-i
house-**1SG.POSS.M/F** 3=be.far-PF
« My house is far (from here). » (p. 131)

(2) ɔorra-**ayjin** i=dɛy-ay
people-**2PL.POSS.M/F** 3=come-PF[3M]
« Your (PL) people came. » (p. 132)

Les noms de liens de parenté suivent, entre eux, des règles différentes. Les termes tels que *aapaa* « père », *aayyaa* « mère », *aakkaa* « grand-père », *maammata* « tante paternelle » *okkooyyita* « grand-mère » et *apuyyaata* « oncle maternel » s'utilisent avec les suffixes des personnes plurielles (figure 2) même si le possesseur est un enfant unique. La raison est que ce type de relation ne peut pas être possédée de manière individuelle. (p. 132)

Les termes tels que *afuma* « neveu (fils de la sœur)/(grand-)cousin (fils de la (grande-)tante) », *afumta* « nièce (fille de la sœur)/(grande-)cousine (fille de la (grande-)tante) », *oopaa* « petit-fils » et *oopta* « petite-fille » s'emploient avec les suffixes possessifs non-pluriels (3). (p. 132)

³² En Konso, le genre peut être féminin, masculin ou pluriel. Les genres féminin et masculin sont dits *non-pluriels*. La distinction pluriel/non-pluriel repose sur l'accord entre le nom qui occupe la fonction de sujet et le verbe qu'il préside. Notons également que certains noms non-pluriels peuvent avoir une interprétation plurielle (pluralité sémantique), de même que des noms pluriels peuvent avoir une interprétation singulière.

- (3) oopaa-**wu** i=dɛy-ay
grandson-**1SG.POSS.M/F** 3=come-PF[3M]
« My grandson came. » (p. 133)

Il arrive qu'un terme puisse s'utiliser avec les suffixes possessifs pluriels et non-pluriels, mais cela entraîne un changement de sens. Par exemple, le terme *aappaa* signifie « père » quand il est utilisé avec un suffixe possessif pluriel (*aappaaynu*), et signifie « époux » quand il est utilisé avec un suffixe possessif singulier (*aappaawu*). (p. 133)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Ordre : possédé (N) ^ *ʔa* ^ possesseur (N) (^ 'ʔ)

Le cas génitif se construit avec la particule génitive *ʔa* pour les possesseurs humains (4) et la particule *ʔa... 'ʔ* (5) pour les possesseurs non-humains. La particule précède ou entoure le possesseur.³³ (p. 115)

- (4) loɕta **a** kappoolíʔ ʔakkiti
loɕta **a** *kappoolí=iʔ* *akk-t-i*
leg **GEN** kappoole=2 see-2-PF
« You (SG) saw Kappoole's leg. » (p. 116)

- (5) loɕta **a** tulpeetáʔiʔ ʔakkiti
loɕta **a** *tulpeetá-ʔ=iʔ* *akk-t-i*
leg **GEN** hippo-GEN=2 see-2-PF
« You (SG) saw hippopotamus's leg. » (p. 116)

Les noms propres à finale *aa* prennent aussi 'ʔ au cas génitif (6). (p. 116)

- (6) okkatta **a** Oynaá-ʔ=in akk-ay
cow **GEN** Oynaa-GEN=1 see-PF[3M]
« I saw Oynaa's cow. » (p. 116)

Les noms possédés par un pluriel de type associatif³⁴ fonctionnent avec la particule génitive *ʔa* (possesseur humain) suivi de la particule associative *opa* et le prénom du sujet « principal » (7). (p. 116)

³³ Le coup de glotte *ʔ* est sujet à diverses règles d'assimilation aux voyelles environnantes, c'est pourquoi il n'apparaît pas toujours en tant que tel dans les exemples proposés.

³⁴ Le pluriel associatif est un type de pluriel qui correspond à la paraphrase « X et les siens », *les siens* représentant un ensemble de personnes l'accompagnant dans une activité spécifiée ou non. « Un voleur et ses complices », « Untel et sa famille » sont des exemples de pluriel associatif.

- (7) tika **a** **opa** kappoolí i=sek-i
house **GEN** **ASS** kappoole 3=be.far-PF
« Kappoole (and his associate)’s house is far. » (p. 117)

Il arrive que la particule génitive apparaisse après un nom qui contient un suffixe possessif (8). (p. 117)

- (8) hellaa-**nno** **a** χonsú-ʔ i=déy-i-n
children-**1PL.POSS.P** **GEN** Konso-**GEN** 3=come-PF-P
« Our Konso fellows came. » (litt. : « Children of our Konso came. ») (p. 117)

Remarque : à l’oral, une particularité se marque. Le débit rapide implique l’élision de la consonne occlusive glottal ʔ à la fin de la construction génitive, ce qui résulte en l’assimilation de la voyelle *a*, voyelle initiale de la construction génitive, au possesseur si ce dernier est un mot commençant par (une glottale suivie d’) une voyelle (10). Si le possesseur est un nom commençant par une (autre) consonne, l’affixe peut être éliidé (11). (p. 117)

- (9) χorma aantú ʔipoori
χorma **a** Antú i=poor-i
ox **GEN** Anto 3=be.black-PF
« Anto’s ox is black. » (p. 117)

- (10) hoofa karrattáʔ ʔinakkini
hoofa **a** karrattá-ʔ in=akk-n-i
hole **GEN** squirrel-**GEN** 1=see-P-PF
« We saw a squirrel’s hole. » (p. 117)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition transitive avec le verbe *ɕap-* « have »

Le verbe *ɕap-* a plusieurs sens, dont celui « have ». Ainsi, il peut être utilisé pour exprimer la possession (11). (p. 143, 159)

- (11) dilaasiʔ ʔawtapiisa fabbaa **iɕapnaanni**
dila-asiʔ awtapiisa fabbaa **i=ɕapnaad-ni**
field-DEM.M/F always weed **3=have.INCH-IPF.PRES**
« This field always has weeds. » (p. 160)

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

- Suffixes possessifs

<p>a piʔay mallaa harkaadi ɕepay <i>a piʔ-ay mallaa=i harka-adi ɕep-ay</i> REAS fall-PF REAS=3 hand-3SG.POSS.M/F breakPF[3M] « He broke his hand because he fell (down). » (p. 240)</p>
<p>inantaasiʔ ʔaappaayʃuʔ ʔipahta <i>inanta-asiʔ aappaa-ayʃuʔ i=pah-t-a</i> girl-DEM.M/F father-3PL.POSS.M/F 3=resemble-3F-IPF.FUT « This girl resembles her father. » (p. 160)</p>
<p>tikkaa-nnu i=lek-i houses-1.PL.POSS.P 3=be.many-PF « Our houses are numerous. » (p. 132)</p>

- Possesseur nominal au cas génitif

<p>awsite ɖesa paayyatte ini ɖuutiniyo anka ɕaʔawwaa kiininno, kokaase a aappaase ɕarooti. <i>awsite ɖesa paayy-ad-t-i ini ɖuut-ni-yo anka ɕaʔawwaa</i> that.time from start-MID-3F-PF this.one thunder-IPF.PRES-3SGM that.1 thunder <i>kid-ni-nno, kokaa-se a aappaa-se a ɕarooti.</i> say-IPF.PRES-1PL skin-DEF.M GEN husband-DEF.M GEN ɕarooti « From that day onwards this thing that thunders and that we call it thunder is the skin of ɕarooti's husband. » (p. 318)</p>
<p>takkaʔ ʔenanta aayyaasinit toʔte. <i>takkaʔ enanta a aayyaa-siniʔ toy-t-iʔ</i> one.F-NOM girl GEN mother-DEP.P die-3F-PF-GEN « [And] one was a daughter of the deceased mother. » (p. 282)</p>

ikka kiinee ‘ɲolaa innaá Teekoolee paʃin.’

ikka kid-ni-e ‘*ɲolaa a innaá Teekooli=i paʃ-i-n.*’

and.3 say-IPF.PRES-BKGRD bag GEN child.GEN Teekoole=3 lose-PF-P

« And he said, “He has lost Teekoole’s son’s bag.” » (p. 268)

- Proposition avec le verbe *ɟap-* « have »

pas d’exemple

iskatteetasi? ʔinnaa a kuttaa? ʔiɟap-t-a

iskatteeta-si? innaa a kutt-aa? i=ɟap-t-a

woman-DEF.M/F child GEN be.big-P 3=have-3F-IPF.FUT

« The woman has a grown-up child. » (litt. : « The woman has a child who is big. ») (p. 174)

attid dillaa a kukuttaa?iɟ ɟapta

atti-? dillaa a ku-kutt-aa?=i? ɟap-t-a

2SG.PRO-NOM fields GEN PL-be.big-P=2 have-2-IPF.FUT

« You have big fields. » (litt. : You hav fields which are big.) (p. 175)

1. Informations générales

Source :

ENFIELD N. J. (2007), *A Grammar of Lao*, Berlin, Mouton De Gruyter.

Affiliation :

Glottolog : Tai-Kadai > Kam-Tai > Daic > Central-Southwestern Tai > Wenma-Southwestern Tai > Sapa-Southwestern Tai > Southwestern Tai > Southwestern Thai PH > Lao-Thai > Lao

WALS : Tai-Kadai > Kam-Tai > Lao

Auteur : Southwestern Tai

Lieu(x) :

Glottolog : Cambodia, Lao, Thaïlande

WALS : Laos, Thaïlande

Auteur : Laos, Cambodia (Nord-Est), Thaïlande (Nord-Est, à la frontière avec le Laos), États-Unis, Australie, France (pour les trois derniers pays, il s'agit de communautés expatriées)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Eastern Thai, Lao Kao, Lao Wiang, Lao-Lum, Lao-Noi, Lao-Tai, Laotian, Laotian Tai, Lum Lao, L! Phou Lao, Rong Kong, Tai Lao

WALS : Laotian

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels, libres Ordre : possédé (N) ^ possesseur (pron. pers.)	X	X
	Pronoms personnels libres et marqueur possessif <i>khòòng3</i> Ordre : possédé (N) ^ <i>khòòng3</i> ^ possesseur (pron. pers.)	X	X
Possesseur nominal	Juxtaposition Ordre : possédé (N) ^ possesseur (N)	X	X
	+ marqueur possessif <i>khòòng3</i> Ordre : possédé (N) (^ <i>khòòng3</i>) ^ possesseur (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>mii2</i> « have »	X	X
Averbal	Prédicat nominal	?	NPC (NLP ?)
Remarque(s) :			
- Marqueur possessif moins utilisé pour la possession inaliénable mais il n'y a pas de distinction formelle absolue.			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels libres

Ordre : possédé (N) ^ possesseur (pron. pers.)

Dans cette construction, le possesseur, encodé par le pronom personnel adéquat (figure 1) suit le possédé (1). (p. 94)

- (1) *taa3 khòj5*
 eye 1SG.P
 « my eye(s) » (p. 94)

		1ST	2ND	3RD
SG	Bare (B)	<i>kuu3</i>	<i>mùng2</i>	<i>man2</i>
	Familiar (FA)	<i>haw2</i>	<i>too3</i>	<i>laaw2</i>
	Polite (P)	<i>khòj5</i>	<i>caw4</i>	<i>phen1</i>
	Formal (F)	<i>khaa5-phacaw4</i>	<i>thaa1</i>	<i>thaa1</i>
PL	Bare	<i>phuak4-kuu3</i>	<i>suu3</i>	<i>khaw3</i>
	Polite	<i>cu-haw2</i> (incl.) <i>cu-khòj5</i> (excl.)	<i>cu-caw4</i> <i>phuak4-caw4</i>	<i>khacaw4</i>

Figure 1 : pronoms personnels (p. 77)

B. Pronoms personnels et marqueur *khòng3*

Ordre : possédé (N) ^ *khòng3* ^ possesseur (pron. pers.)

Le possédé et son possesseur peuvent être liés par le marqueur *khòng3* « things, stuff » qui dans ce cadre signifie « of » (2). Il n'y a pas de tendance particulière concernant l'usage des pronoms personnels seuls ou accompagnés du marqueur *khòng3*, si ce n'est que la possession inaliénable est moins souvent explicitement marquée (par *khòng3*). (p. 94)

- (2) *taa3 khòng3 khòj5*
 eye of 1SG.P
 « my eye(s) » (p. 94)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Juxtaposition

Ordre : possédé (N) ^ possesseur (N)

Le possesseur nominal peut modifier le possédé simplement en lui étant apposé (3). (p. 94)

(3) *còp5 baaj1 tèl1 haang3 maa4*

stalk stroke only **tail** **horse**

« All (they) do is look to stroke horse's tails. » (p. 429)

B. Possesseur nominal et marqueur *khòng3*

Ordre : possédé (N) ^ *khòng3* ^ possesseur (N)

Le possédé et son possesseur nominal peuvent également être liés grâce au marqueur *khòng3* « things, stuff », qui dans ce cadre signifie « of » (4). (p. 94)

(4) *mii4 khòng3 mòd3 nan4*

knife of bloke DEM.NONPROX

« that bloke's knife » (p. 94)

Comme pour les possesseurs pronominaux, il n'y a pas de tendance particulière concernant l'utilisation des deux constructions, si ce n'est que la possession inaliénable s'exprime plus souvent à l'aide de l'apposition simple. (p. 94)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition avec le verbe *mii2* « have »

Le verbe *mii2* signifie « have » quand il fonctionne avec deux actants (*two-place verb*), à savoir un sujet et un objet (5). (p. 158)

(5) *haan1 khòj5, man2 mii2 luuk4, man2 mii2 kaw4 too3*

geese 1SG.P 3.B **have** child 3.B **have** nine CLF.ANIM

phunø dèj2

TPC.FAR FAC.NEWS

« My goose, it has goslings, it has nine, you know. » (p. 158)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables.

3.2.2. Proposition averbale

Dans cette construction, la proposition est averbale et c'est un prédicat nominal qui permet l'expression de la possession prédicative (6). (p. 96)

(6) *ton4 sak2 baj3 ñaj1*

tree teak leaf big

« The teak tree (has) big leaves. » (p. 96)

4. Autres phénomènes

4.1. Possession externe

La possession externe se manifeste à travers deux constructions et ne concerne que les noms de parties du corps. (p. 95)

4.1.1. NP1 (possesseur) ^ V ^ NP2 (possédé)

Dans cette construction, le possesseur est le sujet qui fait l'expérience d'une action/expérience encodée par le verbe, et cette expérience a lieu au niveau d'une partie du corps, qui est l'objet du verbe (7,8). Il y a une coréférentialité entre le sujet grammatical et le possesseur de la partie du corps. (p.95)

(7) *phen2 mùùn2 taa3*
3.P open.eye eye
« He opened (his) eyes. » (p. 95)

(8) *phen khan2 khaa3*
3.P itch leg
« He itches (in the) legs. » (p. 95)

4.1.2. NP1 (thème humain/possesseur) ^ NP2 (partie du corps/possédé) ^ V (adjectif)

Dans cette construction, un premier syntagme nominal (possesseur) est suivi par une proposition qui a son propre SN sujet (partie du corps) et un prédicat adjectival (9). Cette proposition fonctionne comme un prédicat verbal en elle-même ; la négation permet d'observer cela (10). (p. 96)

(9) *kuu3 phom3 dam3*
1SG.B hair black
« I am black-haired. (i.e. : I, black hair.) (p. 96)

(10) *luuk4 caw4 bðø khaa3 ñaaw2*
child 2SG.P NEG leg long
« Your child isn't long-legged. » (p. 96)

5. Exemples

- Pronoms personnels libres

khòj5 khòj3 lùat4 caw4, qoo4 caw4 kaø bòø saa3maat4 haj5 daj4
 1SG.P request blood 2SG.P INTJ 2SG.P T.LNK NEG ABLE give CAN
 « (If) I ask you for your blood, oh, you are unable to give it (to me). » (p. 229)

qaaj4 khòj5 suung3 kuaø qaaj4 caw4
 eBr 1SG.P tall MORE.THAN eBr 2SG.P
 « My brother is taller than your brother. » (p. 249)

thoo2 hùan2 khòj5 hanø
 telephone house 1SG.P TPC.DIST
 « Telephone (them from) my house there. » (p. 492)

- Pronoms personnels libres et *khòng3*

exemple (2)

mèè1 khòng3 caw4
 moter of 2SG.P
 « your mother » (p. 94)

thaa5-haak5 vaa1 haw2 pajø hêt1 ñang3 qanaa phit2 tòd1 qanø
 if COMP 1.FA DIR.ABL do IDEF.INAN HES wrong connect HES
hiit4-khòng2 khòng3 khacaw4
 traditions of 3PL.P
 « If we go and do anything – um – wrong against – um – their traditions... » (p. 290)

- Juxtaposition

phòd1 khòj5 khaa3 hak2
 father 1SG.P leg break
 « My father's leg is broken. » (p. 106)

mia2 phaṅaa2 ka thaam3 vaa1 qoo4 qaaj4 kham2-pan4-poo4 phaṅaa2
 wife lord T.LNK ask COMP INTJ eBr K lord
paj3 saj3 lèw4
 go INDEF.PLACE PRF
 « So the lord's wife asked "Oh, Khampanpoo, where has the lord gone ? ". » (p. 452)

miit4 mòd3 nan4
 knife bloke DEM.NONPROX
 « that bloke's knife » (p. 94)

– Possesseur nominal et *khòng3*

phuø pên3 mia2 khòng3 thaaw4 nan4 hên3 qavaj2ṅavaq1
 MC.HUM COP wife of young.man DEM.NONPROX see organ
khòng3 faaj1 coon3
 of side bandit
 « That young man's wife saw the bandit's genitals. » (p. 273)

kheej2 pên3 mia2 khòng3 ṅak1-kumphan2
 EXP COP wife of ogre-K
 « (She) had been the wife of Kmphan. » (p. 285)

sêê3naa2 kòng3 ṅak1 kum3phan2 maø hên3, mùal pajø vaw4 suu1
 soldiers of ogre K DIR.ABL see when DIR.ALL speak to
[ṅak1 kum3phan2 nanø] fagn2, ṅak1 kum3phan2 thaam3 haa3 sùl1
 ogre K TPC.NONPROX listen ogre K ask seek name
 « The soldiers of the ogre Kumphan came and saw (her). When (they) went and told [the ogre Kumphan] (about her), the ogre Kumphan asked after (her) name. » (p. 103)

– Proposition transitive avec le verbe *mii2* « have »

phen1 mii2 taa3 ṅaj1
 3SG.P have eye big
 « She has big eyes. » (p. 157)

khòj5 mii2 qaaj4 sòng3 khon2
1SG.P have eBr two CLF.HUM
« I have two older brothers. » (p. 157)

qùaj4 khòj5 mii2 hùan2 sòng3 lang3
eZ 1SG.P have house two CLF.FRAME
« My elder sister has two houses. » (p. 157)

- Proposition averbale

ton4 sak2 baj3 bóø nòj4
tree teak leaf NEG small
« The teak tree (does) not (have) small leaves. » (p. 96)

Remarque : ce n'est pas une partie du corps à proprement parler mais une relation partie-tout.

pas d'exemple

pas d'exemple

1. Informations générales

Source :

DORVLO Kofi (2008), *A Grammar of Logba (Ikpana)*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Mous, Pays-Bas, Université de Leiden.

Affiliation :

Glottolog : Atlantic-Congo > Volta-Congo > Kwa Volta-Congo > Na-Togo > Logba

WALS : /

Auteur : Niger-Congo > Kwa > Nyo > NA group > Logba

Lieu(x) :

Glottolog : Ghana

WALS : /

Auteur : région Volta (Ghana)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Ghana

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs libres > marqueur de classe > marqueur de classe tombe Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)	X /	NPC NLP
Possesseur nominal	+ déterminant défini =a/=é > marqueur de classe > marqueur de classe tombe Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N) + =a/=e	X /	NPC NLP
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Verbes <i>bo</i> « stay » (exprime la possession au présent et au futur) et <i>nyá</i> « stay » (exprime la possession au passé)	X	X
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs libres

Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)

La possession pronominale se construit à l'aide de la forme indépendante des pronoms³⁵ (figure 1). Ce pronom précède directement le possédé. (p. 63)

Personne	Pronom
1SG	amú
2SG	awú
3SG	ó, olé, iyé
1PL	atú
2PL	anú
3PL	á, alé

Figure 1 : Formes indépendantes des pronoms (p. 57)

Chaque nom appartient à une classe – qui ne reflète pas le contraste d'aliénabilité – caractérisée par la présence d'un marqueur. Celui-ci est maintenu dans cette construction, sauf pour les noms de liens de parenté. Cela peut s'observer avec les exemples (1) et (2) comprenant respectivement *ugusa* « frère » et *ntsurí* « échelle ». (p. 63)

(1) **awú** gusa
awú ugusa
2SG.IND frère
« your brother » (p. 63)

(2) **awú** ntsurí
2SG.IND échelle
« your ladder » (p. 63)

Avec les noms de liens de parenté, si le possesseur est la première personne du singulier, la voyelle finale du pronom personnel est aussi supprimée (3). (p. 63)

(3) **amú**gunedzetséngo
amú-ugune-udzé-tséngo
1SG.IND-sister-woman-old
« my older sister » (p. 63)

³⁵ Il existe une forme indépendante, une forme préfixale et une forme suffixale. (p. 57)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et déterminant défini

Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N) + déterminant défini =a/=e

Lorsque la possession s'exprime avec un possesseur nominal, il apparaît obligatoirement avec un déterminant défini =a ou =é. Celui-ci apparaît sous la forme d'un enclitique sur le possédé (4). Concernant le marqueur de classe du possédé, il est maintenu sauf pour les noms de liens de parenté (5). (p. 71)

- (4) Kofi **ɔyɔ** a
Kofi **ɔ-yɔ** =a
Kofi **CM-tree** =DET
« Kofi's tree » (p. 71)

- (5) Kofi **ma** a
Kofi **ma** =a
Kofi **mother** =DET
« Kofi's mother » (p. 71)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative

L'idée de posséder au présent et au futur s'exprime à l'aide du verbe *bo* « stay ». Littéralement, cela signifie que le possédé (sujet) « reste » avec son possesseur (objet) (6,7). (p. 109)

- (6) Awu **ábowú.**
a-wu **á-bo-wú**
CM-dress **SM.SG-stay-2SGOBJ**
« You have a dress. » (p. 109)

- (7) Asusú **dúkpá ábo** Esi.
a-susú **dúkpá á-bo** Esi
CM-brain **good SM.SG-stay** Esi
« Esi has good ideas. » (p. 109)

L'idée de posséder au passé s'exprime à l'aide du verbe *nyá*, qui a le même sens que *bo*. Ce verbe signifie qu'au moment de l'énonciation, le locuteur n'est pas avec le possédé dont il est question, donc qu'il ne le possède plus (8). (p. 109)

- (8) Ukló **ónyá** m.
 u-kló **ónyá** =m
 CM-lorry **SM.SG-stay.PAST** =1SGOBJ
 « I had a car. » (p. 109)

Nyá s'utilise également pour parler de sensations ressenties dans le passé, comme la faim (9) ou la soif. Il peut être utilisé pour parler de ces sensations au présent, mais *nyá* devient alors le verbe secondaire après *ɖu* « être » (10). (p. 110)

- (9) ɔgɔ **ónyá** m.
 ɔ-gɔ **ónyá**=m
 CM-hunger **SM.SG-stay.PAST**=1SGOBJ
 « I had hunger. » (p. 110)

- (10) Nɖúgɔ **ndú** **ónyá** m.
 nɖú-gɔ **n-dú** **ónyá**=m
 water-hunger **SM.SG-PRSPROG.be** **3SG-stay**=1SGOBJ
 « I am thirsty. » (p. 110)

Enfin, en Logba, les adjectifs ne peuvent pas être compléments du verbe copule *être*. La construction qui permet d'exprimer la qualité d'un possesseur se fait à l'aide du verbe *bo* et prend donc la forme littérale d'une possession (11). (p. 79)

- (11) Kɔpu é **obo** intsé
 Kɔpu=é **o-bo** i-ntsé
 cup=DET **3SG-stay** CM-strength
 « The cup is strong » (p. 79)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables.

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Examples

- Déterminants possessifs

ó olómí kisayi
3SG.IND testis long
« his long testis » (p. 63)

ańgusakłoyi
amú-ugusa-kløyi
1SG.IND-brother-small
« my small brother » (p. 63)

atú ubo vuvø
1PL.IND farm new
« our new farm » (p. 63)

- Possesseur nominal et déterminant défini

Kutó óle osá á zugbó.
kutó ó-le ɔ-sá =á zugbó
hat SM.SG.be CM-man=DET head
« The hat is on the man's head. » (p. 116)

Kofi tsi e
Kofi tsi =e
Kofi father =DET
« Kofi's father » (p. 71)

Ma mé Esi afúta á.
ma mé Esi a-fúta =á
1SG sew Esi CM-cloth =DET
« I sewed Esi's cloth. » (p. 232)

- Proposition locative avec les verbes *bo* et *nyá*

A-gadza té ɔ-nɔa ɔ-kple u-zugbó mo-ó-nyá-nu olé
 CM-crab COMPL CM-friendship CM-reason CM-head NEG-3SG-stay-NEG 3SG
 « The crab says because of friendship he has no head. » (p. 295)

Ugune ɔkpe óbo é.
 u-gune ɔ-kpe ó-bo=é
 CM-sister AM-one SM.SG-stay=3SGOBJ
 « She has one sister. » (p. 109)

Ambué anyɔ ábo m̃.
 a-mbué a-nyɔ á-bo =m̃
 CM-orange AM-two SM.PLU-stay=1SGOBJ
 « I have two oranges. » (p. 109)

1. Informations générales

Source :

GORELOVA Liliya M. (2002), *Manchu Grammar*, Pays-Bas, Brill.

Affiliation :

Glottolog : Tungusic > Manchu-Jurchen > Manchu-Xibe > Manchu

WALS : Altaic > Tungusic

Auteur : Altaic > Tungusic > Tungus-Manchu > Manchu-Sibe > Manchu

Lieu(x) :

Glottolog : Chine, Russie

WALS : Chine

Auteur : provinces de Heilongjiang, Jilin, Liaoning, Hebei, Xinjiang, et ville de Pékin (Chine)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Chinesische Tatarn, Man, Mandschu, Mandschurisch, Matischeou

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels au cas génitif, libres Ordre : possesseur (pron. pers.GEN) ^ possédé (N)	X	X
	Pronom réfléchi-possessif, libre Ordre : possesseur (pron. réfl.-poss.) ^ possédé (N)	X	NPC (NLP ?)
Possesseur nominal	+ marqueur génitif Ordre : possédé (N) ^ marqueur génitif <i>i/in</i> ^ possédé (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Verbe existentiel <i>bi-</i> « to be, to exist » ou verbe copule <i>bi</i> + marqueur datif (-) <i>de</i> sur le possesseur	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels libres au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. pers._{GEN}) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels peuvent être utilisés pour encoder le possesseur d'une construction génitive. Pour ce faire, ils sont au cas génitif, c'est-à-dire qu'ils prennent le marqueur génitif : *i* après une voyelle ou *-n*, et *ni* après une consonne autre que *-n* (1). Le cas génitif peut être utilisé pour exprimer plusieurs types de possession : les relations partie-tout, le matériau à partir duquel un objet est fait, la quantité, la mesure, le temps, les liens de parenté, l'intention (d'un événement ou d'une chose). (p. 175-177)

- (1) *in-i jaka*
 he(*i/in-*)-GEN thing
 « his thing » (p. 176)

Personne	Singulier	Pluriel
1	<i>mini</i>	<i>meni</i> (exclusif) <i>musei</i> (inclusif)
2	<i>sini</i>	<i>su(w)eni</i>
3	<i>ini</i>	<i>cei</i>

Figure 1 : pronoms personnels au cas génitif (p. 216)

B. Pronom réfléchi-possessif

Ordre : possesseur (pron. réfl.-poss.) ^ possédé (N)

Le pronom réfléchi *beye* au génitif (*beyei*) peut être utilisé comme pronom réfléchi-possessif « one's own » (2). (p. 226)

- (2) *beyei boo de dosi-ka*
his house DAT enter-PART
 « (He) entered his own house. » (p. 227)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif *i*

Ordre : possédé (N) ^ marqueur génitif *i/n* ^ possédé (N)

Le marqueur du cas génitif est le même que pour un possesseur pronominal, à savoir *i/ni*, et s'applique dans les mêmes selon les mêmes règles (3). Avec les mots se terminant en *i*, le marqueur génitif peut être omis. Avec les mots se terminant en *ii*, le marqueur génitif est nul. (p. 175)

- (3) *boo i ejen*
 house GEN master
 « the master of the house » (p. 176)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative avec le verbe *bi-*

Le verbe existentiel *bi-* « to be, to exist » ou le verbe copule *bi* permettent d'exprimer la possession, avec un possesseur marqué par le datif *-de* (4). Ce marqueur est le plus souvent non-lié au nom qu'il accompagne. (p. 182-184)

- (4) *ahun de bithe bi*
 elder.brother DAT book COP(have/there.is)
 « The elder brother has a book. » (p. 184)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

- Pronoms personnels au cas génitif

<p><i>dziwen uttu oci terni yargiyan mujilen i gurun i jalin</i> proper noun if so his honest heart GEN country GEN for.the.sake.of <i>fašša-ha-ngge kai</i> exert.effort-PART-NR COP « As far as Dziwen is concerned, his honest heart cares for the sake of fatherland. » (p.178)</p>

<p><i>mi-ni ama eme emu mejige bene-fî...</i> I(<i>bi-min-</i>)-GEN=my father mother one news send-CONV « (Let you) pass a news to my father and mother... » (p. 216)</p>

<p><i>muse-i horgon de emu morin bi</i> we(INCL)-GEN=our stable DAT one horse COP « There is a horse in our stable. » (p. 217)</p>
--

– Pronom réfléchi-possessif

beye-i gala-i gaisu
 self-GEN hand-GEN take(IMP)
 « Take with your hand. » (p. 185)

pas d'exemple

exemple (2)

– Possesseur nominal au cas génitif

temen i uju
 camel GEN head
 « the head of a camel » (p. 177)

han i sargan
 khan GEN wife
 « the khan's wife » (p. 177)

gurun i dasan
 state GEN government
 « the government of the state » (p. 176)

– Proposition locative avec le verbe *bi* et marqueur datif

pas d'exemple

exemple (4)

min-de gisun bi-fi sin-de fonji-ki se-mbi
 I(*bi/min-*)-DAT word be-CONV you(*si/sin-* SG)-DAT ask-OPT say(AUX)-IMP
 « I have a word, (I) want to ask you about » (p. 184)

Mauwake

1. Informations générales

Source :

BERGHÄLL Liisa (2015), *A grammar of Mauwake*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Nuclear Trans New Guinea > Madang > Croisilles > Kumilan > Mauwake

WALS : /

Auteur : Trans New Guinea > Madang > Croisilles > Kumil (or Kumilian) > Mauwake

Lieu(x) :

Glottolog : Papouasie Nouvelle Guinée

WALS : /

Auteur : côte nord de la province de Madang (Papouasie Nouvelle Guinée)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Mawake, Ulingan

WALS : /

Auteur : Ulingan (pas utilisé par les locuteurs eux-mêmes), Mawake

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels au cas génitif, libres Ordre : possesseur (pron. pers. _{GEN}) ^ possédé (N)	X	X
	Pronoms personnels non-marqués, libres Ordre : possesseur (pron. pers. _{UNM}) ^ possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	Juxtaposition Ordre : possédé (N) ^ possesseur (N)	X	X
	+ pronom personnel au cas génitif Ordre : (possesseur (pron. pers. _{GEN})) ^ possédé (N) (^ possesseur (pron. pers. _{GEN}) ^ possesseur (N))	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Locative	Verbe <i>ik-</i> « be » + possesseur encodé par : > possesseur humain = pronoms personnels au cas datif > possesseur non-humain = pronom personnel <i>onaiya</i> (3SG au comitatif)	X	NLP NPC ?
Conjonctionnelle	Verbe <i>ik</i> « be » + marqueur comitatif <i>onaiya</i> + possesseur <i>ona</i> (pron. pers. _{GEN} 3sg)	X	NPC NLP ?
Averbale	Prédicat nominal construit à partir du cas génitif ou non-marqué du possesseur	X	?
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. pers._{GEN}) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels au cas génitif peuvent servir à encoder le possesseur (1), mais uniquement lorsqu'il est coréférent avec le sujet (2). Le pronom personnel possessif 3SG peut s'utiliser pour encoder un possesseur non-humain – ce qui fait exception à la règle selon laquelle les pronoms personnels ne peuvent encoder qu'un humain –, mais cela reste rare. (p. 100-101)

- (1) *yena aamun gelemuta kuisow*
1SG.GEN 1s/p.younger.sibling small one
 « my one younger brother » / « one of my younger brothers » (p. 19)

- (2) *Sawur emeria nain=ke ona soma mua nain ifakim-o-k.*
 spirit woman that1=CF **3s.GEN** lover man that1 kill-PA-3S
 « The spirit woman killed her (own) lover. » (p. 100)

Personnes	Singulier	Pluriel
1	<i>y-ena</i>	<i>yi-ena</i>
2	<i>n-ena</i>	<i>ni-ena</i>
3	<i>o-na</i>	<i>wi-ena</i>

Figure 1 : pronoms personnels génitifs (p. 89)

B. Pronoms personnels non-marqués

Ordre : possesseur (pron. pers._{UNM}) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels non-marqués (figure 2) peuvent être utilisés pour encoder le possesseur. Ceci se produit essentiellement à l'oral et concerne principalement les liens de parenté (3) et les parties du corps (4). Il peut s'agir d'un possédé d'une autre catégorie pour peu qu'il soit étroitement associé au possesseur également (5). (p. 93)

- (3) *Yo auwa nan ik-ua.*
1s.UNM 1s/p.father there be-PA.3S
 « My father is there. » (p. 94)

- (4) *Ikoka Yaapan=ke ni umaluna nia puuk-i-kuan.*
 Later Japan=CF **2p.UNM** neck 1p.ACC cut-Np.FU.3S
 « Later the Japanese will cut your necks. » (p. 94)

- (5) *Aria, yo opora muut nan-e-k.*
 alright 1s.UNM talk only there-PA-3S
 « Alright, there is my talk. » (p. 94)

Personnes	Singulier	Pluriel
1	<i>yo</i>	<i>(y)i</i>
2	<i>no</i>	<i>ni</i>
3	<i>(w)o</i>	<i>wi</i>

Figure 2 : pronoms personnels non-marqués (p. 89)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Juxtaposition

Ordre : possédé (N) ^ possesseur (N)

Le possédé peut être apposé à son possesseur dans un syntagme nominal. Dans cette construction, le possesseur ne peut être qu'humain (6), ou certaines fois un animal domestique (7). (p. 233)

- (6) *sawur emeria ona onak wiawi*
 spirit woman 3s.GEN 3s/p.mother 3s/p.father
 « the spirit woman's parents » (p. 233)

- (7) *siowa wiawi*
 dog 3s/p.father
 « the dog's owner » (p. 233)

B. Possesseur nominal et pronom personnel au cas génitif

Ordre : (possesseur (pron. pers.GEN)) ^ possédé (N) (^ possesseur (pron. pers.GEN)) ^ possesseur (N)

Il est possible que le pronom personnel génitif intègre le syntagme nominal et se place soit entre le possesseur et le possédé (8), soit précède les deux (9). (p.101)

- (8) *Om-em-ik-eya sawur emeria ona wiawi onak=ke*
 cry-SS.SIM-be-2/3s.DS spirit woman 3s.GEN 3s/p.father 3s/p.mother=CF
ekap-emi maak-e-mik...
 come-SS.SIM tell-PA-1/3p
 « While she was crying, the spirit woman's father and mother came and told her, ... »
 (p. 101)

- (9) *Wiena mia kia maa=iw on-a-mik.*
 3p.GEN skin white thing=INST do-PA-1/3p
 « They did it with the European's things. » (p. 101)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition locative avec verbe *ik-*

Le verbe existentiel *ik-* « be » permet d'exprimer la possession lorsqu'il fonctionne avec les pronoms personnels au cas datif (10).

- (10) *I sira naap yiar ik-ua.*
1p.UNM custom thus 1p.DAT be-PA.3S
« We have a custom like that. » (litt. : A custom like that is to us.) (p. 105)

Le possédé étant souvent inanimé et indéfini et le possesseur souvent humain et défini, cette construction ne respecte pas le principe selon lequel le participant animé/humain et défini précède, en théorie, le participant inanimé et indéfini. C'est pour cette raison que le possesseur est déplacé en début de proposition, pour peu qu'il soit exprimé grâce à un syntagme nominal (11). Si ce n'est pas le cas, un pronom personnel non-marqué est alors chargé d'encoder le possesseur (en plus du pronom personnel datif) et est placé en début de proposition. (p. 267)

- (11) *Mua oko ona koor miira=pa nan waaya unowa wiar ik-ua.*
man other 3s.GEN house face=LOC there pig many 3.DAT be-PA.3S
« Another man has many pigs there in front of his house. » (p. 267)

Il arrive que le verbe soit omis : ceci se produit lorsque le possédé a au moins un modificateur qui le suit (12). (p. 268)

- (12) *Yo muuka arow, wiipa kuisow muuta Ø.*
1s.UNM son **three**, daughter **one** only
« I have three sons, (and/but) only one daughter. » (p. 268)

Lorsque cette proposition est niée, le verbe n'est maintenu qu'en présence de la particule négative *me* « not ». Avec les autres particules négatives, celles-ci remplacent le verbe (13). (p. 271)

- (13) *I urupa weetak, i soomia wia, i epira marew.*
1p.UNM cup **no** 1p.UNM spoon **no** 1p.UNM plate **no(ne)**
« We had no cups, no spoons, no plates. » (p. 271)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

3.2.2. Proposition conjonctionnelle

Avec un possesseur non-humain, la possession prédicative se construit avec le verbe *ik* « be » et une construction comitative (14) – ajout du clitique *-iya* « with, and, both ... and » au possesseur, qui est le pronom personnel au cas génitif de la 3SG *ona*. Le possesseur précède toujours le possédé. (p. 268)

- (14) *Parina ona wakesim-owa onaiya ika-i-ya.*
 lamp 3S.GEN cover-NMZ with be-Np-PR.3S
 « The lamp has a cover. » (p. 268)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NPC).

3.2.3. Proposition averbale

Ordre : possesseur (pron. pers._{UNM/GEN}) (^ possesseur (pron. pers._{DAT}))

Cette construction possessive est spécifique et rare. Elle est nommée « syntagme possessif » dans la grammaire. Le possesseur y est exprimé à l'aide d'un pronom personnel au génitif ou non-marqué (15, 16), parfois également par la forme longue des pronoms personnels au datif (17, 18). Cette forme correspond au pronom personnel au datif + *ik* ; elle s'est développée à partir du pronom et du verbe *ik* « be », autrement dit à partir de la construction de la proposition existentielle locative (point 3.2.1.). (p. 242)

- (15) *Fikera pun wienna nain=ke.*
 kunai.grass too 3p.GEN that1=CF
 « The kunai grass is theirs, too. » (p. 102)

- (16) *Ikiwosa yena, wapena yena...*
 head 1s.GEN, hand 1s.GEN
 « The head is mine (to eat), the hands are mine... » (p. 102)

- (17) *Maa nain yo/yena efarik*
 thing that1 1s.UNM/1s.GEN 1s.DAT
 « That thing is mine. » (p. 102)

- (18) *Auwa maa unowa nain pun yo/yena efarik.*
 father thing many that1 also 1s.UNM/1s.GEN 1s.DAT
 « My father's possessions, too, are mine. » (p. 242)

Cette construction s'applique aux possédés définis aliénables.

4. Autres phénomènes

4.1. Classes de noms

En Mauwake, la plupart des noms de liens de parenté sont considérés comme inaliénables. Ils encodent à la fois le possédé et le possesseur (19) car ces termes sont, à la base, composés des préfixes possessifs *y-*, *n-* et *w-* qui se sont développés à partir des pronoms des première, deuxième

et troisième personnes du singulier (pas de possesseur pluriel possible). Ces préfixes fusionnent de plus en plus avec la racine. (p. 63)

- (19) *yomokowa* *nomokowa* *womokowa*
 1s/p.sister-in-law / 2s/p.sister-in-law / 3s/p.sister-in-law
 « my/our sister-in-law » / « your siste-in-law » / « his/her/their sister-in law » (p. 64)

Concernant les noms de liens de parenté les plus souvent employés, leur fréquence d'utilisation semble expliquer pourquoi le préfixe 1sg est omis (20) : ils sont souvent utilisés en tant qu'adresses tandis que ceux qui sont moins souvent employés le sont essentiellement en tant que références – pour lesquelles il faut dès lors un préfixe possessif. (p. 63)

- (20) *auwa* *niawi* *wiawi*
 1s/p.father / 2s/p.father / 3s/p.father
 « my/our father » / « your father » / « his/her/their father » (p. 64)

Les noms de liens de parenté aliénables sont les suivants : *mua* « man, husband », *emeria* « woman, wife », *muuka* « boy, child son », *wiipa* « girl, daughter » et *nembesir* « ancestor (beyond grandparents) / descendant (beyond grandchildren) » (p. 64) Quant à eux, les noms de parties du corps sont considérés comme aliénables en Mauwake. (p. 19)

5. Exemples

– Pronoms personnels génitifs

Mua=ke me efa maak-e-mik, yena mokok=iw uruf-a-m.
 man=CF not 1s.ACC tell-PA-1/3p 1s.GEN eye=INST see-PA-1s
 « It wasn't people that told me, I saw it with my own eyes. » (p. 398)

Aakisa yena auwa kapa fain=ke yia
uru-i-ya.
 now 1s.GEN 1s/p.father lastborn this=CF 1p.ACC see-Np-PR.3S
 « Now this lastborn of my “fathers” watches over us. » (p. 63)

Mua me wia imen-ap=na niena maa=ke ...
 man not 3p.ACC find-SS.SEQ=TP 2p.GEN thing=CF
 « If you don't find the men, it's your (own) business... » (p. 100)

– Pronoms personnels non-marqués

No merena maneka yo merena iiwawun pepe.
 2s.UNM foot big 1s.UNM foot altogether enough
 « Your feet are big, just as big as my feet. » (p. 204)

Oo, no emeria iiriw sesek-a-mik.
 Oh 2s.UNM woman already send-PA-1/3p
 « Oh, we already sent your wife away. » / « Your big feet are just as big as mine. » (p. 234)

Nain i sira=ke.
 that1 1p.UNM custom=CF
 « That is our custom. » (p. 234)

– Juxtaposition

Mua oko miira inawera=pa uruf-ap ma-i-mik, ...
 man other face dream=LOC see-SS.SEQ say-Np-PR.1/3p
 « When we see another man's face in a dream we say, ... » (p. 101)

Kuuten wiawi iperowa, yo auwa kapa=ke.
 Kuuten 3s/p.father firstborn 1s.UNM 1s/p.father lastborn=CF
 « Kuuten's father was the firstborn, my father the lastborn. » (p. 63)

Buburia koora wiar aw-o-k.
 bald house 3.DAT burn-PA-3S
 « The bald man's house burned (on him). » (p 107)

– Possesseur nominal et pronom personnel au cas génitif

Ona mua oona ook-i-mik.
 3S.GEN man bone follow-Np-PR.1/3p
 « We work according to (each) man's strength (lit: We follow man's bone(s)) » (p. 460)

<p><i>Om-em-ik-eya sawur emeria ona wiawi onak=ke ekap-emi</i> cry-SS.SIM-be-2/3S.DS spirit woman 3S.GEN 3s/p.father 3s/p.mother=CF come-SS.SIM <i>maak-e-mik...</i> tell-PA-1/3p « While she was crying, the spirit woman's father and mother came and told her,... » (p. 101)</p>

<p><i>auwa ona mera sia maala erup nain</i> 1s/p.father 3S.GEN fish net long two that1 « my father's two long fish nets / the/those two long fish nets of my father » (p. 231)</p>
--

– Proposition locative

<p>pas d'exemple</p>

<p><i>Mua nain pun muuka wiipa wiar ik-ua.</i> man that1 also son daughter 3.DAT be-PA.3s « That man also has children/son(s) and daughter(s). » (p. 267)</p>

<p><i>Yo waaya arow efar ik-ua.</i> 1S.UNM pig three 1S.DAT be-PA.3S « I have three pigs. » (p. 168)</p>
--

– Proposition conjonctionnelle

<p><i>Urom(a) onaiya ik-ua.</i> stomach with be-PA.3S « She is/was pregnant. » (p. 217)</p>
--

<p>pas d'exemple</p>

Manina kuuf-owa mua onaiya ika-i-ya.
manina look-NMZ man with be-Np-PR.3S
« The garden has a guardian. » (p. 461)

– Proposition averbale

pas d'exemple

pas d'exemple

Miiw ara gelemuta nain yiena yiarik.
land piece small that1 1p.GEN 1p.DAT
« That small piece of ground is ours. » (p. 110)

1. Informations générales

Source :

FRIESEN Dianne *et al.* (2017) , *A Grammar of Moloko*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Afro-asiatique > Chadique > Biu-Mandara > North Biu-Mandara > Margi-Mandara-Mofu > Mofuic > Tokombere > Moloko

WALS : /

Auteur : Afro-asiatic > Chadic > Biu-Mandara > A > A5 > Moloko

Lieu(x) :

Glottolog : Cameroun

WALS : /

Auteur : alentours de la montagne Moloko, dans le district de Tokombéré, dans le département de Mayo-Sava (Cameroun)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Melokwo, Mokyö, Molko, Molkoa, Molkow, Molokwo

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Clitiques possessifs Ordre : possédé (N) + possesseur (clit. poss.)	X	X
Possesseur nominal	+ marqueur possessif (génitif) Ordre : possédé (N) ^ marqueur génitif <i>a</i> ^ possesseur (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de construction	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Marqueur existentiel <i>aba</i> « there exists » (prop. positive) / <i>abay</i> « there does not exist » (prop. négative)	?	NLP (NPC ?)
Locative	Marqueur <i>aka</i> « there is on »	X	NLP (NPC ?)
Averbale	Adposition <i>an̄ga</i>	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Clitiques possessifs

Ordre : possédé (N) + possesseur (pron. poss. clit.)

Les clitiques possessifs (liés) (figure 1) sont utilisés pour encoder le possesseur en personne et en nombre (1). Si le possédé est au pluriel, le clitique possessif précède le clitique pluriel (2). (p. 77-78)

(1) *hor ahan*
h^wor =ahaj
 woman =3S.POSS
 « his wife » (p. 78)

(2) *anjakar ata ahay*
anzakar =atata =ahaj
 chicken =3P.POSS =Pl
 « their chickens » (p. 78)

Personnes	Clitiques
1sg	= <i>əwla</i>
2sg	= <i>ango(k)^d</i>
3sg	= <i>ahan</i>
1pl. incl.	= <i>aloko</i>
1pl. excl.	= <i>aləme</i>
2pl	= <i>aləkwəye</i>
3pl	= <i>atata</i>

Figure 1 : Clitiques possessifs (p. 75)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Ordre : possédé (N) ^ a ^ possesseur (N)

La construction génitive consiste en la particule génitive *a* précédée du possédé et suivie du possesseur (3). (p. 157)

(3) [hay [a Mana]
 [haj [a Mana]
 house GEN Mana
 « Mana's house » (p. 158)

Cette particule va s'élider au contact de la voyelle finale du mot qui la précède (s'il y en a une) ou de la voyelle initiale du mot qui la suit (s'il y en a une). Dans une construction génitive, les modificateurs (comme un pronom possessif) vont s'appliquer au possesseur et non au possédé (4).

- (4) [Gembere [a hor əwla]] adal anga ango.
 [gembere [a h^wɔr =uwla]] a-dal aŋga =aŋg^wɔ
 bride price GEN woman =1s.poss 3S-exceed POSS =2S.POSS
 « The bride price of my wife exceeded [that] belonging to you. » (p. 159)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition génitive et marqueur *aba/abay*

La proposition génitive se construit avec le marqueur *aba* « there exists » (5). La négation de ce type de possession se construit avec le marqueur *abay* « there does not exist ». (p. 104)

- (5) Babəza əwla ahay **aba**.
 babəza =uwla =ahaj **aba**
 children =1s.POSS =Pl **EXT**
 « I have children. » (litt. : my children exist) (p. 105)

Cette construction s'applique à des possédés définis inaliénables (NLP).

3.2.2. Proposition locative et marqueur *aka*

La phrase existentielle se construit à l'aide du marqueur locatif *aka* « there is on ». La construction de la phrase implique la présence d'un pronom objet indirect. (p. 104-105) Le sujet de ce type de phrase (le possédé) est suivi par la forme pronominale du complément d'objet indirect cliticisée à la particule *an-*, le tout suivi du marqueur *aka* (6). (p.108)

- (6) *Dala anok aka daw?*
 dala an=ɔk^w **aka** daw
 money dat=2s.IO **EXT+ON** Q
 « Do you have any money [located] with you? » (litt. : is there money on you?) (p. 108)

Construction s'applique aux possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

3.2.3. Proposition averbale

Cette construction mobilise un syntagme prépositionnel avec l'adposition *anga*. Celle-ci permet d'exprimer la possession en marquant la relation de possession qui existe entre le syntagme

nominal qui la précède dans la construction (celui du possédé) et le nom qui la suit (possesseur), avec lequel elle consiste en un syntagme (7). (p. 154, 171, 174)

- (7) [Babəza ahay nəndəye] [**anga** bahay].
[babəza =ahaj nɪndijɛ] [**aŋga** bahaj]
children =Pl DEM **POSS** chief
« The children here belong to the chief. »/ « The children here[are] belonging to the chief. »
(p. 311)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

4.1. Incorporation de noms

Les noms de parties du corps peuvent être incorporées à un syntagme verbal de manière à être étroitement associés au verbe et ainsi à modifier le sens de ce verbe (8). (p. 293)

- (8) Ma ango agəsaw har.
ma= aŋg^{wɔ} a-gəs=aw har
word=2S.POSS 3S-catch=1S.IO body
« It pleases me. » (litt. : it catches body to me) (p. 295)

5. Exemples

- Clitiques possessifs

asak əwla asak =uwla foot =1S.POSS « my foot » (p. 79)
war dalay ahan war dalaj =ahan child girl =3S.POSS « his daughter » (p. 78)

Nómənjər awak əwla.
nə-mənzər awak =uwla
1S+IFV-see goat =1S.POSS
« I see my goat. » (p. 142)

– Possesseur nominal au cas génitif

[dərəy [a Mana]]
[dərəj [a Mana]]
head GEN Mana
« Mana's head » (p. 158)

[hor [a Mana]]
[h^wər [a Mana]]
woman GEN Mana
« Mana's wife » (p. 158)

[hay [a baba ango]]
[haj [a baba =aŋg^wə]]
house GEN father =2s.poss
« your father's house » (p. 157)

– Proposition génitive avec marqueurs *aba/abay*

pas d'exemple

Babəza əwla ahay abay.
babəza =uwla =ahaj abaj
children =1S.POSS =PI EXT+NEG
« I have no children. » (litt. : my children do not exist) (p. 105)

pas d'exemple

– Proposition locative avec marqueur *aka*

pas d'exemple

Hor anan aka ana Mana.
 h^wɔr an=aŋ aka ana Mana
 woman DAT=3S.IO EXT+ON DAT Mana
 « He has a wife. » (litt. : a woman to him there is on for Mana) (p. 109)

Ayaw, dala anaw aka.
 ajaw dala an=aw aka
 yes money DAT=1S.IO EXT+ON
 « Yes, I have money [located] on me. » (p. 108)

- Proposition averbale

pas d'exemple

Hərbəlom agə bərav va ka war anga məze dedelen ga aka.
 Hərbəlom ag-ə bərav =va ka war aŋga mɪzɛ dɛdɛlɛn ga aka
 God 3S-do heart =PRF on child POSS person black ADJ on
 « God was angry with the black man's child. » (litt. : God did heart on the child that belongs to the black person. ») (p. 176)

[Dəray ga] anga ləme [mətenen ga] anga Mboko ahay.
 [dəraj ga] aŋga lɪmɛ [mɪtɛnɛŋ ga] aŋga mbək^wɔ =ahaj
 head ADJ POSS 1PEX hindparts ADJ POSS Mbuko =PI
 « The head [is] ours; the hindparts [are] the Mbuko's. » (p. 154)

1. Informations générales

Sources :

LILJEGREN Henrik (2016), *A Grammar of Palula*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Indo-European > Indo-Iranian > Indo-Aryan > Indo-Aryan Northwestern zone > Shinaic > Western Shinaic > Dangari > Palula

WALS : pas repris

Auteur : Indo-Aryan > Shina > Palula

Lieu(x) :

Glottolog : Pakistan (nord)

WALS : pas repris

Auteur : Chitral Valley (Pakistan)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Biyori, Dangarik, Dangarīk, Dardu, Palola, Palūla, Phalulo, Phalura

WALS : pas repris

Auteur : Phalura, Dangariké, Dangarikwar, Phalûra

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom personnel au cas génitif, libre > pour les possesseurs 1 ^e et 2 ^e personnes (sg et pl) Ordre : possesseur (pron. pers.GEN) ^ possédé (N)	X	X
	Pronom démonstratif éloigné au cas génitif (formes faibles), libre > pour les possesseurs 3 ^e personnes (sg et pl) Ordre : possesseur (pron. dém. él.GEN) ^ possédé (N)	X	X
	Pronom réfléchi, libre Ordre : (possesseur (pron. pers.GEN)) ^ pronom réfléchi <i>teenii</i> ^ possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	Possesseur au cas génitif Ordre : possesseur (N _{GEN}) ^ possédé (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Verbe : - <i>háans-</i> « stay, remain, find oneself, be present » - copule - semi-copule (<i>yhe-</i> « come », <i>bhe-</i> « become », <i>gir-</i> « turn », <i>dhar-</i> « remain »)	X	NLP (NPC ?)
Locative	Verbe : - <i>háans-</i> « stay, remain, find oneself, be present » - copule - semi-copule (<i>yhe-</i> « come », <i>bhe-</i> « become », <i>gir-</i> « turn », <i>dhar-</i> « remain »)	X	NLP (NPC ?)

Remarque(s) :

- Les propositions existentielles se répartissent en général comme suit : génitive pour l'inaliénable, locative pour l'aliénable. Mais la répartition n'est pas absolue.

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

La possession adnominale en Palula s'exprime toujours avec le cas génitif soit d'un pronom, soit d'un nom commun.

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. pers._{GEN}) ^ possédé (N)

La forme génitive des pronoms personnels (figure 1) s'utilise notamment pour encoder le possesseur d'une construction possessive lorsque celui-ci est une première (1) ou deuxième personne (sg ou pl) (2). (p. 126)

Personnes	Génitif
1sg	<i>mī</i>
2sg	<i>thī</i>
1pl	<i>asī</i> (B <i>asée</i>)
2pl	<i>tusī</i> (B <i>tusée</i>)

Figure 1 : cas des pronoms personnels (p. 126)

(1) *ma seé hín-u mī kú ri seé hín-i*
 1SG.NOM sleep.CV be.PRS-MDG **1SG.GEN** woman sleep.CV be.PRS-F
 « I was asleep and my wife was also asleep. » (p. 126)

(2) *ma bhīru ghin-í thī ghoosť-á the yh-úum*
 1SG.NOM he.goat take-CV **2SG.GEN** house-OBL to com-1SG
 « I will come to your house and bring a he-goat. » (p. 143)

B. Pronoms démonstratifs éloignés

Ordre : possesseur (pron. dém. él._{GEN}) ^ possédé (N)

Quand le possesseur est la troisième personne, c'est la forme faible des pronoms démonstratifs de type éloigné³⁶ au cas génitif (figure 2) qui encode le possesseur (3). (p. 130-133)

Nombres	Genres	Génitif
SG	M	<i>tasī</i>
	F	<i>tasī</i>
PL		<i>tanī</i> (B <i>tenúme</i>)

Figure 2 : pronoms démonstratifs éloignés au cas génitif, formes faibles (p. 131)

³⁶ Il y a trois types de déterminants démonstratifs : proche, distant, éloigné (respectivement *proximal*, *distal*, *remote*). La distinction reflète le caractère plus ou moins proche de l'objet désigné.

- (3) *tasû* *múur-a* *wée* *ba* *se* *bađíl-I* *de*
3SG.GEN lap-OBL in TOP 3FSG.NOM grow.PFV-F PST
 « She had grown up in his lap [i.e., in his house]. » (p. 132)

La forme *tesée* apparaît 14 fois dans la grammaire et est à chaque fois glosé comme le cas génitif du pronom de la 3^e personne du singulier (masculin ou féminin) (4), mais aucune trace théorique ne présente cette forme.

- (4) *büü-d-u* *gáađ-u* *tesée* *dabdabá* *de*
 much-MSG big-MSG **3SG.GEN** pomp be.PST
 « His power was great. » (p. 143)

C. Pronom réfléchi *teenîi* « own »

Ordre : (possesseur (pron. pers._{GEN})) ^ pronom réfléchi *teenîi* ^ possédé (N)

Ce pronom est utilisé notamment dans les constructions possessives et renvoie au possesseur. Il peut co-apparaître avec un autre pronom qui encode le possesseur (5). *Teenîi* est la forme la plus utilisée du pronom réfléchi³⁷ et il peut être utilisé seul (possesseur génitif élidé) (6). (p. 90, 143)

- (5) *se* *müüş-e* *kiraamát* *mü* ***teenîi*** *açhü-am* *drhışt-i*
 DEF man-GEN power 1SG.GEN **REFL** eye-OBL.PL see.PFV-F
 « I saw the man's power with my own eyes. » (p. 143)

- (6) ***teenîi*** *ak* *putr* *kaarél* *thaní* *hatáa* *gal-í* *ba* *gáu*
REFL one son Carel QUOT there throw-CV TOP go.PFV.MSG
 « [He] left his son, called Carel, there and left. » (p. 143)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Ordre : possesseur (N_{GEN}) ^ possédé (N)

Le cas génitif est utilisé pour décliner le possesseur dans une construction possessive où il est juxtaposé au possédé (7, 8). (p. 108)

- (7) *ma* ***šaak-úum-e*** *ghoóşť* *saáz* *th-áan-u*
 1SG.NOM **wooden-OBL.PL-GEN** house whole do-PRS-MSG
 « I'm building a wood house. » (p. 109)

³⁷ L'autre forme est *tenteenîi*, voir exemple (8).

- (8) *eetii maġi luumée kaṭamuš-ū lhéṇḍ-i kakaríi dhriṣṭ-i hín-i*
 3SG.REM.OBL in fox.OBL **Katamosh-GEN** bald-F scalp see.PFV-F be.PRS-F
 « Meanwhile the fox noticed Katamosh’s bald scalp. » (p. 315)

3.2. La possession prédicative

Il existe deux stratégies pour chaque proposition présentée ci-dessous : possesseur au génitif ou accompagné de la particule *dū* « from, (out) of, than ». En général, la construction avec le cas génitif est utilisée pour la possession inaliénable et celle avec la particule *dū* pour la possession aliénable, mais cette correspondance n’est pas absolue. (p. 310)

3.2.1. Proposition génitive

La possession génitive peut se construire avec le verbe *háans-* « stay, remain, find oneself, be present » (9, 10), le verbe copule (figure 3, (11)) ou un semi-copule (12). Le verbe se place en fin de proposition et le possesseur est exprimé au cas génitif. (p. 304-310)

Le verbe semi-copule *yhe-* « come » peut exprimer la possession avec le sens « X comes into existence ». Il en est de même pour d’autres verbes qui occupent une position qui se rapproche de celle du verbe copule. Ils sont appelés semi-copules ; il s’agit de *bhe-* « become », *gir-* « turn », *dhar-* « remain ». (p. 306, 310)

- (9) *tasíi ba ga wása na heensíl-u*
 3SG.GEN TOP any strength NEG **stay.PFV-MSG**
 « And he had no strength at all. » (litt. : And his strength was not present.) (p. 310)

- (10) *har qóom-ii har qabilá-ii teṇṭeeníi jhaníi dasturá*
 every tribe-GEN every clan-GEN REFL marriage.GEN customs
haans-áan-u
stay-PRS-MSG
 « Each tribe and clan has its own marriage customs. » (litt. : Every tribe’s and every clan’s custom of marriage is present.) (p. 310)

- (11) *muṣṭóoi zamaná-ii áak míiš-ii áak lhéṇḍ-u putr de maní*
 of.past time-GEN IDEF man-GEN IDEF bald-MSG son **be.PST** HSAY
 « Once upon a time a man had a bald son. » (litt. : In the past there was a man’s bald son.) (p. 310)

- (12) *aalmaaríi bi muxtalíf dizeen-í yh-éend-i*
 cupboard.GEN also different design-PL **come-PRS-F**
 « It can have many different kinds of shelves. » (p. 133)

	NP-NP (équation/identification)	NP-AP (propriété)	NP-loc (location)
Présent	∅	<i>hin-</i>	<i>hin-</i> (11)
Passé	<i>de</i>	<i>de</i> (10)	<i>heensil- de</i>

Figure 3 : verbe copule (p. 304)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables et inaliénables (NLP).

3.2.2. Proposition locative

Cette construction mobilise les mêmes verbes que la proposition génitive – existentiel (13), copule (14), semi-copule (15) – mais avec un possesseur locatif et la présence de la particule *dūi* « from, (out) of, than » (13).

- (13) *misrí yhóol-u seentá misrí dūi tsaták hóons-a*
 mason come.PFV-MSG when mason **from** hammer **stay-3SG**
 « When the mason comes he will have a hammer » (litt. : when the mason has come, from the mason a hammer will be present.) (p. 188)

- (14) *ma dūi paiseé náhin-a*
 1SG.NOM **from** money.PL **NEG.be.PRS-MPL**
 « I don't have any money. » (litt. : From me money is not.) (p. 311)

- (15) *fazelnuur-á dūi ba panj putr-á bhíl-a*
 Fazal.Noor-OBL **from** TOP five son-PL **become.PFV-MPL**
 « Fazal Noor had five sons. » (p. 106)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

- Pronoms personnels au cas génitifs

<i>thíi</i>	<i>şiş-á</i>	<i>jhulí</i>	<i>ba</i>	<i>gubáa</i>	<i>hín-u</i>
2SG.GEN	head-OBL	on	TOP	what	be.PRS-MSG
« What have you got on your head? » (p. 406)					

míi se dód-a mulaa=mhaamad=seed-á the ba eesó
 1SG.GEN DEF grandfather-OBL Mullah=mahmad=Said-OBL to TOP REM.MSG.NOM
paalawaán maalúm heensíl-u hín-u
 strong.man knowledge stay.PFV-MSG be.PRS-MSG
 « My grandfather Mullah Mahmad Said knew this strong man. » (p. 279)

míi ghoóʃt lookúri hín-u iskuúl ba asíi kañeeghaá hín-i
 1SG.GEN house Lokuri be.PRS-MSG school TOP 1PL.GEN Kanegha be.PRS.F
 « My house is in Lokuri, while our school is in Kanegha. » (p. 15)

– Pronoms démonstratifs éloignés au cas génitif (formes faibles)

mheeríl-ii pahúrta tasíi híru tasíi jhangaár oór tasíi aandáara
 die.PPTC-GEN after 3SG.GEN heart 3SG.GEN liver and 3SG.GEN intestines
gaḍ-í khóol-a
 take.out-CV eat.PFV-MPL
 « After he had killed her, he took out her heart, her liver, and her intestines, and ate them up. » (p. 342)

aní mheerabaán thaní ak kúri-e ziaarát aré ba
 3FSG.PROX.NOM Meherban QUOT IDEF woman-GEN shrine 3FSG.DIST.NOM TOP
tesée dhi-yí ziaarát
 3SG.GEN daughter-GEN shrine
 « This is the grave of a woman called Meherban, and that is her daughter's grave. » (p. 13)

ak čóór tesée ghoóʃt-á ačúit-u ghoóʃt laṭ-ainíi sáat-u
 IDEF thief 3SG.GEN house-OBL enter.PFV-MSG house search-VN begin.PFV-MSG
 « A thief entered his house and started to search through the house. » (p.385)

– Pronom réfléchi *teeníi*

teeníi čúti-m de baṭ uḥ-áan-u
 REFL paw-PL give.CV stone pick.up-PRS-MSG
 « It [the leopard] picked up a stone with his paws. » (p. 95)

a yarīb mééš baazúur-a maǰí teeṇī kuṇaák bhanǰ-úu de
 IDEFL poor man bazaar-OBL in REFL child beat-3SG PST
 « A poor man was beating his own child in [the middle of] the bazaar. » (p.190)

se bhalaá se kúri the manúit-u ki teeṇī bangleé na
 DEF spirit DEF woman to say.PFV-MSG COMP REFL bracelet.PL NEG
širingá
 rattle.IMP.SG
 « The spirit said to the woman, “Don’t rattle your bracelets !” » (p. 143)

– Possesseur nominal au cas génitif

phoo-ī mhaás uǰut-ī paxpúla ši-aa=šáat-u
 boy-GEN meat body-GEN by.itself fall.off-INF=start.PFV-MSG
 « The boy’s skin began to fall off from his body. » (p. 272)

eesé phaí [bhróo yaá máamu] koó eesé ṭeem-ī haazír na
 REM girl.GEN brother or uncle who REM time-GEN present NEG
heensíl-u heentá, tasí mux-ī nikh-eeṇdeéu bh-áan-u
 stay.PFV-MSG CONDL 3SG.GEN face-GEN come.out-OBLG become-PRS-MSG
 « If the girl’s brother or her uncle wasn’t present at that time, he has to be greeted. » (p. 348)

khangar-ī-e zázum lab saáz bh-áan-u
 sword-OBL-GEN wound quickly whole become-PRS-MSG
 « The wound of a sword heals quickly. » (p. 108)

– Proposition génitive

pas d’exemple

lesée putr-á na heensíl-a de
 3SG.DIST.GEN son-PL NEG stay.PFV-MPL PST
 « He had no sons. » (litt. : His sons were not.) (p. 418)

<i>ma</i>	<i>ba</i>	<i>uth-í</i>	<i>ba</i>	[<i>toobaák</i>	<i>bi</i>	<i>heensíl-i</i>	<i>de</i>	
1SG.NOM	TOP	stand.up-CV	TOP	gun	also	be.present.PFV-F	PST	
<i>khangaár</i>	<i>bi</i>	<i>heensíl-u</i>	<i>de</i>	<i>thóngi</i>	<i>bi</i>	<i>heensíl-i</i>	<i>de</i>]
sword	also	be.present.PFV-MSG	PST	axe	also	be.present.PFV-F	PST	

« I woke up, and there I had a rifle as well as a sword and an axe. » (p. 344)

– Proposition locative

pas d'exemple

exemple (15)

exemple (13)

Papuan Malay

1. Informations générales

Source :

KLUGE Angela (2017), *A grammar of Papuan Malay*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Austronesian > Malayo-Polynesian > Malayo-Sumbawan > North and East Malayo-Sumbawan > Malayic > Vehicular Malay > Eastern Indonesia Trade Malay > Papuan Malay

WALS : Austronesian > Malayo-Subawan

Auteur : Austronesian > Malayo-Polynesian > Malayic > Eastern Malay > Papuan Malay

Lieu(x) :

Glottolog : Indonésie

WALS : Indonésie

Auteur : Nouvelle-Guinée occidentale

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Irianese, Malaiisch, Malay, Malayisch

WALS : Indonesian, Malay, Papuan, Irianese

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom personnel libre et marqueur possessif > <i>punya</i> > <i>pu</i> > = <i>p</i>	X X ?	X X NLP (NPC ?)
	> marqueur élide Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ marqueur ^ possédé (N)	/	X
	Pronoms démonstratifs et marqueur Ordre : possesseur (pron. dém.) ^ marqueur <i>pu(nya)</i> ^ possédé (N)	?	NPC (NLP ?)
Possesseur nominal	+ marqueur possessif > <i>punya</i> > <i>pu</i> > = <i>p</i>	X X X	X X ?
	> marqueur élide Ordre : possesseur (N) ^ marqueur ^ possédé (N)	/	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>punya</i> « have »	X	?
Génitive	Verbe <i>ada</i> « exist » monovalent > verbe monovalent (SN possessif = sujet)	X	?
Sujet	Verbe <i>ada</i> « exist » bivalent (possesseur = sujet ; possédé = objet)	X	NLP (NPC ?)
Prédicat nominal	Proposition prédicative nominale (répartition sémantique : possesseur = sujet ; possédé = prédicat) > possédé indéfini	X	NLP (NPC ?)

Remarque(s) :

3. Détail des constructions

La possession adnominale en Papuan Malay permet d'exprimer la possession d'un possédé défini. La possession prédicative, elle, permet généralement d'exprimer la possession d'un possédé indéfini. (p. 425)

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels et marqueur *punya*

Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ marqueur *punya* ^ possédé (N)

Dans cette construction, le possesseur est encodé à l'aide des pronoms personnels (figure 1). Il précède le possédé et est accompagné du marqueur possessif *punya*³⁸, qui le lie au possédé (1). En général, bien que les deux formes soient utilisées pour encoder le possesseur, il semble que les formes courtes soient plus fréquemment sollicitées pour ce faire. (p. 337)

(1) ... *sa pegang sa pu parang sa punya jubi ...*

1SG hold 1SG POSS short.machete 1SG POSS bow.and.arrow

« [so, in the morning I got up, I fed the dogs,] I took my short machete, my bow and arrows ... » (p. 27)

Personnes	Formes longues	Formes courtes
1SG	<i>saya</i>	<i>sa</i>
2SG	<i>ko</i>	
3SG	<i>dia</i>	<i>de</i>
1PL	<i>kitorang</i>	<i>torang</i>
1PL	<i>kitong</i>	<i>tong</i>
1PL	<i>kita</i>	<i>ta</i>
2PL	<i>kamu</i>	<i>kam</i>
3PL	<i>dorang</i>	<i>dong</i>

Figure 1 : pronoms personnels (p. 338)

Concernant le marqueur possessif *punya*, il peut également apparaître sous sa forme réduite *pu*. L'usage de ces deux formes est indépendant des propriétés morphosyntaxiques et sémantiques du possesseur et du possédé. Quelques rares fois, la forme réduite apparaît sous la forme /puŋ/ (2). (p. 427)

³⁸ Ce marqueur est apparenté au verbe bivalent *punya* « have », qui permet l'expression de la possession prédicative (voir 3.2.1.). (p. 426)

- (2) *ada sa /pun/ dusung*
 exist 1SG POSS garden
 « (over there) is my garden » (p. 429)

Le marqueur *punya* peut également être réduit au clitique =*p* si le possesseur auquel il se joint se termine par une voyelle (3). Cela s'applique la plupart du temps à des possesseurs singuliers. (p. 431)

- (3) *sa bilang i, sa=p kaka, de bilang ko=p kaka?*
 1SG say ugh! 1SG=POSS oSb 3SG say 2SG=POSS oSb
 « I said “ugh!, (that’s) my older sister”, she said, “your older sister?” » (p. 432)

La dernière possibilité quant à la réalisation du marqueur possessif *punya* est qu’il soit éliminé. Cette option ne concerne que l’expression de la possession de parties du corps (4) et de liens de parenté (5). Le plus souvent, le possesseur est humain, mais il peut également s’agir d’un animal (6). Il est également plus souvent encodé par un pronom personnel que par un syntagme nominal. (p. 432)

- (4) *jadi nanti kitong berusaha pikol ke ruma kebung, baru*
 so very.soon 1PL attempt shoulder to house garden and.then
nanti kita potong, baru nanti bagi
 very.soon 1PL cut and.then very.soon divide
 « so later we’ll try to carry the pig on our shoulders to the garden shelter, only then we’ll cut it up, and then we’ll distribute (it) » (p. 656)

- (5) *dia liat dia pu maytua ... ah, sa Ø maytua cantik*
 3SG see 2SG POSS wife ah! 1SG wife be.beautiful
 « he saw his wife... “ah!, my wife is beautiful” » (p. 432)

- (6) *langsung potong dia buang tali-prutnya de Ø tali-prut*
 immediately cut 3SG throw(.away) intestines:3POSSR 3SG intestines
buang, tinggal isi saja
 throw(.away) stay contents just
 « [About killing dogs:] cut him up at once (and) throw away the intestines, (after having) thrown away his intestines, just the meat remains » (p. 433)

B. Pronoms démonstratifs et marqueur *punya*

Ordre : possesseur (pron. dém.) ^ marqueur *pu(nya)* ^ possédé (N)

Les pronoms démonstratifs (*ini* proche, *itu* distant) permettent d'encoder le possesseur dans cette construction possessive adnominale (7). Ils sont également accompagnés du marqueur possessif *pu(nya)*. (p. 282)

- (7) *bapa masi kenal ... ini pu muka?*
father still know **D.PROX POSS** face
« do you ('father') still know ... this (one)'s face ? (p. 282)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et marqueur *punya*

Ordre : possesseur (N) ^ marqueur *punya* ^ possédé (N)

Dans cette construction, le marqueur possessif *punya* peut également être réalisé de 4 façons (comme avec les pronoms personnels) : *punya* (8), *pu* (9), clitique =*p* (10) ou morphème zéro (11). (p. 422)

- (8) ... *pake setang punya kwasa*
use evil.spirit **POSS** power
« [About the power of evil spirits:] [the sleeping person can't wake up because the sorcerers are] using the evil spirit's power » (p. 434)

- (9) *sebut orang mati tu pu nama karna ...*
name person die **D.DIST POSS** name because
« (he has) to mention that dead person's name because... » (p. 434)

- (10) *Fredi de pu ade=p motor ...*
Fredri 3SG **POSS** ySb=**POSS** motorbike
« Fredi's younger brother's motorbike... » (p. 432)

- (11) *adu, bapa Ø mulut jahat skali*
oh.no! father **Ø** mouth be.bad very
« oh no!, father's language is very bad » (litt. : father's mouth) (p. 432)

Il arrive que le possesseur nominal soit répété, dans le même syntagme, par un pronom personnel (11). (p. 355)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition avec le verbe *punya* « have »

Le verbe *punya* « have » permet d'exprimer la possession prédicative, le possesseur étant le sujet et le possédé l'objet (13). Cependant, l'utilisation de cette construction est rare. (p. 426)

- (12) *malam saya suda punya rencana*
nighy 1SG already **have** plan
« the night (before I go hunting) I already have a plan. » (p. 426)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables.

3.2.2. Proposition existentielle avec le verbe *ada* « exist »

La proposition existentielle avec le verbe *ada* « exist » – plus fréquemment utilisée que celle avec le verbe *punya* « have » – peut comprendre un ou deux actants. En fonction de ce nombre, la construction et l'utilisation diffèrent. (p. 426, 496-501)

A. Proposition génitive avec verbe monovalent

Cette construction est utilisée pour les possédés définis ou identifiables (13). Le syntagme possessif est le sujet du verbe existentiel *ada*. (p. 497)

- (13) *bapa pu motor ada*
father POSS motorbike **exist**
« [replied to a question:] father had a motorbike » (litt. : father's motorbike exists)
(p. 497)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables.

B. Proposition sujet avec verbe bivalent

Cette construction est utilisée pour les possédés indéfinis (14). (p. 499)

- (14) *prempuang iblis itu ada dia punya jing*
woman devil D.DIST **exist** 3SG POSS genie
« [About evil spirits taking on the form of women:] that woman spirit has her (own) genies » (p. 499)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis aliénables et inaliénables (NLP).

3.2.3. Proposition averbale

La proposition nominale permet d'exprimer la possession. Le possesseur occupe le rôle sémantique de sujet et le possédé – indéfini – prend le rôle sémantique de prédicat (15). (p. 511)

- (15) *saya empat ana*
1SG four child
« I have four children » (p. 512)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis, aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

Pas d'autres phénomènes relevés.

5. Exemples

- Pronoms personnels et marqueur *punya*

kitong punya muka
1PL POSS face
« our faces » (p. 430)

nanti dia pu maytua tanya, ko dapat ikang di mana
very.soon 3SG POSS wife ask 2SG get fish at where
« later his wife will ask, “where did you get the fish?” » (p. 337)

torang pu ruma ada di situ
1PL POSS house exist at L.MED
« our house is over there. » (p. 429)

- Pronoms personnels et marqueur *pu*

de pu bahu
3SG POSS shoulder
« her shoulder » (p. 431)

de pu cucu kecil itu tiap hari de menangis trus
 3SG POSS grandchild be.small D.DIST every day 3SG cry be.continuous
 « that small grandchild of his, every day he/she cries continuously » (p. 435)

... *LNG pu terpol itu tinggal*
 liquefied.natural.gas POSS container D.DIST stay
 « [About the need to buy gasoline:] [those jerry cans] that LNG jerry can stays behind » (litt. : the LNG's container) (p. 435)

– Pronoms personnels et marqueur =*p*

pas d'exemple

de timbul de=p cucu tanya dia, tete knapa
 3SG emerge 3SG=POSS grandchild ask 3SG grandfather why
 « (when) he (grandfather) emerged, his grandchild asked him, “grandfather, what happened?” » (p. 432)

pas d'exemple

– Pronoms personnels et marqueur élide

sa bilang begini, sa pusing, mata saya ini glap, trus Tinus ini
 1SG say like.this 1SG be.dizzy eye 1SG D.PROX be.dark next Tinus D.PROX
de bilang begini sama saya, sa bisa bawa ko ke Webro ka?, trus sa
 3SG say like.this to 1SG 1SG be.able bring 2SG to Webro or next 1SG
bilang begini, yo, sa jatu, sa rasa kepala pusing, bawa saya ke Webro
 say like.this yes 1SG fall 1SG feel head be.dizzy bring 1SG to Webro
 « I said like this, ‘I’m dizzy, mye yes here are dark’, then Tinus here, he said to me like this, ‘can I bring you to Webro?’, then I said like this, ‘yes, I fell, my head feels dizzy, bring me to Webro » (p. 648)

Ika biking papeda putar buat de bapa

Ika make sagu.porridge stir for 3SG father
« Ika made sagu porridge, she stirred (it) for her father. » (p. 459)

Ø

– Pronoms démonstratifs et marqueur *pu(nya)*

exemple (8)

pas d'exemple

pas d'exemple

– Possesseur nominal et marqueur *punya*

bapa kwatir tertarik dengar Yosina punya swara
father afraid be.pulled hear Yosina POSS voice
« I ('father') was worried (and) longed to hear your ('Yosina's') voice » (p. 427)

nanti Hendro punya ade prempuang kawing
very.soon Hendro POSS ySb woman marry.inofficially
« eventually Hendro's younger sister would marry... » (p. 422)

kebung ini punya hasil
garden D.PROX POSS product
« this garden's products » (p. 429)

– Possesseur nominal et marqueur *pu*

bapa pu mata
father POSS eye
« father's eyes » (p. 428)

ini kaka Natanael pu laki pu mobil
d.prox oSb Natanael POSS husband POSS car
« this is sister Natanael's husband's car » (p. 437)

itu ko pu ko deng Mateus pu tugas
D.DIST 2SG POSS 2SG with Mateus POSS duty
« that is your, your nd Mateus' duty » (p. 435)

– Possesseur nominal et marqueur =*p*

pas d'exemple

pas d'exemple

exemple (10)

– Possesseur nominal et marqueur \emptyset

pace de \emptyset tangang keluar ke samping
man 3SG hand go.out to side
[About an accident:] the man's arm stuck out sideways » (p. 432)

ko ana mama
2SG child mother
« you're mama's child » (p. 328)

\emptyset

– Proposition avec *punya* « have »

pas d'exemple

pas d'exemple

de punya piring kusus
3SG have plate be.special
« he/she has special plates » (p. 427)

– Proposition génitive avec *ada* monovalent

pas d'exemple

pas d'exemple

kalo sa pu dana suda ada brarti sa undang ...
if 1SG POSS fund already exist mean 1SG invite
« [About a planned meeting:] if I already had the funds, that means, I would invite... » (litt. : my funds already exists) (p. 498)

– Proposition sujet avec *ada* bivalent

pas d'exemple

sa ada ana, jadi sa kasi untuk sa pu sodara
1SG exist child so 1SG give for 1SG POSS sibling
« I have children, so I gave (one) to my relative. » (p. 426)

dia tanya dia | Agus ni, ko ada kapur ka?
3SG ask 3SG Agus D.PROX 2SG exist lime or
« he asked hom, Agus here, “do you have lime (powder)?” » (p. 343)

– Proposition nominale

pas d'exemple

baru de ana kecil lagi
and.then 3SG child be.small again
« moreover, she has a small child again » (p. 512)

orang Biak kang glang puti
person Biak you.know bracelet be.white
« [About bride-price customs:] you know, the Biak people have silver/tin bracelets » (p. 512)

1. Informations générales

Source :

VIDAL Alejandra (2001), *Pilaga Grammar (Guaykuruan family, Argentina)*, États-Unis, Bell & Howell Information and Learning Company.

Affiliation :

Glottolog : Guaicuruan > Guaicuru del Sur > Qom > Pilaga-Toba > Pilaga

WALS : Guaicuruan > South Guaicuruan

Auteur : Guaicuruan (Waikuran) > Southern Waikuran > Pilaga

Lieu(x) :

Glottolog : Argentine, Paraguay

WALS : Argentine

Auteur : province de Formosa (Argentine)

Graphies/noms alternatifs :

Glottolog : Pilaca, Pilaga

WALS : Pilaga

Auteur : Pitelera laqtak

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Préfixes possessifs		
	> Set C > Set D Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) (+ possesseur (suff. poss.))	X X	X X
Possesseur nominal	+ classificateur (+ préfixes possessifs) Ordre : possédé (N) ^ classificateur ^ possesseur ((préf. poss. +) N)	X	NPC (NLP ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Proposition positive : <i>w'o/w'oe</i>		
	Proposition négative : <i>qaga'/qaya'</i>	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss.) + possédé (N) (+ possesseur (suff. poss.))

Il existe deux sets d'affixes possessifs : le set C et le set D (figure 1). Pour chacun d'eux, le préfixe encode la personne et le suffixe – présent uniquement pour les 2^e et 3^e personnes du pluriel – encode le nombre.

Les noms obligatoirement possédés³⁹ doivent prendre un marqueur possessif même si le possesseur n'est pas précisé. Pour ce faire, le préfixe possessif de la 3^e sg *n-* sert à indiquer qu'il y a bien un possesseur, même s'il est indéfini ou inconnu. Les noms obligatoirement possédés se divisent en deux groupes : un premier qui fonctionne avec le set C (1, 2) et un second qui fonctionne avec le set D (3, 4). Cette répartition est arbitraire et ne fait pas écho à la distinction entre termes aliénables et termes inaliénables. (p. 77-79)

Personnes	Set C	Set D
1sg	<i>i-</i>	<i>ñi-</i>
2sg	<i>ad-</i>	<i>an-</i>
3sg	<i>l-</i>	<i>n-</i>
Indéf.	<i>n-</i>	<i>n-</i>
1pl	<i>qad-</i>	<i>qan-</i>
2pl	<i>ad-...-i</i>	<i>an-...-i</i>
3pl	<i>l-...-'/-i</i>	<i>n-...-i</i>

Figure 1 : affixes possessifs (p. 79)

(1) [adyat'a]

ad-yat'a

Poss2-finger

« your finger » (p. 81)

(2) [lemege']

l-emek-'

Poss3-house-**PL**

« their house » (p. 81)

³⁹ Voir point 4.1.

(3) **ñi**-tesoqo
Poss1-uncle
« my uncle » (p. 83)

(4) **qan**-biaq
Poss1pl-forest
« our forest » (p. 83)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et classificateur relationnel

Ordre : possédé (N) ^ classificateur ^ possesseur ((préf. poss. +) N)

Dans cette construction, un classificateur relationnel se trouve entre le possédé et le possesseur⁴⁰. Le possédé ne doit pas nécessairement porter de préfixe possessif (5), sauf si c'est un nom obligatoirement possédé (6), de même que les termes inaliénables en général (7). (p. 289)

(5) s-čiyaqa [lačaqa [ñi' y-ačofo-le'ek]_{NP POSS}]_{NP}
setA.1-come **house** CL **Poss1-sibling-masc**
« I come from my brother's house. » (p. 289)

(6) [so' loŋoki [haso' l-ate]_{NP POSS}]_{NP}
CL **bag** dem **Poss3-mother**
« his mother's bag » (p. 289)

(7) so' **la-qyak** so' **l-t'a**
CL **Poss3-head** CL **Poss3-father**
« his father's head » (p. 292)

Concernant l'ordre, le possédé précède le possesseur dans la plupart des cas, même si l'ordre inverse peut avoir lieu (8). (p. 292)

(8) so' siyaŋawa da' lo-qolana
CL person CL Poss3-fear
« the man's fear » (p. 292)

⁴⁰ Le classificateur peut être positionnel ou déictique. Le premier type renseigne sur la position verticale, assise ou couchée ; le deuxième renseigne quant à la proximité/distance. (p. 113)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition génitive

Le marqueur existentiel *w'o* (sg) ou *w'oe* (pl) sert à construire la phrase existentielle positive, laquelle peut servir à exprimer la possession (9, 10). Le possédé occupe la fonction de sujet de la proposition. (p. 339-340)

(9) **w'o** so' yi-mek
EXIST CL' Poss1-house
« There was my-house » (p. 340)

(10) **w'oe** na' l-kokte-l
EXIST.PL CL Poss3-son-PL
« There are his-sons. (= He has sons.) » (p. 340)

Le marqueur *qaga' / qaya'* permet de construire la version négative de ces propositions (11).

(11) **qaga'** di' i-wa
NEG.EXIST CL Poss1-spouse
« I do not have a spouse. (because he/she is dead.) » (p. 346)

Cette construction s'applique à des possédés définis, aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

En Pilaga, les noms sont divisés en deux catégories : les noms possédés, c'est-à-dire ceux qui sont toujours ou le plus souvent accompagnés d'un préfixe possessif, et les noms impossédables, c'est-à-dire ceux qui n'apparaissent jamais avec un préfixe possessif mais qui peuvent être possédés au moyen d'un syntagme nominal séparé. (p. 78)

Les noms possédés peuvent eux-mêmes être subdivisés en deux groupes :

- ceux qui fonctionnent avec les affixes du set C, c'est-à-dire des parties du corps (*-lotike* « lashes »), des liens de parenté (*-sodo* « aunt »), des produits manufacturés (*-oŋoki* « bag ») et les noms déverbaux (*onta* « to work » > *n-onta-naŋak* « somebody's job ») ;
- ceux qui fonctionnent avec les affixes du set D, c'est-à-dire des objets construits par l'homme (*-som* « door »), des liens de parenté (*tesoqo* « uncle »), des parties du corps (*-degat* « mouth »), des noms d'animaux (*-koče* « pig »), d'arbres (*-map* « carob tree ») et de (parties de) plantes (*-peta* « seed »).

La répartition est donc arbitraire et ne reflète pas le caractère sémantiquement aliénable ou inaliénable des noms. (p. 82-83)

Les noms impossédables peuvent être des noms d'animaux (*mañek* « ostrich »), de personnes (*yawo* « woman »), certaines plantes et fruits (*newake* « watermelon »), ainsi que des configurations de la nature (*mala* « smoke »). Cependant, cette catégorie impossédable est marquée par une certaine instabilité. En effet, certains noms de configurations naturelles sont impossédables tandis que d'autres peuvent recevoir les affixes du set D. (p. 84-85)

5. Exemples

– Préfixes possessifs Set C

sa-qayat na' y-o'ok
 setA.1-dry CL POSS1-skin
 « I dry my skin (my body, in general). » (p. 280)

s-'en awa-lema-tay-a so' ad-wa
 setA.1-make setA.2-get angry-ASP-Obj.sg CL Poss2-fellow, spouse
 « I made you angry at your fellow (or spouse). » (p. 364)

y-akon-a so' l-ayo
 setA.1-pick up-Obj.sg CL Poss3-mortar
 « She picks her mortar. » (p. 163)

– Préfixes possessifs Set D

Qalaḥasa wana naqaena na' n-degaḥat nač'ena na' l-qawak
 NEG dem CL Indef.Poss-mouth dem CL Poss3-vagina
 yi-kiy'aḥa-tak.
 setA.3-eat, feed-ASP
 « But they were not eating (using) the mouth, but (using) their vagina. » (p. 377)

an-tesoqo
 Poss2-uncle
 « your uncle » (p. 84)

da' s-aʃa-ge' di' qan-alewa
 conj setA.3-go-DIR.thither CL Poss1pl-land
 « When we go to the other part of our land. » (p. 238)

– Possesseur nominal et classificateur relationnel

w'o so' nlo' so' waʃayaqalačiyi yi-pitet-pega-lo sa' laete
 once upon a time CL Fox setA.3'like-ASP-Obj.pl CL eyes
 so' doqoto da' tomaʃa-yi-lo
 CL pidgeon CPTZ red-ASP-Objt.pl
 « Once upon a time, Fox liked (to have) Pidgeon's eyes, which/because they are red. » (p. 368)

pas d'exemple

na' alewa hen qqom-pi
 CL.prox land dem qom.people-COL
 « the Qom's land » (p. 292)

– Proposition génitive avec marqueurs existentiels *w'o/w'oe*, *qaga'/qaya'*

pas d'exemple

w'o da' l-wa
 EXIST CL Poss3-spouse
 « She has a husband (I see him standing). » (p. 341)

qaya' lačaqa da' yi-wa
 NEG.EXIST house CL Poss1-spouse
 « My husband does not have a house. » (p. 343)

1. Informations générales

Source :

WILBUR Joshua (2014), *A grammar of Pite Saami*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Uralic > Saami > Western Saami > Central Western Saami > Pite Saami

WALS : /

Auteur : Uralic > Saami > Western Saami > Northern group > Pite Saami

Lieu(x) :

Glottolog : Norvège, Suède

WALS : /

Auteur : village d'Arjeplog (Suède)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Pite Lapp, Arjeplog Saami, Bidumsámegiella, Piitimensaame, Pitesamisk, Pitesamiska, Lapp, Lappic, Lappisch.

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs suffixés (encodent le possesseur et le possédé) Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)	/	NLP seulement
	Pronoms personnels au cas génitif Ordre : possesseur (pron. pers.GEN) ^ possédé (N)	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	Possesseur > au cas génitif Ordre : possesseur (N _{GEN}) ^ possédé (N)	X	?
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>adnet</i> « have »	X	?
Locative	Verb <i>årrot</i> « be » + possesseur au cas inessif + possesseur au cas illatif	X /	X NLP
Remarque(s) : - Très peu d'appropriation des NPC.			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Suffixes possessifs

Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)

Il existe un ensemble de suffixes possessifs qui encodent le possesseur en personne et nombre, mais également le possédé en cas et nombre (1). (p. 108)

(1) <i>áhttjes</i>	<i>dá</i>	<i>lä</i>	<i>gähtjamin</i>	<i>jus</i>	<i>gävdnij</i>	<i>aktak,</i>
<i>áhttje-s</i>	<i>dá</i>	<i>lä</i>	<i>gähtja-min</i>	<i>jus</i>	<i>gävdni-j</i>	<i>aktak</i>
father-1SG.POSS\NOM.SG	then	be\3SG.PRS	look-PROG	if	exist-3SG.PST	aktak
<i>nag</i>	<i>getjokmiesse</i>					
<i>nagin</i>	<i>getjok-miesse</i>					
<i>nagin</i>	<i>unmarked-calf\NOM.SG</i>					

« My father is checking if there are any unmarked calves. » (p. 109)

Il semble que ces suffixes ne sont presque plus utilisés aujourd'hui, et quand ils le sont, ils accompagnent principalement (voire exclusivement, mais cela n'est pas certain) les liens de parenté. Du moins, ce sont les seuls exemples des corpus récoltés par le grammairien. Ces suffixes se sont certainement lexicalisés au fil du temps. Cependant, des mots empruntés à d'autres langues (2) prennent ces suffixes possessifs, ce qui pourrait indiquer une certaine productivité. Des recherches approfondies sur la persistance de ces suffixes doivent être effectuées pour tirer des conclusions plus sûres. (p. 111)

(2) *mamm-a-set*

mother-Ia-2PL.POSS\ILL.SG

« to your (PL) father » (p. 110)

B. Pronoms personnels libres au cas génitif

Ordre : possesseur (pron. pers._{GEN}) ^ possédé (N)

Les pronoms personnels au cas génitif (figure 1) encodent le possesseur dans une construction possessive adnominale (3). (p. 85, 114)

(3) <i>muv</i>	<i>áhttje</i>	<i>hálloj</i>	<i>såmes</i>	<i>raddnáj...</i>
muv	<i>áhttje</i>	<i>hállo-j</i>	<i>såmes</i>	<i>raddnáj-j</i>
1SG.GEN	father\NOM.SG	say-3SG.PST	some	friend-ILL.SG

« My father said to some friend... » (p. 86)

Personnes	Singulier	Duel	Pluriel
1	<i>muv</i>	<i>munuo</i>	<i>mijá</i>
2	<i>duv</i>	<i>dunuo</i>	<i>dijá</i>
3	<i>suv</i>	<i>sunuo</i>	<i>sijá</i>

Figure 1 : pronoms personnels au cas génitif (p. 114)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Ordre : possesseur (N_{GEN}) ^ possédé (N)

Le possesseur est au cas génitif et modifie le possédé, qui est la tête du syntagme nominal (4). (p. 85)

(4) *gokt lä dan almatja namma majna*
gokt lä d-a-n almatj-a namma ma-jna
 how be\3SG.PRS DEM-DIST-GEN.SG person-GEN.SG name\NOM.SG REL-COM.SG
ságasta ?
sàgasta
 talk\2SG.PRS

« What is the name of that person who you are talking with ? » (p. 85)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition avec le verbe *adnet* « have »

Le possesseur est le sujet du verbe *adnet* et le possédé est l'objet (5). Cette construction est la plus fréquemment utilisée pour exprimer la possession prédicative en Pite Saami. (p. 23, 237)

(5) *ja dä inijmä gusajd*
ja dä ini-jmä gusa-jd
 and then **have-1PL.PST** cow-ACC.PL
 « And then we had cows. » (p. 237)

3.2.2. Proposition locative avec verbe copule *ârrot* « be »

Le possédé est le sujet (au nominatif) du verbe copule *ârrot* et le possesseur est au cas inessif (cas qui indique le lieu où se déroule le verbe) (6). Cette construction n'est apparemment pas très courante. (p. 23, 236)

(6) *mu*vne *lä* *bij*la
 muvne **lä** bijla
 1SG.INESS **be**\3SG.PRS car\NOM.SG
 « I have a car. » (litt. : at me is car) (p. 85)

Il est possible que le possesseur soit au cas illatif mais uniquement pour les liens de parenté. (7). (p. 87)

(7) *dån* *lä* *edd*no *mun*je
 dån lä eddno **mun**je
 2SG.NOM be\2SG.PRS maternal.uncle\NOM.SG **1SG**.ILL
 « You are my maternal uncle. » (litt. : you are maternal uncle to me) (p.87)

Cette construction s’applique à des possédés indéfinis, aliénables et inaliénables.

4. Autres phénomènes

Pas d’autre phénomène relevé.

5. Exemples

– Suffixes possessifs

certainement non-applicable							
<i>nå</i>	<i>dä</i>	<i>hulij,</i>	<i>nå</i>	<i>hälset</i>	<i>del</i>	<i>mammaset</i>	<i>ja</i>
nå	dä	huli-j	nå	hälse-t	del	mamma-set	ja
well	then	say-3SG.PST	well	greet-PL.IMP	then	mother-2PL.POSS\ILL.SG	and
		<i>pahpaset</i>					
		pahpa-set					
		father-2PL.POSS\ILL.SG					
« Well then she said “well, say hello to your mother and your father ”. » (p. 110)							
certainement non-applicable							

– Pronoms personnels au cas génitif

pas d’exemple

ja dä lij mijan sessa Kärin
 ja dä li-j mijan sessa Kärin
 and then be-3SG.PST 1PL.GEN paternal.aunt\NOM.SG Karin
 « And then it was our paternal aunt Karin. » (p. 111)

nå, duv bena aj
 nå, duv bena aj
 well 2SG.GEN dog\NOM.SG also
 « Ok, your dog, too. » (p. 193)

– Possesseur nominal et cas génitif

buhtsu mielkest ijtjen ber vuostajd dága
 buhtsu mielke-st ittj-in ber vuosta-jd dága
 reindeer\GEN.SG milk-ELAT.SG NEG-3PL.PST only cheese-ACC.PL make\CONNEX
 « They didn't only make cheese from reindeer milk. » (p. 184)

pas d'exemple

dáj Skailej ello såkoj
 d-à-j Skaile ello såko-j
 DEM-PROX-GEN.PL Skaile-GEN.PL reindeer.herd\NOM.SG drown-3SG.PST
 « These Skailes' reindeer herd drowned. » (p.216)

– Proposition avec le verbe *adnet* « have »

pas d'exemple

pas d'exemple

dä inijmä guäkte stuora guhkajuolgagijd
 dä ini-jmä guäkte stuora guhkjuolga-gi-jd
 then have-1PL.PST two big long-leg-NMLZ-ACC.PL
 « Then we had two big moose. » (litt. : long-leggers) (p. 217)

– Proposition locative avec le verbe copule *árrot* « be » et possesseur au cas inessif

<p><i>movne lä binna vuopta</i> <i>movne lä binna vuopta</i> 1SG.INESS be\3SG.PRS little.bit hair\NOM.PL « I have a little hair. » (p. 140)</p>
<p><i>movne lä akta mánná</i> <i>movne lä akta mánná</i> 1SG.INESS be\3SG.PRS one child\NOM.SG « I have one child. » (p. 236)</p>
<p><i>sámen lä bena</i> <i>sàme-n lä bena</i> Saami-INESS.SG 3SG.PRS dog\NOM.SG « The Saami man has a dog. » (litt. : at Saami is dog) (p. 87)</p>

- Proposition locative avec le verbe copule *árrot* « be » et possesseur au cas illatif

<p>Ø</p>
<p><i>Mattijá lij morbor munje</i> <i>Mattijá li-j morbor munje</i> Matthias\NOM.SG be-3SG.PST maternal.aunt\NOM.SG 1SG.ILL « Matthias was my maternal uncle. » (p. 235)</p>
<p>Ø</p>

1. Informations générales

Source :

RING Hiram (2015), *A Grammar of Pnar*, Thèse de doctorat, sous la direction de A. Coupe et F. Kratochvil, Singapour, Université de technologie de Nanyang.

Affiliation :

Glottolog : Austroasiatic > Khasi-Palaung > Khasian > Khasi Pnar-Lyngngam > Khasi-Pnar > Pnar

WALS : /

Auteur : Austroasiatic > Northern Mon-Khmer > Khasian > Pnar

Lieu(x) :

Glottolog : Bangladesh, Inde

WALS : /

Auteur : Assam (Inde)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Mnar, Synteng, Sənteng

WALS : /

Auteur : Jaintia, Synteng

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels libres	X	X
	+ marqueur génitif <i>jɔŋ</i> Ordre : possédé (N) (^ marqueur gén. <i>jɔŋ</i>) ^ possesseur (pron. pers.)	X	X
Possesseur nominal	Juxtaposition	X	NLP (NPC ?)
	+ marqueur génitif <i>jɔŋ</i> Ordre : possédé (N) (^ marqueur gén. <i>jɔŋ</i>) ^ possesseur (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>em</i> « have »	X	X
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels libres

Ordre : possédé (N) (^ marqueur gén. *jɔŋ*) ^ possesseur (pron. pers.)

Les pronoms personnels peuvent être utilisés pour encoder le possesseur dans une construction possessive. Ils peuvent être employés seuls (1) et alors être au nominatif. (p. 88)

- (1) ki khon **o**
ki=k^hɔn *ɔ*
PL=child **1SG.NOM**
« my children » (p. 88)

B. Pronoms personnels libres et marqueur génitif

Ordre : possédé (N) ^ marqueur gén. *jɔŋ* ^ possesseur (pron. pers.)

Les pronoms personnels peuvent être accompagnés du marqueur génitif *jɔŋ* (2). Employés avec le marqueur génitif, les pronoms sont à l'accusatif. (p. 88)

- (2) ki khon yong **nga**
ki=k^hɔn *jɔŋ* *ŋa*
PL=child GEN **1SG.ACC**
« my children » (p. 89)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Juxtaposition

Ordre : possédé (N) ^ possesseur (N)

La juxtaposition du possédé et de son possesseur peut suffire à exprimer la possession (3). (p. 88)

- (3) i khon ka ri
ki=k^hɔn *ka=ri*
PL=child **F=country**
« the country's children » (p. 88)

B. Possesseur nominal et marqueur génitif

Ordre : possédé (N) (^ marqueur gén. *jɔŋ*) ^ possesseur (N)

Le possesseur nominal peut être accompagné du marqueur génitif *jɔŋ* (4). (p. 88)

- (4) i khon **yong ka ri**
ki=kʰɔn jɔŋ ka=ri
 PL=child GEN F=country
 « the country's children » (p. 89)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition avec le verbe *em* « have »

Le verbe *em* est un verbe qui peut être utilisé, entre autres, pour exprimer la possession (5). Il précède les éléments nominaux avec lesquels il constitue un prédicat possessif. (p. 211, 282, 407)

- (5) la ym æm ki i kjut, ym æm ki i yap
la m em ki i=kdʒut, m em ki i=jap
 if NEG **have** 3PL ACT=be.sick NEG **have** 3PL ACT=die
 « if they don't have sickness, they don't have death » (p. 284)

Cette construction s'applique à des possédés indéfinis, aliénables et inaliénables.

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Exemples

– Pronoms personnels

heipor	dang	ya-chong	ha	ka=palong	khian	ka=palong	tdut	ah	ko
<i>he=i=pɔr</i>	<i>daŋ</i>	<i>ja-tʃɔŋ</i>	<i>ha</i>	<i>ka=palɔŋ</i>	<i>kʰian</i>	<i>ka=palɔŋ</i>	<i>tdut</i>	<i>aʔ</i>	<i>kɔ</i>
LOC=N=time	PROG	PLUR-sit	LOC	F=bed	be.small	F=bed	break	cut	NOM
ha	kani	ka	kjat	o					
<i>ha</i>	<i>ka=ni</i>	<i>ka=kadʒat</i>	<i>ɔ</i>						
LOC	F=PROX	F=leg	1SG.NOM						
« once, while we were sitting on the small bed, suddenly the bed broke, cutting my leg » (p. 442)									
...wa	ka Lona	ka bei	ki khon	wa	u Iooioo,	u khon	nyngkong	o	
<i>wa</i>	<i>ka=lona</i>	<i>ka=bej</i>	<i>ki=kʰɔn</i>	<i>wa</i>	<i>u=jojo</i>	<i>u=kʰɔn</i>	<i>nŋɔŋ</i>	<i>ɔ</i>	
COMT	F=Lona	F=mother	PL=child	COMT	M=Iooioo	M=child	first	1SG.NOM	

« ... and Lona, the children's mother, and Iooioo my first son... » (p. 374)

tæ katte da li-e ki ka, ka tupri u
tɛ kat-tɛ da li-e ki ka ka=tupri u
NVIS like-MPROX REAL DUR-give 3PL 3SG.F.ACC F=hat 3SG.M.NOM
« so now they are giving it, his hat (to him) » (p. 300)

– Pronoms personnels et marqueur génitif

tæ ym æm uwi yn u chynrang u yoh u tba yeikhlieh
tɛ m ɛm u=wi n u=tʃnraŋ u=jɔʔ u=tba je=i=kʰleʔ
NVIS NEG have M=one ref M=male NF=get NF=touch BEN=N=head
yong nga
jɔŋ ŋa
GEN 1SG.ACC
« so no-one is allowed to touche my head » (p. 520)

phi toh ki diahmai ki yong nga
pʰi tɔʔ ki=diaʔmaj ki jɔŋ ŋa
2PL be PL=sister 3PL GEN 1SG.NOM
« you are my sisters » (p. 413)

katae toh ka motto yong nga
ka=tɛ tɔʔ ka=mɔto jɔŋ ŋa
F=NVIS be F=motto GEN 1SG.ACC
« this is a motto of mine » (p. 346)

– Juxtaposition

pas d'exemple

yap ka bei u loh ryndi
jap ka=bej u=lɔʔ rɲdi
die F=mother M=Loh Ryndi

« Loh Ryndi's mother died. » (p. 288)

læh daw li-e ja ki cha yung kynthai
lɛʔ daw li-e dʒa ki tʃa juŋ kɲtʰaj
also IRR DUR-give rice 3PL ALL home woman
« also they will give rice to the woman's home » (p. 345)

– Possesseur nominal et marqueur génitif

him u woh lakriah ya ka kti, tæ booh u ha khlieh yong
him u=wɔʔ lakriaʔ ja ka=kti tɛ boʔ u (∅) ha kʰleʔ jɔŋ
take M=HON Lakriah BEN F=hand NVIS put 3SG.M.NOM ∅ LOC head GEN
u loom shyllong
u=lom ʃllɔŋ
M=Loom Shyllong
« Woh Lakriah put his hand on Loom Shyllong's head » (p. 226)

ka khon (ka) wa lai-skur yong u bru
ka=kʰɔn (ka) wa laj-skur jɔŋ u=bru
F=child 3SG.F NMZ go-school GEN M=person
« the man's school-going daughter » (p. 345)

kini soo ngut ki khlawait yong u daloi, yap ki
ki=ni so ŋut ki=kʰlawatʃ jɔŋ u=daloj jap ki
PL=PROX four CL.HUM PL=warrior GEN M=Daloi die 3PL
« those four warriors of the Daloi, they died » (p. 338)

– Proposition transitive avec le verbe *em* « have »

ki yong khasi, ym æm kjat ki
ki jɔŋ kʰasi m em kdʒat ki
3PL POSS Khasi NEG have leg 3PL
« the Khasi ones, they don't have legs » (p. 140)

Nga da æm ki khon da æm kurim, tæ man ha wa k^hi^h
ŋa da ɛm ki=k^hɔn da ɛm kurim, tɛ man ha wa k^hi^h?
 1SG.ACC REAL have PL=child REAL have spouse NVIS happen LOC NMZ work
 tæ mut ya u yoh u paisa ya ki khon ha roh
tɛ mut ja u=jɔʔ u=pajsa ja ki=k^hɔn ha rɔʔ
 NVIS mean BEN NF=get M=money BEN PL=child LOC be.all

« I have a wife and children, and when I earn something it's for them. » (p. 283)

tæ katni kat wa da æm kari i tæ jingmut waroh da
tɛ kat-ni kat wa da ɛm kari i tɛ dʒiŋ-mut warɔʔ da
 NVIS as-PROX as NMZ REAL have car 1PL NVIS NMZ-means all REAL
 mylliñ lut ki ki sæ
mllip lut ki ki sɛ
 forget finish 3PL 3PL C.TAG

« so now, since we have cars, so it means they all forget everything about them ok ? » (p. 322)

1. Informations générales

Source :

KIEVIET Paulus (2017), *A Grammar of Rapa Nui*, Berlin, Language Science Press.

Affiliation :

Glottolog : Austronesian > Malayo-Polynesian > Central-Eastern Malayo-Polynesian > Eastern Malayo-Polynesian > Oceanic > Central Pacific linkage > Tokelau-Fijian > Polynesian > Nuclear-Polynesian > Northern Outlier Polynesian-East Polynesian > Solomons Northern Outlier Polynesian-East Polynesian > Central Northern Outlier Polynesian-East Polynesian > East Polynesian > Rapa Nui

WALS : Austronesian > Oceanic

Auteur : Austronesian > Malayo-Polynesian > Central-Eastern Malayo-Polynesian > Eastern Malayo-Polynesian > Oceanic > Central-Eastern Oceanic > Remote Oceanic > Central Pacific > East Fijian-Polynesian > Polynesian > Nuclear > East > Rapa Nui

Lieu(x) :

Glottolog : Ile de Pâques (Chili)

WALS : Ile de Pâques (Chili)

Auteur : Ile de Pâques (Chili)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Easter Island, Pascuense, Rapanui, Öster-Insel Sprache

WALS : Rapanui, Easter Island

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs > singuliers en <i>a</i>	X	NLP seulement
	> singuliers en <i>o</i> > duels, pluriels (avec <i>to/te</i>) Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N) OU possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)	X X	X X
	Pronoms personnels et marqueur possessif Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif <i>o</i> ^ possesseur (pron. pers.)	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	+ marqueur possessif > <i>o</i>	X	X
	> <i>'a</i> Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif <i>o/'a</i> ^ possesseur (N)	X	NLP (NPC ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Verbe <i>ai</i> « exist »	X	X
Averbale	Proposition de propriété (prédicat génitif)	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs

Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N) OU possédé (N) ^ possesseur (pron. poss.)

Les pronoms possessifs ont une forme longue et courte. La forme longue se base sur l'article *te* et, au singulier, ces pronoms existent en deux classes caractérisées par l'usage d'une voyelle *o* ou *a* (figure 1).

Personnes	Formes avec <i>to</i>	Formes avec <i>ta</i>
1SG	<i>tō'oku</i>	<i>tā'aku</i>
2SG	<i>tō'ou, tu'u, to'u</i>	<i>tā'au, ta'a, ta'u</i>
3SG	<i>tō'ona</i>	<i>tā'ana</i>

Figure 1 : pronoms possessifs singuliers (p. 141)

Ces classes indiquent différents types de relations entre le possesseur et le possédé. (p. 141) Quand le possédé est humain, les pronoms possessifs en *a* sont utilisés pour exprimer deux liens de parenté (enfant, biologique ou adopté, et le rapport époux/épouse) et les pronoms possessifs en *o* sont utilisés pour le reste des liens de parenté et autres rapports sociaux. (p. 296-297)

Quand le possédé n'est pas humain, les pronoms possessifs en *o* sont utilisés pour les possédés inhérents au possesseur (dont les parties du corps et les productions corporelles, comme les excréments ou la voix), les relations partie-tout, les attributs/qualités/états, les attitudes/sentiments, les contenants/couvrants/portants/soutenants/transportants, les origines géographiques, les propriétés (argent, terres, etc.), le lieu de résidence, les références temporelles (anniversaire, etc.). Les pronoms possessifs en *a* sont utilisés pour les outils/instruments (tenus par le possesseur), les choses produites par le possesseur, les rêves, la nourriture, les animaux, les plantes, les habitations, les bâtiments, les moyens de transport. (p. 298-300)

Autrement dit, avec un possesseur humain, les pronoms possessifs en *a* (1) comme les pronoms possessifs en *o* (2) permettent d'encoder la possession inaliénable (liens de parenté). Avec un possesseur non-humain, les pronoms possessifs en *a* (3) encodent la possession aliénable tandis que les pronoms possessifs en *o* encodent autant la possession inaliénable (4) qu'aliénable (5).

- (1) ... *e 'a'amu nō 'ana e tā'ana ŋā makupuna era...*
 IPFV tell just CONT AG POSS.3SG.A PL grandchild DIST
 « ... her grandchildren told... » (p. 296)

(2) *Ko kuā tō'oku ŋā poki taina rikiriki era ko tō'oku*
 PROM COLL POSS.1SG.O PL child sibling small:PL:RED DIST PROM POSS.1SG.O
pāpārū'au era.
 grandfather DIST

« We were with my little brothers and my grandfather. » (p. 232)

(3) *Ko hiko 'ā tā'aku haraoa e Te Manu*
 PRF snatch CONT POSS.1SG.A bread AG Te Manu
 « Te Manu has snatched away my bread. » (p. 299)

(4) *tō'oku hakari*
 POSS.1SG.O body
 « my body » (p. 300)

(5) *He eke te kope ra'e ki ruŋa tō'ona huri.*
 NTR go_up ART person first to above POSS.3SG.O banana_trunk
 « The first person mounted his banana trunk. » (p.301)

Pour les possesseurs pluriels, il existe également deux variantes de pronoms possessifs : les formes en *to* et les formes en *te* (figure 2). (p. 142)

Personnes	Formes avec <i>to</i>	Formes avec <i>te</i>
1 duel inclusif	<i>to tāua</i>	<i>te tāua</i>
1 duel exclusif	<i>to māua</i>	<i>te māua</i>
1 pluriel inclusif	<i>to tātou</i>	<i>te tātou</i>
1 pluriel exclusif	<i>to mātou</i>	<i>te mātou</i>
2 duel/pluriel	<i>to kōrua</i>	<i>te kōrua</i>
3 duel/pluriel	<i>to rāua</i>	<i>te rāua</i>

Figure 2 : pronoms possessifs duels et pluriels (p. 142)

Il n'y a pas de différence d'usage entre ces deux séries de pronoms ; les formes avec *to* (6) sont plus archaïques que les formes avec *te* (7) mais encore utilisées occasionnellement.

(6) *Ku toke 'ā pēaha to tāua tāropa 'ura.*
 PRF steal CONT perhaps ART:of 1DU.INCL basket lobster
 « Our basket of lobsters seems to have been stolen. » (p. 179)

(7) *He iri ararua ki te rāua hoi a'aru mai.*
 NTR ascend the_two to ART 3PL horse grab hither
 « Both of them went to grab their horse. » (p. 100)

Il existe des formes courtes pour ces pronoms possessifs (figure 3), sans différence d'usage au niveau sémantique entre les formes longues et courtes. C'est la position du pronom au sein du syntagme (et le rôle qui y est lié) qui impliquera l'usage de l'une ou l'autre forme. Si le pronom occupe la place de déterminant et précède le possédé, la forme longue est utilisée (8). Dans les autres cas, c'est la forme courte qui est utilisée, comme quand il apparaît en fin de syntagme (9). (p. 143, 282)

Personnes	Singulier	
1	<i>ō'oku</i>	<i>'ā'aku</i>
2	<i>ō'ou, u'u, o'u</i>	<i>'ā'au, a'a, a'u</i>
3	<i>ō'ona</i>	<i>'ā'ana</i>
	Duel/Pluriel	
1 duel inclusif	<i>o tāua</i>	
1 duel exclusif	<i>o māua</i>	
1 pluriel inclusif	<i>o tātou</i>	
1 pluriel exclusif	<i>o mātou</i>	
2 duel/pluriel	<i>o kōrua</i>	
3 duel/pluriel	<i>o rāua</i>	

Figure 3 : formes courtes des pronoms possessifs (p. 143)

(8) *¿He aha tō'ona rua 'īhoā?*
 PRED what POSS.3SG.O two name
 « What is his second name ? » (p. 282)

(9) *pē tū vārua moe era 'ā e tū poki taine era ō'ona*
 like DEM spirit lie_down DIST CONT AG DEM child sibling DIST POSS.3SG.O
 « Like that dream dreamt by her sister. » (litt. : that sister of hers) (p. 284)

À la 2^e personne du singulier, il est possible que le possesseur soit doublement exprimé, avant et après le possédé, pour renforcer la possession (10). C'est une forme longue qui précède le possédé et une forme courte qui le suit. (p. 284)

(10) *Ka turu era tu'u rima ō'ou ki te kai era mo*
 CNTG go_down DIST POSS.2SG.O hand POSS.2SG.O to ART food DIST for
to'o mai.
 take hither
 « When your hand goes down to take the food... » (p. 284)

B. Pronoms personnels et marqueur possessif

Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif *o/'a* ^ possesseur (pron. pers.)

Les pronoms personnels (figure 4) peuvent encoder le possesseur lorsqu'ils sont accompagnés du marqueur possessif *o* (11).

- (11) *i'Ā'au rō ta'a moeŋa nei o māua i toke!*
 POSS.2SG.A EMPH POSS.2SG.A mat PROX of 1DU.EXCL PFV steal
 « It was you who stole that mat of ours. » (p. 287)

Personnes	Singulier	Duel	Pluriel
1 (incl.)	<i>au</i>	<i>tāua</i>	<i>tātou</i>
1 (excl.)	/	<i>māua</i>	<i>mātou</i>
2	<i>koe</i>	<i>kōrua</i>	<i>kōrua</i>
3	<i>ia</i>	<i>rāua</i>	<i>rāua</i>

Figure 4 : pronoms personnels (p. 140)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et marqueur possessif

Ordre : possédé (N) ^ marqueur possessif *o/'a* ^ possesseur (N)

Le possesseur est un nom propre ou commun qui se place à la fin du syntagme nominal, avec le marqueur possessif *o* (12) ou *'a* (13). Le marqueur *'a* ne peut apparaître qu'avec les noms propres, tandis que le marqueur *o* peut apparaître avec les noms propres et les noms communs. (p. 282, 294)

- (12) *ko te vaka tama'i era o te 'ariki*
 PROM ART canoe fight DIST of ART king
 « the battle canoe of the king » (p. 282)

- (13) *te poki 'a Taka*
 ART child of.A Taka
 « Taka's child » (p. 282)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition génitive le verbe *ai* « exist »

La proposition génitive se construit avec le verbe existentiel *ai* « exist » et peut servir pour exprimer la possession aliénable (14) et inaliénable (15). (p. 466)

- (14) *Tumu nei e ai rō 'ā tō'ona maŋa roaroa.*
 tree PROX IPFV exist EMPH CONT POSS.3SG.O branch long:RED
 « This tree has long branches. » (litt. : there are its long branches) (p. 141)

- (15) *Te nu'u nei e ai rō 'ā e rua rāua ŋā poki*
 ART people PROX IPFV **exist** EMPH CONT NUM two 3PL PL child
 « These people had two children. » (litt. : there were two their children.) (p. 283)

Cette proposition se construit sans verbe dans deux contextes précis : lorsque le syntagme nominal (prédicatif) contient un numéral ou lorsque la proposition est niée (16). (p. 468)

- (16) *'Ina pa'i o māua kona mo noho.*
 NEG in_fact of 1DU.EXCL place for stay
 « For we do not have a place to live. » (p. 468)

Cette construction s'applique aux possédés définis aliénables et inaliénables.

3.2.2. Proposition averbale

Le possesseur peut être un possesseur nominal avec préposition possessive *o/a* ou un pronom possessif (forme courte) (17). La proposition se construit sans verbe et peut, occasionnellement, se construire à l'aide de la préposition locative *i* (18). (p. 469)

- (17) *Ō'oku mau 'ana te hape.*
 POSS.1SG.O really IDENT ART fault
 « The fault is really mine. » (p. 470)

- (18) *I a tātou mau 'ā te pūai mo haka ma'itaki*
at PROP **1PL.INCL** really IDENT ART power for CAUS clean
i te kāiŋa.
 ACC ART homeland
 « Ours is the power to clean the island. » (p. 470)

4. Autres phénomènes

Pas d'autre phénomène relevé.

5. Examples

- Pronoms possessifs singuliers en (t)a-

∅
<p><i>∫He aha tā'aku poki ka mana'u rō ki te pāpā?</i> PRED what POSS.1SG.A child CNTG think EMPH to ART father « Why does my child think of this father ? » (p. 297)</p>
<p><i>... i pāpa'i ai i tā'ana puka ra'e era.</i> PFV write PVP ACC POSS.3SG.A book first DIST « (In the year 1948) he wrote his first book. » (p. 299)</p>

- Pronoms possessifs singuliers en (t)o-

<p><i>Ko oho mai 'ā ∅ ko 'a'aru 'ā i tō'oku pū'oko e tō'oku</i> PRF go hither CONT PRF grab CONT ACC POSS.1SG.O head AG POSS.1SG.O <i>pāpā era.</i> father DIST « My father came and touched my head » (p. 397)</p>
<p><i>Mahana nei i iri nei ki te māmoē mo toke he ma'urima o</i> day PROX PFV ascend PFV to ART sheep for steal NTR catch of <i>tō'ona pāpātio.</i> POSS.3SG.O uncle « This day when he went to the sheep to steal, his uncle caught him. » (p. 364)</p>
<p><i>He ha'amata he aŋa i tō'ona pē'ue.</i> NTR begin NTR make ACC POSS.3SG.O mat « He began to make his mat. » (p. 301)</p>

– Pronoms possessifs duels/pluriels en (t)o

pas d'exemple

'O ira au i haka 'ariki ai e to tāua matu'a
 because_of ANA 1SG PFV CAUS king PVP AG ART:of 1DU.INCL parent
 « Therefore our father made me king. » (p. 383)

He tunu atu au i to tāua kai mai pō
 NTR cook away 1SG ACC ART:of 1DU.INCL food from night
 « I will cook our food, before it gets dark. » (p. 555)

– Pronoms possessifs duels/pluriels en te

E paru rō 'ā i te rāua hakari hai kī'ea.
 IPFV paint EMPH CONT ACC ART 3PL body INS red_earth
 « They painted their bodies with red earth. » (p. 220)

A au he 'Atua, kope ki a ia e ha'amuri ena e te kōrua tupuna.
 PROP 1SG PRED God person to PROP 3SG IPFV worship MED AG ART 2PL ancestor
 « I am God, the one whom your ancestors worshipped. » (p. 532)

Ki oti ho'i te tāua kāpēi [i te unu Ø_i]...
 when finish indeed ART 1DU.INCL coffee ACC ART drink
 « When we have finished our coffee... » (litt. : when our coffee has finished being drunk)
 (p. 399)

– Pronoms personnels et marqueur possessif

pas d'exemple

tū poki era o rāua
 DEM child DIST of 3PL
 « that child of theirs » (p. 295)

He hiŋa 'i ū kori haŋa rahi era o rāua he haka nininini 'i ruŋa
 NTR fall at DEM play love much DIST of 3PL PRED CAUS spin:RED at above
o te ma'uŋa
 of ART mountain
 « He fell durint that much-loved game of theirs, (which was) sliding down the hill. » (p. 283)

– Possesseur nominal et marqueur possessif *o*

E huri rō 'ā te 'āriŋa o Heru a ruŋa 'e ko tetea atu 'ā
 IPFV turn EMPH CONT ART face of Heru by above and PRF PL:white away CONT
te mata.
 ART eye
 « Heru's face was turned upwards and his eyes were very white. » (p. 357)

Te hua'ai o Iovani, ko 'ite 'ā ta'e he hua'ai o rāua te hua'ai
 NTR family of Iovani PRF know CONT CONNEG PRED family of 3PL ART family
o Tiare. [...]
 of Tiare
 « Iovani's family knew that Tiare's family was not related to them. » (p. 181)

He oho a Teke, he tu'u ki te hare o Mā'eha
 NTR go PROP Teke NTR arrive to ART house of Ma'eha
 « Teke went and arrived at Ma'eha's house. » (p. 213)

– Possesseur nominal et marqueur possessif *'a*

Ø

Ku rahi 'ā te mamae o te vi'e 'a Tau'a Ure rāua ko
 PRF many/much CONT ART pain of ART woman of.A Tau a Ure 3PL PROM
tā'ana poki.
 POSS.3SG.A child
 « Tau a Ure's wife and her child were in much pain. » (litt. : Much was the pain of...) (p. 169)

Te aŋa 'a Paio he 'oka ha'a'apu rauhuru
 ART work of.A Paio PRED plant crops diverse
 « Paio's work was planting all kinds of crops. » (p. 165)

– Proposition génitive avec verbe *ai* « exist »

pas d'exemple

Vi'e nei e ai rō 'ā e rua poki vahine.
 woman PROX IPFV exist EMPH CONT NUM two child female
 « This woman had two daughters. » (p. 467)

E ai rō 'ā tō'ona hare 'i Haŋa Roa.
 IPFV exist EMPH CONT POSS.3SG.O house at Hanga Roa
 « He had a house in Hanga Roa. » (p. 466)

– Proposition génitive sans verbe

He tu'u mai... e tahi paiheŋa, e rua tō'ona pū'oko.
 NTR arrive hither NUM one dog NUM two POSS.3SG.O head
 « One day a dog came, which has two heads (litt. : two its heads). » (p. 471)

Ka rahi atu tā'aku poki, e hāpa'o nō e au 'ā.
 CNTG many away POSS.1SG.A child IPFV care_for just AG 1SG IDENT
 « Even if I have many children, I will care for them myself. » (p. 330)

'Ina pa'i o māua kona mo noho.
 NEG in_fact of 1DU.EXCL place for stay
 « For we do not have a place to live. » (p. 468)

– Proposition averbale

pas d'exemple

'Ā'ana ho'i te uka era, 'a Métraux.
POSS.3SG.A indeed ART girl DIST of.A Métraux
« That girl belongs to him, Métraux. » (p. 470)

I a mātou te kai ko piropiro 'ā.
at PROP 1PL.EXCL ART food PRF rotten:RED CONT
« Ours is the rotten food. » (p. 470)

1. Informations générales

Source :

BOUDREAU LY Lynda J. (2009), *A Grammar of Sierra Popoluca (Soteapanec, a Mixe-Zoquean Language)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Nora England et Roberto Zavala, Université du Texas, États-Unis.

Affiliation :

Glottolog : Mixe-Zoque > Zoque > Gulf-Zoque > Highland Popoluca (Sierra)

WALS : Mixe-Zoque

Auteur : Mixe-Zoque > Zoquean > Gulf Zoquean > Sierra Popoluca

Lieu(x) :

Glottolog : Mexique

WALS : Mexique

Auteur : Mexique (4 municipalités de l'état de Veracruz : Soteapan, Tatahuicapan, Hueyapan de Ocampo et Benito Juarez)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Highland Popoluca, Highland Sokean, Popoluca (Sierra), Popoluca de (la) Sierra, Soke, Soteapan Zoque, Soteapaneko

WALS : Popoluca, Sokean (Highland), Highland Popoluca

Auteur : Soteapanec

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Clitiques possessifs Ordre : possesseur (clit. poss.) + possédé (N)	X	X
	Pronoms personnels > + clitiques Set A Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ (possesseur (clit. poss.) + possédé (N))	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	+ clitiques possessifs Ordre : possesseur (N) ^ (possesseur (clit. poss.) +) possédé (N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
(Type de) verbe	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbalisation à l'aide du suffixe -ʔʔy « have [noun] »	?	X
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Clitiques possessifs

Ordre : possesseur (clit. poss.) + possédé (N)⁴¹

Les proclitiques du Set A⁴² (figure 1) servent à marquer la personne du possesseur sur le possédé mais n'encodent pas le nombre – cette information est donnée par la présence ou l'absence d'un marqueur pluriel. Les 1^e exclusive, 2^e et 3^e personnes sont, par défaut, singulières ; la 1^e inclusive est plurielle par défaut. Ainsi, les 2^e et 3^e personnes prennent un marqueur pluriel lorsqu'il le faut (à savoir +*tam* pour les référents humains et +*yaj* pour les référents non-humains ; voir dernier paragraphe de ce point). (p. 160-162, 171)

Personne	Set A	Set B	Set C
1 ^e exclusive	<i>ʔan+</i>	<i>ʔa+</i>	<i>ʔan+</i> 2:1 <i>man+</i> 1:2
1 ^e inclusive	<i>tan+</i>	<i>ta+</i>	
2 ^e	<i>ʔin+</i>	<i>mi+</i>	
3 ^e	<i>ʔi+</i>	∅	

Figure 1 : sets de proclitiques (p. 162)

- (1) *ta+tobáʔypa+ʔun* *jeʔm tuum jaaka jeʔm* ***tan+tzogoy***
 ta+top-ʔaʔy-pa+ʔun jeʔm tuum jaaka jeʔm **tan+tzogoy**
 3ABS+extract-BEN-INC+DJO that one piece that **1PSR+liver**
 « He takes a piece of our liver. » (p. 164)

- (2) *yíʔmim* *ʔity* ***ʔin+mok***
yíʔmim +ʔity-W **ʔin+mok**
 here 3ABS+be-CMP **2PSR+corn**
 « Here is your corn. » (p. 164)

Quand un nom possédé apparaît dans un prédicat nominal (3), il prend le cas ergatif (Set A) et non le cas absolutif (Set B, qui permet en théorie de marquer le sujet du prédicat). L'idée est que le

⁴¹ Le possédé peut être un quantificateur si le nom n'est pas exprimé clairement, comme dans l'exemple suivant :

ʔi+tyuumpý ∅+monhyaɟpa
ʔi+tuumpý ∅+monh-yaj-pa
 3PSR+all 3ABS+sleep-PLU_{nonsap}-INC
 « All her children were sleeping. » (p. 255)

Le possédé peut également être une postposition ou pronom relatif (chapitre 6, p. 277).

⁴² Ensemble de proclitiques qui servent à marquer l'agent sur des verbes transitifs. (p. 161)

nom ne peut pas être doublement marqué, et dans ce cas, la flexion du possesseur prend le dessus sur la flexion du sujet. (p. 166-167)

- (3) *mich* *ʔan+ʔuutzu*
 mich *ʔan+ʔuutzu*
 2PRO XPSR+monkey
 « You are my little monkey. » (p. 167)

Les noms de liens de parenté diffèrent du reste des substantifs en ce qui concerne leur flexion. En effet, comme présenté ci-avant, les noms ne fonctionnent qu’avec les sets de clitiques A et B, le premier servant à indiquer la possession. Quant à eux, les NLP fonctionnent avec les trois sets de clitiques : le Set A marque le sujet d’un prédicat nominal, le Set B marque le possesseur et le Set C exprime la relation (4) entre une 1^e personne qui agit sur une 2^e personne (*man+*) ou une 2^e personne qui agit sur une 1^e personne (*ʔan+*). Notons qu’en dehors de l’expression de la possession, ce set n’est pas réservé aux relations familiales, comme le montre l’exemple (5). (p. 168-169)

- (4) *ʔich* *man+ʔaapa*
 1PRO 1:2+mother
 « I am your mother. » (p. 169)

- (5) *dya+tyi* *ʔany+chityaʔmpa*
dya+tyiH *ʔan+chiʔ-taʔm-pa*
 nothing 2:1+give-PLU_{sap}-INC
 « We’re going to pick you up. » (p. 168)

Concernant le marqueur pluriel, il s’agit d’un suffixe (*+tam* ou *+yaj*) qui se lie au possédé. Ce marqueur peut signifier que le possesseur est pluriel, que le possédé est pluriel, ou les deux. Cependant, puisque le nom ne peut pas être doublement marqué, quand le marqueur pluriel concerne le possédé, le suffixe est *+tam* pour les possédés humains et *+yaj* pour les possédés non-humains (6). Quand le marqueur pluriel concerne le possesseur, le suffixe est *+tam* pour les 1^e et 2^e personnes et *+yaj* pour la 3^e personne (7). Concernant l’ambiguïté apparente, c’est le contexte qui aide dans de tels cas (8). (p. 180)

- (6) *ʔi+chimpa+yaj*
 3PSR+dog+PLU_{nonhum}
 « Their dog(s) » (p. 171)

- (7) *ʔan+chimpa+tam*
 XPSR+dog+PLU_{sap}
 « Our dog(s) » / « His/her dog(s) » (p. 181)

(8) *ʔin+tɪwɪ+tam*

2PSR+brother+PLU_{sap}/PLU_{hum}

« your (pl) brother (sg) » / « your (sg) brothers (pl) » / « your (pl) brothers (pl) » (p. 181)

B. Pronoms personnels et clitiques Set A

Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possesseur (clit. poss.) + possédé (N)

Les pronoms personnels, associés aux clitiques possessifs, peuvent également être employés comme possesseurs (9). Plus précisément, un nom ne peut pas être doublement marqué en termes de personne, c'est-à-dire que, dans l'exemple (9), *wɪdyaaya* « husband » ne peut pas recevoir à la fois le proclitique qui marque le possesseur et le proclitique absolutif qui marque le sujet. C'est pour cette raison que la présence du pronom personnel qui indique le sujet est requise (p. 209-210, 844)

(9) *ʔich ʔanh+wɪdyaaya tɪzəm ʔidyɪk tujpa*

ʔich ʔanh+wɪty=aaya tɪzəm ʔidyɪk Ø+tujpa

1PRO XPSR+big=male much PAST 3ABS+shoot-INC

« My husband used to hunt a lot. » (p. 210)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et clitiques possessifs

Ordre : possesseur (N) ^ possesseur (clit. poss.) + possédé (N)

Les occurrences restent rares d'un possesseur nominal sont rares. Quand ce dernier apparaît, le possédé est en plus marqué par le proclitique qui encode le possesseur (10). Le possesseur clairement exprimé précède le possédé dans la plupart des cas, mais il arrive – rarement – qu'il le suive. Comme c'est souvent le cas en Sierra Popoluca, un tel cas de figure est motivé par le contexte (p. 206-207)

(10) *jeʔm kuytyim ʔi+pak nomaj kon kum jaaka*

jeʔm **kuy=tyim ʔi+pak** no.maj kon tuum jaaka

that **avocado 3PSR+seed** no.more with one piece

tarak+yumpa kon kaaty yaaty ʔi+ʔay

tan/ʔak+yum-pa kon kaaty yaaty ʔi+ʔay

IERG+CAUS₁+boil-INC with custard.apple 3PSR+leaf

« The seed of the avocado, no more than with one piece, we're going to boil it with one custard apple leaf. » (p. 165)

Un possesseur peut lui-même être possédé (11). (p. 209)

- (11) *dejpwej ʔiga+ʔa+puttum ʔanh+jaatunh ʔi+kiʔijoom*
 dejpwej ʔiga+ʔa+put-wi+ʔam ʔanh+jaatunh ʔi+kiʔijoom
 after that+XABS+exit-CMP XPSR+father 3PSR+hand=LOC₂.LOC₁
 « After that I moved out. » (litt. : I came out from my father’s hand.) (p. 209)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition conjonctionnelle avec le suffixe -ʔiʔy

Ce suffixe est utilisé pour dériver les noms et en faire des verbes qui expriment la possession (du nom dérivé). Il signifie « have [noun] », « to provide with [noun] », « to be provided with [noun] » (12). Ce suffixe s’utilise essentiellement avec les parties du corps, les noms de personnes et avec les noms composés. (p. 203)

- (12) *jawanhʔiʔyp*
 Ø+jawanh-ʔiʔy-pa
 3ABS+fever-PROV-INC
 « He has a fever. » (p. 203)

Cette construction s’applique aux possédés indéfinis

4. Autres phénomènes

4.1. Possession externe

La possession externe consiste en une modification de la structure basique pour exprimer la possession (présentée aux points 3.1.1. et 3.1.2.). Il s’agit d’une construction au sein de laquelle le possesseur de ce qui est initialement l’actant principal devient lui-même l’actant principal. En SP, la possession externe se construit à l’aide de deux procédés : l’ajout du suffixe -ʔaʔy sur le verbe ou l’incorporation de nom.

4.1.1. Suffixe -ʔaʔy

Ordre : (possesseur (pron.) +) verbe + suffixe -ʔaʔy ^ possédé (N)

Cette construction consiste à ajouter le suffixe -ʔaʔy au verbe et augmenter ainsi sa valence. Ce procédé est utilisé dans plusieurs cas de figures, mais c’est celui qui concerne la possession qui nous intéresse ici. En effet, cet ajout influence le statut du possesseur de l’objet du verbe – quand l’objet est possédé. La présence du suffixe -ʔaʔy implique que le possesseur devient l’objet principal du verbe et le possédé (objet principal initial) devient l’objet secondaire (13). Cela se manifeste par la présence du clitique absolutif qui encode le possesseur (en personne). (p. 424)

- (13) *jeʔe ta+ʔugaʔyyajpa tan+niʔipiny+tyam*
 jeʔ ta+ʔuk-ʔaʔy-yaj-pa tan+niʔipiny+tam
 3PRO IABS+drink-BEN-PLU_{nonsap}-INC IPSR+blood+PLU_{hum}
 « They drink (from us) our blood. » (p. 424)

4.1.2. Incorporation du nom (type II)

Ordre : possesseur (clit. abs.) + possédé (N) + verbe

Il existe deux types d'incorporation du nom ; c'est le type II qui concerne la possession. Il consiste en l'incorporation du possédé dans le verbe, tandis que le possesseur prend la place d'actant principal. La valence du verbe reste inchangée. Ce procédé concerne principalement les parties du corps, mais peut également concerner les excréments liquides, certains noms de liens de parenté (les exemples observés sont limités) et les noms de partie-tout. (p. 664-668)

Deux exemples de parties du corps montrent le procédé d'incorporation et les différences au niveau de la morphologie. D'une part, dans l'exemple (14) – sans incorporation du nom –, le verbe *ku+wi?ks* « twist » est intransitif, il a un actant (principal) qui est le sujet *puy* « foot », et ce dernier, étant possédé, est marqué par le proclitique possessif *?an+*. D'autre part, dans l'exemple (15) – avec incorporation du nom –, le possédé est incorporé au verbe complexe qui reste intransitif (même si la traduction donne l'impression que la valence a changé ; une traduction plus littérale serait « You foot-twisted »). Le possesseur devient l'actant (principal), le sujet, et est marqué par l'absolutif *mi+*. (p. 665-666)

- (14) *?an+puy ku+wi?ks*
?an+puy Ø+ku+wi?ks-W
 XPSR+foot 3ABS+DERIV₂+twist-CMP
 « My foot twisted. » (p. 666)

- (15) *mi+pùykuwù?ks*
mi+puy=ku+wi?ks-W
 2ABS+foot=DERIV₂+twist-CMP
 « You twisted your foot. » (p. 666)

5. Exemples

- Clitiques possessifs

<i>?i+ka?má?yapa</i>	<i>?i+tzùjinyé?</i>	<i>?i+pù?uyúk-mi</i>
<i>?i+ka?m-?a?y-pa</i>	<i>?i+tzuj-i=ni?</i>	<i>?i pu?u=yuk.mi</i>
3erg+stick-ben-inc	3psr+spit-nom=water	3PSR+belly=LOC ₅ .LOC ₁

« He applies saliva over [the child's] stomach. » (p. 200)

<i>je?m ?i+?ookmaanik+tam</i>	<i>?agi+mich-yaj-pa</i>
<i>je?m ?i+?ook=maanik+tam</i>	<i>?agi+Ø+mich-yaj-pa</i>
that 3PSR+grand=child+PLU _{hum}	INTENS+3ABS+play-PLU _{nonsap} -INC

« Her grandchildren play too much. » (p. 171)

yɨʔmum mam+mɨʔnyaʔyɨáʔmpa jeʔm ʔim+puktuuku
yɨʔmum man+miny-ʔaʔy-taʔm-pa jeʔm ʔin+puktuuku
 here 1:2+come-BEN-PLU_{sap}-INC that 2PSR+clothes
 « Here we've brought you your clothes. » (p. 157)

- Pronoms personnels et clitiques possessifs (Set A)

pas d'exemple

mich ʔiny+jaatunh ʔiny+ʔaapa dya minh+kejáʔy konseejoj
mich ʔin+jaatunh ʔin+ʔaapa dya mi+ʔanh+kej-ʔaʔy-W konseejoj
 2PRO 2PSR+father 2PSR+mother NEG 2ABS+show.it-BEN-CMP advice
 « Your father and mother don't give you advise. » (p. 210)

wadaʔynyeʔtaawi+m jeʔ ʔi+tyiʔpxi
∅+wat-ʔaʔy-neʔ-taH-W+ʔam jeʔ ʔi+tiʔps-i
 3ABS+make-BEN-PERF-PASS-CMP+ALR 3PRO 3PSR+twist-NOM
 « His rope had already been made. » (p. 210)

- Possesseur nominal et clitiques possessifs

tɨnhjakʔaytyaa jeʔm pɨxiny ʔi+ʔiskɨ
∅+tɨnh=jak-aʔy-taH-W jeʔm pɨxiny ʔi+ʔiskɨ
 3ABS+cut=cut-BEN-PASS-CMP that man 3PSR+neck
 « The man's neck was chopped off. » (p. 207)

nɨʔmaʔytaa ʔi+jaatunh jeʔm woonyi:
∅+nim-ʔaʔy-taH-W ʔi+jatunh jeʔm woonyi
 3ABS+say-BEN-PASS-CMP 3PSR+father that little
Nɨgɨ patzʔáʔy jɨmnyoom yɨʔp tzɨx+tyam!
nɨkk-ɨ ∅+patz-ʔaʔy-W₂ jɨmnyi=jom yɨʔp tzɨxi+tam
gO_{aux}-IMP 3ABS+throw-DEP_t forest=on that child+PLU_{hum}
 « Go get rid of the children in the forrest. » (p. 208)

ʔich ʔa+tigʔiny diyaabloj ʔi+jossóom
ʔich ʔa+tikʔiy-ʔiny diyaabloj ʔi+jos=joom
 1PRO XABS+enter-OPT devil 3PSR+hole=in
 « That I should enter inside the devil’s hole. » (p. 208)

- Proposition conjonctionnelle avec le suffixe *-ʔiʔy*

tzaany dyaam totzʔiʔy jeʔm ʔi+koobak
tzaany dya+mi Ø+totz-ʔiʔy-W jeʔm ʔi+kopaʔk
 snake NEG+ALR 3ABS+tongue-PROV-CMP that 3PSR+head
 « The head of the snake doesn’t have a tongue. » (p. 203)

mi+yòʔomiʔytyáʔmpa yóomoʔiʔytyáʔmi
mi+yoomo-ʔiʔy-taʔm+pa yoomo=ʔiʔy-taʔm-ì
 2ABS+woman-PROV-PLU_{sap}-INC woman-PROV-PLU_{sap}-IMP
 « If you’re going to marry [have a wife], then marry [have a wife]. » (p. 428)

pas d’exemple

1. Informations générales

Source :

CRIPPEN James A. (2010), *A Grammar of the Tlingit Language*, The Crippen Press, Hawaiï.

Affiliation :

Glottolog : Athabaskan-Eyak-Tlingit > Tlingit

WALS : Na-Dene > Tlingit

Auteur : Dene-Yeniseic ? > Na-Dene > Tlingit

Lieu(x) :

Glottolog : Canada, sud de l'Alaska

WALS : sud de l'Alaska

Auteur : Alaska du Sud-Est

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Inland Tlingit, Kolosch, Kolosh, Lingit, Thlinget, Tlinkit, Łingít

WALS : /

Auteur : Колуж, Колюш, Колош (russe), Kolosch, Koloschische (allemand)

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs et suffixe -yĩ Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N) + suffixe -yĩ	X	/
	Pronom possessifs seuls Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)	/	X
Remarque(s) : - Grammaire en construction ; pas d'information concernant la possession adnominale avec possesseur nominal ni à propos d'une forme de possession prédicative.			

3. Détail des constructions

La version de la grammaire Tlingit dont nous disposons n'est pas terminée. De ce fait, si (une ébauche de) la table des matières est établie, certains points ne sont pas encore détaillés. Ce rapport se construit donc à partir des informations disponibles.

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs et suffixe -yí

Ordre : possesseur (pronom possessif) ^ possédé (N) + suffixe -yí

Cette forme de possession se construit en combinant un pronom possessif qui encode le possesseur en personne et en nombre (figure 1), et le suffixe -yí (1). Ce suffixe peut être altéré au contact du mot qu'il accompagne et prendre une des formes suivantes : -yí, -yi, -í, -i, -wú, -wu, ú, -u. (p. 62)

- (1) **ax** *hídi*
 ax *hít-yí*
 1SG.PSS house-PSS
 « my house » (p. 62)

Puisque le caractère possédé leur est intrinsèque, les termes inaliénables ne prennent pas ce suffixe (2), sauf quand il s'agit d'en faire des termes aliénables. (p. 62)

- (2) **ax** *shá*
 ax *shá*
 1SG.PSS head:INAL
 « my head » (p. 62)

Personne	Pronom possessif
1SG	<i>a_x</i>
1PL	<i>haa</i>
2SG	<i>i</i>
2PL	<i>yi</i>
3H	<i>du</i>
3N	<i>a</i>
3PRX	<i>ash</i>
3OBV	<i>?</i>
INDH	<i>kaa</i>
INDN	<i>at</i>
RFLX	<i>chush</i>
PART	<i>?</i>
RECIP	<i>woosh</i>
(3)PL	<i>has-du</i>

Figure 1 : pronoms possessifs (p. 76)

En fonction du caractère humain (3) ou non du possesseur (4), un même terme peut référer à des entités différentes. (p. 75)

(3) *du* *gooshí*
du *goosh-ŷí*
3H.PSS thumb-PSS
« his/her thumb » (p. 75)

(4) *a* *gooshí*
a *goosh-ŷí*
3N.PSS nageoire-PSS
« its dorsal fin » (p. 75)

3.1.2. Possesseurs nominaux

Pas d'information sur ce type de possession.

3.2. La possession prédicative

Pas d'information sur ce type de possession.

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

Dans un premier temps, les noms sont divisés en deux classes : les noms possédables et non possédables (noms propres de personnes, de lieux, de groupes sociaux). À ce niveau, le contraste d'aliénabilité ne se marque pas. (p. 11)

Dans un deuxième temps, la classe de noms possédables contient les termes aliénables et inaliénables. La catégorie des noms inaliénables présente deux particularités : d'une part, les noms sont obligatoirement possédés, et d'autre part, ils ne prennent pas de marque de possession car celle-ci est perçue comme intrinsèque aux noms inaliénables. En théorie, s'ils prennent cette marque, elle les rend aliénables, mais certains exemples ne vont pas dans le sens de cette deuxième particularité. Les noms inaliénables sont essentiellement des parties du corps connectées et des liens de parenté, mais également des noms de relations (spatiales, temporelles ou abstraites). Dans un schéma présentant le rapport entre possession et aliénabilité en Tlingit, il semble qu'une différence existe entre les parties du corps *connectées* et les parties du corps *séparées*, les premières étant considérées comme inaliénables et les secondes comme aliénables. La répartition des termes n'est pas précisée. (p. 62, 67)

5. Exemples

- Pronoms possessifs et suffixe -yĩ

exemple (4)			
wéidu	aḵ	tlaa	áwé
wéi-t-u	aḵ	tlaa	á-wé
MDST-PNCT-LPRD	1SG.PSS	mother	FOC-MDST
« there's my mother » (p. 65)			
exemple (1)			

- Pronoms possessifs seuls

Ø	
du	lak'éech'
3H.PSS	occipout
« his occiput » (p. 61)	
Ø	

1. Informations générales

Source :

TSUNODA Tasaku (2011), *A Grammar of Warrongo*, Berlin, De Gruyter Mouton.

Affiliation :

Glottolog : Pama-Nyungan > Greater Maric > Guwa-Maric > Maric > Northern Maric > Warungu-Gugu Badhun > Warrongo

WALS : Pama-Nyungan > Northern Pama-Nyungan

Auteur : Pama-Nyungan > Mari > Warrongo

Lieu(x) :

Glottolog : Australie (NE)

WALS : Australie (NE)

Auteur : Gugu-Badhun (Australie)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Warungu, Warrungu

WALS : Warungu, Warrungu

Auteur : War-oong-oo, Warungu, Warungu, Warrungu

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms personnels au cas génitif Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possédé (N)	X	X
Possesseur nominal	Possesseur nominal au cas génitif Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N)	X	NPC (NLP ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe <i>ganyji-L</i> « carry »,	/	BP seulement
Averbale	Possesseur au cas génitif	X	X
Remarque(s) : - Le caractère (in)animé et (non) humain du possesseur influence directement possibilités quant aux types de possession.			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms personnels

Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possédé (N) (le plus souvent, mais l'inverse est possible)

Les pronoms personnels au cas génitif sont la forme la plus utilisée pour exprimer la possession (1).

- (1) *jili-nggo yino yinda ngonbaynga-Ø.*
eye-ERG 2SG.GEN 2SG.ERG tell-IMP
« Tell [me] with your eyes. » (p. 201)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur au cas génitif

Ordre : possédé (N) ^ possesseur (N_{GEN})

Le possesseur est au cas génitif et suit le possédé (2). (p. 201)

- (2) *gombo-Ø jana-nggo nyaga-n warmgo-ngo.*
buttocks-ACC 3PL-ERG see-NF woman-GEN
« They [the men] were watching the women's buttocks. » (p. 201)

3.2. La possession prédicative

Il n'y a pas de verbe dédié à l'expression de la possession en Warrongo mais deux types de propositions sont néanmoins rencontrés. (p. 664)

3.2.1. Proposition transitive avec le verbe *ganyji-L* « carry »

Le verbe *ganyji-L* signifie « carry, take, bring [someone/something] to a person/place ». Il permet d'exprimer la possession dans certains contextes et est employé avec les parties du corps (3). (p. 328, 334)

- (3) *jangarago-nggo ganyji-n gagabaraa-Ø.*
small-ERG carry-NF big-ACC
« Small [men tend to] carry [i.e. have] a big [penis]. » (p. 268)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis inaliénables (NPC).

3.2.2. Proposition averbale

Cette proposition averbale permet d'exprimer la possession. Le possesseur est au cas génitif (4).

- (4) **ngaygo** ngona-Ø (pause) ngoni **minga-Ø**.
 1SG.GEN that-NOM there **vulva-NOM**
 « That vulva there [is] mine. » (A man, who is very possessive of his wife, says to her) (p. 640)

Cette construction s'applique aux possédés définis, aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

4.1. Possession externe

Cette construction s'applique à deux types de noms : les parties du corps (5) et les attributs inhérents (6) (taille, poids, température, nom, langue, etc.) Le possédé et le possesseur sont déclinés au même cas puisqu'ils occupent la même fonction. (p. 644)

- (5) **ngaya** **warrngo-Ø** **mara-Ø** moga-n.
 1SG.ERG **woman-ACC** **hand-ACC** hold-NF
 « I held the woman's hand. » (p. 545)

- (6) **gambilbarra-Ø** **gamo-Ø** **walwa-Ø**.
westerner-NOM **water-NOM** bad-NOM
 « The water of the west is bad. » (p. 656)

Cela vaut également pour les possesseurs pronominaux (7). (p. 544)

- (7) **ngaya** **boni-garra-n** **jili-Ø**.
 1SG.NOM eye-NOM be.dizzy-ITER-NF
 « My eyes are dizzy. »⁴³ (p. 650)

Si cette construction permet d'exprimer la possession d'une partie du corps, elle ne peut pas être utilisée pour exprimer la possession d'une partie du corps d'un autre animé. Pour ce faire, il faut avoir recours à la construction génitive. De plus, concernant l'expression d'une action sur son propre corps, il faut également avoir recours à la construction génitive (*you crack your fingers.*). (p. 649)

⁴³ Notons que cette construction peut également se traduire en une forme de possession prédicative : « I have dizzy eyes. » (p. 650)

4.2. Marqueurs de propriété

Le cas comitatif, *-yi* « with, having », permet de marquer la propriété en apparaissant sur le possédé. Il s'applique aux parties du corps (*knees*), aux attributs (*illness*), aux vêtements, (*gambi* « clothes »), aux liens de parenté (*birgo* « wife »), aux animaux domestiques (*jayari* « horse »), aux productions humaines (*gama* « Gama dance »), ainsi qu'à d'autres noms (*gamo* « water »). (p. 643)

Une distinction est à souligner vis-à-vis des parties du corps et sécrétions communément possédées : puisque la possession de ces possédés est inhérente, l'utilisation des marqueurs de propriété avec ces noms souligne le caractère particulier de la situation (8). (p. 214-215)

(8) *ngona-Ø bama-Ø gona-yi-Ø.*
that-NOM man-NOM **faeces-COM-NOM**
« That man has diarrhoea. » (p. 215)

5. Exemples

– Pronoms personnels au génitif

ngaya bolo-Ø nyongo moga-n.
1SG.ERG belly-ACC 3SG.GEN grab,hold-NF
« I grabbed his belly. » (p. 454)

ngalnga yimia bindaynga-lgo yino gomggal-Ø.
PROH 2SG.ERG let.go-PURP 2SG.GEN husband-ACC
« You must not let your husband go. » (p. 334)

gambi-Ø yino goyba-Ø.
clothes-ACC 2SG.GEN give-IMP
« Give (me) your clothes. » (p. 328)

– Possesseur nominal au cas génitif

yarraman-ngo=gaji jombi-Ø.
horse-GEN=CF penis-NOM
« It looks as if [my penis were] a horse's penis. » (i.e. : [my penis is big] like a horse's penis.)
(p. 641)

pas d'exemple

ngana-ngo waybala-ngo manyja-Ø walwajrri-Ø.
1PL-GEN white.man-GEN food-NOM bad-NOM
« White people's food (is) no good to us [Aborigines]. » (p. 202)

- Proposition transitive et verbe *ganyji-L* « carry »

jarribara-Ø ngona-Ø jalany-Ø ganyji-n jomoboro-nggo.
good-ACC that-ACC tongue-ACC carry-NF cattle-ERG
« Cattle have that good tongue. » (p. 665)

Ø

Ø

- Proposition averbale

pas d'exemple

ngona-Ø warrngo-Ø yino
that-NOM woman-NOM 2SG.GEN
« That woman (is) yours. » (p. 397)

binggil-bara-ngo yamba-Ø yarro-Ø=wa.
Binggil-denizen-GEN camp-NOM this-NOM=FOC
« This (is) the camp of the Binggil people. » (p. 201)

1. Informations générales

Source :

SCHACKOW Diana (2015), *A grammar of Yakkha*, Language Science Press, Berlin.

Affiliation :

Glottolog : Sino-Tibetan > Himalayish > Mahakiranti > Kiranti > Eastern Kiranti > Greater Yakkha > Yakkha

WALS : pas repris

Auteur : Sino-Tibetan > Tibeto-Burman > Kiranti > Central-Eastern > Greater Eastern > Eastern > Greater Yakkha > Yakkha

Lieu(x) :

Glottolog : Népal, Inde

WALS : pas repris

Auteur : est du Népal (Koshi, sud du district Sankhuwa Sabha et nord du district Dhankuta)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Dewansla, Rōi, Yakha, Yakkhaba (Cea/Sala), Yakthomba, Yākhā

WALS : pas repris

Auteur : Yakkha Ce?ya, Jimi (Bhasa)

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronom possessif, libre Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)	X	X
	Pronom possessif, préfixé Ordre : (possesseur (pron. poss.)) ^ possédé (préf. poss. + N)	X	X
Possesseur nominal	Possesseur au cas génitif Ordre : possesseur (N _{GEN}) ^ possédé ((préf. poss. +) N)	X	X
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Génitive	Verbe <i>wama</i> « be, live, exist » et possesseur au locatif	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs

Ordre : possesseur (pron. poss. + enclitique gén.) ^ possédé (N)

L'ensemble des pronoms possessifs (figure 1) se construit à partir des pronoms personnels suivis du clitique génitif =*ga*. Les pronoms possessifs servent à encoder le possesseur en personne et en nombre (1). (p.88)

(1) *ak=ka* *kucuma* *sy-a-ma=na*.
1SG.POSS=GEN dog die[3SG]-PST-PRF=NMLZ.SG
 « My dog has died. » (p. 88)

Personnes	Pronoms possessifs
1SG	<i>akka</i>
2SG	<i>ŋga</i>
3SG	<i>ukka</i>
1DU.EXCL	<i>anciŋga</i>
1DU.INCL	<i>enciŋga</i>
2DU	<i>njiŋga</i>
1PL.EXCL	<i>aniŋga</i>
1PL.INCL	<i>eŋga</i>
2PL	<i>nniŋga</i>
3NSG	<i>uŋciga</i>

Figure 1 : pronoms possessifs (p. 89)

B. Préfixes possessifs

Ordre : possesseur (préf. poss) + possédé (N)

Un ensemble de préfixes possessifs (figure 2) permettent d'encoder le possesseur en personne et en nombre (2). Ils sont utilisés lorsqu'il s'agit d'insister sur la relation possessive qui lie le possesseur et le possédé. (p. 88-89)

(2) *n-yupma*
2SG.POSS-sleepiness
 « your sleepiness » (p. 89)

Dans le cas où un syntagme nominal comprend plusieurs possédés joints (3), chacun des noms prend un préfixe possessif. Tous les exemples de ce type contenus dans la grammaire concernent des liens de parenté. (p. 89)

- (3) *a-ma=nuŋ* *a-na=ŋa* *y-yog-a-n-niŋ=bi*,
1SG.POSS-mother=COM **1SG.POSS-sister=ERG** **NEG-search-SBJV[1.P]-NEG-NEG.PL=IRR**
 « If my mother and sister had not searched for me, » (p. 90)

Personnes	Préfixes possessifs
1SG	<i>a-</i>
2SG	<i>N⁴⁴-</i>
3SG	<i>u- ~ o⁴⁵-</i>
1DU.EXCL	<i>anciŋ-</i>
1DU.INCL	<i>enciŋ-</i>
2DU	<i>ŋjiŋ-</i>
1PL.EXCL	<i>aniŋ-</i>
1PL.INCL	<i>eN-</i>
2PL	<i>nniŋ-</i>
3NSG	<i>uŋci-</i>

Figure 2 : préfixes possessifs (p. 89)

Ces préfixes sont également utilisés avec les noms obligatoirement possédés (voir point 4.1.). De plus, ils peuvent co-apparaître avec les pronoms possessifs mais uniquement si le possesseur est singulier (4). (p. 152)

- (4) (*ak=ka*) *a-cya=ci*
 (1SG.POSS=GEN) 1SG.POSS-child=NSG
 « my children » (p. 152)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal au cas génitif

Ordre : possesseur (N_{GEN}) ^ possédé ((préf. poss. +) N)

Le possesseur est au cas génitif (5) marqué par le suffixe =*ka*. Le préfixe possessif encodant le possesseur est optionnel (6), sauf pour les noms obligatoirement possédés. (p. 133, 152)

- (5) *beula=ga* *paŋ=be* *beuli* *ŋ-ghet-u=hoŋ*, ...
 groom=GEN house=LOC bride 3PL.A-take_along-3.P[SBJ]=SEQ
 « They take the bride into the groom's house and... » (p. 136)

⁴⁴ La capitale *N-* représente une nasale non spécifiée : elle s'assimile à la consonne suivante articulée. (p. 88)

⁴⁵ Le préfixe possessif est *o-* lorsque la racine qu'il accompagne contient /e/ ou /o/. (p. 89)

- (6) *beuli=ga u-kamnibak*
 bride=GEN 3SG.POSS-friend
 « a friend of the bride » (p. 152)

Le cas génitif est également utilisé pour dénoter, entre autres, les relations spatiales avec adpositions (7) et le matériau d'un objet (8). (p. 133)

- (7) *tebul=ga mopparik*
 table=GEN under
 « under the table » (p. 133)

- (8) *chubuk=ka caleppa*
 ashes=GEN bag=LOC
 « bread of ashes » (p. 134)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition génitive avec le verbe *wama* « be, live, exist »

Le verbe existentiel *wama* « be, live, exist » permet d'exprimer la possession quand il est accompagné du possesseur au cas génitif. Le supplétif *ma* sur le verbe encode la négation (9). (p. 136, 343)

- (9) *ey=ga=be yan m-ma-n=ha.*
 1PL.INCL.POSS=GEN=LOC money NEG-exist[3;NPST]-NEG=NMLZ.NSG
 « We do not have money. » (p.136)

Cette construction s'applique à des possédés définis aliénables et inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

La langue Yakkha comprend des noms qui sont obligatoirement possédés. Cela signifie que ces noms apparaissent (presque) toujours avec un préfixe possessif, même s'il n'y a pas de possesseur explicite mentionné dans le discours. Les domaines sémantiques concernés sont les liens de parenté (liens de sang uniquement ; les liens de parenté du type *namba* « father-in-law » ne font pas partie des noms obligatoirement possédés), les relations spatiales, les parties du corps et les relations partie-tout qui ne sont pas des relations de parties du corps *stricto sensu* (*otheklup* « half », *ochon* « splinter », etc.). Autrement dit, les noms obligatoirement possédés en Yakkha sont des termes sémantiquement inaliénables. (p. 90)

Concernant les liens de parenté, la forme avec le préfixe possessif 1SG est l'option par défaut, c'est-à-dire dans des déclarations générales ou lorsqu'il s'agit de s'adresser, d'interpeller une personne

– l’usage des noms dans ce cadre est considéré comme impoli. Concernant le reste des noms obligatoirement possédés, la forme par défaut est celle de la 3SG, avec le préfixe *u/o-*. (p. 90)

5. Exemples

– Pronoms possessifs

lamdhay=ca khond-u-m=ba, anij=ga ya=ca hond-u-m=ba
 field=ADD dig-3.P-1PL.A=EMPH 1PL.EXCL=GEN mouth=ADD open-3.P-1PL.A=EMPH
 « Let us dig our fields and also open our mouths. » (p. 390)

eh, na nniy=ga piccha=go u-hingilik wet=na, haku=ca
 oh this 2PL=GEN child=TOP 3SG.POSS-alive exist[3SG]=NMLZ.SG now=ADD
tups-wa-m-ga=na.
 meet-NPST-2PL.A-2=NMLZ.SG
 « Oh, your child is alive, you will meet her again. » (p. 172)

na ak=ka paŋ (om).
 this 1SG.POSS=GEN house (COP)
 « This is my house. » (p. 128)

– Préfixes possessifs

o-thok=pe toy-meʔ=na
 3SG.POSS-body=LOC fit[3SG]-NPST=NMLZ.SG
 « It suits/fits on her body. » (p. 135)

raj =ŋa u-ma kheps-u=na.
 Raj=ERG 3SG.POSS-mother hear[PST]-3P=NMLZ.SG
 « Raj hears his mother. » (p. 13)

uŋci-paŋ=ga moʔmorok eko hoŋma wei-sa=na.
 3NSG.POSS-house=GEN bit_downhill one river exist-PST[3SG]=NMLZ.SG
 « A bit downhill from their house there was a river. » (p. 201)

– Possesseur nominal au cas génitif

eko yapmi=ga o-keŋ
 one person=GEN 3SG.POSS-tooth
en-d-hak-t-u-bi=na
 uproot-BEN-V2.SEND-BEN-3.P-V2.GIVE[3.P;PST]=NMLZ.SG
 « He pulled out some man's tooth. » (p. 373)

limbukhim=ci=ga taŋme
 a_clan=NSG=GEN daughter-in-law
 « a daughter-in-law of the Limbukhims » (p. 133)

nwak=ka o-hop=pe
 bird=GEN 3SG.POSS-nest=LOC
 « in the nest of the bird » (p. 134)

– Proposition génitive

pas d'exemple

yondaŋ eko mamu a-cya we=ppa=?lo!
 from_over_there one girl 1SG-child exist[3SG;NPST]=EMPH=EXCLA
 « (But) I have a daughter from (my ex-husband) over there ! » (p. 197)

nna o-hop wa-ya=na siŋ, nna=ca et-haks-u!
 that 3SG.POSS-nest exist-PST[3SG]=NMLZ.SG tree, that=ADD strike-V2.SEND-3.P[IMP]
 « That tree where he has his nest, destroy that too ! » (p. 408)

Yanomama

1. Informations générales

Source :

FERREIRA Helder Perri (2017), *Yanomama Clause Structure*, Thèse de doctorat, sous la direction de P. C. Muysken, São Paulo, Université Radboud de Nimègue.

Affiliation :

Glottolog : Yanomamic > Ninam-Yanomam-Yaroame > Yanomam-Yaroame > Yanomámi > Yanomam (> Yanomama)

WALS : Yanomam > Yanomámi (> Yanomama)

Auteur : Yanomami > Yanomam > Yanomama

Lieu(x) :

Glottolog : état de Roraima (Brésil)

WALS : état de Roraima (Brésil)

Auteur : région Papiu de l'état de Roraima (Brésil)

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : /

WALS : /

Auteur : pas mentionné

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Pronoms possessifs (possesseurs possibles : 1sg, 2sg) Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)	X NLP	/
	Clitique $e/=e$ (possesseur possible : 3sg) Ordre : possédé (N) + $=e$ OU possédé (N) ^ $e=$ + classificateur	X NLP	/
	Pronoms personnels (possesseurs possibles : 1sg, 2sg, 3sg) Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possédé (N)	/	NPC
	Lexèmes possessifs (possesseurs possibles : 1sg, 2sg, 3sg) Ordre : lexème possessif (N) (+ $=e$)	NLP	/
Possesseur nominal	Syntagme nominal et clitique $=e/=e$ (possesseur possible : 3sg) Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N) ^ $=e$ (+ classificateur)	X NLP	/
	Syntagme nominal (possesseur possible : 3sg) Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N)	/	NPC
Remarque(s) :			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Pronoms possessifs

Ordre : possesseur (pron. poss.) ^ possédé (N)

Il n'y a que deux pronoms possessifs : *ipa* « my » et *aho* « your ». Ils ne peuvent donc être utilisés que pour exprimer la possession à la 1^e personne du singulier (1) et 2^e personne du singulier (2). Ils s'utilisent avec tous les noms de types 1⁴⁶ et 3, et les noms de type 4 qui ont une forme invariable (3). Pour certains noms de type 4, le locuteur a également le choix entre utiliser une forme fixe accompagnée du pronom possessif, ou la forme variable (4). Cette construction ne s'applique pas aux noms de type 2. (p. 132-133, 145)

(1) *ipa* *xaraka* *pë*
ipa *xaraka* =*pë*
1POS arrow =PL
« my arrows » (p. 132)

(2) *aho* *rākama* *thuku*
aho *rākama* =*thuku*
2POS hammock =CLN:hammock
« your hammock » (p. 132)

(3) *ipa* *thathe* *a*
ipa *thathe* =*a*
1POS daughter-in-law =3SG
« my daughter-in-law » (p. 152)

(4) a. *aho* *ami* *a*
aho *ami* =*a*
2POS sister =3SG
« your sister » (p. 153)

b. *amihi* *a*
amihi =*a*
your_sister =3SG
« your sister » (p. 153)

⁴⁶ Voir point 4.1. pour l'inventaire des noms.

B. Marqueur =e/e=

Ordre : possédé (N) + =e ou possédé (N) ^ e= + classificateur si possédé T3

Ce marqueur permet d'exprimer un possesseur 3sg pour tous les noms de types 1 et 3 (5), ainsi que les noms invariables de type 4 (6). Ainsi, cette construction complète celle présentée ci-dessus en termes de personnes du singulier. (p. 436)

- (5) *ararima anĩ kama rakama ethuku*
 Ararima =a =ni kama rakama e= thuku=
 Ararima =SG =ERG 3 hammock **DIF.PART=** CLN:hammock=
yãpema
 yã =pi =ma
 be tied =PFV3 =PST
 « Ararima came, tied his hammock here. » (p. 354)

- (6) *heãropë=e*
 husband=**DIF.PART**
 « her husband » (p. 149)

C. Pronoms personnels

Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possédé (N)

Les noms de type 2 (inaliénables) ont recours à la juxtaposition du pronom personnel encodant le possesseur (figure 1) et du possédé pour exprimer la possession (7). Pour cette construction, il n'y a pas de restriction quant aux possesseurs, que ce soit en termes de personne ou de nombre. (p.133)

- (7) *kaho wa mahuku*
kaho =**wa** =mahu =ku
2 =**2SG** = foot =PL
 « your feet » (p. 134)

Personnes	Free morpheme	SG	DU	PL1
1	<i>kami</i>	= <i>ya</i>	= <i>yaha-kĩ</i>	= <i>yama=kĩ</i>
2	<i>kaho</i>	= <i>wa</i>	= <i>waha=kĩ</i>	= <i>wama=kĩ</i>
3	<i>kama</i>	= <i>a</i>	= <i>kĩpë</i>	<i>a</i>

Figure 1 : pronoms personnels (p. 175)

Le morphème libre renseigne la personne ; le clitique renforce l'information de la personne et ajoute l'information du nombre. (p. 175)

D. Lexèmes possessifs

Ordre : lexème possessif (N) (+ =e)

Le reste des noms de type 4 sont ceux qui ont une forme variable en fonction du possesseur. En effet, celle-ci change en fonction de la personne qui « possède » la relation. Par exemple, « père » prendra une forme différente selon que le possesseur est la 1sg (8), 2sg (9) ou 3sg (10). Le possesseur ne peut être que singulier. (p. 147-151)

(8) *hāa*=*a*=*rĩ*

my-father=SG=REV

« my father » (p. 147)

(9) *hāahu*=*a*(=*rĩ*)

your_father=SG=REV

« your father » (p. 147)

(10) *hēe*=*e*

father=DIF.PART

« his father » (p. 151)

Notons que le clitique honorifique/révérérencieux =*rĩ* apparaît souvent avec les noms de liens de parenté mais il ne fait pas intrinsèquement partie des lexèmes possessifs envisagés. (p. 153) Aussi, quand le possesseur est la 3sg, le lexème prend toujours le marqueur =*e* (8).

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur nominal et marqueur =*e*/*e*=

Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N) ^ =*e* (+ classificateur, si possédé T3)

Cette construction peut s'appliquer aux noms de type 1 (11), 3 (12) et 4 (variables et invariables) (13). Le possédé prend le marqueur =*e*, qui indique que le possesseur est extérieur à la discussion. (p. 132-133)

(11) *Ararima xaraka epë*

Ararima xaraka =**e** =pë

Ararima arrow =**DIF.PART** =PL

« Ararima's arrows » (p. 133)

(12) *thuë rakama ethuku*

thuë rakama =**e** =thuku

woman hammock =**DIF.PART** =CLN :hammock

« the hammock of the woman » (p. 133)

- (13) *Ararima hëe e*
 Ararima hëe =e
 Ararima father =DIF.PART
 « Ararima's father » (p. 154)

B. Juxtaposition

Ordre : possesseur (N) ^ possédé (N)

Cette construction concerne les noms de type 2 (14). Le possesseur peut être singulier ou pluriel (15). (p. 133-134)

- (14) *Kunathoi poko*
 Kunathoi =poko
 Kunathoi =arm
 « Kunathoi's arm » (p. 134)

- (15) *thuë thëpë hethakî*
 thuë =thë =pë hetha =ki
 woman =CLN.GNR =PL =hair =PL
 « women's hair » (p. 134)

Certains noms de type 1 peuvent également être concernés par cette construction mais uniquement lorsque le sens en contexte désigne une partie du possesseur, même au sens abstrait (16). (p. 158)

- (16) *hei Ararima utupë*
 hei Ararima =utupë
 this Ararima =image
 « This is Ararima's image. » (p. 158)

3.2. La possession prédicative

Pas de construction de possession prédicative.

4. Autres phénomènes

4.1. Classes des noms

Les noms communs en Yanomama sont répartis en 4 types selon des propriétés morphologiques et sémantiques :

- Type 1 : holonymes (entités entières/indépendantes, le *tout*)

Exemples : *apiama=a* “airplane”, *mayapa=a* “toucan”, *moko=a* “girl”, *poripa=a* “moon”, *warõ=a* “man” (p. 115)

- Type 2 : méronymes (parties d'entités, ou entités dépendantes)

Exemples : =imi “finger”, =maheko “knee”, =mo “seed”, =nasipë “urine”, =poko “arm”, =si “skin”, =yōra “horn” (p. 116)

- Type 3 : holonymes classés (entités indépendantes appartenant à un groupe plus large)

Ces noms sont toujours composés de deux éléments lexicaux, un morphème libre et un clitique qui joue le rôle de classificateur, en indiquant la classe de noms à laquelle le morphème libre appartient (sémantiquement). Le classificateur peut être transparent (a) ou opaque (b).

Exemples :

(a) *u(pë)* CLN:liquids : *pata =u* “river”, *kahe =u(pë)* “coffee” (boisson), *nara =upë* “dark ink”, *mau =u(pë)* “water” (p. 118)

(b) =xi CLN:intestine ? : *hapaka =xi* “crock, pot”, *nara =xi* “achiote” (urucu), *oru =xi* “cashew” (fruit), *xiho =xi* “small catfish” (p. 119)

- Type 4 : liens de parenté (entités indépendantes)

La conception de la famille diffère de la nôtre et le lexique disponible pour exprimer les liens de parenté est réduit. Par exemple, le mariage est prévu entre « cousin/cousine croisés », c'est-à-dire si les parents frère/sœur sont de sexe opposé. Si les parents sont de même sexe, les enfants se considèrent comme des frères et sœurs eux-mêmes, et s'il y a d'autres cousin(e)s croisé(e)s, ils s'appellent aussi « mari » et « femme (épouse) », même s'ils ne sont pas mariés. Selon cette logique, il n'y a pas de terme pour « nièce », « neveu », etc. Les relations existantes sont : fille, fils, beau-fils, belle-fille, beau-frère, époux, épouse, sœur, (grand) frère, père, mère, beau-père, belle-mère. Certaines formes sont invariables (ex. : *thathe* « daughter-in-law ») tandis que d'autres formes dépendent du possesseur (ex. : *hāa ari* « my father », *haahu arĩ* « your father »). (p. 145)

Les NLP sont considérés sémantiquement comme des termes aliénables.

4.2. Verbalisateur =pë

Ordre : possesseur (N ou pron. pers.) ^ possédé (N) ^ =pë

Cette construction s'applique aux noms de types 1, 3 et 4, donc les termes aliénables. Les noms de type 2 ne peuvent pas être soumis à cette construction. Celle-ci consiste en l'ajout du verbalisateur =pë au possédé pour le transformer en attribut du sujet (qui est le possesseur). Le possesseur peut être singulier (17, 18) ou pluriel (19). Notons que pour les noms de types 1, 3 et 4, cette construction est la seule manière d'exprimer la possession quand le possesseur est pluriel. (p. 453)

(17) *kami ya horemapë*
 kami ya= horema =pë
 1 1SG= threadworm =VBLZ
 « I have worms. » (litt. : I am wormed.) (p. 535)

(18) *Ararima a hëepë*
 Ararima a= hëe =pë
 Ararima SG= father =VBLZ
 Ararima's father." (litt. : Ararima is fathered.) (p. 154)

(19) *Kami yamaki yanopë*
 Kami yamaki= yano =pë
 1 1PL= house =VBLZ
 « Our house » (litt. : We are housed.) (p. 534)

5. Exemples

- Pronoms possessifs

∅
<p><i>aho heãropë =a</i> 2SG.POS husband =SG « your husband » (p. 149)</p>
<p><i>ipa sipë</i> ipa =si =pë 1SG.POS =CLN:palm_tree =3PL « my palm-trees » (p. 161)</p>

- Marqueur =e/e=

∅
<p><i>thëe=e</i> daughter=DIF.PART « his daughter » (p. 150)</p>

korahaesipëi

koraha =e =si =pë

banana =DIF.PART =CLN:palm_tree =PL

« his/her banana trees. » (p. 95)

- Pronoms personnels

kami ya he

kami =ya =he

1 1SG =head

« my head » (p. 134)

Ø

Ø

- Lexèmes possessifs

Ø

nãa=a=rĩ

my_mother=SG=REV

« my mother » (p. 147)

nãahu=a(=rĩ)

your_mother=SG(=REV)

« your mother » (p. 147)

nëe=e

mother=DIF.PART

« his mother » (p. 147)

∅

- Juxtaposition et marqueur =e/=e

∅

Ararima Kunathoi hepara e
Ararima Kunathoi hepara =e
Ararima Kunathoi brother =DIF.PART
« Ararima is Kunathoi's brother. » (p. 452)

Ararima yano e
Ararima yano =e
Ararima house =DIF.PART
« Ararima's house » (p.534)

- Juxtaposition

xũu hupě siki
xũu =hu =pě =si =ki
shrimp =CLN:shrimp =PL =skin =PL
« skins of shrimps » (p. 134)

∅

∅

1. Informations générales

Source :

MIYAOKA Osahito (2012), *A Grammar of Central Alaskan Yupik (CAY)*, Berlin, De Gruyter Mouton.

Affiliation :

Glottolog : Eskimo-Aleut > Eskimo > Yupik > Central Alaskan Yupik

WALS : Eskimo-Aleut > Eskimo

Auteur : Eskimo-Aleut > Eskimo > Western Eskimo/Yupik > Central Alaskan Yupik

Lieu(x) :

Glottolog : Alaska

WALS : Alaska

Auteur : Alaska

Graphie(s)/nom(s) alternatif(s) :

Glottolog : Yup'ik (Central), Yugcestun, Yugtun, Chevak

WALS : Yup'ik (Central Alaskan), Kuskokwim Eskimo

Auteur : /

2. Aperçu des constructions

POSSESSION ADNOMINALE			
Type de possesseur	Construction	Alién.	Inalién.
Possesseur pronominal	Suffixe possessif Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)	X	X
	Pronom personnel Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possesseur (préf. poss.) + possédé (N)	X	NLP (NPC ?)
Possesseur nominal	Possesseur nominal au cas relatif Ordre : possesseur (N _{REL}) ^ possédé (N)	X	NLP (NPC ?)
POSSESSION PRÉDICATIVE			
Type de proposition	Construction	Alién.	Inalién.
Transitive	Verbe dénominal -ngqer- « to have N »	X	X
Transitive	Verbe relationnel transitif -ki- « to have – as, to consider – as »	X	NLP (NPC ?)
Remarque(s) :			
- L'ordre des constituants est flexible ; les ordres donnés ont pour fonction de lister les constituants présents au sein de chaque construction.			

3. Détail des constructions

3.1. La possession adnominale

3.1.1. Possesseurs pronominaux

A. Suffixes possessifs

Ordre : possédé (N) + possesseur (suff. poss.)

Les suffixes possessifs encodent le possesseur en cas, en personne et en nombre. Au nombre de 7, les cas sont les suivants : l'absolutif (sujet), le relatif (objet), l'ablatif-modal (instrument, cause, emplacement, source, temps), l'allatif (mouvement), le locatif (emplacement) le perlatif (temps) et l'equalis (équivalence, similarité).

Concernant les personnes, il en existe 4 pour les suffixes possessifs : la première, la deuxième, la troisième et la troisième-réfléchie (parfois appelée quatrième personne). Tandis que le suffixe de la troisième personne s'utilise anaphoriquement, le suffixe de la troisième personne réfléchie renvoie à la 3^e personne principale de la proposition.

Quelques remarques :

- Puisque le recours au suffixe 3^e pers. réfl. se fait quand le possesseur est la même personne que le sujet (3^e personne) de la phrase, le suffixe 3^e pers. réfl. ne peut, dès lors, jamais être le sujet d'une phrase (p. 723) ;
- Concernant le nombre du suffixe 3^e pers. réfl., il n'est pas systématiquement en accord avec le nombre du sujet (mais ce dernier est compris dedans) (1) ;

(1) *Cali-lar-tuq* *ene-meggni*.
work-REG-IND.3sg. house-LOC.3Rpl.sg.
« He works at their (own) house. » (p. 725)

- le cas relatif à la 3^e pers. réfl. peut seulement apparaître dans un syntagme nominal dépendant (2).

(2) [Qetunra-mi_G eni-ini] uita-uq.
So-REL.3Rsg.sg. house-LOC.3sg.sg. stay-IND.3sg.
« He is staying at his (own) son's house. » (p. 725)

Les noms de liens de parenté fonctionnent également avec les suffixes possessifs (3).

(3) *ataati-i*
Fa.Bro-ABS.3sg.sg.
« His paternal uncle » (p. 319)

B. Pronoms personnels

Ordre : possesseur (pron. pers.) ^ possédé (N) + possesseur (suff. poss.)

Les pronoms personnels (figure 1) sont utilisés pour marquer l'emphase sur le possesseur (4). (p. 727)

(4) *aata-ka* vs *wiinga aata-ka*
 Fa-ABS.1sg.sg **1sg** Fa-ABS.1sg.sg
 « my father » « my father » (p. 727)

Pers. / Nombre	Singulier	Pluriel	Duel
1 ^e	<i>wii ~ wiina</i>	<i>wanjuta</i>	<i>wanjuk</i>
2 ^e	<i>ilpit</i>	<i>ilpici</i>	<i>ilpitik</i>
3 ^e réfléchie	<i>ilmi</i>	<i>ilmij</i>	<i>ilmik</i>
3 ^e absolue	<i>ili</i>	<i>ilait</i>	<i>ilkik</i>
3 ^e relative	<i>iliin</i>	<i>ilaita</i>	<i>ilkinkal</i>

Figure 1 : pronoms personnels (p. 383)

3.1.2. Possesseurs nominaux

A. Possesseur au cas relatif

Ordre : possesseur (N_{REL}) + possédé (N)

Le possesseur nominal est au cas relatif (accord avec le nombre du possesseur) et le possédé prend le suffixe de la 3^e personne au cas adéquat (5), suffixe qui renseigne aussi le nombre du possesseur. La relation entre le possesseur et le possédé est donc marquée sur les deux constituants du syntagme nominal. (p. 160, 180)

(5) *arna-m_G* *pani-a*
 woman-REL.sg Da-ABS.3sg.sg.
 « the woman's daughter » (p. 161)

3.2. La possession prédicative

3.2.1. Proposition transitive avec verbe dénominal

Le verbe dénominal intransitif |-ngqer-| « to have N » se suffixe au possédé pour l'intégrer au prédicat verbal (6). (p. 1007)

(6) *Kuiks* *neqe-ngqer-tuq.*
 river.ABS.sg fish-have-IND.3sg.
 « The river usually has fish (as its natural part or product). » (p. 1007)

Le morphème |+ta-| indique la temporalité « at certain time » et modifie le suffixe qui le suit (possession, existence). Il permet d'exprimer la possession temporaire (7), tandis que sans ce morphème la possession est permanente. (p. 1009)

(7) *ne-tangqer-tuq*

house-**have**-IND.3sg

« there is a house/houses, it (land/place) has a house/houses » (p. 882)

Cette construction s'applique aux possédés indéfinis, aliénables comme inaliénables (NPC, NLP).

3.2.2. Proposition transitive avec verbe relationnel transitif

Ordre : possédé (N) + verbe + possesseur

Le verbe relationnel transitif |-ki-| « to have – as, to consider – as » se suffixe au possédé et permet d'exprimer la possession (8). (p. 153)

(8) *U-nap qaya-q-aqa.*

this-EX.ABS.sg kayak-**have.as**-IND.1sg.3sg.

« This is my kayak. » (litt. : I have this as/for a kayak. / I always use it as my boat. » (p. 984)

Cette construction s'applique aux possédés définis, aliénables comme inaliénables (NLP).

4. Autres phénomènes

4.1. Noms obligatoirement possédés

Le YAC n'est pas particulièrement sensible à l'expression du caractère (in)aliénable, mais a un ensemble de classes de noms qui sont obligatoirement possédés. Les noms obligatoirement possédés sont :

- Les parties du corps (*pamyu-a* « its tail ») ;
- Les parties d'un tout (*ili-it* « one of them »), y compris les noms d'emplacement (*Cani-mteñi uita-uq* « He is beside us ») ;
- Les liens de parenté (*Aata-n tekkit-uq* « Your father has arrived »), sauf au vocatif ;
- Les propositions déverbales (*tanger-qe-ka* « what I see ») ;
- Les nombres ordinaux. (p. 727-729)

4.2. Proposition subordonnée et parties du corps

Cette construction subordonnée sert à décrire un état ou un mouvement (involontaire ou difficilement contrôlable) simultané au verbe principal (9). L'état ou le mouvement ne peut mettre

en scène que des possédés inaliénables, spécifiquement les noms de parties du corps ou les relations partie-tout. Le possesseur est souvent coréférentiel au sujet de la proposition principale. (p. 1465)

- (9) *Aqvaqu-llru-uq* *nuya-ni_P* *teng-aur-(tel-)luki*.
 run-PST-IND.3Rsg.sg. hair-ABS.3Rsg.pl. fly-STT-(CRF-)APP.3pl.
 « She ran with her hair flying around. » (p. 1465)

5. Exemples

- Suffixes possessifs

<p><i>cetu-i=gguq</i> <i>tak-pia-t</i> nail-ABS.3sg.pl.=RPR long-ITS-ABS.pl. « Her nails, it is said, were very long. » (p. 177)</p>
<p><i>Kipute-llru-a</i> <i>cikiut-ni_P</i> <i>nulia-minun_(R)</i> buy-PST-IND.3sg.sg. gift-ABS.3Rsg.sg. Wi-ALL.3Rsg.sg. « He brought his (own) gift for his (own) wife. » (p. 724)</p>
<p><i>Neq-ka</i> <i>qassaq</i> <i>neqnirq-uq</i>. fish-ABS.1sg.sg. raw.ABS.sg. tasty-IND.3sg. « My raw fish/food is tasty. » (p. 281)</p>

- Pronoms personnels

<p>pas d'exemple</p>
<p><i>Wiinga aata-ka kipu-ce-ste-nyu-uq</i>. 1sg. Fa-ABS.1sg.sg. buy-VNrl-be-IND.3sg. « My father is a storekeeper. » (p. 386)</p>
<p><i>Wi pi-ka-mnek</i> <i>quyur-tua</i>. 1sg. thing-FUT-ABM.1sg.sg. gather-IND.1sg « I am gathering my own (future) things. » (p. 386)</p>

- Possesseur nominal au cas relatif

pas d'exemple

elitnauriste-m_G mikelngu-i
 teacher-REL.sg. child-ABS.3sg.pl.
 « the teacher's children » (p. &80)

u-u-mun angute-m qaya-anun
 this-EX-ALL.sg. man-REL.sg. kayak-ALL.3sg.sg.
 « to this kayak of the man's » (p. 467)

- Proposition transitive avec verbe dénominal

Qul-nek_(P) yuara-ngqer-tukut.
 ten-ABM.pl. finger-have-IND.1pl.
 « We have ten fingers. » (p. 423)

ui-ngqe-llru-uq kass'a-mek
 Hu-have-PST-IND.3sg. white.man-ABM.sg.
 « She had a white man husband. » (p. 1001)

Anga-kas qaya-ngqer-tuq.
 MoBr-ABS.sg. kayak-have-IND.3sg.
 « My (maternal) uncle has a small kayak. » (p. 882)

- Proposition transitive avec verbe relationnel transitif

pas d'exemple

mikelngu-u-m_A aata-k-aanga
 child-EV-REL.sg. Fa-have.as-IND.3sg.1sg.
 « I am the child's father. » (litt. : the child has me as the father. » (p. 985)

qaya-q-aqa

nutara-u-luni.

kayak-have.as-IND.1sg.3sg. new-be-APP.3Rsg.

« I have a kayak and it is a new one. » (p. 1001)

Annexe 2 : Noms de parties du corps relevées dans les grammaires

Parties du corps	leg	head	neck	hand	foot	bone	eye	hair	skin	mouth	heart	blood	body	ear	tooth	nose	stomach	tail
Sierra Popoluca	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1
Tlingit	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	1
Yupik	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ese Ejja	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carib	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pilaga	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0
Yanomama	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1
Bardi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Warrongo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1
Betta K	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1
Hittite	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Khwarshi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Lao	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Manchu	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
Palula	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1
Pite Saami	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
Pnar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Yakkha	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Abui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Komnzo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mauwake	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0
Papuan Malay	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1
Rapa Nui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Konso	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fwe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ateso	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1	1
Logba	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moloko	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Choctaw	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chol	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
Cupeño	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Garifuna	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Total	32	32	31	31	31	31	30	30	29	29	28	28	27	27	27	26	25	25

Parties du corps	face	finger	nail	shoulder	tongue	knee	horn	back	arm	liver	forehead	throat	belly	intestines	chest	lip	beard	breast
Sierra Popoluca	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0
Tlingit	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1
Yupik	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1
Ese Ejja	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carib	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pilaga	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	0
Yanomama	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
Bardi	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Warrongo	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0
Betta K	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Hittite	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	1
Khwarshi	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	1
Lao	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0
Manchu	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0
Palula	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	1	1	0	1	0
Pite Saami	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Pnar	1	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Yakkha	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	1	0	0
Abui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	1
Komnzo	1	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	1	0
Mauwake	1	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Papuan Malay	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0
Rapa Nui	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0
Konso	0	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
Fwe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	1	1	1
Ateso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Logba	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1
Moloko	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1
Choctaw	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	0
Chol	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0
Cupeño	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1
Garifuna	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Total	24	24	24	24	23	23	23	23	22	21	20	20	18	18	17	16	16	16

Parties du corps	voice	wing	navel	saliva	elbow	corpse	breath	cheek	thigh	anus	urine	armpit	jaw	buttocks	penis	eyebrow	lung	toe
Sierra Popoluca	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Tlingit	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Yupik	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Ese Ejja	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1
Carib	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1
Pilaga	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1
Yanomama	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	1
Bardi	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	1	1
Warrongo	1	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0
Betta K	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hittite	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Khwarshi	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0
Lao	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Manchu	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Palula	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Pite Saami	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Pnar	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yakkha	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1
Abui	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Komnzo	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0
Mauwake	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Papuan Malay	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rapa Nui	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Konso	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0
Fwe	1	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1
Ateso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Logba	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Moloko	1	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Choctaw	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0
Chol	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cupeño	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	0
Garifuna	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Total	16	15	15	14	14	14	14	13	13	13	13	12	12	12	12	12	12	12

Parties du corps	side	thumb	waist	vagina	rib	hip	chin	claw	eyelashes	brain	spine	nape	skull	tendon	snot	hide	wrist	bottom	paw
Sierra Popoluca	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Tlingit	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Yupik	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Ese Ejja	0	1	0	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Carib	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0
Pilaga	0	0	1	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Yanomama	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Bardi	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Warrongo	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Betta K	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hittite	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Khwarshi	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Lao	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Manchu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Palula	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Pite Saami	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pnar	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yakkha	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Abui	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0
Komnzo	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Mauwake	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Papuan Malay	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Rapa Nui	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Konso	1	0	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0
Fwe	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0
Ateso	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logba	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0
Moloko	0	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Choctaw	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Chol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Cupeño	1	0	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1
Garifuna	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	12	12	11	11	11	10	10	10	9	9	8	8	8	8	7	6	6	6	6

Parties du corps	faeces	genitals	gall(bladder)	eyelid	gut	grease	nipple	scalp	testis	fur	limb	forearm	vulva	underarm	biceps	sternum	oesophagus
Sierra Popoluca	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tlingit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Yupik	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ese Ejja	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carib	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Pilaga	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Yanomama	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bardi	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrongo	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Betta K	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hittite	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Khwarshi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lao	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Manchu	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Palula	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Pite Saami	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Pnar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yakkha	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abui	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0
Komnzo	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Mauwake	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Papuan Malay	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rapa Nui	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Konso	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fwe	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ateso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logba	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Moloko	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Choctaw	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Chol	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cupeño	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Garifuna	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6	6	6	6	6	6	5	3	3	3	3	2	2	2	2	1	1

Parties du corps	knuckle	ancl	udder	Total
Sierra Popoluca	0	0	0	42
Tlingit	0	0	0	36
Yupik	0	0	0	49
Ese Ejja	0	0	0	57
Carib	0	0	0	75
Pilaga	0	0	0	44
Yanomama	0	0	0	42
Bardi	0	0	0	56
Warrongo	0	0	0	42
Betta K	0	0	0	21
Hittite	0	0	0	45
Khwarshi	0	0	0	41
Lao	0	0	0	38
Manchu	0	0	0	34
Palula	0	0	0	44
Pite Saami	0	0	0	19
Pnar	0	0	0	30
Yakkha	0	0	0	35
Abui	1	0	0	65
Komnzo	0	0	0	41
Mauwake	0	0	0	29
Papuan Malay	0	0	0	37
Rapa Nui	0	0	0	34
Konso	0	0	0	59
Fwe	0	0	0	61
Ateso	0	0	0	13
Logba	0	0	0	66
Moloko	0	0	0	50
Choctaw	0	0	0	50
Chol	0	0	0	30
Cupeño	0	0	0	62
Garifuna	0	1	1	32
Total	1	1	1	1379